

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session  
Forty-second Parliament, 2015-16-17

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

SOCIAL AFFAIRS,  
SCIENCE AND  
TECHNOLOGY

*Chair:*

The Honourable KELVIN KENNETH OGILVIE

---

Monday, April 10, 2017  
Wednesday, April 12, 2017  
Thursday, April 13, 2017

---

Issue No. 21

*Third, fourth and fifth meetings:*

Bill S-5, An Act to amend the Tobacco Act  
and the Non-smokers' Health Act and to make  
consequential amendments to other Acts

---

APPEARING:

The Honourable Jane Philpott, P.C., M.P.,  
Minister of Health

---

WITNESSES:

*(See back cover)*

Première session de la  
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017

---

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

AFFAIRES SOCIALES,  
DES SCIENCES ET DE LA  
TECHNOLOGIE

*Président :*

L'honorable KELVIN KENNETH OGILVIE

---

Le lundi 10 avril 2017  
Le mercredi 12 avril 2017  
Le jeudi 13 avril 2017

---

Fascicule n° 21

*Troisième, quatrième et cinquième réunions :*

Projet de loi S-5, Loi modifiant la Loi sur  
le tabac, la Loi sur la santé des non-fumeurs  
et d'autres lois en conséquence

---

COMPARAÎT :

L'honorable Jane Philpott, C.P., députée,  
ministre de la santé

---

TÉMOINS :

*(Voir à l'endos)*

STANDING SENATE COMMITTEE ON  
SOCIAL AFFAIRS, SCIENCE AND  
TECHNOLOGY

The Honourable Kelvin Kenneth Ogilvie, *Chair*

The Honourable Art Eggleton, P.C., *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Cormier	McIntyre
Day	McPhedran
Dean	Neufeld
Griffin	Petitclerc
* Harder, P.C.	Seidman
(or Bellemare)	* Smith
Hartling	(or Martin)
MacDonald	Stewart Olsen

\*Ex officio members

(Quorum 4)

*Changes in membership of the committee:*

Pursuant to rule 12-5 and to the order of the Senate of December 7, 2016, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator MacDonald replaced the Honourable Senator Mockler (*April 13, 2017*).

The Honourable Senator Griffin replaced the Honourable Senator Mégie (*April 13, 2017*).

The Honourable Senator Mockler replaced the Honourable Senator Raine (*April 13, 2017*).

The Honourable Senator McIntyre replaced the Honourable Senator Frum (*April 12, 2017*).

The Honourable Senator Dean replaced the Honourable Senator Griffin (*April 11, 2017*).

The Honourable Senator Griffin replaced the Honourable Senator Dean (*April 7, 2017*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES  
AFFAIRES SOCIALES, DES SCIENCES ET  
DE LA TECHNOLOGIE

*Président* : L'honorable Kelvin Kenneth Ogilvie

*Vice-président* : L'honorable Art Eggleton, C.P.

et

Les honorables sénateurs :

Cormier	McIntyre
Day	McPhedran
Dean	Neufeld
Griffin	Petitclerc
* Harder, C.P.	Seidman
(ou Bellemare)	* Smith
Hartling	(ou Martin)
MacDonald	Stewart Olsen

\* Membres d'office

(Quorum 4)

*Modifications de la composition du comité :*

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 décembre 2016, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur MacDonald a remplacé l'honorable sénateur Mockler (*le 13 avril 2017*).

L'honorable sénatrice Griffin a remplacé l'honorable sénatrice Mégie (*le 13 avril 2017*).

L'honorable sénateur Mockler a remplacé l'honorable sénatrice Raine (*le 13 avril 2017*).

L'honorable sénateur McIntyre a remplacé l'honorable sénatrice Frum (*le 12 avril 2017*).

L'honorable sénateur Dean a remplacé l'honorable sénatrice Griffin (*le 11 avril 2017*).

L'honorable sénatrice Griffin a remplacé l'honorable sénateur Dean (*le 7 avril 2017*).

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Monday, April 10, 2017  
(46)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met this day at 1:30 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Kelvin Kenneth Ogilvie, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Cormier, Eggleton, P.C., Griffin, Hartling, Ogilvie, Petitclerc, Seidman and Stewart Olsen (8).

*In attendance:* Sonya Norris and Marlisa Tiedmann, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

*Also present:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, March 9, 2017, the committee continued its examination of Bill S-5, An Act to amend the Tobacco Act and the Non-smokers' Health Act and to make consequential amendments to other Acts. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 19.*)

**WITNESSES:**

*As an individual:*

John Britton, Director, UK Centre for Tobacco and Alcohol Studies (by video conference);

David Hammond, Associate Professor, University of Waterloo.

*Centre for Addiction and Mental Health:*

Dr. Peter Selby, Clinician Scientist, Addictions Division (by video conference).

*Physicians for a Smoke-Free Canada:*

Neil Collishaw, Research Director.

*Canadian Cancer Society:*

Rob Cunningham, Senior Policy Analyst.

*Canadian Lung Association:*

Amy Henderson, Manager, Public Policy.

The chair made a statement.

Mr. Britton and Mr. Hammond each made a statement and answered questions.

At 2:28 p.m., the committee suspended.

At 2:30 p.m., the committee resumed.

Dr. Selby and Mr. Collishaw each made a statement and answered questions.

At 3:23 p.m., the committee suspended.

**PROCÈS-VERBAUX**

OTTAWA, le lundi 10 avril 2017  
(46)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 13 h 30, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Kelvin Kenneth Ogilvie (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Cormier, Eggleton, C.P., Griffin, Hartling, Ogilvie, Petitclerc, Seidman et Stewart Olsen (8).

*Également présentes :* Sonya Norris et Marlisa Tiedmann, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 9 mars 2017, le comité poursuit son étude du projet de loi S-5, Loi modifiant la Loi sur le tabac, la Loi sur la santé des non-fumeurs et d'autres lois en conséquence. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 19 des délibérations du comité.*)

**TÉMOINS :**

*À titre personnel :*

John Britton, directeur, UK Centre for Tobacco and Alcohol Studies (par vidéoconférence);

David Hammond, professeur agrégé, Université de Waterloo.

*Centre de toxicomanie et de santé mentale :*

Dr Peter Selby, clinicien-chercheur, Division des toxicomanies (par vidéoconférence).

*Médecins pour un Canada sans fumée :*

Neil Collishaw, directeur de recherche.

*Société canadienne du cancer :*

Rob Cunningham, analyste principale des politiques.

*Association pulmonaire du Canada :*

Amy Henderson, gestionnaire, Politiques publiques.

Le président prend la parole.

MM. Britton et Hammond font chacun une déclaration puis répondent aux questions.

À 14 h 28, la séance est suspendue.

À 14 h 30, la séance reprend.

Le Dr Selby et M. Collishaw font chacun une déclaration puis répondent aux questions.

À 15 h 23, la séance est suspendue.

At 3:27 p.m., the committee resumed.

Mr. Cunningham and Ms. Henderson each made a statement and answered questions.

At 4:18 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:*

*La greffière du comité,*

Shaila Anwar

*Clerk of the Committee*

À 15 h 27, la séance reprend.

M. Cunningham et Mme Henderson font chacun une déclaration puis répondent aux questions.

À 16 h 18, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

OTTAWA, Wednesday, April 12, 2017  
(47)

*[English]*

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met this day at 4:20 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Kelvin Kenneth Ogilvie, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Cormier, Dean, Eggleton, P.C., Frum, Hartling, McPhedran, Neufeld, Ogilvie, Petitclerc, Seidman and Stewart Olsen (11).

*In attendance:* Sonya Norris and Marlisa Tiedmann, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

*Also present:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, March 9, 2017, the committee continued its examination of Bill S-5, An Act to amend the Tobacco Act and the Non-smokers' Health Act and to make consequential amendments to other Acts. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 19*).

*APPEARING:*

The Honourable Jane Philpott, P.C., M.P., Minister of Health.

*WITNESSES:*

*Health Canada:*

Hilary Geller, Assistant Deputy Minister, Healthy Environments and Consumer Safety Branch;

Suzy McDonald, Director General, Tobacco Products Directorate;

Anne-Marie LeBel, Counsel, Health Canada Legal Services;

Denis Choinière, Director, Tobacco Products Regulatory Office, Tobacco Control Directorate;

Adam Doane, Senior Science Advisor, Tobacco Control Directorate.

The chair made a statement.

OTTAWA, le mercredi 12 avril 2017  
(47)

*[Traduction]*

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 16 h 20, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Kelvin Kenneth Ogilvie (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Cormier, Dean, Eggleton, C.P., Frum, Hartling, McPhedran, Neufeld, Ogilvie, Petitclerc, Seidman et Stewart Olsen (11).

*Également présentes :* Sonya Norris et Marlisa Tiedmann, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 9 mars 2017, le comité poursuit son étude du projet de loi S-5, Loi modifiant la Loi sur le tabac, la Loi sur la santé des non-fumeurs et d'autres lois en conséquence. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 19 des délibérations du comité.*)

*COMPARAÎT :*

L'honorable Jane Philpott, C.P., députée, ministre de la Santé.

*TÉMOINS :*

*Santé Canada :*

Hilary Geller, sous-ministre adjointe, Direction générale de la santé environnementale et de la sécurité des consommateurs;

Suzy McDonald, directrice générale, Direction de la lutte contre le tabagisme;

Anne-Marie LeBel, avocate, Services juridiques de Santé Canada;

Denis Choinière, directeur, Bureau de la réglementation des produits du tabac, Direction de la lutte contre le tabagisme;

Adam Doane, conseiller scientifique principal, Direction de la lutte contre le tabagisme.

Le président prend la parole.

Minister Philpott made a statement and, together with Ms. Geller, Ms. McDonald and Ms. LeBel, answered questions.

At 5:38 p.m., the committee suspended.

At 5:40 p.m., the committee resumed.

Ms. Geller, Ms. McDonald Ms. LeBel and Mr. Choinière continued to answer questions.

At 5:58 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:*

*La greffière intérimaire du comité,*

Barbara Reynolds

*Acting Clerk of the Committee*

La ministre Philpott fait une déclaration puis, avec Mmes Geller, McDonald et LeBel, répond aux questions.

À 17 h 38, la séance est suspendue.

À 17 h 40, la séance reprend.

Mmes Geller, McDonald et LeBel ainsi que M. Choinière continuent de répondre aux questions.

À 17 h 58, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

OTTAWA, Thursday, April 13, 2017  
(48)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met this day at 10:32 a.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Kelvin Kenneth Ogilvie, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Cormier, Dean, Eggleton, P.C., Griffin, Hartling, MacDonald, McIntyre, McPhedran, Mockler, Neufeld, Ogilvie, Petitclerc, Seidman and Stewart Olsen (14).

*In attendance:* Sonya Norris and Marlisa Tiedmann, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

*Also present:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, March 9, 2017, the committee continued its examination of Bill S-5, An Act to amend the Tobacco Act and the Non-smokers' Health Act and to make consequential amendments to other Acts. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 19.*)

*WITNESSES:*

*Health Canada:*

Denis Choinière, Director, Tobacco Products Regulatory Office, Tobacco Control Directorate;

Anne-Marie LeBel, Counsel, Health Canada Legal Services;

Suzu McDonald, Director General, Tobacco Products Directorate.

The chair made a statement.

The officials were called to the table, and answered questions from time to time.

OTTAWA, le jeudi 13 avril 2017  
(48)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 10 h 32, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Kelvin Kenneth Ogilvie (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Cormier, Dean, Eggleton, C.P., Griffin, Hartling, MacDonald, McIntyre, McPhedran, Mockler, Neufeld, Ogilvie, Petitclerc, Seidman et Stewart Olsen (14).

*Également présentes :* Sonya Norris et Marlisa Tiedmann, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 9 mars 2017, le comité poursuit son étude du projet de loi S-5, Loi modifiant la Loi sur le tabac, la Loi sur la santé des non-fumeurs et d'autres lois en conséquence. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 19 des délibérations du comité.*)

*TÉMOINS :*

*Santé Canada :*

Denis Choinière, directeur, Bureau de la réglementation des produits du tabac, Direction de la lutte au tabagisme;

Anne-Marie LeBel, avocate, Services juridiques de Santé Canada;

Suzu McDonald, directrice générale, Direction de la lutte au tabagisme.

Le président prend la parole.

Les représentants sont appelés à répondre à des questions de temps à autre.

It was agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill S-5, An Act to amend the Tobacco Act and the Non-smokers' Health Act and to make consequential amendments to other Acts.

At 11:27 a.m., Senator MacDonald replaced Senator Mockler as member of the committee.

It was agreed that the title stand postponed.

It was agreed that the clauses be considered in groups of 10.

It was agreed that clauses 11-20 carry.

It was agreed that clauses 21-30 carry.

It was agreed that clauses 51-60 carry.

It was agreed that clauses 71-80 carry.

It was agreed that clauses 81-85 carry.

It was agreed that the schedules carry.

It was agreed that the titles carry.

It was agreed that the bill (as amended) carry.

It was agreed to append observations to the report.

After debate, it was agreed that the draft observations be adopted and appended to the report.

It was agreed that the chair report the bill, with amendments and observations, to the Senate.

At 12:02 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:*

Il est convenu que le comité procède à l'étude article par article du projet de loi S-5, Loi modifiant la Loi sur le tabac, la Loi sur la santé des non-fumeurs et d'autres lois en conséquence.

À 11 h 27, le sénateur MacDonald remplace le sénateur Mockler à titre de membre du comité.

Il est convenu de reporter l'étude du titre.

Il est convenu de regrouper les articles par groupes de 10.

Il est convenu d'adopter les articles 11 à 20.

Il est convenu d'adopter les articles 21 à 30.

Il est convenu d'adopter les articles 51 à 60.

Il est convenu d'adopter les articles 71 à 80.

Il est convenu d'adopter les articles 81 à 85.

Il est convenu d'adopter les annexes.

Il est convenu d'adopter les titres.

Il est convenu d'adopter le projet de loi (modifié).

Il est convenu d'annexer des observations au rapport.

Après débat, il est convenu d'adopter les observations préliminaires et de les annexer au rapport.

Il est convenu que le président fasse rapport du projet de loi, avec les modifications et les observations, au Sénat.

À 12 h 2, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

*La greffière du comité,*

*Shaila Anwar*

*Clerk of the Committee*

**EVIDENCE**

OTTAWA, Monday, April 10, 2017

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, to which was referred Bill S-5, An Act to amend the Tobacco Act and the Non-smokers' Health Act and to make consequential amendments to other acts, met this day at 1:30 p.m. to continue its study on this bill.

**Senator Kelvin Kenneth Ogilvie** (*Chair*) in the chair.

**The Chair:** Welcome to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology.

[*English*]

I'm Kelvin Ogilvie from Nova Scotia, chair of the committee. I will ask my colleagues to introduce themselves, starting on my left.

**Senator Eggleton:** Art Eggleton, senator from Toronto and deputy chair of the committee.

**Senator Griffin:** Diane Griffin, senator from Prince Edward Island.

**Senator Seidman:** Judith Seidman from Montreal, Quebec.

**Senator Cormier:** René Cormier from New Brunswick.

**Senator Hartling:** Senator Hartling, New Brunswick.

[*Translation*]

**Senator Petitclerc:** Chantal Petitclerc, a senator from Quebec.

[*English*]

**Senator Stewart Olsen:** Carolyn Stewart Olsen from New Brunswick.

**The Chair:** Thank you, colleagues. I remind us that we are continuing with our welcome to witnesses concerning Bill S-5, An Act to amend the Tobacco Act and the Non-smokers' Health Act and to make consequential amendments to other Acts. It's commonly known as the Tobacco and Vaping Products Act.

We have three sessions today.

In this first panel, I am going to be welcoming them in the order they appear on my agenda, which fortunately has our distinguished visitor by video conference listed first, because we always go to our witnesses by video conferences first in case of any gremlins in the system at some point. It's critical we get their

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le lundi 10 avril 2017

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, auquel a été renvoyé le projet de loi S-5, Loi modifiant la Loi sur le tabac, la Loi sur la santé des non-fumeurs et d'autres lois en conséquence, se réunit aujourd'hui, à 13 h 30, pour poursuivre son étude de ce projet de loi.

**Le sénateur Kelvin Kenneth Ogilvie** (*président*) occupe le fauteuil.

**Le président :** Je vous souhaite la bienvenue au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

[*Traduction*]

Je m'appelle Kelvin Ogilvie. Je viens de la Nouvelle-Écosse et je suis le président du comité. Je demande à mes collègues de se présenter, en commençant à ma gauche.

**Le sénateur Eggleton :** Art Eggleton, sénateur de Toronto et vice-président du comité.

**La sénatrice Griffin :** Diane Griffin, sénatrice de l'Île-du-Prince-Édouard.

**La sénatrice Seidman :** Judith Seidman, sénatrice de Montréal, au Québec.

**Le sénateur Cormier :** René Cormier, sénateur du Nouveau-Brunswick.

**La sénatrice Hartling :** Sénatrice Hartling du Nouveau-Brunswick.

[*Français*]

**La sénatrice Petitclerc :** Chantal Petitclerc, sénatrice du Québec.

[*Traduction*]

**La sénatrice Stewart Olsen :** Carolyn Stewart Olsen, sénatrice du Nouveau-Brunswick.

**Le président :** Merci, chers collègues. Je vous rappelle que nous continuons d'accueillir des témoins dans le cadre de l'étude du projet de loi S-5, Loi modifiant la Loi sur le tabac, la Loi sur la santé des non-fumeurs et d'autres lois en conséquence. On l'appelle communément la Loi sur le tabac et les produits de vapotage.

Aujourd'hui, nous recevons trois groupes de témoins.

Pour le premier groupe, je demanderai aux témoins de prendre la parole dans l'ordre qu'ils apparaissent dans mon ordre du jour. Heureusement, notre visiteur de marque par vidéoconférence figure au haut de la liste, étant donné que nous commençons toujours par nos témoins par vidéoconférence au cas où il

presentation and hopefully all of their questions. In that regard, I am going to invite Dr. John Britton, Director, UK Centre for Tobacco and Alcohol Studies, to please proceed.

**John Britton, Director, UK Centre for Tobacco and Alcohol Studies, as an individual:** Good afternoon, everybody. Thanks for the invitation to speak. I'm Professor of Epidemiology at the University of Nottingham, and I'm a consultant in respiratory medicine at Nottingham City Hospital. I deal with the effects of smoking in clinical practice every day.

In addition to the UK Centre, I also chair the Royal College of Physicians Tobacco Advisory Group. Through that role, I have been responsible for the production of two reports on tobacco harm reduction — one in 2007 called "Harm reduction in nicotine addiction;" and last year, something called "Nicotine without smoke: Tobacco harm reduction" which focuses particularly on the roll of electronic cigarettes.

We all know that smoking kills people, ends lives prematurely, causes untold damage to adults, harms children and harms the unborn child. It drives poverty and it is a major determinant of social inequalities in health. Treating smoking is a huge public health priority in all developed countries.

Conventionally, we have done very well in reducing the prevalence of smoking, in Canada and the U.K. and in many other countries, through sound approaches to tobacco control, which have been things like advertising bans and the health warnings that Canada championed, smoke-free policies and so on. Those have had their effects. There is no question about it. If you look at the figures on smoking prevalence within age groups, in the U.K. for sure, it is very clear that those measures have been very effective in preventing children from becoming smokers, but they have been far less effective at helping established smokers to quit. In fact, if you are a 25-year-old smoker today, the likelihood that you will quit smoking in your lifetime is probably far less than it was as a 25-year-old smoker 30 years ago.

We need measures that help those established smokers to quit. That's partly because it saves lives, but also because that pays off on our health services in our society now and next year and in the next five years, whereas preventing uptake of smoking pays off in 50 years.

We have had a sort of sacred cow of smoking cessation, which is that smokers should learn to give up nicotine in order to give up tobacco. The 2007 report from the RCP that I mentioned really

arriverait un pépin avec le système. Il est essentiel que nous entendions leur présentation et, espérons-le, toutes leurs questions. À cette fin, j'invite le Dr John Britton, directeur du Centre d'études sur le tabac et l'alcool du Royaume-Uni, à prendre la parole.

**John Britton, directeur, Centre d'études sur le tabac et l'alcool du Royaume-Uni, à titre personnel :** Bonjour mesdames et messieurs. Je vous remercie de m'avoir invité à témoigner. Je suis un professeur d'épidémiologie à l'Université de Nottingham et un consultant en médecine respiratoire à l'Hôpital de la Ville de Nottingham. Je lutte contre les effets du tabagisme en milieu clinique tous les jours.

En plus d'occuper le poste de directeur du centre d'études du Royaume-Uni, je suis également le président du groupe consultatif sur le tabac du Royal College of Physicians. Dans le cadre de ce rôle, j'ai été responsable de la production de deux rapports sur la réduction des dommages causés par le tabac. Le premier a été publié en 2007 sous le titre *Harm reduction in nicotine addiction*. Le deuxième rapport, qui a été publié l'année dernière, est intitulé *Nicotine without smoke : Tobacco harm reduction* et est principalement axé sur le rôle des cigarettes électroniques.

Nous savons tous que le tabagisme tue des gens, met fin prématurément à leur vie, cause des torts incalculables aux adultes et porte atteinte aux enfants et aux enfants à naître. Il favorise la pauvreté et constitue l'un des principaux déterminants des inégalités sociales dans le domaine de la santé. Le traitement du tabagisme représente une importante priorité de la santé publique dans tous les pays développés.

Traditionnellement, nous avons grandement réduit la prévalence du tabagisme au Canada, au Royaume-Uni et dans de nombreux autres pays en adoptant des mesures judicieuses de lutte contre le tabagisme comme les interdictions de publicité et les mises en garde relatives à la santé que le Canada a fortement encouragées, des politiques antitabac et ainsi de suite. Il n'y a aucun doute que ces mesures ont eu un effet. Si on examine les données sur la prévalence du tabagisme dans les groupes d'âge, il est très clair, du moins au Royaume-Uni, que ces mesures sont très efficaces pour empêcher les enfants de devenir des fumeurs. Cependant, elles se sont avérées beaucoup moins efficaces pour aider les fumeurs réguliers à cesser de fumer. En fait, de nos jours, les chances qu'un fumeur de 25 ans cesse de fumer au cours de sa vie sont probablement beaucoup moins élevées qu'elles ne l'étaient il y a 30 ans.

Nous avons besoin de mesures qui aident les fumeurs réguliers à arrêter de fumer. Non seulement elles sauveront des vies, mais les services de santé de notre société en tireront avantage maintenant, l'année prochaine et pendant les cinq prochaines années, contrairement aux mesures visant à empêcher les gens de commencer à fumer qui ne porteront leurs fruits que dans 50 ans.

L'idée que les fumeurs devraient apprendre à renoncer à la nicotine pour renoncer au tabac est devenue quelque peu sacro-sainte relativement au renoncement au tabac. Le rapport de 2007



made the argument that that necessarily isn't the case, that we could encourage smokers to switch to an alternative source of nicotine and just give up the smoke. The logic is that nicotine is about as hazardous as caffeine. It's the other toxins in cigarette smoke that kill.

At the time that report came out, there were few alternatives for smokers, but the proof of principle came from Sweden, where the use of oral tobacco has largely replaced smoking such that Sweden has one of the lowest prevalence rates of any developed country. This is a consequence of smokers shifting on to smokeless tobacco.

We didn't have products that were legal in the U.K. Electronic cigarettes came along in around 2007-08 and have since become extremely popular in the U.K.. Our government has taken a very liberal line on marketing and use of electronic cigarettes, and so we are now in a situation where 2.8 million smokers have used electronic cigarettes, and about 1.2 million are regular ex-smokers who are using electronic cigarettes.

That has been achieved by arguing the case strongly in favour of a switch to a less harmful product for those smokers who can't quit. We need effective regulation to make sure the products deliver nicotine and that they are as safe as is reasonable to expect, but the key thing is to be able to promote those products to smokers.

The reason that I asked to give evidence today on the Canadian bill is simply the clause about making comparisons with the safety of smoking, because I think it is absolutely vital that health professionals can say to smokers, "We don't know the long-term risk of these products. It would be much better if you quit all smoking and nicotine use forever, but if you can't do that, then it is a no-brainer to switch to a less hazardous product." I don't think there can be any question that electronic cigarettes are less hazardous than smoking.

If we don't give that message strongly from the health lobby or the health opinion, smokers get confused and start to think that maybe these products are just as hazardous, so why bother to shift? The default then is to continue smoking. That's my main issue and that's why I asked to give evidence today.

I'll stop there, but I would be happy to take any questions.

**The Chair:** Thank you very much, Dr. Britton. I am now pleased to welcome Dr. David Hammond, Associate Professor, University of Waterloo. Dr. Hammond, please.

du Royal College of Physicians que j'ai mentionné a vraiment fait valoir que ce n'était pas nécessairement le cas et que nous pourrions encourager les fumeurs à opter pour une autre source de nicotine et à simplement renoncer à la fumée. La logique étant que la nicotine est environ aussi dangereuse que la caféine. Ce sont les autres toxines présentes dans la fumée de cigarette qui tuent.

Lorsque le rapport a été publié, il existait peu d'options pour les fumeurs. Le principe a toutefois été validé en Suède, où l'utilisation de tabac oral a remplacé en grande partie la cigarette, donnant ainsi à la Suède l'un des taux de prévalence les plus faibles de tout pays développé. Il s'agit d'une conséquence de la transition des fumeurs vers un tabac sans fumée.

Nous n'avions pas d'options de rechange légales au Royaume-Uni. Les cigarettes électroniques sont arrivées sur le marché vers 2007-2008 et sont depuis devenues extrêmement populaires au Royaume-Uni. Notre gouvernement a adopté une attitude très libérale à l'égard de leur commercialisation et de leur utilisation. Par conséquent, nous nous trouvons maintenant dans une situation où 2,8 millions de fumeurs ont utilisé des cigarettes électroniques et environ 1,2 million d'anciens fumeurs réguliers utilisent des cigarettes électroniques.

On a obtenu ce résultat en plaidant fortement en faveur d'une transition vers un produit moins nocif pour les fumeurs qui ne peuvent pas cesser de fumer. Nous avons besoin d'une réglementation efficace pour veiller à ce que les produits fournissent de la nicotine et à ce qu'ils soient aussi sécuritaires que possible. Cependant, le point principal est d'être capable de faire la promotion de ces produits auprès des fumeurs.

La simple raison pour laquelle j'ai demandé à témoigner aujourd'hui concernant le projet de loi canadien est la disposition qui touche aux comparaisons avec la sécurité du tabagisme. Je crois qu'il est absolument essentiel que les professionnels de la santé puissent dire ceci aux fumeurs : « Nous ne connaissons pas les risques à long terme de ces produits. Il serait de loin préférable que vous cessiez de fumer et de consommer de la nicotine pour toujours. Cependant, si vous en êtes incapables, il va de soi que vous devriez opter pour un produit moins nocif. » À mon avis, il n'y a aucun doute que les cigarettes électroniques sont moins dangereuses que les cigarettes ordinaires.

Si le lobby de la santé ou l'opinion en matière de santé ne transmet pas clairement ce message, les fumeurs en perdent leur latin et commencent à penser que ces produits sont peut-être tout aussi dangereux et qu'il est donc inutile de changer leurs habitudes. Ils continuent donc de fumer. Il s'agit de ma principale préoccupation et c'est pour cette raison que j'ai demandé à témoigner aujourd'hui.

Je m'arrête ici, mais je serais heureux de répondre à toute question.

**Le président :** Merci beaucoup docteur Britton. Je suis maintenant heureux d'accueillir M. David Hammond, professeur agrégé de l'Université de Waterloo. Monsieur Hammond, vous avez la parole.

**Mr. Hammond:** Thank you very much. Good afternoon. I am a professor in the School of Public Health at the University of Waterloo. I'm a scientist. I conduct research on tobacco use and e-cigarettes, including how products are designed, marketed and used by consumers.

I'll just note that I don't accept any industry funding. I don't represent any organization for or against vaping or tobacco products. I have served as an adviser to agencies around the world, including as an expert witness in tobacco litigation on behalf of the Canadian government and on behalf of the Australian and U.K. governments in plain packaging legal challenges.

Overall, it's my opinion that the measures in Bill S-5 have the potential to advance public health in Canada. In particular, the proposal to implement plain packaging would enhance tobacco marketing restrictions.

I've been following the hearings over the past week. I admit to being somewhat alarmed about some of the misinformation on plain packaging, in particular the impact of plain packaging in Australia. It is a fact that Australia experienced the largest ever decline in smoking prevalence after plain packaging was implemented. The most extensive analysis to date determined that after adjusting for tax increases and other measures that were implemented over the same time, plain packaging resulted in more than 100,000 fewer Australian smokers. If plain packaging were to have the same impact in Canada, that would translate to 190,000 fewer smokers. The scientific evidence on plain packaging includes close to 100 published scientific studies, which are consistent with the Australian data.

If anyone has any doubt about the importance of packaging or brand imagery, I would encourage them to read the hundreds — indeed the thousands — of previously secret industry documents that describe clearly how tobacco companies research and design brand imagery displayed on packages and its importance in promoting smoking.

The evidence is clear: cigarettes in plain packaging are less appealing to try. They increase perceptions of risk and they enhance the impact of health warnings. That's not only the opinion of the scientific community; it's also been established in legal rulings from the British High Court and the High Court of Australia.

I would like to address some misinformation presented to this committee about plain packaging and illicit tobacco. There is a range of different information sources on illicit tobacco in Australia, including data from the Australian Customs and Border Protection Services. These sources do not indicate any

**M. Hammond :** Merci beaucoup. Bonjour, je suis un professeur de la School of Public Health de l'Université de Waterloo. Je suis un scientifique. Je fais de la recherche sur le tabagisme et les cigarettes électroniques, y compris les façons dont les produits sont conçus, commercialisés et utilisés par les consommateurs.

Je tiens à souligner que je n'accepte pas de fonds de l'industrie du tabac. Je ne représente pas d'organisation qui est pour ou contre les produits de vapotage ou du tabac. J'ai servi de conseiller pour des organismes de partout dans le monde, y compris de témoin expert dans des litiges concernant le tabac pour le compte du gouvernement du Canada et des contestations judiciaires relatives à l'emballage neutre pour le compte des gouvernements de l'Australie et du Royaume-Uni.

Dans l'ensemble, je suis d'avis que les mesures prévues dans le projet de loi S-5 pourraient améliorer la santé publique au Canada. Plus particulièrement, la proposition visant à imposer un emballage neutre renforcerait les restrictions de commercialisation du tabac.

J'ai suivi les audiences qui ont eu lieu la semaine dernière. J'admets que je suis un peu préoccupé par certaines des informations erronées sur l'emballage neutre, notamment l'incidence de l'emballage neutre en Australie. Il est indéniable que l'Australie a connu la baisse la plus importante de son histoire dans la prévalence du tabagisme après avoir imposé l'emballage neutre. Selon l'analyse la plus poussée à avoir été menée à ce jour, après avoir tenu compte des hausses de taxe et des autres mesures mises en place pendant la période en question, l'emballage neutre a permis de réduire de plus de 100 000 le nombre de fumeurs australiens. Si l'emballage neutre avait le même effet au Canada, cela se traduirait par une baisse de 190 000 fumeurs. Les données scientifiques sur l'emballage neutre proviennent de près de 100 études scientifiques publiées qui concordent avec les données australiennes.

J'encourage tous les gens qui doutent de l'importance de l'emballage et de l'image de marque à lire les centaines, voire les milliers, de documents de l'industrie du tabac auparavant secrets qui décrivent clairement le travail de recherche et de conception que font les compagnies de tabac sur les images de marque qui figurent sur les emballages et l'importance de celles-ci pour la promotion du tabagisme.

Les faits montrent clairement que moins de gens veulent essayer des cigarettes dans un emballage neutre. L'emballage neutre augmente la perception du risque et renforce l'effet des mises en garde. Il ne s'agit pas seulement de l'opinion de la communauté scientifique, ces faits ont aussi été établis dans des décisions judiciaires de la Haute Cour britannique et de la Haute Cour d'Australie.

J'aimerais corriger certaines des informations erronées qui ont été présentées au comité au sujet de l'emballage neutre et du tabac illicite. Il y a toute une gamme de sources d'information différentes sur le tabac illicite en Australie, y compris des données du Service des douanes et de la protection des

increase in illicit tobacco from plain packaging. In fact, there is only one source that suggests that plain packaging has increased illicit tobacco, and that's the tobacco companies.

The numbers presented to this committee by tobacco companies are from a study paid for by the companies and prepared by KPMG. What you have not been told is that due to the methodology used, KPMG has explicitly warned against using these numbers as an indicator of illicit tobacco in Australia. In fact, a partner at KPMG actually wrote to the U.K. Minister of Public Health stating that the numbers were being misrepresented to oppose plain packaging.

The companies have told you that plain packaging makes it easier to counterfeit packs. You were not told that KPMG examined more than 12,000 used cigarette packages over a three-year period after plain packaging was implemented. Their conclusion: "no evidence of counterfeit plain packaging cigarettes." Quite simply, the claim that plain packaging increases illicit tobacco is not accurate.

I would like to briefly discuss the proposals on vaping products. You have heard from Dr. Britton and in other testimony to this committee an emerging consensus that smokers should have access to vapourized nicotine products. I strongly support this position. Virtually all of the 5 million Canadians who smoke wish to stop, and vapourized products will help some of them to do so.

However, I do have serious concerns about the extensive level of advertising allowed under the bill. While the bill seeks to prevent advertising that would appeal to youth, this distinction will be far more apparent in the act than in real life. It would be naive for us to assume that adult-oriented advertising will not increase the appeal of vaping products among youth, and bans on youth-oriented advertising are very difficult to enforce.

There is little doubt that the advertising allowed in the bill would increase the use of vaping products. The question is whether it will increase the types of use that benefit public health.

E-cigarettes are used for many reasons. Only one of them results in public health benefit, and that is if used by smokers who are trying to quit. In my opinion, smokers do not require lifestyle advertisements to encourage them to switch. Most smokers switch not because vaping is glamorous, sexy or fun, but because they are addicted to nicotine and they don't want to die from smoking.

The only lifestyle worth promoting through advertising of vaping products is a non-smoking lifestyle. Ironically, this is one of the types of advertising that would not be allowed. Bill S-5

frontières de l'Australie. Ces sources ne révèlent aucune hausse du commerce du tabac illicite découlant de l'emballage neutre. En fait, seules les compagnies de tabac suggèrent que l'emballage neutre a augmenté le marché du tabac illicite.

Les chiffres présentés au comité par les compagnies de tabac proviennent d'une étude qu'elles ont payée et qui a été préparée par KPMG. Ce que les compagnies ne vous ont pas dit c'est que, en raison de la méthodologie utilisée, KPMG leur a explicitement déconseillé d'utiliser ces chiffres comme indicateur du commerce de tabac illicite en Australie. En fait, un associé à KPMG a écrit à la ministre de la Santé publique du Royaume-Uni pour l'informer que les compagnies présentaient les chiffres sous un faux jour afin de s'opposer à l'emballage neutre.

Les compagnies vous ont dit que l'emballage neutre facilite la contrefaçon des paquets de cigarettes. Elles ne vous ont pas expliqué que KPMG a examiné plus de 12 000 paquets de cigarettes usagés sur une période de trois ans suivant l'imposition de l'emballage neutre. L'entreprise est arrivée à la conclusion qu'il n'y avait aucune preuve que des paquets de cigarettes à emballage neutre avaient été contrefaits. L'affirmation que les emballages neutres augmentent le commerce de tabac illicite est tout bonnement inexacte.

Je tiens à parler brièvement des propositions sur les produits de vapotage. Un consensus se dégage du témoignage du Dr Britton au comité et de celui d'autres témoins : les fumeurs devraient avoir accès à des produits de nicotine vaporisés. J'appuie fortement cette position. Pratiquement tous les 5 millions de Canadiens qui fument souhaitent arrêter de fumer et les produits de vapotage permettront à certains d'entre eux de le faire.

Cependant, j'ai de sérieuses réserves quant à la grande quantité de publicité permise aux termes du projet de loi. Bien que le projet de loi vise à prévenir les publicités que les jeunes trouveraient attirantes, cette distinction sera beaucoup plus évidente dans la loi que dans la vraie vie. Il serait naïf d'assumer que la publicité destinée aux adultes ne stimulera pas l'intérêt des jeunes pour les produits de vapotage. De plus, il est très difficile d'appliquer les interdictions de publicité destinée aux jeunes.

Il ne fait aucun doute que la publicité permise aux termes du projet de loi augmenterait l'utilisation des produits de vapotage. La question est de savoir si elle augmentera les types d'utilisation qui contribuent à la santé publique.

Les cigarettes électroniques sont utilisées pour de nombreuses raisons, mais leur utilisation par les fumeurs qui essaient d'arrêter de fumer constitue la seule raison qui contribue à la santé publique. À mon avis, les fumeurs n'ont pas besoin de publicités de style de vie pour les encourager à changer de produits. Ce n'est pas parce que les produits de vapotage sont prestigieux, sexy ou amusants que la plupart des fumeurs optent pour eux, mais parce qu'ils ont une dépendance à la nicotine et ils ne veulent pas mourir des suites du tabagisme.

Le seul style de vie qui mérite d'être encouragé par la publicité sur les produits de vapotage est le style de vie des non-fumeurs. Ironiquement, il s'agit d'une des formes de publicité qui seraient

prohibits advertising vaping products in a way that suggests their use would have a health benefit or comparing the health effects of vaping and tobacco products. That's a problem. It's a problem if the goal is to target smokers. That means being able to say that vaping products are harmful but less harmful than smoking. On the other hand, the bill would permit vaping products to be promoted in ways that are likely to have little or no public health benefit: for fun, because it tastes good or because it's convenient for times when you can't smoke.

Finally, a quick note about flavours. I have struggled to understand the rationale for prohibiting the promotion of child-friendly flavours but not the flavours themselves. If the premise is that these flavours preferentially target youth, which is indeed the case, then they should be prohibited outright. Smokers do not need cotton candy and peanut butter-and-jam-flavoured nicotine to stop smoking.

In conclusion, it's my opinion that vaping products should not be promoted at all through lifestyle advertising, and advertising should not appear on TV, radio or other major channels. Restrictions on advertising should be similar to tobacco products, at least for the time being. Vapourized products can still be incentivized over smoked products through other means: lower taxation prices, deferential health warnings, packaging, et cetera. In addition, the bill should allow for tightly regulated claims that vaping products are harmful but less harmful than smoking.

Thank you.

**The Chair:** Thank you very much. Before I turn to my colleagues, I'll remind them that we are exercising one question per committee member per round. Because we have one of our witnesses by video conference, it's especially important that you identify which witness you wish to answer your question. Even if you want them both to answer, identify one first, and I will give the other an opportunity to come in.

Finally, I want to remind you that this session will end no later than 2:30 p.m. With that, we will begin our questions.

**Senator Petitclerc:** My first question will be for you, Dr. Britton. There are many things to cover in the bill. Before we get into that, I would like to have your perspective, because you did mention it a little bit.

interdites. Conformément au projet de loi S-5, il est interdit de publiciser des produits de vapotage d'une façon qui suggère que leur utilisation aurait un effet bénéfique sur la santé ou qui compare les effets des produits de vapotage et des produits du tabac sur la santé. C'est un problème. Il s'agit d'un problème si l'objectif consiste à cibler les fumeurs afin de leur dire que les produits de vapotage sont nocifs, mais moins nocifs que le tabagisme. En revanche, le projet de loi permettrait aux entreprises de faire la promotion des produits de vapotage d'une manière qui n'aura probablement guère ou pas d'effets bénéfiques sur la santé publique, c'est-à-dire en affirmant que les produits de vapotage sont amusants, qu'ils ont bon goût et qu'ils sont pratiques pour les occasions où il est interdit de fumer.

Enfin, je voudrais parler brièvement des arômes. Je tente depuis longtemps de comprendre la raison pour laquelle il est interdit de faire la promotion d'arômes attrayants pour les enfants, mais les arômes eux-mêmes sont permis. Si ces arômes ciblent de préférence les jeunes, ce qui est bel et bien le cas, ils devraient être carrément interdits. Les fumeurs n'ont pas besoin de nicotine aromatisée à la barbe à papa ou au beurre d'arachide et à la confiture pour cesser de fumer.

En conclusion, je suis d'avis qu'on ne devrait absolument pas faire la promotion des produits de vapotage au moyen de publicités de style de vie et qu'aucune publicité ne devrait être diffusée à la télévision, à la radio ou par d'autres moyens de communication importants. Les restrictions quant à la publicité devraient être semblables à celles imposées aux produits du tabac, du moins pour le moment. Il est toujours possible de privilégier les produits de vapotage aux produits fumés par d'autres moyens, notamment des taxes réduites, des mises en garde discrètes, l'emballage, et cetera. De plus, le projet de loi devrait permettre des affirmations strictement réglementées selon lesquelles les produits de vapotage sont nocifs, mais moins nocifs que le tabagisme.

Merci.

**Le président :** Merci beaucoup. Avant de laisser la parole à mes collègues, je leur rappelle que chaque membre du comité a droit à une question par tour. Puisqu'un de nos témoins participe par vidéoconférence, il est particulièrement important que vous indiquiez à qui vous adressez votre question. Même si votre question s'adresse aux deux témoins, je vous demande d'en choisir un pour répondre en premier. Je donnerai à l'autre témoin l'occasion de répondre par après.

Enfin, je tiens à vous rappeler que ces témoins seront avec nous jusqu'à 14 h 30 au plus tard. Cela dit, nous entamons la première série de questions.

**La sénatrice Petitclerc :** Ma première question s'adresse à vous, docteur Britton. Le projet de loi doit couvrir beaucoup d'éléments, mais avant de me lancer dans cette discussion, j'aimerais connaître votre point de vue puisque vous l'avez mentionné un peu.

Many have mentioned the short-term effect of nicotine in vaping, but I want you to elaborate a little bit on the expected or predicted long-term effect of e-cigarettes.

Of course, Mr. Hammond, you'll be free to follow.

**Mr. Britton:** Nicotine itself has effects of increasing heart rate, increasing blood pressure and constricting blood vessels. These are effects, as I said in my testimony, which, in the grand scheme things, are on par with the kinds of things we get from caffeine. It's not a particularly hazardous drug in its own right. You would be better off not using it, but it's not a drug that, on its own, will kill you.

We don't know what the long-term effects are of the other components of vapour. In fact, we don't know what the long-term effects of inhaling pure nicotine would be. We don't know the long-term effects of exposure of the lung to propylenglycol and those vapour solutions that have glycerine also, and then the toxins that are produced in the vaping process from the constituents of the fluid, which produce some nicotine, for example, potentially carcinogenic toxins, produce some particulates and, with flavoured solutions, oxidants in the vapour too.

Those things I expect to cause lung damage in the long term. This is covered in last year's RCP report. We would expect the spectrum of damage to include a similar spectrum of lung disease to existing smoking, but at a much, much lower level of risk. So there will, in my opinion, over the next 50 years, be a handful of cases of lung cancer caused by vaping, but that has to be set aside the likelihood of tens of thousands of cases of lung cancer caused by smoking.

While we have that perspective, electronic cigarettes are not safe, or it is very unlikely they are safe. We won't know how safe they are until two or three decades have gone by. But we can predict, from the levels of toxins in the vapour, that that risk will be very low relative to cigarette smoking. In the RCP report, we said it is very unlikely to exceed 5 per cent of the risks of smoking.

Could I comment in this response on flavours? I know David Hammond very well. I respect his opinions on most areas of tobacco control.

The experience of flavours in the United Kingdom is that many smokers find pure nicotine solutions aversive to use. I find that surprising, because they can inhale tobacco smoke, but they find nicotine solutions aversive. Many smokers use flavours that we might consider to be children's flavours to make vaping acceptable to them. That's why I think in many ways you have

Beaucoup de gens ont mentionné l'effet à court terme de la nicotine dans les produits de vapotage, mais j'aimerais que vous nous en disiez un peu plus sur l'effet à long terme escompté ou prévu des cigarettes électroniques.

Monsieur Hammond, vous pourrez bien entendu prendre la parole après le docteur Britton.

**Dr. Britton :** La nicotine augmente le rythme cardiaque et la tension artérielle et cause la contraction des vaisseaux sanguins. Comme je l'ai mentionné dans mon témoignage, ces effets sont, dans l'ensemble, comparables à ceux de la caféine. Il ne s'agit pas d'une drogue particulièrement dangereuse à part entière. Il serait préférable de ne pas la consommer, mais il ne s'agit pas d'une drogue qui peut causer la mort par elle-même.

Nous ne connaissons pas les effets à long terme des autres composantes de la vapeur. En fait, nous ne savons pas quels sont les effets à long terme possibles de l'inhalation de la nicotine pure. Nous ne connaissons pas les effets à long terme sur les poumons de l'exposition au propylène glycol, à la vapeur qui contient de la glycérine et aux toxines produites par le processus de vapotage au moyen des composantes du fluide, notamment de la nicotine, des toxines possiblement cancérigènes, des particules et, dans le cas des solutions aromatisées, des oxydants dans la vapeur.

À long terme, je m'attends à ce que ces substances provoquent des problèmes pulmonaires. Le sujet est couvert dans le rapport de l'année dernière du Royal College of Physicians. Nous nous attendons à ce que l'éventail des dommages comprenne des maladies pulmonaires semblables à celles actuellement causées par le tabagisme, mais à un niveau de risque beaucoup plus faible. Par conséquent, au cours des 50 prochaines années, j'estime qu'il y aura une poignée de cas de cancer du poumon causé par le vapotage. On doit toutefois comparer ce nombre aux dizaines de milliers de cas de cancer du poumon qui seront probablement causés par le tabagisme.

Bien que nous ayons cette perspective, les cigarettes électroniques ne sont pas sécuritaires ou, devrais-je dire, il est très peu probable qu'elles soient sécuritaires. Il faudra attendre deux ou trois décennies avant d'apprendre à quel point elles sont sécuritaires. Nous pouvons toutefois prédire, selon la quantité de toxines dans la vapeur, que le risque sera très faible comparativement à celui du tabagisme. Dans son rapport, le Royal College of Physicians indique qu'il est très peu probable que les cigarettes électroniques posent plus de 5 p. 100 des risques du tabagisme.

Puis-je faire une observation sur les arômes dans ma réponse? Je connais très bien David Hammond. Je respecte ses opinions dans la plupart des domaines de la lutte contre le tabagisme.

En ce qui concerne les arômes au Royaume-Uni, de nombreux fumeurs ont horreur des solutions de nicotine pure. Je trouve surprenant qu'ils n'éprouvent aucune difficulté à inhaler la fumée du tabac, mais que les solutions de nicotine les dégoûtent. Beaucoup de fumeurs utilisent des arômes que certains considèrent comme des arômes pour enfants afin de rendre les

it right in that you are saying that you can't advertise a flavour as a child-friendly flavour, but I think taking flavours away from vaping will dramatically reduce the number of smokers who make the switch, and that will be bad for public health.

**Mr. Hammond:** I would echo everything that Dr. Britton said about the long-term health effects.

This debate has been one of the more difficult ones for the public health community. On the face of it, it would appear like there is a lot of contradictory evidence. Really, I think, there have been two arguments. One half of folks are saying that e-cigarettes are likely to be harmful. The other half is saying that they are less harmful than smoking. Both of those things are likely to be true.

I have read tens of thousands of industry documents. You can go back to the 1950s, when Philip Morris researchers said, even back then, "I don't think we can clean smoke very much. We'll try, but if we have to, we'll probably have to deliver nicotine through something else like vapour."

We have a tendency to treat e-cigarettes as if they are an alien product. We already have medicinal products that deliver nicotine through different means. If you chew gum, you absorb nicotine in your mouth or upper throat. If you have a patch, you absorb it through your skin.

The mode of delivery is very important in terms of determining the level of risk. Nothing is as dirty as smoke.

The bind that we're in, as Dr. Britton has said, is that it will be several decades before we can precisely estimate what the risk is. That's because there is a lag period for a lot of these diseases. But there is ample evidence to state right now that vapourized products will be less harmful than smoked tobacco products, but they are also likely to produce harm. That's why I always use the frame harmful but less harmful than smoking.

I think it's taken a few years, but you're starting to see that consensus reflected in public health authorities.

**Senator Seidman:** Thank you both very much for your presentations. I would like to follow along in this line of questioning, if I may, because both of you have made reference to harm reduction and comparison of risks.

Dr. Britton, you in particular have talked about Sweden as an example of evidence where, in fact, a non-combustible tobacco product was used. You have specifically said this piece of

produits de vapotage tolérables. C'est pour cela que je pense que le gouvernement a raison d'empêcher les compagnies de publiciser des arômes comme des arômes pour enfants, sans toutefois interdire les arômes. Je crois que l'élimination des arômes dans les produits de vapotage réduirait considérablement le nombre de fumeurs disposés à opter pour les produits de vapotage, ce qui nuirait à la santé publique.

**M. Hammond :** Je fais écho à tous les propos du Dr Britton sur les effets à long terme sur la santé.

Ce débat a été l'un des plus difficiles pour le milieu de la santé publique. À première vue, il semble y avoir beaucoup de preuves contradictoires. En réalité, je pense qu'il y a deux positions. Certaines personnes affirment que les cigarettes électroniques sont probablement nocives. D'autres personnes disent que les cigarettes électroniques sont moins nocives que le tabagisme. Ces deux affirmations sont probablement vraies.

J'ai lu des dizaines de milliers de documents produits par l'industrie du tabac. Même dans les années 1950, des chercheurs de Philip Morris disaient qu'ils ne croyaient pas pouvoir grandement assainir la fumée. Ils ont dit qu'ils essaieraient, mais que si c'était nécessaire, ils seraient probablement obligés d'utiliser un autre vecteur, comme la vapeur, pour transmettre la nicotine.

Nous avons tendance à traiter les cigarettes électroniques comme un produit exotique. Il existe déjà des produits médicaux qui fournissent de la nicotine par différents moyens. Si vous mâchez de la gomme, vous absorbez de la nicotine par la bouche ou le haut de la gorge. Si vous utilisez un timbre, vous absorbez de la nicotine par la peau.

Le mode d'utilisation est très important lorsqu'il est question de déterminer le niveau de risque. Rien n'est aussi sale que la fumée.

Comme le Dr Britton l'a dit, nous nous trouvons dans une impasse car il faudra attendre plusieurs décennies avant de pouvoir estimer précisément le risque posé par les produits de vapotage parce qu'il y a une période de décalage pour bien des maladies. Cependant, il existe suffisamment de preuves pour maintenant affirmer que les produits de vapotage seront moins nocifs que les produits du tabac fumés, bien qu'il soit probable qu'ils nuiront aussi à la santé de leurs utilisateurs. C'est pour cette raison que je décris toujours le vapotage comme nocif, mais moins nocif que le tabagisme.

Il a fallu quelques années, mais vous commencez à voir un consensus chez les organismes de santé publique.

**La sénatrice Seidman :** Je vous remercie beaucoup tous les deux de vos présentations. Si vous le permettez, j'aimerais poursuivre dans la même ligne de pensée que la sénatrice Petitclerc puisque vous avez tous les deux mentionné la réduction des méfaits et la comparaison des risques.

Le Dr Britton, en particulier, s'est servi de la Suède comme exemple d'un endroit où est utilisé un produit du tabac non combustible. Il a clairement indiqué que le projet de loi interdit ce

legislation precludes this kind of comparison of risks. And although e-cigarette products can go through the normal Food and Drugs Act channels, non-combustible tobacco products cannot.

So what I would like to perhaps ask both of you, starting with Dr. Britton, because you refer to this issue, is: How can we fix that clause that you refer to in this legislation? If it's so important to be able to talk about harm reduction and comparison of risks, what should we do with this piece of legislation to fix that?

**Mr. Britton:** Well, I think it's important that health professionals, public health opinion leaders and governments can talk about these products in the way that Dr. Hammond has said, by just acknowledging the truth, which is they are not safe, but they are substantially less harmful than smoking. But without that strong message, smokers reach the conclusion that they are much the same. Therefore, if the government or if my doctor isn't endorsing them, I might as well carry on smoking. So I would just take out the prohibition of making any comparison.

This depends on how the Food and Drugs Act laws work for you. In the United Kingdom, electronic cigarette promoters are not allowed to say that this product will help you stop smoking because that's a medicinal claim. To make that, they would have to go through the British equivalent of approval through the MHRA, the Medicines and Healthcare products Regulatory Agency. It would be nice if some of them did that. However, our MHRA has taken what it views as a liberal line on nicotine regulation for products such as electronic cigarettes since 2010, but not one product has achieved a medical licence and appeared on the market. So whilst I think we would all prefer that these products met medicine standards to guarantee minimum risk to users, the reality is that medicines regulation is too complex and too slow, and people are dying as a consequence of the lack of products while we wait for medicinal approval.

Anyway, the compromise we have in the U.K. is that you can't make a claim that makes it sound like a medicine, but you can say, "This product is likely to be substantially less harmful than smoking, so make the switch."

**Mr. Hammond:** Look, I think that's a very good question. I've been asking myself that over the last few days.

I'll start by saying that we have a framework for therapeutic claims in terms of cessation through the Food and Drugs Act. I think that's important, particularly given that it potentially allows

type de comparaison des risques. En effet, bien que les cigarettes électroniques puissent passer par les voies normales prévues dans la Loi sur les aliments et drogues, ce n'est pas le cas des produits du tabac non combustibles.

J'aimerais donc poser la question suivante à nos deux témoins, en commençant par le Dr Britton, puisqu'il est celui qui a soulevé le problème : comment pouvons-nous corriger la disposition du projet de loi dont vous faites mention? S'il est si important de pouvoir parler de la réduction des méfaits et de la comparaison des risques, que devrions-nous faire avec le projet de loi pour régler le problème?

**Dr Britton :** Eh bien, je pense qu'il est important que les professionnels de la santé, les leaders d'opinion en matière de santé publique et les gouvernements puissent parler de ces produits de la façon décrite par M. Hammond, soit en reconnaissant simplement la vérité, à savoir que les produits de vapotage ne sont pas sécuritaires, mais qu'ils sont considérablement moins nocifs que le tabagisme. Sans ce message clair, les fumeurs arriveront à la conclusion que c'est du pareil au même. Par conséquent, si le gouvernement ou mon médecin ne sanctionne pas leur utilisation, je pourrais très bien continuer de fumer. Je vous recommande donc de simplement enlever l'interdiction de faire des comparaisons.

La solution varie selon le fonctionnement de la Loi sur les aliments et drogues. Au Royaume-Uni, il est interdit aux fabricants de cigarettes électroniques de déclarer que leur produit peut aider les fumeurs à arrêter de fumer puisqu'il s'agit d'une allégation médicinale. Pour faire une telle allégation, ils seraient obligés d'obtenir l'équivalent britannique d'un agrément de la part de la Medicines and Healthcare products Regulatory Agency. Il serait formidable que certains d'entre eux le fassent. Cependant, bien que notre agence ait adopté, en 2010, une attitude qu'elle juge libérale à l'égard de la réglementation de la nicotine dans des produits comme les cigarettes électroniques, pas un seul produit n'a été approuvé et mis en marché. Je crois donc que bien que nous préférions tous que ces produits répondent aux normes médicinales afin de garantir un risque minimal pour les utilisateurs, il n'en demeure pas moins que la réglementation des médicaments est un processus trop lent et complexe. Des gens meurent à cause d'un manque de produits pendant que nous attendons l'approbation médicinale.

En tout cas, le Royaume-Uni a fait un compromis. Il a interdit toute allégation qui donne l'impression que le produit est un médicament, mais il permet aux entreprises de déclarer que le produit est probablement beaucoup moins nocif que le tabagisme et que les fumeurs devraient donc opter pour celui-ci.

**M. Hammond :** Écoutez, je pense qu'il s'agit d'une très bonne question. Je me la pose moi-même ces derniers jours.

Je commencerai par dire que la Loi sur les aliments et drogues comprend un cadre qui régit les allégations thérapeutiques associées au renoncement au tabac. Je pense que ce cadre est

for greater advertising, and companies should be incentivized to go through that process if they believe they have a therapeutic one. That remains important.

What I would suggest or prefer is a tightly regulated claim. I'm very conscious of letting the industry dictate the communication on health and relative risks. I think there are some concerns there. My preference would be to allow something like a tightly regulated claim, something as simple as "harmful, but less harmful than smoking." I believe that the message is a fundamentally important one. It's not an endorsement of use; it's an acknowledgment of fact. As I said, it's taken us a little way to get here, but I think it's time that we need to acknowledge the facts in terms of the potential risks. I wouldn't give the industry a blank cheque to go and frame that health communication. I would prefer to have it tightly regulated.

**Senator Eggleton:** Thank you very much to both of you for being here. You're excellent witnesses and I think you're helping us a great deal.

I buy the argument that the vaporized product is less harmful, even though we don't know the long-term effects and it will take some time. I think both of you have said that. But I'll come back to the flavours, because I think here, what we're trying to do is prevent kids from getting into this kind of product as much as tobacco, because we don't want them into that either. We don't want them in this, and the feeling is that having flavours that relate to things that they are attracted to — bubble gum flavours or whatever else — is something that may entice them and act as a gateway. So, on the one hand, we want to prevent that.

But, on the other hand, we're recognizing that this can be valuable to help cessation of smoking. Now, the people I have talked with, who are in that latter category, think that the flavour of the product is an important aspect.

Where do we draw the line, here? Where do we reconcile this in trying to keep it out of the hands of kids but also still trying to make it something that people who want to quit smoking will find appealing? I'm told that the taste is a factor in all that. I'll start with Dr. Hammond on that, and then Dr. Britton.

**Mr. Hammond:** I'll start by agreeing with what you said anecdotally and what Dr. Britton said, which is that the flavour is very important.

You can allow flavour without allowing all flavours. We have done research asking tens of thousands of youths if they have tried the products and what flavour, and we have done experimental studies to test the appeal of different flavours. There are some flavours that preferentially target kids, like many

important, surtout puisqu'il permet potentiellement d'accroître la publicité. De plus, on devrait inciter les entreprises à suivre ce processus si elles croient avoir un produit thérapeutique. Ce processus demeure important.

Ma suggestion ou ma préférence serait de permettre une allégation strictement réglementée. Je suis parfaitement conscient de ce que les gens pensent de l'idée de laisser l'industrie dicter la communication sur les risques pour la santé et les risques relatifs. Je crois que l'idée soulève quelques préoccupations. Je préférerais permettre une allégation strictement réglementée, quelque chose de simple comme « le produit est nocif, mais moins nocif que le tabagisme ». J'estime que ce message revêt une importance fondamentale. Il ne vise pas à sanctionner l'utilisation des produits de vapotage, mais à reconnaître les faits. Comme je l'ai dit, il nous a fallu un certain temps pour arriver à ce point, mais je pense qu'il est temps que nous reconnaissons les risques potentiels. Je ne veux pas donner carte blanche à l'industrie pour encadrer la communication sur la santé. Je préférerais que ce soit strictement réglementé.

**Le sénateur Eggleton :** Je vous remercie beaucoup tous les deux de votre présence parmi nous. Vous êtes d'excellents témoins et je pense que vous nous aidez beaucoup.

Je souscris à l'argument qui veut que les produits de vapotage soient moins nocifs, même s'il faudra attendre un certain temps avant d'en apprendre les effets à long terme. Je crois que vous avez tous les deux mentionné ce fait. Je souhaite revenir aux arômes puisque, à mon avis, on essaie de dissuader les enfants d'utiliser ce type de produits, tout comme on essaie de les dissuader de fumer étant donné qu'on ne veut pas qu'ils s'intéressent au tabagisme. On souhaite les tenir à l'écart des produits de vapotage et on a l'impression que les arômes qui les attirent, comme l'arôme à la gomme à mâcher et ainsi de suite, pourraient les inciter à essayer les produits et ouvrir la porte à leur utilisation. Nous voulons donc prévenir cette situation.

Cependant, nous reconnaissons que les arômes peuvent aider les gens à cesser de fumer. Les personnes auxquelles j'ai parlé et qui partagent la deuxième opinion pensent que l'arôme du produit est important.

Où doit-on tirer la ligne? Quelles mesures devons-nous prendre à l'égard des arômes pour garder les produits de vapotage hors de la portée des enfants tout en les rendant attrayants pour les gens qui veulent arrêter de fumer? On me dit qu'il faut tenir compte du goût dans cette situation. J'aimerais d'abord entendre l'avis de M. Hammond à ce sujet et ensuite celui du Dr Britton.

**M. Hammond :** Je tiens d'abord à dire que je suis d'accord avec vos propos et ceux du Dr Britton, selon lesquels l'arôme est très important.

Vous pouvez permettre l'utilisation d'arômes sans toutefois approuver tous les arômes. Dans le cadre de nos recherches, nous avons demandé à des dizaines de milliers de jeunes s'ils avaient consommé les produits et quel arôme ils avaient essayé. Nous avons aussi mené des études expérimentales pour déterminer



types of candy. There are other flavours that may appeal to both but aren't preferentially targeting kids, like fruit flavours, for example.

I wouldn't suggest a ban on flavours. I would simply suggest a ban on flavours that preferentially target kids. I think there is a wide scope for having flavours, like mint and fruit flavours and things like that, that we know many smokers use. In fact, those are some of the most common flavours out there to begin with. I wouldn't suggest banning those, but I don't think you need flavours that preferentially target kids. My favourite flavour that I have seen is unicorn horn flavour. I think we need some bounds in terms of keeping these to a reasonable scope.

**Mr. Britton:** I agree. I am perhaps a little more liberal on flavours. The data from the ASH survey I mentioned earlier in my testimony found that, in the U.K., 42 per cent of electronic cigarette users use fruit-flavoured products, 23 per cent choose tobacco and 13 per cent menthol. So fruit flavours for adults are very important.

We run a smokers' group panel in Nottingham to try research ideas out on adults and to get their feedback on what we're doing. We had a session once on flavours and how important they were. There were a number of vapers in that group, and they said, "Take the flavours away and it will be very difficult for me to continue vaping."

I think the key is to allow the flavours to be there. I may have misunderstood the bill, but I thought what you were trying to achieve was to stop those flavours being promoted in a way that would appeal to children. I do not see why you can't have an electronic cigarette vapour on a shelf in a plain bottle that says cherry flavour. That would allow the smoker to use it.

Where flavours are a problem is that most of the flavours used in electronic cigarette fluid are food flavours, which were never designed to be heated. When you do heat them, much of the toxin that appears in different electronic cigarette vapours comes from the flavours. My advice to the smokers that I treat is very much that, if you can, use an unflavoured solution. If you have to use a flavour, use menthol because that's something that is probably better in most circumstances, but it's better to avoid the fruit flavours.

But the fact remains that many smokers want them, so I think it will be a mistake to withdraw that option.

l'attrait de différents arômes. Il y en a qui ciblent de préférence les enfants, comme les arômes de nombreux types de bonbons. Il y en a d'autres qui peuvent être attrayants pour les adultes et les enfants, mais qui ne ciblent pas de préférence les enfants, comme les arômes de fruits.

Je ne suggère pas d'interdire les arômes. Je propose simplement d'interdire ceux qui ciblent de préférence les enfants. Je pense qu'il existe de grandes possibilités pour les arômes qui sont privilégiés par de nombreux fumeurs, comme ceux à la menthe, aux fruits et ainsi de suite. Pour commencer, ces arômes sont certains des plus courants qui existent. Je ne propose pas de les interdire, mais je ne crois pas que ceux qui ciblent de préférence les enfants soient nécessaires. L'arôme le plus intéressant que j'ai vu à ce jour est celui à corne de licorne. Je pense que nous devons fixer des bornes pour garder les arômes dans les limites du raisonnable.

**Dr Britton :** Je suis du même avis. J'ai peut-être une attitude un peu plus libérale à l'égard des arômes. Selon le sondage de l'Action on Smoking and Health que j'ai mentionné plus tôt dans mon témoignage, au Royaume-Uni, 42 p. 100 des utilisateurs de cigarettes électroniques utilisent des produits aromatisés aux fruits, 23 p. 100 des produits aromatisés au tabac et 13 p. 100 des produits aromatisés au menthol. Les arômes de fruits pour les adultes sont donc très importants.

Il y a un groupe de discussion composé de fumeurs à Nottingham dont nous nous servons pour mettre à l'essai des idées de recherche sur des adultes et obtenir leur rétroaction sur ce que nous faisons. À une occasion, nous avons tenu une session sur les arômes et leur importance. Le groupe compte quelques vapoteurs et ils ont dit qu'il serait très difficile pour eux de continuer à consommer des produits de vapotage si ceux-ci n'étaient plus aromatisés.

Je pense qu'il est essentiel de permettre aux entreprises d'aromatiser leurs produits. Il se peut que j'aie mal compris le projet de loi, mais je croyais que votre objectif consistait à empêcher la promotion des arômes d'une façon attrayante pour les enfants. Je ne vois pas pourquoi il serait impossible d'avoir une cigarette électronique sur une tablette dans une bouteille ordinaire sur laquelle il est écrit : « arôme de cerise ». De cette façon, un fumeur pourrait l'utiliser.

Le problème avec les arômes, c'est que la plupart de ceux qui sont utilisés dans le fluide des cigarettes électroniques sont des aromatisants alimentaires, qui n'ont jamais été conçus pour être chauffés. Une grande partie des toxines présentes dans les différentes vapeurs des cigarettes électroniques proviennent du chauffage des arômes. Par conséquent, je conseille grandement à mes patients qui fument d'utiliser une solution non aromatisée dans la mesure du possible. Lorsque c'est impossible, je leur recommande le menthol puisqu'il s'agit probablement de la meilleure option dans la plupart des circonstances, mais il est préférable d'éviter les arômes de fruits.

Il n'en demeure pas moins que de nombreux fumeurs veulent se prévaloir de cette option. À mon avis, ce serait donc une erreur de la retirer.

**Senator Stewart Olsen:** Thank you for being with us.

Dr. Britton, in the U.K., has the government actually said this is a benefit to helping you stop smoking? Has the government actually come out and made that statement?

**Mr. Britton:** I'm trying to think of an explicit statement that says, "Use electronic cigarettes."

Our government has come out several times in saying that harm reduction is an important complement to established tobacco control, in different ways — the last two tobacco control policies in our cancer reform strategy. Public Health England, which now leads on public health in the English National Health Service, has come out very strongly in saying electronic cigarettes are a good thing for English public health. The jurisdiction is England. A document was published a year ago listing the medical organizations that support that position, and it is the great majority.

We are in the situation where, as Dr. Hammond has said, we have a growing consensus that these products are helpful. They are being adopted into our NHS-run stop-smoking services. The teaching and leadership organization for those is something called the National Centre for Smoking Cessation and Training. They put out a briefing about a year ago explaining how to integrate electronic cigarette use when treating smokers and offering them evidence-based cessation care.

So we're pretty much there. There are some dissenting voices in the U.K., as elsewhere in the world, but we're pretty much there. Does that answer your question?

**Senator Stewart Olsen:** Yes, it does. I still am skeptical about politicians actually saying this is helpful. Thank you.

**Mr. Hammond:** I'm a researcher, so we always think there should be more research, but we do need more evidence to understand, for example, whether e-cigarettes are equally effective as other forms of nicotine replacement therapy. Are they more or slightly less? We know they're certainly more appealing to use.

But I would go back to what Dr. Britton said, which is that I think it's important to separate the two points: one is with respect to their relative harm and the other one is with respect to the efficacy as a cessation device. I suspect that both of those will come to be, but I think we have a lot more reason to believe certainly in the difference of relative harm at this point.

**La sénatrice Stewart Olsen :** Je vous remercie d'être parmi nous.

Docteur Britton, le gouvernement du Royaume-Uni a-t-il vraiment déclaré que les cigarettes électroniques peuvent aider les fumeurs à arrêter de fumer? A-t-il réellement fait cette déclaration?

**Dr Britton :** J'essaie de penser à une déclaration qui dit explicitement d'utiliser des cigarettes électroniques.

Le gouvernement du Royaume-Uni a affirmé à plusieurs reprises que les mesures de réduction des méfaits constituent, de diverses manières, un complément important aux mesures de lutte contre le tabagisme déjà adoptées. Les deux dernières politiques antitabac dans notre stratégie de réforme de la lutte contre le cancer en sont un exemple. Public Health England, qui dirige maintenant la santé publique et qui relève du National Health Service de l'Angleterre, s'est prononcée fortement en faveur des cigarettes électroniques en déclarant qu'elles représentent une bonne chose pour la santé publique anglaise. Un document a été publié l'année dernière qui dresse la liste des organismes médicaux qui appuient cette position, c'est-à-dire la grande majorité d'entre eux.

Nous sommes dans une situation où, comme M. Hammond l'a indiqué, de plus en plus de gens s'entendent pour dire que ces produits sont utiles. Les services antitabac offerts par le National Health Service ont commencé à les adopter. Il y a environ un an, le National Centre for Smoking Cessation and Training, un organisme d'enseignement et de leadership relatif à ces services, a publié un document d'information qui explique comment intégrer la cigarette électronique au traitement des fumeurs et aux soins éprouvés en matière de renonciation au tabac qui leur sont offerts.

Nous en sommes donc à peu près là. Il y a quelques voix dissidentes au Royaume-Uni, comme partout dans le monde, mais l'utilité des cigarettes électroniques est plus ou moins reconnue. Est-ce que cela répond à votre question?

**La sénatrice Stewart Olsen :** Oui. Je demeure sceptique quant à la possibilité que des politiciens aient réellement dit que les produits de vapotage sont utiles. Merci.

**M. Hammond :** Je suis un chercheur. Par conséquent, j'estime toujours qu'il faut plus de recherches. Nous avons toutefois effectivement besoin de plus de données scientifiques pour déterminer si, par exemple, les cigarettes électroniques sont aussi efficaces que d'autres formes de thérapie de remplacement de la nicotine. Sont-elles plus ou un peu moins efficaces? Nous savons que leur utilisation est définitivement plus attrayante.

Je tiens à revenir aux propos du Dr Britton. Je pense qu'il est important de faire la distinction entre deux aspects des produits de vapotage : leurs méfaits relatifs et leur efficacité à titre de dispositif utilisé pour cesser de fumer. Je soupçonne que ces deux aspects finiront par devenir une réalité, mais je crois que nous avons certainement plus de raisons de croire en la différence des méfaits relatifs en ce moment.

I'd like to make one small point about dual use. I always say I personally believe that vaporized products will have a public health benefit, but again, it depends how they're used. One of the dominant forms of use in Canada is dual use, where you smoke and use a vaporized product. The best science we have to date suggests that there may not be any health benefit from doing that — that you have to get off the smoke. Some people may be using it to cut back and plan to quit over the long term, and that will be a positive outcome. But we need to make sure that these products are framed as a way to get people off smoking and not just as a complement to smoking. That's where I would return to some of the messages around advertising.

I'm sorry if that was a bit broader than your question, but it relates to the idea of positioning the use of cessation products.

**The Chair:** Dr. Britton, you wanted to speak to this.

**Mr. Britton:** Yes, on the dual use issue, and a point that I think hasn't been yet made. Dr. Hammond is talking about our lack of understanding about where these products sit relative to established licensed nicotine replacement therapies.

There are two or three points relevant to this.

First, in the U.K., the NHRA, in its attempt to liberalize nicotine regulation or make it simpler, declared that any product that delivers nicotine is an effective smoking cessation aid. The efficacy there depends on how quickly and how much nicotine it can deliver. So if an electronic cigarette delivers nicotine, it works as a cessation aid.

But what's very important and where the strength of electronic cigarettes and other products that may come along like them lies is that they are a social consumer alternative to smoking, not a therapy, first and foremost. The therapeutic decision is made by the smoker who walks into a news agent or tobacconist or whatever the term would be in Canada and thinks, well, instead of buying a pack of cigarettes today, they will buy an e-cigarette. There's no commitment to quit. It's just experimentation, and it is inevitable that there will be substantial dual use of those products.

But the U.K. approach, which is embodied in guidance by the National Institute for Health and Care Excellence, is that encouraging smokers to take up an alternative source of nicotine and use it as a dual user will generate quit attempts. That's simply because a smoker who thinks, "I cannot get

J'aimerais faire faire valoir un petit point sur le double usage. J'ai toujours dit que je crois personnellement que les produits de vapotage seront bénéfiques à la santé publique, mais cela dépend encore une fois de la façon dont ils sont utilisés. Le double usage est l'une de leurs principales utilisations au Canada, c'est-à-dire que les consommateurs fument et utilisent aussi un produit de vapotage. À ce jour, nos meilleures données scientifiques suggèrent qu'il n'y a peut-être pas d'avantages pour la santé à utiliser la cigarette électronique de cette façon. Il faut arrêter de fumer pour voir un avantage. Il se peut que certaines personnes utilisent des produits de vapotage pour réduire leur consommation de cigarettes et qu'elles prévoient cesser de fumer à long terme, ce qui serait un résultat positif. Il faut toutefois veiller à ce que ces produits soient présentés comme un outil qui aide les gens à arrêter de fumer et non simplement comme un complément au tabagisme. C'est à ce point que je revisiterais certains des messages liés aux publicités.

Je suis désolé si je me suis éloigné un peu de votre question dans ma réponse, mais elle était liée à l'idée du positionnement de l'utilisation des produits de sevrage tabagique.

**Le président :** Docteur Britton, vous vouliez reprendre la parole.

**Dr Britton :** En effet, je veux revenir à la question du double usage et faire un point qui, selon moi, n'a pas encore été fait. M. Hammond parle de notre manque de compréhension à l'égard de ces produits relativement aux thérapies établies et autorisées de remplacement de la nicotine.

Je veux soulever deux ou trois points à cet égard.

D'abord, au Royaume-Uni, la Medicines and Healthcare products Regulatory Agency, dans ses efforts pour assouplir ou simplifier la réglementation de la nicotine, a déclaré que tout produit qui fournit de la nicotine est un outil efficace pour cesser de fumer. Son efficacité dépend de la rapidité à laquelle la nicotine est fournie et de la quantité de nicotine qui peut être fournie. Par conséquent, si une cigarette électronique fournit de la nicotine, elle est considérée comme un produit de sevrage tabagique.

Il est toutefois très important de reconnaître que la force des cigarettes électroniques et des autres produits semblables qui pourraient voir le jour réside dans le fait qu'ils sont, d'abord et avant tout, des produits de consommation sociaux qui servent de solution de rechange aux cigarettes. Ils ne constituent pas une thérapie. La décision thérapeutique est prise par le fumeur qui se présente à un marchand de journaux ou de tabac ou tout autre endroit qui vend du tabac au Canada et pense : « Eh bien, je vais acheter une cigarette électronique au lieu d'un paquet de cigarettes aujourd'hui. » Il ne s'engage pas à arrêter de fumer. Il décide simplement d'essayer un autre produit et il y aura donc inévitablement un énorme double usage de ces produits.

L'approche du Royaume-Uni, qui est incarnée par l'orientation du National Institute for Health and Care Excellence, vise à encourager les fumeurs à consommer une autre source de nicotine en parallèle avec la cigarette parce que cela les incitera à cesser de fumer. L'approche repose simplement

through the day without a cigarette,” who tries an alternative product and finds that they actually can get through, say, to lunchtime without a cigarette, will think that if they can do four hours, they can do eight, and if they can do eight, they can do a day and so on.

The evidence is good that smokers who start using an alternative nicotine product alongside smoking are much more likely — twice as likely — to progress to quit than those who do not. I entirely agree with Dr. Hammond that the benefit to health is negligible while they're dual-using, but those who then make the step completely to an alternative source will get huge benefit.

The key thing is the consumer product positioning, not a medicinal product. We shouldn't think of these as cessation aids but as tobacco substitutes.

**Senator Petitclerc:** My question is for you, Dr. Britton. As you know, this bill is trying to achieve this balance between protecting our youth and giving access to smokers who want to stop. I want to hear about whether in your experience and the U.K. experience you saw a bit of a side effect in terms of the market. In other words, once you have the vaping products, the advertising and maybe the promotion or information about it, do you feel that the U.K. was able to contain vaping products to smokers wanting to quit, or did it attract a whole new market of non-smokers starting to vape? I know we're talking about the gateway situation with the kids on certainly a broader term but also for non-smoking adults.

**Mr. Britton:** The short answer is that, in the U.K., electronic cigarettes are being used almost exclusively by smokers. The concern that you express is one that we all share; namely, that children may become addicted to these products and move on to become smokers. For the four years or so that we have decent data in the U.K., that just hasn't happened. Use of nicotine by nonsmoking children is negligible.

If you think about it, that makes sense, because unlike most other drugs that have a street trade or an illegal trade, nicotine doesn't make you feel good. Early experiences with nicotine, as anybody sitting around your table now will recall, are actually quite adverse.

sur le fait qu'un fumeur qui ne pense pas pouvoir passer une journée sans fumer une cigarette commencera à croire, après avoir essayé un produit de rechange et découvert qu'il peut bel et bien se rendre, disons, jusqu'à l'heure du dîner sans fumer une cigarette, que s'il peut passer quatre heures sans fumer, il peut en passer huit et que s'il peut en passer huit, il peut passer toute une journée et ainsi de suite.

Il existe des données qui prouvent que les fumeurs qui commencent à utiliser un autre produit de nicotine pendant qu'ils fument sont beaucoup plus susceptibles, soit deux fois plus susceptibles, de cesser de fumer que ceux qui ne le font pas. Je suis complètement d'accord avec M. Hammond. L'avantage pour la santé d'utiliser un produit de vapotage est négligeable lorsque les fumeurs continuent de fumer, mais l'avantage pour ceux qui font entièrement la transition vers une autre source de nicotine est énorme.

L'essentiel est de positionner les produits de vapotage comme des produits de consommation et non comme des produits médicaux. Nous ne devrions pas les considérer comme des produits de sevrage tabagique, mais plutôt comme des substituts de tabac.

**La sénatrice Petitclerc :** Ma question s'adresse à vous, docteur Britton. Comme vous le savez, le projet de loi vise à trouver un juste milieu entre la protection des jeunes et l'accès des fumeurs qui veulent arrêter de fumer aux produits de vapotage. Je veux savoir si, dans votre expérience et dans celle du Royaume-Uni, vous avez observé un certain effet secondaire sur le marché. Autrement dit, après la mise en marché et la promotion des produits de vapotage et la diffusion de publicités et de renseignements sur ceux-ci, pensez-vous que le Royaume-Uni a réussi à limiter l'utilisation des produits de vapotage aux fumeurs qui voulaient arrêter de fumer ou a-t-il créé un tout nouveau marché pour les non-fumeurs commençant à vapoter? Je sais que nous parlons surtout de la porte d'entrée que constituent les produits de vapotage pour les enfants, mais elle en est une aussi pour les adultes non-fumeurs.

**M. Britton :** En bref, au Royaume-Uni, les cigarettes électroniques sont utilisées presque uniquement par des fumeurs. La préoccupation que vous exprimez, c'est-à-dire que les jeunes pourraient développer une dépendance à ces produits et devenir des fumeurs, en est une que nous partageons tous. Pendant les quatre années pour lesquelles nous disposons de données appréciables concernant le Royaume-Uni, cela n'a pas été le cas. L'utilisation de la nicotine est négligeable chez les jeunes non-fumeurs.

Quand on y pense, c'est logique, puisque contrairement à d'autres drogues qui se vendent dans la rue ou de façon illégale, la nicotine ne produit pas d'effet de bien-être. Les expériences précoces avec cette substance, comme s'en rappelleront ceux qui sont maintenant assis autour de cette table, sont en fait assez négatives.

There is a lot of child experimentation with electronic cigarettes in the U.K., because adolescent kids try things. But for the great majority of those, it's a trial, followed by them thinking "what's the point," then moving on to the next thing.

Use by never-smokers is negligible. Thus far, at least, we have no grounds to be concerned that there will be a big gateway effect.

**Mr. Hammond:** I can certainly speak to the Canadian market. We have had a very large number of Canadian youth, including non-smokers, try e-cigarettes, but it is also true that very, very few of those go on to use them regularly. Most of them try it once or twice and that's it. Like the U.K., I think it's fair to say we have negligible levels of regular use among nonsmoking youth. That's very important, for all the reasons Dr. Britton said.

But I would state that that's not a fixed quotient. One of the things a lot of people talk about is the evolution of these devices and their ability to deliver nicotine. For a smoker, you want it to compete with cigarettes in terms of nicotine delivery. There's a lot of talk about promise of better nicotine delivery over the coming years. So that conversion factor, which is very low right now from trial to regular use, may not be a fixed quotient. I don't say that in an alarmist way. I've stated that I believe we should make these products more available to smokers, but I would just note that it's not a given.

Along with the product itself and the drug itself, that's where marketing and promotion are very important in terms of shaping who uses the product. The bill is trying to achieve that balance, and it's important that it seeks to do so.

**Senator Seidman:** Both of you are providing us with enormously important testimony, and I thank you both very much for that.

I did want to ask you about the gateway effect and whether cigarettes, e-cigarettes specifically, would tend to re-normalize smoking after long public health anti-smoking campaigns over decades. You've partially addressed that issue, but there isn't a whole lot of scientific evidence to date on this matter and I'm wondering if you can help me understand.

For example, one in every four Canadian youth aged 15 to 19 reported having tried an e-cigarette, and one in three young adults 20 to 24. These are the up-to-date 2015 numbers. So 18 per cent of students in Grades 6 to 12 have ever used an e-cigarette.

Au Royaume-Uni, beaucoup de jeunes expérimentent avec les cigarettes électroniques pour la simple raison que les adolescents sont portés à essayer de nouvelles choses. Cependant, pour la grande majorité d'entre eux, c'est un seul essai, et après ils se disent « à quoi bon? », puis ils passent à autre chose.

L'utilisation de la part de personnes qui n'ont jamais fumé est négligeable. Jusqu'à présent, du moins, il n'y a pas de raison de se préoccuper d'un effet de passerelle.

**M. Hammond :** Je peux certainement parler du marché canadien. Un très grand nombre de jeunes Canadiens, y compris des non-fumeurs, essaient les cigarettes électroniques, mais il est aussi vrai que très peu d'entre eux les utilisent régulièrement par la suite. La plupart d'entre eux les essaient une ou deux fois et c'est fini. Quant au Royaume-Uni, je pense pouvoir dire sans me tromper que les taux d'utilisation régulière chez les jeunes non-fumeurs sont négligeables. C'est très important, pour toutes les raisons citées par le Dr Britton.

Par contre, je dirais qu'il ne s'agit pas d'un quotient fixe. Un aspect dont beaucoup de personnes parlent est l'évolution de ces dispositifs et de leur capacité à fournir la dose de nicotine. Du point de vue des fumeurs, les cigarettes électroniques doivent faire concurrence aux cigarettes comme vecteur de nicotine. On entend beaucoup parler d'une meilleure administration de la nicotine au cours de prochaines années. Donc, le facteur de conversion qui est actuellement très bas depuis l'utilisation d'essai à l'utilisation régulière ne sera peut-être pas un quotient fixe. Je ne dis pas cela pour sonner l'alarme. J'ai déjà affirmé que nous devrions rendre ces produits plus accessibles aux fumeurs, mais je souligne qu'il ne faut pas tenir ce quotient pour acquis.

En plus du produit même et de la substance même, le marketing et la promotion seront très importants pour définir qui utilisera les cigarettes électroniques. Le projet de loi vise à établir un équilibre, et c'est important de le faire.

**La sénatrice Seidman :** Tous les deux, vous nous fournissez des témoignages très importants, et je vous en remercie beaucoup.

Je voulais vous poser des questions au sujet de l'effet de passerelle et je voulais savoir si les cigarettes, surtout les cigarettes électroniques, auraient comme effet de normaliser à nouveau le tabagisme après d'importantes campagnes de santé publique pour lutter contre celui-ci au fil des décennies. Vous avez déjà couvert ce sujet en partie, mais il n'existe pas beaucoup de preuves scientifiques à ce sujet jusqu'ici et je me demande si vous pourriez m'aider à comprendre.

Par exemple, 25 p. 100 des jeunes Canadiens de 15 à 19 ans et 33 p. 100 des jeunes adultes de 20 à 24 ans ont déjà essayé une cigarette électronique. Ces chiffres sont des statistiques récentes de 2015. Alors, 18 p. 100 des élèves de la 6<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année ont déjà essayé des cigarettes électroniques.

So it's pretty low, but what do you think and what kind of science do we need to determine that in fact we're not en route to re-normalization of smoking for a whole new generation? Dr. Hammond, perhaps you could start.

**Mr. Hammond:** We don't know and we can't know ahead of time. What we do know is the ways in which advertising and marketing shape social norms and how it has done that for tobacco. We have the first half of the last century in terms of promoting its uptake, and then we have the second half of the century trying to unravel that. We see it in the conclusion with something like plain and standardized packaging.

We know it can be done.

I consider myself to be quite a centrist on this type of issue, but when you think about allowing advertisements on TV and radio, even if you try to prevent cross-branding, it is extremely difficult, as I said, to determine what is adult-oriented and what is youth-oriented. By the time we figure it out and we act, it's five or ten years later.

I come back to: Will advertising and marketing promote use that benefits public health or will it promote the other side of use, which, although it's negligible now, may or may not undermine it? And even if it doesn't make kids want to try vapourized nicotine products, it could re-normalize smoking.

I'm not an alarmist on this issue, but it is alarming to think about the extent of marketing for nicotine products, particularly for companies that also have a primary interest in selling tobacco products. What is proposed in the bill is beyond what I understand will be allowed in New Zealand, for example, or what is currently allowed in the U.K., where they don't allow TV and radio advertising, based on a European directive.

I'm not sure I have a satisfactory answer to your question, but I think, even though we haven't seen it to date, it remains a possibility, and I think advertising and marketing, above all, will be the determinant of that.

**Senator Seidman:** You're making an important point. Are you suggesting that this bill ought to be more restrictive as far as advertising to youth is concerned?

**Mr. Hammond:** I am. I think about advertising in two ways: one is in terms of its content. That would be whether it's appealing to youth or not. The second one is where it's allowed in channels. Again, I do not believe that allowing lifestyle advertising will make a smoker any more likely to switch. They have every incentive to do so, and I think there are other very

Donc, c'est assez bas, mais qu'en pensez-vous et pouvez-vous dire de quelles preuves scientifiques nous avons besoin pour confirmer que nous ne sommes pas en fait sur le point de normaliser à nouveau le tabagisme pour une toute nouvelle génération? Monsieur Hammond, peut-être pourriez-vous répondre en premier.

**M. Hammond :** Nous ne le savons pas et nous ne pouvons pas le savoir à l'avance. En revanche, nous connaissons les façons dont la publicité et le marketing façonnent les normes sociales et nous savons de quelle façon ils ont fait cela pour le tabagisme. Pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, on a fait la promotion du tabagisme, et nous avons passé la deuxième moitié à essayer de réparer les dommages. Enfin, nous avons fini par choisir les emballages neutres normalisés.

Nous savons que c'est possible.

Je me considère comme assez centriste à cet égard, mais lorsqu'on songe à permettre des publicités à la télévision et à la radio, même si l'on essayait d'éviter le croisement d'images de marque, ce serait extrêmement difficile, comme je l'ai dit, de déterminer ce qui serait destiné aux adultes et ce qui le serait aux jeunes. Lorsque nous aurons compris la différence, cinq ou dix ans se seront écoulés.

Je reviens à la question de savoir si la publicité et le marketing favoriseront une utilisation qui sera bénéfique à la santé publique ou s'ils y nuiront, car, bien que cet aspect soit encore négligeable aujourd'hui, il pourra à l'avenir être nuisible. Même si la publicité et le marketing n'incitent pas les jeunes à essayer des produits de nicotine vaporisés, ils pourraient de nouveau normaliser le tabagisme.

Je ne suis pas alarmiste par rapport à cette question, mais il est alarmant de penser à l'étendue du marketing pour les produits de nicotine, surtout que c'est de la part de sociétés dont l'intérêt principal est de vendre des produits du tabac. Ce qui est proposé dans le projet de loi, si je comprends bien, sera plus limitatif que ce qui sera permis en Nouvelle-Zélande, par exemple, ou que ce qui est actuellement permis au Royaume-Uni, où il est interdit de faire de la publicité à la télévision ou à la radio, en vertu d'une directive européenne.

Je ne suis pas certain de fournir une réponse satisfaisante à votre question, mais je crois que même si nous ne l'avons pas vécu jusqu'ici, cela demeure une possibilité, et je pense que la publicité et le marketing, plus que tout autre facteur, seront déterminants à cet égard.

**La sénatrice Seidman :** Vous faites valoir un point important. Suggérez-vous que ce projet de loi soit plus restrictif concernant la publicité à l'intention des jeunes?

**M. Hammond :** Tout à fait. Je songe à deux aspects de la publicité. Premièrement, à son contenu : suscite-t-il l'attention des jeunes? Deuxièmement, la publicité est-elle permise sur les ondes télévisées et de la radio? Encore une fois, je ne crois pas que la publicité de style de vie incitera les fumeurs à faire la transition vers les cigarettes électroniques. Les compagnies ont beaucoup de

important ways of incentivizing that through price, differential health warnings and things like that. Personally, I don't see the value of lifestyle advertising.

Second, I'm concerned about advertising in channels, even if it's meant to be non-lifestyle advertising, that will be viewed by our children, and that would be TV, radio and some of those other mainstream channels.

**Senator Seidman:** Did you say there was a particular country that we ought to have a look at as a model?

**Mr. Hammond:** I was pointing out that my understanding is New Zealand has proposed new regulations as of last week and my understanding is that they have not allowed adult-oriented advertising in TV and radio. My understanding is that's no longer allowed in the U.K. Those could be possible models, but I don't pretend to know those regulations terribly well.

**The Chair:** Dr. Hammond, related to this, you made a comment earlier with regard to the possible conversion of vapour smokers into tobacco, one of the issues around this. Could you elaborate as to whether there is any evidence you are aware of on the percentage of youth taking up vaping who go on to be smokers?

**Mr. Hammond:** We will actually have a study coming out in a medical journal very soon showing that. We followed people up over time. We followed 20,000 kids over 12 months. Everyone was a non-smoker at the start. The kids among those who were non-smokers who tried a vaping product were much more likely to go on to become a smoker. But here's the thing with that: We call it the gateway effect. It's true for tobacco, alcohol and marijuana. Most of that is that the kids who are likely to smoke are also likely to try a vaping product.

This is, again, in the fog of all these findings. Is there association? Yes. Is it causal? It's probably just the common factor of the kids who like to do those things do those things. It's like predicting one nicotine product with another.

And I would reiterate that it is very low. It is very uncommon for a non-smoker youth to use e-cigarettes regularly. We have not seen it. I would echo what Dr. Britton has said there. But what I'm also saying is we don't entirely know what's going to happen as these products evolve, and if you have a wave of advertising and marketing for products like we haven't seen in several decades, I don't know that will be the case, but I can't tell you that wouldn't be a problem either.

**Mr. Britton:** It answers the question of how we keep tabs on what is going on, and it's more crucial than ever to be monitoring smoking and nicotine use behaviours in young people and in

bonnes raisons pour les inciter à le faire, et je pense qu'il existe d'autres façons très importantes d'y parvenir, notamment au moyen des prix, d'avertissements différentiels relatifs à la santé et ainsi de suite. Personnellement, je ne vois pas l'utilité de la publicité de style de vie.

Pour ce qui est de la publicité en ondes, même si elle n'a pas pour but de promouvoir un mode de vie, cela me préoccupe parce que nos jeunes vont y être exposés par la télévision, la radio et d'autres médias grand public.

**La sénatrice Seidman :** Avez-vous dit qu'il y avait un pays en particulier que nous devrions examiner comme modèle?

**M. Hammond :** Je faisais remarquer que, d'après ce que je comprends, la semaine dernière, la Nouvelle-Zélande a proposé de nouveaux règlements qui visent à interdire la publicité à l'intention des adultes à la télévision et à la radio. De plus, si j'ai bien compris, cela n'est plus permis au Royaume-Uni. Ces deux pays pourraient servir de modèle, mais je ne prétendrai pas connaître très bien ces règlements.

**Le président :** Monsieur Hammond, en rapport avec ce sujet, vous avez mentionné plus tôt la conversion possible de fumeurs de cigarettes électroniques en fumeurs de tabac, ce qui est un des enjeux à l'étude. Pourriez-vous en dire davantage sur les données que vous connaissez sur le pourcentage de jeunes qui pratiquent le vapotage et qui deviennent ensuite fumeurs?

**M. Hammond :** En fait, nous allons bientôt publier une étude dans un journal médical qui va démontrer ce phénomène. Il s'agit d'une étude longitudinale : nous avons suivi 20 000 jeunes sur 12 mois. Au début, chacun des participants était non-fumeur. Parmi ces jeunes non-fumeurs, ceux qui ont essayé un produit de vapotage étaient très susceptibles de devenir fumeurs. Voici ce qu'il en est : c'est l'effet de passerelle. Cela s'applique au tabac, à l'alcool et à la marijuana. En grande partie, cela s'explique par le fait que les jeunes qui sont susceptibles de fumer sont aussi ceux qui sont susceptibles d'essayer un produit de vapotage.

Encore une fois, c'est ce qui brouille les résultats. Y a-t-il un lien? Oui. En est-il un de cause à effet? C'est probablement juste le fait que les jeunes qui aiment essayer ce genre de choses vont les essayer. C'est comme prédire l'utilisation d'un produit de nicotine en étudiant l'utilisation d'un autre produit de nicotine.

Je répète que le taux est très bas. C'est très peu courant qu'un jeune non-fumeur utilise régulièrement des cigarettes électroniques; nous n'en avons vu aucun cas. J'abonde dans le sens du Dr Britton, mais ce que j'ajoute, c'est que nous ne savons pas tout à fait ce qui arrivera au fur et à mesure que ces produits évolueront, et nous ne pouvons pas prévoir l'effet de campagnes de marketing et de publicité que nous n'avons pas vues depuis des dizaines d'années. Je ne pourrais vous confirmer que c'est ce qui va arriver, mais je ne puis non plus affirmer que ce ne sera pas un problème.

**Dr. Britton :** L'étude répond à la question, à savoir comment nous effectuons le suivi de ce qui se passe, et c'est plus important que jamais de surveiller les comportements d'utilisation du tabac

adults. That's where the proof of the pudding lies. We have the good fortune to have decent surveys of young people across the U.K., and they all show the same thing as Dr. Hammond just said, which is negligible use by non-smokers.

I entirely echo the comments that children who are more likely to try vaping products are also much more likely to be trying cigarettes anyway. They come from families where people smoke or maybe where those smokers have become vapers. They're exposed to the products; they're more likely to use them. We have to watch what is happening.

I share the concern about the ability of some of the commercial organizations involved in this market, even if not now, certainly in the future, to target children and target non-smokers with a lifestyle product. That would be negative for public health. So there is a very strong case to restrict and control and monitor advertising, but the proof of the pudding is in who is using the products and for how long. At the moment, the signs in the U.K. for sure are that, both among children and among adults, use by never smokers is negligible.

**Senator Hartling:** — A lot of us are familiar with second-hand smoke and how that affects us and is harmful. I'm wondering about vaping and e-cigarettes. Is any research done on the effects of that? Can it affect us and how can it affect us? Did you want to start, Dr. Hammond?

**Mr. Hammond:** Sure. I think you can make some inferences from what we believe to be the case with the direct health effects, which is there's a lower level of chemicals, fewer chemicals in the air. It may present a public health risk, but it won't be the same as smoking. My understanding of the regulations in Canada, which I understand are mainly provincial, is they prohibit vaping in public spaces where smoking is prohibited. I would suggest that is a reasonable preventive measure, which isn't to equate the two risks.

**Mr. Britton:** Yes, I agree on the levels of risk. We discussed this already. On use in public places, I think it's a serious error to categorize electronic cigarettes with tobacco cigarettes in that context. The evidence for harm from vapour to others is tenuous at best. In my view, not using an electronic cigarette in an enclosed area, particularly one that produces clouds of vapour, is a courtesy issue, not a pleasant thing to do.

Equally, I remember sitting on a train to Stockholm station and realizing, well into the journey, that the man sitting opposite may have been using an electronic cigarette all the way through

et de la nicotine chez les jeunes et les adultes. C'est là que réside la réponse. Nous sommes chanceux d'avoir accès aux résultats de sondages adéquats menés auprès de jeunes au Royaume-Uni; ceux-ci démontrent ce que vient de dire M. Hammond, à savoir que l'utilisation des produits de vapotage est négligeable chez les non-fumeurs.

Je suis tout à fait d'accord avec les commentaires disant que, de toute façon, les jeunes qui sont plus susceptibles d'essayer des produits de vapotage sont aussi plus susceptibles d'essayer des cigarettes. Ces jeunes viennent de familles où des gens fument ou possiblement où les fumeurs sont devenus des vapoteurs. Ils sont donc exposés à ces produits et sont en conséquence plus susceptibles de les utiliser. Il faut surveiller ce qui se passe.

Je partage la préoccupation au sujet de la capacité de certaines entreprises commerciales de ce marché de cibler les jeunes et les non-fumeurs avec un produit associé à un certain mode de vie; si ce n'est pas maintenant, ce sera certainement dans l'avenir. Cela aurait des répercussions négatives sur la santé publique. Donc, il y a de fortes raisons de limiter, de contrôler et de surveiller la publicité, mais pour en avoir la preuve, il faut savoir qui utilise les produits, et pendant combien de temps. Actuellement, au Royaume-Uni, tout indique que l'utilisation par des jeunes ou des adultes n'ayant jamais fumé est négligeable.

**La sénatrice Hartling :** Bon nombre d'entre nous connaissent déjà la fumée secondaire et ses effets nocifs sur l'organisme. Je me demande quels sont les effets du vapotage et des cigarettes électroniques. Des études ont-elles été menées pour le savoir? Le vapotage a-t-il des effets et, si oui, lesquels? Voulez-vous répondre en premier, monsieur Hammond?

**M. Hammond :** Bien sûr. Je crois que nous pouvons présumer, au sujet des effets directs sur la santé, que ces produits contiennent moins de produits chimiques; donc, il y aura moins de produits chimiques dans l'air. Les produits de vapotage représentent peut-être un risque pour la santé publique, mais ce ne sera pas le même que celui que représente le tabac. Si je comprends bien les règlements au Canada, lesquels relèvent surtout du pouvoir provincial, ils interdisent le vapotage dans les lieux publics où il est interdit de fumer. Je dirais que c'est une mesure préventive raisonnable. Cependant, je ne mettrais pas les deux niveaux de risque sur un même pied d'égalité.

**Dr Britton :** Oui, je suis d'accord au sujet des niveaux de risque. Nous en avons déjà discuté. En ce qui concerne l'utilisation dans les endroits publics, je crois que ce serait sérieusement erroné de classer les cigarettes électroniques avec les cigarettes traditionnelles, dans ce contexte. Les données sur les effets nocifs du vapotage pour les autres sont pour le moins très minces. Selon moi, le fait de ne pas utiliser une cigarette électronique dans un endroit fermé — surtout une qui produit des nuages de vapeur — est une question de courtoisie, car ce n'est pas agréable pour les autres.

De façon semblable, je me souviens d'avoir été à bord d'un train en direction de Stockholm. J'ai constaté, bien après le départ, que l'homme assis en face de moi avait probablement



that journey. He wasn't exhaling clouds of vapour, and I could no more object to that than if he had taken out a Salbutamol inhaler to relieve his asthma.

There's a further issue, for example, in Britain anyway, where we have a high prevalence of smoking in mental health populations. We have a big problem of smoking in hospitals providing secondary care. Electronic cigarettes can be part of the solution to that. When you come in and use our services, we ask you not to smoke. We will offer you the best help we can to help you quit smoking, but if you don't want that or can't do that, please, while you're here, don't smoke tobacco, but if you want to use an electronic cigarette, go ahead.

If we categorize e-cigarettes with tobacco cigarettes in the way they can be used, the message again comes to the public that these are the same in terms of risk, and they're not.

**The Chair:** Dr. Britton, in the last exchange, Dr. Hammond suggested that perhaps the U.K. has very recently tightened its restrictions around vaping products, if I understood him correctly. Could you comment on that in terms of advertising?

**Mr. Britton:** We have a voluntary code of practice through the advertising standards authorities. There's one for print media and one for broadcast media. They are not allowed to promote electronic cigarettes to young people at all. Some limited advertising is accepted, but it's not allowed to associate the vaping product, say, with a tobacco product.

There is a voluntary code that is followed, but I see very little advertising. That may reflect my low consumption of some of these media.

**The Chair:** We have voluntary agreements in our advertising industry, but it's restricted to those who are members of the association.

**Mr. Hammond:** My understanding is that in 2016, through a European directive, it banned tobacco advertising on radio. That's not voluntary. It gives countries the option to do things like billboard advertising. Scotland has decided not to do that. My understanding is that England right now is still permitting them. My understanding is that because of the European directive, TV and radio advertisements are no longer allowed.

**Mr. Britton:** That is in the process of coming into force. The new tobacco control directive becomes law on May 20.

**The Chair:** What Dr. Hammond summarized is in the process of becoming effective?

utilisé une cigarette électronique tout au long du voyage. Il n'expirait pas des nuages de vapeur, et je ne pouvais pas y faire objection, pas plus que s'il avait utilisé un inhalateur au salbutamol pour soulager son asthme.

Il existe un autre enjeu. Il y a un taux élevé de tabagisme dans les populations touchées par les troubles mentaux — du moins, c'est le cas au Royaume-Uni. Nous avons un très grave problème de tabagisme dans les hôpitaux qui fournissent des soins secondaires. Les cigarettes électroniques pourraient faire partie de la solution à ce problème. Lorsque les patients se présentent pour utiliser les services, on leur demande de ne pas fumer. On leur offre la meilleure aide possible pour les aider à cesser de fumer, mais s'ils ne veulent pas le faire ou s'ils n'en sont pas capables, on pourrait leur demander de ne pas fumer de cigarettes traditionnelles, mais plutôt des cigarettes électroniques.

Si nous classons les cigarettes électroniques avec les cigarettes traditionnelles, en ce qui concerne la façon de les utiliser, on envoie au public le message qu'elles présentent les mêmes risques. Or, ce n'est pas le cas.

**Le président :** Docteur Britton, pendant le dernier échange, si j'ai bien compris, M. Hammond a laissé entendre que récemment, le Royaume-Uni aurait resserré les restrictions imposées sur les produits de vapotage. Pourriez-vous vous prononcer là-dessus, en ce qui concerne la publicité?

**Dr Britton :** Nous avons un code de bonne pratique volontaire établi par les institutions responsables des normes publicitaires. Il en existe un pour les médias écrits et un pour les médias électroniques. On n'a pas du tout le droit de promouvoir les cigarettes électroniques auprès des jeunes. Une certaine publicité très limitée est acceptable, mais on ne peut pas associer un produit de vapotage à un produit de tabac, par exemple.

On adhère au code volontaire, mais je vois très peu de publicité. Cela reflète peut-être le fait que j'utilise très peu certains médias.

**Le président :** Nous avons des ententes volontaires avec notre industrie de la publicité, mais elles se limitent aux membres de l'association.

**M. Hammond :** Je crois comprendre que depuis 2016, en vertu d'une directive européenne, la publicité sur le tabac est interdite à la radio. Cela n'est pas volontaire. La directive donne cependant aux pays le choix de permettre d'autres formes de publicité, comme des panneaux-réclames. L'Écosse a décidé de ne pas permettre cela. Je crois savoir que l'Angleterre permet encore la publicité sur les panneaux-réclames, mais qu'en raison de la directive européenne, la publicité n'est plus permise à la télévision et à la radio.

**Dr Britton :** Le processus est en cours. La nouvelle directive sur les produits du tabac entrera en vigueur le 20 mai.

**Le président :** Ce dont M. Hammond a parlé entrera en vigueur?

**Mr. Britton:** Yes. It went from free advertising through the Advertising Standards Authority controls, which yes, they are voluntary controls, but they are reasonably well adhered to, and certainly through a complaint process adverts that are deemed to have broken the code are removed. Yes, things are getting much tighter in May.

**Senator Eggleton:** I want to drill down a bit more on this marketing and advertising situation because we have to figure out where to draw the line. We obviously don't want to promote to youth. On the other hand, we want to make people who are willing to use this product or could use this product aware of its existence.

It's easy to say that you can't advertise directly to youth, but there is a crossover here. In trying to promote it as a less hazardous form of smoking and a way of moving towards cessation, there has to be some means of doing that, and there could be a crossover that can create a problem. Where do you draw the line here? What forms of marketing or advertising or promotion as a cessation product would we allow to be carried out for e-cigarettes that don't cross over that line?

**Mr. Hammond:** I was hoping nobody would ask me to be specific. Half of all of our smokers in Canada have used a vaporized product already. It's about 80 per cent, when you look at younger smokers. I don't think it's a case of making people aware of e-cigarettes.

I also stated earlier that I think it is important to provide market advantages to the less harmful products, so vaporized products should be allowed to be promoted more than smoked products. Your question was: What exactly does that look like?

I keep saying tax price because that is a very important determinant. I think you can have differential taxation price levels. You can have different types of health warnings. If cigarettes are ultimately sold in plain, standardized cigarette packaging, you could allow brand imagery on vaporized products. You could allow product displays in retail outlets, which are currently prohibited for smoked products. You could allow more price promotions. Perhaps you could allow some non-lifestyle advertising in adult-oriented settings, so bars, direct mail.

I don't pretend to have the exact answer on where you should draw the line, and there is no objective answer to your question, I don't think. It's possible that Dr. Britton or others would draw that line somewhat more liberally, but I suppose I'm guided by being a bit more cautious about allowing advertising. It's much easier to permit more advertising in the future than it is to scale it back. It's a lot harder to put the genie back in the bottle. Perhaps

**Dr Britton :** Oui. Jusqu'à maintenant il s'agissait d'une publicité libre assujettie aux contrôles de l'Advertising Standards Authority qui — il est vrai — sont des contrôles volontaires, mais on les respecte assez bien et, grâce au processus de plainte, les publicités qui sont réputées avoir enfreint le code sont retirées. Le cadre réglementaire sera effectivement plus rigoureux à partir de mai.

**Le sénateur Eggleton :** J'aimerais creuser davantage la question du marketing et de la publicité parce que nous devons décider où il faut fixer des limites. Nous ne voulons évidemment pas promouvoir les produits auprès des jeunes. Cependant, nous voulons faire en sorte que les gens qui veulent les utiliser ou qui pourraient les utiliser sachent qu'ils existent.

C'est facile de dire qu'on ne peut pas faire de la publicité directement auprès des jeunes, mais il existe un chevauchement. En essayant de promouvoir le vapotage comme étant moins dangereux que le tabagisme, et comme un moyen de cesser de fumer, on risque d'attirer les jeunes, alors il pourrait y avoir un chevauchement problématique. Où faudrait-il imposer des limites? Quel genre de marketing ou de publicité serait permis pour présenter les cigarettes électroniques comme produits de cessation du tabagisme, sans dépasser les limites fixées?

**M. Hammond :** J'espérais que personne ne me demanderait d'aller dans les détails. Au Canada, 50 p. 100 de tous les fumeurs ont déjà utilisé un produit de vapotage. Ce chiffre s'élève à environ 80 p. 100 si l'on inclut les jeunes fumeurs. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'informer les gens de l'existence des cigarettes électroniques.

De plus, comme je l'ai dit plus tôt, je trouve qu'il est important de donner des avantages pour ce qui est de la commercialisation des produits moins nocifs : on devrait donc permettre davantage la promotion des produits de vapotage par rapport à ceux du tabac. Vous souhaitez savoir à quoi cela ressemblerait.

Je reviens toujours au prix taxé parce qu'il s'agit d'un déterminant important. Je crois qu'il serait possible d'avoir des taux de taxation différents. On pourrait aussi avoir différentes mises en garde pour la santé. Si les cigarettes traditionnelles étaient éventuellement vendues dans des emballages neutres uniformisés, on pourrait autoriser l'impression des images de marque sur les produits de vapotage. On pourrait aussi permettre des étalages dans les points de vente au détail, qui sont actuellement interdits pour les produits du tabac, et plus de prix promotionnels. On pourrait peut-être permettre des publicités non liées au style de vie dans certains milieux réservés aux adultes, comme dans les bars, ou dans la publicité directe.

Je ne prétends aucunement avoir la réponse exacte pour savoir où fixer les limites, et il n'existe pas de réponse objective à votre question, d'après moi. Il est possible que le Dr Britton ou d'autres personnes soient moins rigoureux, mais je suppose que je suis porté à être un peu plus prudent pour ce qui est de permettre la publicité. Ce sera beaucoup plus facile de permettre plus de publicité à l'avenir que de limiter ce qui aura déjà été permis. Il est

I'm being more conservative, but I think you can still incentivise vaporized use over smoked without necessarily going to the full lengths that are in the bill at the moment.

**Mr. Britton:** Broadly, I would agree with that position. The only thing is that many smokers have yet to try electronic cigarettes. In the U.K., we still have a substantial proportion of smokers who believe that nicotine is hazardous and that they shouldn't use these products for that reason. So I think there is a very strong case for health promotion messages to established smokers.

This also comes back to the de-normalization or re-normalization arguments. What's happening in Canada and in Britain is that smoking rates have fallen quickly, but in Britain, since electronic cigarettes became widely used, we've seen prevalence grow by .9 of a percentage point each year for the last three years, in the absence of any new significant policy. Our standardized packaging comes in next month. That is a huge fall for free, really, from just a consumer solution to the problem. We are seeing smoking becoming de-normalized.

The other side of that coin is that if electronic cigarette use becomes normalized, I wouldn't have a problem with that. The harm to society long term, if all of our smokers switched directly to electronic cigarettes as a result of advertising and even — let's say it — some people become nicotine users as a consequence of that process, will still be less than the status quo, which is to have a fifth or a sixth of our adults killing themselves with tobacco.

**The Chair:** I want to thank you both for your exceptionally clear testimony and detailed responses to the questions that have been asked. You've been enormously helpful to us.

Dr. Britton, thank you so much for joining us across the airwaves; and Dr. Hammond, for coming in to join us today, and to my colleagues, once again, for the nature of your questions.

In our second panel, we have again two witnesses, one by video conference. I will welcome and invite the first presentation from our video conference witness to ensure we get the testimony before any possible gremlins get in the system. Dr. Peter Selby, Clinician Scientist with the Addictions Division of the Centre for Addiction and Mental Health, we welcome your presentation.

**Dr. Peter Selby, Clinician Scientist, Addictions Division, Centre for Addiction and Mental Health:** Thank you. On behalf of CAMH, we are pleased to have been invited to make this submission before you. I will keep my remarks to seven minutes.

beaucoup plus difficile de faire marche arrière. Je suis peut-être plus conservateur que d'autres personnes, mais je pense que l'on peut encore favoriser l'emploi des produits de vapotage plus que celui des produits du tabac, sans nécessairement mettre en œuvre tout ce qui est dans le projet de loi actuel.

**Dr Britton :** Je suis d'accord avec cette position en général. Le seul hic est que beaucoup de fumeurs n'ont pas encore essayé les cigarettes électroniques. Au Royaume-Uni, une partie importante des fumeurs croit toujours que la nicotine est dangereuse et qu'en conséquence, ils ne devraient pas utiliser ces produits. Je pense donc qu'il y a de bonnes raisons d'avoir des messages qui promeuvent l'aspect santé auprès des fumeurs réguliers.

Cela revient aussi aux arguments de dénormalisation ou de normalisation. Les taux de tabagisme ont diminué rapidement au Canada et au Royaume-Uni, mais depuis que l'utilisation de la cigarette électronique s'est généralisée au Royaume-Uni, on y a observé une augmentation de 0,9 p. 100 chaque année au cours des trois dernières années, et ce, en l'absence de toute nouvelle politique d'envergure. Le règlement sur les emballages uniformisés entre en vigueur le mois prochain. Il s'agit d'une baisse énorme, qui n'a rien coûté, attribuable à la solution retenue par le consommateur face au problème. On observe la dénormalisation du tabagisme.

Le revers de cette médaille, c'est que l'utilisation de la cigarette électronique pourrait être normalisée, mais je n'y verrais aucun problème. Dans le cas où tous nos fumeurs passent directement aux cigarettes électroniques à cause de la publicité, ou même si certaines personnes deviennent des consommateurs de nicotine par conséquent, les dommages à long terme causés à la société seront toujours moindres que ceux du statu quo, c'est-à-dire que présentement, un adulte sur cinq ou sur six se tue avec le tabac.

**Le président :** Je tiens à vous remercier tous les deux de votre témoignage exceptionnellement clair et de vos réponses détaillées aux questions posées. Vous nous avez grandement aidés.

Docteur Britton, merci infiniment de vous être joint à nous à travers les ondes. Monsieur Hammond, merci d'être parmi nous aujourd'hui. Mes honorables collègues, je vous remercie encore une fois de vos questions pointues.

Le deuxième groupe de témoins est constitué de deux individus, dont un qui témoignera par vidéoconférence. Je souhaite la bienvenue à notre premier témoin par vidéoconférence et je l'invite à faire sa déclaration avant qu'un fantôme dans le système ne l'en empêche. Le Dr Peter Selby est clinicien-chercheur à la division des toxicomanies du Centre de toxicomanie et de santé mentale. Nous vous écoutons.

**Dr Peter Selby, clinicien-chercheur, division des toxicomanies, Centre de toxicomanie et de santé mentale :** Je vous remercie. Au nom du Centre de toxicomanie et de santé mentale, ou CAMH, je tiens à dire que nous sommes heureux d'avoir été invités à vous présenter ce mémoire. Je limiterai mon intervention à sept minutes.

CAMH is a 500-bed hospital that conducts research, education and policy, and implementation, and our focus is on patients suffering from mental illness and addictions. We have a strong focus on tobacco addiction right from scientific studies from molecular levels to brain imaging level to genetics, as well as clinical research and research that has to do with policy and public policy in response of the Ontario Tobacco Research Unit and one of its founding partners.

With respect to our philosophy, we are strongly focused on helping people who suffer from disparity and disadvantage in society. As we know, the tobacco epidemic is rampant now in this population of Canadians and is killing roughly 37,000 Canadians annually. To put that in perspective, this is at least 10 times the amount of people killed every year from opioid overdose, and we know what that epidemic is doing to society.

The other caveat is that we have done research and have worked with companies, but not for companies, to develop smoking cessation treatments. We run a large smoking cessation treatment clinic in Toronto that treats roughly a thousand patients a year. However, through our programs in the province, we have helped that up to about 25,000 smokers who we help with standard treatments.

Having said that, a sobering fact from our research is that despite the most motivated patient and the most motivated person making an attempt to quit, most of them will go back to smoking within three to six months. That is the reason why we are very interested in looking at ways in which people can reduce the harm from tobacco use, especially because most of the people, as you know, die from the smoke and not the nicotine.

That is our focus, and when we look at this bill, we are very pleased to see the way it is separating out a therapeutic option, which clearly should go down a therapeutic arm and division and development as a medical product for cessation. However, we see the benefit of the amendment that will allow easier access, especially to patients with mental illness and other addictions, to a product based on the contents of what vaping devices bring compared to the types of combustible products that our smokers have and the health effects that they experience. Even though we don't have 100 per cent confirming evidence, we are very pleased to see the possibility of a harm reduction paradigm. This is consistent with our approach to harm reduction in Canada, whether it is supervised injection facilities, prescription heroin or the legalization of cannabis. We see this being consistent with paying attention to the number one addiction in Canada and creating a harm reduction paradigm for smokers who are unable or unwilling to quit at the moment.

Le CAMH est un hôpital de 500 lits qui mène des activités liées à la recherche, à l'éducation et à la mise en œuvre de politiques. Nous nous concentrons sur les patients souffrant d'une maladie mentale et de toxicomanie. Nous accordons une grande importance aux recherches sur le tabagisme — nous menons des études allant de l'échelle moléculaire jusqu'à l'imagerie cérébrale en passant par la génétique, ainsi que des recherches cliniques et des recherches traitant de la politique et des politiques publiques en collaboration avec l'Unité de recherche sur le tabac de l'Ontario et l'un de ses partenaires fondateurs.

En ce qui concerne notre philosophie, nous souhaitons aider les gens qui souffrent de la disparité et qui sont désavantagés dans notre société. Comme nous le savons tous, l'épidémie du tabagisme est endémique dans cette tranche de la population canadienne et tue environ 37 000 Canadiens chaque année. Pour situer ce chiffre dans une juste perspective, cela représente au moins 10 fois le nombre de personnes tuées chaque année à la suite de surdoses d'opioïdes — et nous connaissons tous les répercussions de cette épidémie sur la société.

Je tiens à souligner que nous avons fait des recherches et avons travaillé avec des sociétés — mais pas pour les sociétés — afin d'élaborer des programmes de sevrage du tabac. Nous gérons une clinique de sevrage du tabac à Toronto, où nous traitons à peu près mille patients chaque année. Cependant, par l'entremise de nos programmes à travers la province, nous soignons environ 25 000 fumeurs grâce à des traitements reconnus.

Cela dit, la triste réalité qui ressort de nos recherches est que malgré la grande motivation du patient ou de la personne qui tente de cesser de fumer, la plupart d'entre eux recommenceront dans les trois à six mois. Voilà pourquoi nous cherchons des moyens de réduire les méfaits du tabagisme, surtout parce que, comme vous le savez, la plupart des fumeurs meurent des effets de la fumée du tabac et non de la nicotine.

Nous en avons fait notre priorité et lorsque nous examinons ce projet de loi, nous sommes très heureux de constater que l'aspect thérapeutique est présenté séparément, car il est évident qu'il faut s'engager dans la voie thérapeutique avec ces produits et qu'il faut les développer comme produits médicaux d'aide à la cessation du tabac. Cependant, nous voyons l'avantage de l'amendement qui assurera un accès plus facile aux produits, surtout pour les patients souffrant de maladie mentale ou de toxicomanie, compte tenu des effets du contenu des produits de vapotage comparé aux genres de produits combustibles que nos fumeurs utilisent et de leur effet néfaste sur la santé. Malgré le fait que nous n'avons pas de données qui confirment à 100 p. 100 la réduction des méfaits, nous sommes heureux d'en entrevoir la possibilité. Cela est conforme à notre approche à la réduction des méfaits au Canada, qu'il s'agisse des centres d'injection supervisée, de l'héroïne vendue sur ordonnance ou de la légalisation du cannabis. Nous estimons que c'est en conformité avec notre préoccupation concernant le problème de toxicomanie le plus important au Canada et que le projet de loi permettra de créer un paradigme de réduction des méfaits pour les fumeurs qui sont actuellement incapables de cesser de fumer ou qui ne veulent pas le faire.

So from the product, we hope that this bill will be tightened up to ensure that there is a clear distinction between vaping products and tobacco products. So for example, the heat-not-burn products should definitely not be considered vaping products under this legislation and should continue to be viewed as tobacco products until we can show, with clear certainty, that it does not have any of the combustible elements that are being put out by combustible cigarettes.

We also want to ensure that the framework includes that people selling vaping devices are manufacturing under good manufacturing practices, that there are standards in place, that right from the metal, right from the filaments, right from the cartridges, that they are all manufactured and generally safe for human consumption. In addition, we should ensure that the batteries meet some sort of standard so that they do not overheat and explode. Lastly, we want to ensure that the e-juice or the liquids are manufactured with concentrations that do not serve a danger to those who are not tolerant of nicotine, especially young children. We need to continue to ensure that the manufacturing happens in Canada, because when we talk to people who use a vaping device, most of them are buying the product in Canada, and it is an opportunity in Canada for us to ensure that people can choose a Canadian product.

In terms of the practices, clearly the policies need to further promote the practices to not allow vaping where tobacco is not allowed and keeping it consistent so that we do not create confusion in the market and in people's mind.

Lastly, we want to ensure that the policies that are in place do not favour tobacco products. So for example, in terms of the amendments to the advertising, we do want to make sure that adult smokers who are addicted and have an inability to quit or have tried or for whatever reason do not want to try the regular medications to quit can make an informed decision.

This means they should be able to have access to the current latest evidence at the sites where they do get that information, in a vape store, for example. We do need to ensure that they can make an informed choice if they are going to make that choice to switch from combustible tobacco products to vaping devices. We know that the Public Health England report has been controversial, but really we are quibbling over whether it's 95 per cent safer versus 30 per cent safer. In this day and age, where we have that kind of mortality and devastation of families and premature loss of life due to tobacco in the country, I think we need to take a pragmatic approach like this bill is trying to do and make sure that the adult public can make an informed choice to switch over.

In addition, we do want to make the playing field unlevel in the sense that it becomes easier for people to switch to non-combustible products and not have matters of legislation that somehow equate vaping devices to those of combustible

En ce qui concerne les produits, nous espérons que ce projet de loi sera revu pour établir une distinction claire entre les produits de vapotage et les produits de tabagisme. Par exemple, les produits qui réchauffent, mais qui ne brûlent pas le contenu ne devraient certainement pas être classés comme produits du vapotage en vertu de cette mesure législative, mais devraient continuer d'être vus comme des produits de tabagisme jusqu'à ce qu'on démontre qu'ils ne contiennent aucun des éléments combustibles qui sont rejetés par les cigarettes traditionnelles.

Nous voulons également que le cadre législatif prévoie des pratiques de fabrication adéquates à l'intention des dispositifs de vapotage qui sont vendus — ainsi que des normes — et que, depuis le métal jusqu'aux filaments, en passant par les cartouches, tout soit fabriqué de façon à être sans danger pour la consommation humaine. De plus, il faudrait que les piles respectent des normes pour éviter qu'elles se surchauffent et explosent. Enfin, nous voulons que les liquides, c'est-à-dire l'e-liquide, soient produits en concentrations qui ne sont pas dangereuses pour ceux qui ne tolèrent pas la nicotine, notamment les jeunes enfants. Nous devons continuer à veiller à ce que la fabrication se fasse au Canada, car lorsqu'on parle aux gens qui utilisent un dispositif de vapotage, la plupart d'entre eux achètent le produit au Canada; il s'agit donc d'une occasion de nous assurer que les gens peuvent choisir un produit canadien.

En ce qui concerne les pratiques, il est clair que les politiques doivent continuer à interdire le vapotage là où il est interdit de fumer, et qu'elles doivent être constantes pour ne pas créer de confusion sur le marché ni dans l'esprit de la population.

Enfin, nous voulons éviter que les politiques en vigueur favorisent les produits du tabac. Par exemple, en ce qui concerne les amendements relatifs à la publicité, nous voulons faire en sorte que les fumeurs adultes qui sont dépendants du tabac et incapables de cesser de fumer, et qui ont essayé — ou qui pour une raison ou une autre ne veulent pas essayer — les médicaments habituels pour se sevrer, puissent prendre une décision informée.

Ils doivent donc avoir accès aux données les plus récentes là où ils obtiennent de l'information, par exemple dans les commerces d'articles de vapotage. Nous devons nous assurer qu'ils soient en mesure de faire un choix éclairé, s'ils choisissent de passer de produits du tabac combustibles à la cigarette électronique. Nous savons que le rapport de Public Health England est controversé, mais la controverse consiste à savoir si la cigarette électronique est plus sûre à 95 p. 100 ou à 30 p. 100. À notre époque, compte tenu des taux de mortalité et des décès prématurés attribuables au tabagisme, avec tout le tort que cela fait aux familles, je pense que nous devons adopter une approche pragmatique, comme celle que le projet de loi essaie de prendre, et nous assurer que les usagers adultes puissent choisir à bon escient de changer leur mode de consommation.

En outre, nous ne voulons pas que les différents produits soient sur un pied d'égalité. Nous voulons qu'il devienne plus facile pour les gens d'adopter des produits de vapotage sans que des éléments de la législation fassent que la cigarette électronique soit

cigarettes. Advertising and allowing people to make that choice so that they can be aware of it and reaching adults in ways that they want to be reached and using current market forces as a way to help them do that is critical.

At the same time, we do need to protect young people from using these products in the sense of initiating their use of tobacco and preventing that issue. I can tell you that our subset of patient populations, where their mental illness often starts at a young age, almost all of them are heavy smokers before their eighteenth birthday. We don't want them to start using cigarettes and have no option of using potentially safer products that might be on the market and somehow not allow health care professionals to have those conversations with them to help them not go down the path of combustible cigarettes.

The other relevant concern that we have is the issue of co-use of tetrahydrocannabinol, or THC, or the active ingredient in marijuana, in vaping devices, and we want to see that there is a deterrent to that co-use, although there does need to be a development of non-combustible ways of consuming marijuana that can be consistent with other legislation with the legalization of marijuana happening in Canada. What we don't want is people being able to smoke a vegetable product, which is a marijuana joint, and not get them off the combustible form of ingestion.

So when we look at this, we look at it as a society in terms of how this bill affects our most vulnerable Canadians. One in ten Canadians will have a mental illness who have smoking rates that are four to five times that of the general population.

In summary, we support what this bill is trying to do. We believe that some of the tweaks that can be made will allow adults, especially those who are unable to quit, to be able to switch over, knowing full well that the product has generally been regulated. We also know that it could help underage individuals not get access to or believe that this is a product to initiate. The ban on flavours, for example, is a good idea and we support that. In terms of information to the smokers, we agree that this is not a lifestyle product and should continue to provide factual information to the smokers so they can make an informed decision to switch.

With that, I'll stop.

**The Chair:** Thank you very much. Now I'm pleased to welcome Neil Collishaw, Research Director, Physicians for a Smoke-Free Canada.

considérée comme aussi nuisible que la cigarette combustible. Il est primordial de faire de la publicité pour permettre aux gens de faire ce choix, afin qu'ils connaissent l'existence des choix qui s'offrent. Il faut joindre les adultes d'une façon qui leur convienne, et utiliser les forces actuelles du marché comme moyen de les aider.

Parallèlement, nous devons protéger les jeunes contre ces produits. Il faut éviter que ces produits les initient à l'usage du tabac. Je veux parler d'une sous-catégorie de nos patients, composée de personnes qui commencent souvent à avoir des problèmes de santé mentale à un jeune âge. Presque tous nos sujets de cette catégorie deviennent de gros fumeurs avant l'âge de 18 ans. Nous ne voulons pas qu'ils commencent à fumer et qu'ils n'aient aucun produit moins nocif sur le marché vers lequel se tourner, et que des professionnels de la santé ne puissent pas discuter avec eux de l'existence de ces produits pour les aider à éviter de devenir accros à la cigarette combustible.

Nous avons une autre préoccupation pertinente : le vapotage peut aussi permettre la consommation de tétrahydrocannabinol, ou THC, l'ingrédient actif de la marijuana. Nous voudrions que l'utilisation à cette fin soit découragée, même s'il faut des modes de consommation de la marijuana autres que la combustion, qui soient compatibles avec la loi qui légalisera cette substance au Canada. Toutefois, nous ne voulons pas que les gens puissent fumer un produit végétal comme un joint de mari sans qu'il y ait quoi que ce soit pour les dissuader de consommer cette substance sous sa forme combustible.

Donc, nous envisageons la situation du point de vue de la société, en pensant aux conséquences de ce projet de loi pour les Canadiens les plus vulnérables. Un Canadien sur dix aura une maladie mentale associée à des taux de tabagisme quatre ou cinq fois plus élevés que celui qu'on trouve dans la population générale.

En résumé, nous appuyons l'objectif de ce projet de loi. Nous croyons qu'il y a moyen de le modifier légèrement de manière que les adultes, et surtout ceux qui sont incapables d'arrêter de fumer, puissent changer de forme de consommation en sachant que le produit est réglementé. Nous savons aussi qu'il aidera à éviter que ceux qui sont trop jeunes pour fumer aient accès à la cigarette électronique et s'initient au tabac en faisant usage de ce dispositif. L'interdiction applicable aux arômes, par exemple, est une bonne idée. Nous l'approuvons. Pour ce qui est de l'information fournie aux fumeurs, nous sommes d'accord pour dire qu'il ne s'agit pas là d'un produit associable à un style de vie et qu'il faudrait continuer à fournir de l'information factuelle aux fumeurs afin qu'ils puissent décider de changer de mode de consommation en sachant à quoi s'en tenir.

Je vais m'arrêter là-dessus.

**Le président :** Merci beaucoup. Je suis heureux d'accueillir M. Neil Collishaw, directeur de recherche chez Physicians for a Smoke-Free Canada.

[*Translation*]

**Neil Collishaw, Research Director, Physicians for a Smoke-Free Canada:** Honourable senators, thank you for inviting us to share our perspectives on Bill S-5. I am the research director, on a voluntary basis, at Physicians for a Smoke-Free Canada. Although I am not a medical doctor, I have been working in tobacco control for 35 years. I also worked for Health Canada in the 1980s and for the World Health Organization in the 1990s.

[*English*]

Bill S-5 will legitimize a grey market for vaping products. It will give some clarifications to support plain packaging and will make other important advances for tobacco control. In these respects, we support this legislation. We believe, however, that some changes are needed to reduce the risk to the health of young people and future generations. The changes we are suggesting are given in detail in a table of proposed amendments that we sent to you at the end of last month. Today I will speak of only two of the most important themes where we think this bill is in need of some sober first thought.

According to us, Bill S-5 opens the door too wide to the promotion of vaping products, and we think that door should only be partly open. One consequence of legalizing vaping products is that they will invite big tobacco companies into the Canadian market with their new products, and we can expect that Royal Assent will be the starting gun for their race to sell as many of these products as they can, using every tool that this law will hand them. This bill, as currently drafted, will give them wide scope, as it opens the door to television, radio, billboards, retail, social media, direct mail, text messaging, contests, giveaways, girls in skimpy outfits offering samplings in bars and many other marketing tools used by the same companies to recruit and addict previous generations to nicotine.

Our recommendation for minimizing this risk is simple: Subject vaping products to the same degree of advertising allowed for tobacco products. That is, permit information and brand preference advertising on signs in places where young people are not permitted and in publications addressed to named persons. Even if the rules are the same, vaping products would still enjoy a marketplace advantage because tobacco companies choose not to use these permitted forms of advertising. Unlike tobacco products, vaping products are not subjected to excise taxes and we are not recommending that they be so taxed.

[*Français*]

**Neil Collishaw, directeur de recherche, Physicians for a Smoke-Free Canada :** Je vous remercie, honorables sénateurs, de nous avoir invités à venir vous présenter nos perspectives sur le projet de loi S-5. Je suis directeur de recherche, à titre bénévole, de Médecins pour un Canada sans fumée. Bien que je ne sois pas médecin, je travaille depuis plus de 35 ans dans le domaine du contrôle du tabac. J'ai aussi travaillé pour Santé Canada dans les années 1980 et pour l'Organisation mondiale de la Santé dans les années 1990.

[*Traduction*]

Le projet de loi S-5 légitimera le marché gris des produits de vapotage. Il fera quelques précisions à l'appui de l'emballage neutre et fera d'autres changements importants favorisant le contrôle du tabagisme. Sur tous ces plans, nous appuyons le projet de loi. Nous croyons cependant que certains amendements sont nécessaires pour réduire les risques pour la santé des jeunes et des générations futures. Les changements que nous proposons sont présentés en détail dans un tableau des amendements que nous vous avons envoyé à la fin du mois dernier. Aujourd'hui, je vais me concentrer sur deux des aspects les plus importants de ce projet de loi, qui nécessitent selon nous un premier examen objectif.

Nous croyons que le projet de loi S-5 donne une trop grande marge de manœuvre en matière de publicité sur les produits de vapotage, et que cette marge devrait être restreinte. L'une des conséquences de la légalisation des produits de vapotage, c'est qu'elle permettra aux grandes compagnies de tabac sur le marché canadien de commercialiser leurs nouveaux produits. On peut s'attendre à ce que, dès la sanction royale, chacune veuille publiciser autant de ses produits que possible. Elles utiliseront tous les outils que la loi leur offrira. Dans sa forme actuelle, ce projet de loi leur donne beaucoup de latitude, car il permet les messages à la télévision et à la radio, l'affichage, les annonces dans les commerces de détail et les médias sociaux, le publipostage direct, les textos, les concours, les cadeaux publicitaires, la distribution d'échantillons dans les bars par des filles en tenue légère et beaucoup d'autres outils de commercialisation que ces mêmes compagnies de tabac ont employés pour attirer les générations précédentes et les rendre dépendantes à la nicotine.

Notre recommandation pour réduire ce risque au minimum est simple : il faut que les produits de vapotage soient sujets aux mêmes restrictions que les produits du tabac, en matière de publicité. Autrement dit, l'information et la publicité sur les marques seraient autorisées sur des affiches là où les jeunes n'ont pas le droit d'entrer et dans des publications adressées directement à des individus. À règles égales, les produits de vapotage conserveraient un avantage sur le marché, puisque les compagnies de tabac choisissent de ne pas utiliser ces formes de publicité autorisées. Contrairement aux produits du tabac, les produits de vapotage ne sont pas assujettis à la taxe d'accise, et nous ne recommandons pas qu'ils le soient.

We are not alone in making this recommendation. I note that the submissions by the Canadian Cancer Society and the Canadian Medical Association both make this request for equal treatment. If this bill passes, Canada will virtually be alone among countries after May 20 in allowing the public to be exposed to broadcast advertisements for tobacco products. Broadcast advertising for vaping products will be banned in the 28 countries of the European Union very soon. New Zealand is in the process of legalizing these products and is proposing an approach similar to that which we are asking for today.

Among the OECD countries, only the U.S. allows largely unrestricted advertising for vaping products. The title of the December 2016 press release from the U.S. Surgeon General says it all: Surgeon General reports youth and young adult e-cigarette use pose a public health threat. In other countries that restrict advertising for vaping products, no major public health threat has been observed.

Now, while opening one door to vaping products and their advertising, Bill S-5 fails to start closing the other, the door that leads to tobacco products. Bill S-5 legalizes vaping products, and it will offer some reduction in the harm tobacco causes. It's a nice hope, and I hope it comes true. But to guarantee that harm will be reduced, we need a comprehensive harm reduction framework that will, in return for legalizing vaping products, require that more be done to reduce the demand and supply for tobacco products.

Last week, Mr. Peter Luongo said on behalf of his company that he thought the goal of getting to 5 per cent smoking incidence by the year 2035 was actually not good enough. He said he thought we can do it faster. And I say, well, let's help him out with a comprehensive plan and timetable.

There is now an opportunity, through Bill S-5, to provide the legislative changes needed to help achieve this goal, and here are the key changes that we are proposing: Expand the purpose of the act to include reducing the burden of disease, preventing addiction to nicotine and achieving the minister's goal of less than 5 by 2035; give effect to the expanded purpose by reducing the supply and demand for tobacco products and requiring tobacco companies to assist the minister in this regard; charge tobacco companies an annual fee to defray the cost to government of effective tobacco control — an annual fee of \$200 million is suggested — and create the necessary regulatory authority to achieve these ends. You can find detailed legislative language to implement these improvements on pages 4 to 10 of the table of proposed amendments we have sent to you.

Nous ne sommes pas les seuls à formuler cette recommandation. Je remarque que les mémoires présentés par la Société canadienne du cancer et l'Association médicale canadienne demandent un traitement égal sur ce plan. Si ce projet de loi est adopté, le Canada sera, après le 20 mai, pratiquement le seul pays à permettre que le public soit exposé à des publicités de produits du tabac radiodiffusées. Cette forme de publicité des produits de vapotage sera très bientôt interdite dans 28 pays de l'Union européenne. La Nouvelle-Zélande est en voie de légaliser ces produits et elle propose une approche semblable à celle que nous réclamons aujourd'hui.

Parmi les pays de l'OCDE, seuls les États-Unis permettent une publicité presque sans restrictions pour les produits de vapotage. Le communiqué de presse du chef des services de santé des États-Unis publié en décembre 2016 veut tout dire : « Selon le chef des services de santé, l'usage de la cigarette électronique par les jeunes et les jeunes adultes représente un risque pour la santé publique. Dans d'autres pays qui restreignent la publicité sur les produits de vapotage, on n'a observé aucun risque majeur pour la santé publique. »

Le projet de loi S-5 ouvre la porte à la publicité sur les produits de vapotage, mais oublie de fermer la porte qui mène vers les produits du tabac. Il légalise les produits de vapotage, et il favorisera une certaine réduction des méfaits du tabac. Il suscite donc des espoirs qui, je l'espère, se réaliseront. Cependant, pour garantir que les méfaits seront réduits, il faut un cadre global de réduction des méfaits qui, en échange de la légalisation des produits de vapotage, exige qu'on fasse davantage pour réduire la demande et l'offre de produits du tabac.

La semaine dernière, M. Peter Luongo a dit, au nom de son entreprise, qu'il croyait que l'objectif de réduire le tabagisme à 5 p. 100 de la population d'ici 2035 n'était pas assez ambitieux. Il a dit qu'on pouvait y arriver plus vite. Alors aidons-le avec un plan et un calendrier détaillés.

Le projet de loi S-5 nous donne maintenant une chance d'apporter les modifications nécessaires pour réaliser cet objectif. Voici les grands changements que nous proposons à cette fin : étendre la portée de la loi pour qu'elle permette de réduire la maladie, de prévenir la dépendance à la nicotine et de réaliser l'objectif de la ministre de la Santé d'arriver à un taux de tabagisme de moins de 5 p. 100 d'ici 2035; permettre l'atteinte de l'objectif élargi en réduisant l'offre et la demande de produits du tabac et en exigeant des compagnies de tabac qu'elles collaborent avec la ministre à cet égard; imposer des frais annuels aux compagnies de tabac aux fins du financement des dépenses gouvernementales pour le contrôle du tabac — des frais annuels de 200 millions de dollars sont suggérés — et créer les organismes de réglementation nécessaires pour y arriver. Vous trouverez le libellé détaillé des amendements nécessaires pour réaliser ces objectifs aux pages 4 à 10 du tableau que nous vous avons fait parvenir.



In June 2015, Justice Brian Riordan of the Quebec Superior Court handed down his \$15 billion judgment against the three big tobacco companies, two of which visited you last week. We commend one paragraph of that judgment to your attention. It follows:

Over the nearly fifty years of the class period, and in the seventeen years since, the companies earned billions of dollars at the expense of the lungs, the throats and the general well-being of their customers. If the companies are allowed to walk away unscathed now, what would be the message to other industries that today or tomorrow find themselves in a similar moral conflict?

Honourable senators, you can greatly assist in achieving the goal of less than 5 per cent smoking prevalence by 2035. Lend your approval to Bill S-5 so that the door to vaping products is legally opened, but please amend it to make sure the door is not left wide open in ways that harm young people and those who would otherwise end their addiction to nicotine. As this one door is opened, please ensure that the other door is progressively closed on combustible tobacco, the product that continues to harm many millions of Canadians.

Thank you.

**The Chair:** Thank you. We will now turn to questions from the senators.

[Translation]

**Senator Petitclerc:** Thank you very much for that presentation.

[English]

I would like to start with a question for you, Mr. Collishaw. You talked about advertising, something we discussed a bit earlier with other witnesses. I'm interested in having your perspective on that balance between advertising and informing. How important do you feel it is to inform smokers on how likely less harmful vaping is, and can we do it?

**Mr. Collishaw:** I think by allowing information advertising on both tobacco and vaping products, which is what our proposal is, then consumers can see for themselves that this one has smoke. Smoke contains all of these dangerous chemicals, causes all of these diseases. This one has no smoke. It has fewer chemicals and is at least not known yet to cause a great number of diseases.

**Dr. Selby:** I fully agree that we need to have exactly that, help smokers see the harms from cigarettes versus the harms from that by showing them what the contents are, and help them make an informed choice.

En juin 2015, le juge Brian Riordan, de la Cour supérieure du Québec, a rendu sa décision de 15 milliards de dollars contre les trois grandes compagnies de tabac, dont deux vous ont envoyé des représentants la semaine dernière. Nous portons à votre attention un paragraphe en particulier de cette décision.

Pendant les 50 années couvrant les présents recours et les 17 années qui ont suivi, les défenderesses ont encaissé des milliards de dollars au détriment des poumons, de la gorge et de la santé en général de leurs clients. Si l'on permet à ces compagnies de s'en tirer sans dommages, quel message envoie-t-on aux autres entreprises qui pourraient, aujourd'hui ou demain, se trouver dans un semblable conflit moral?

Honorables sénateurs, vous pouvez aider grandement à l'atteinte de l'objectif d'un tabagisme inférieur à 5 p. 100 d'ici 2035. Approuvez le projet de loi S-5 afin que les produits de vapotage soient légalisés, mais amendez-le, s'il vous plaît, afin de ne pas laisser la porte grande ouverte à des pratiques pouvant nuire aux jeunes et à ceux qui cherchent à se débarrasser de leur dépendance à la nicotine. En ouvrant cette porte au vapotage, assurez-vous qu'on ferme progressivement la porte aux produits combustibles du tabac, cette substance qui continue de nuire à des millions de Canadiens.

Merci.

**Le président :** Merci. Les sénateurs peuvent maintenant poser des questions.

[Français]

**La sénatrice Petitclerc :** Merci beaucoup pour cette présentation.

[Traduction]

Je vais m'adresser d'abord à vous, monsieur Collishaw. Vous avez parlé de publicité, sujet dont nous avons discuté un peu avec d'autres témoins également. Je voudrais connaître votre avis sur l'équilibre entre publicité et information. À quel point jugez-vous important d'informer les fumeurs du fait que vapoter est probablement moins dommageable que fumer, et pouvons-nous les en informer?

**M. Collishaw :** Je crois qu'en autorisant la publicité informative sur le tabac et les produits de vapotage, ce que nous recommandons de faire, les consommateurs pourront constater par eux-mêmes qu'un produit donné émet de la fumée et que cette fumée contient tous ces produits chimiques dangereux et cause toutes sortes de maladies, tandis qu'un autre produit n'émet pas de fumée, contient moins de produits chimiques et, pour le moment, n'est pas associé à un grand nombre de maladies.

**Dr Selby :** Je suis tout à fait d'accord, c'est exactement ce qui doit être fait. Nous devons aider les fumeurs à prendre connaissance des dommages respectifs causés par la cigarette et les produits de vapotage en leur montrant ce qu'ils contiennent et ainsi les aider à faire un choix éclairé.

**Senator Seidman:** Thank you both very much for your presentations.

Dr. Selby, in your presentation, you made a point about saying that consumers should have access to the current, latest evidence on e-cigarette use. Do you think this legislation will indeed facilitate access to this current latest evidence, including, of course, the harm reduction and comparison of risks? You did mention tweaks, which was a bit of a suggestion that you felt there were some things that could be done. If you might address those, I would appreciate it.

**Dr. Selby:** I guess this whole concept of lifestyle advertising is a bit of a concern. If you're trying to tell people in a bar situation where they are consuming alcohol about this other product, then we are linking all those issues together and creating this idea that this product is about a lifestyle issue and that is what it needs to be.

My patient population aren't frequenters of bars where the middle class go, where this kind of information will be shared, and in a sense, I'm worried that we will create the idea that this is the popular or hip thing to do for people. We're pulling people in, and then the unintended consequences are that young people who don't take the time to understand start thinking of it as an attractive lifestyle choice, which it's not.

So being able to give factual information, as Mr. Collishaw said, in settings where people's brains are able to take that, such as when they are going to buy a product, whether it's a tobacco product, at the point of decision-making to buy a product or not, to me that's where people should be able to get that information so you can make a comparison.

**Mr. Collishaw:** I think the rules that we have on tobacco that allow information-only advertising in certain media have proved themselves over the years to be quite effective. They do allow communicating of factual information about the product. Of course, the tobacco companies have failed to use those provisions because they don't have anything good to say about their products, I guess. But there is an opportunity here for providing sound information to the public, without opening the door too wide and leaving the decisions about what information is to be provided in the hands of the people who want to sell you more of this stuff. I would prefer a tighter restriction.

Now, I can think of one more amendment that is not in the written material I have provided to you, but you might like to consider this: Right now, people are allowed to do information advertising in places where young people are not allowed to enter. If the law were amended to permit the sale of vaping products and tobacco products in stores devoted exclusively to that purpose, and the law also said young people aren't permitted to enter these premises, then tobacco companies could have as many stores as they want, where they can provide information advertising on tobacco products and vaping products. They could also sign up people by name so they can send them publications later with

**La sénatrice Seidman :** Merci beaucoup pour vos exposés.

Docteur Selby, dans votre exposé, vous avez mentionné que les consommateurs devraient avoir accès aux dernières données sur l'utilisation des cigarettes électroniques. Pensez-vous que ce projet de loi facilitera l'accès à ces données, y compris aux données sur la réduction des dommages et sur la comparaison des risques? Vous avez parlé de modifications, ce qui laisse croire qu'à votre avis, certaines mesures supplémentaires pourraient être prises. Je vous serais reconnaissante de nous en dire un peu plus là-dessus.

**Dr Selby :** Tout ce concept de publicité de style de vie est un peu troublant. Si l'on essaie de parler de ce produit à des personnes tandis qu'elles consomment de l'alcool dans un bar, on établit alors un lien entre ces divers éléments et cela donne l'impression que ce produit fait partie d'un certain style de vie et qu'il doit être considéré ainsi.

Mes patients ne fréquentent pas les bars de la classe moyenne où ces renseignements seront communiqués et, dans un sens, j'ai peur que cela laisse croire qu'il s'agit d'une tendance à la mode et branchée. Cela attirerait les gens et aurait l'effet pervers de faire en sorte que les jeunes qui ne prennent pas le temps de bien comprendre ce dont il s'agit seraient portés à croire qu'il s'agit d'un choix de style de vie intéressant, alors que ce n'est pas le cas.

Voilà pourquoi je pense que fournir aux gens des renseignements factuels, comme l'a dit M. Collishaw, dans des contextes où leur cerveau peut les assimiler, par exemple lorsqu'ils vont acheter un produit du tabac ou autre et qu'ils doivent décider s'ils achèteront ce produit ou non, est utile pour leur permettre d'effectuer des comparaisons.

**M. Collishaw :** Je pense que les règles que nous avons actuellement pour le tabac, qui ne permettent que la publicité informative dans certains médias, se sont au fil des ans avérées très efficaces. Elles permettent de communiquer des renseignements factuels sur le produit. Bien sûr, les compagnies de tabac n'en ont pas fait usage; j'imagine que c'est parce qu'elles n'ont rien de positif à dire sur leurs produits. C'est toutefois une occasion de fournir au public des renseignements pertinents, sans être trop permissif et laisser ceux qui souhaitent vendre plus de ces produits décider eux-mêmes des informations à communiquer. Je préférerais qu'il y ait plus de restrictions.

Cela me fait songer à un autre amendement; celui-ci ne figure pas dans la documentation écrite que je vous ai fournie, mais vous souhaitez peut-être réfléchir à ceci : à l'heure actuelle, il est permis de faire de la publicité informative dans les endroits dont l'accès est interdit aux jeunes. Si la loi était modifiée pour permettre la vente de produits de vapotage et de produits du tabac dans des boutiques vendant uniquement cela et que la loi stipule aussi que ces endroits sont interdits aux jeunes, alors les compagnies de tabac pourraient avoir autant de boutiques qu'elles le souhaitent où elles pourraient faire de la publicité informative sur les produits du tabac et les produits de vapotage.

information on these products. It's something to consider.

**Senator Seidman:** Just to clarify, if I could. Mr. Collishaw, are you saying that there should be vape in tobacco shops, and that is where these products should be sold exclusively?

**Mr. Collishaw:** I am saying that we should authorize the creation of such shops and specify that young people couldn't enter, if any such shops are created, and then leave it up to the tobacco companies whether they were going to take advantage of those shops to sell their products, because then they could do quite a lot of information advertising in such locations.

**Senator Eggleton:** Mr. Collishaw, I get the impression from your presentation that you may not agree with what our previous two witnesses said, that is, Dr. Hammond and Dr. Britton from the U.K., in terms of vaping products being less harmful.

**Mr. Collishaw:** Oh, yes, I do agree. They are harmful but less harmful. If you detected some disagreement with my colleagues — and I did listen carefully to their presentations — I would be much more cautious about how wide we're going to open this door to promotion. That's perhaps born of my experience in dealing with tobacco advertising and its consequences over the years, and knowing it's the same people who are going to be doing this. I would rather proceed cautiously and just open that door to information advertising only.

I should add that by doing that, you avoid the whole problem of deciding what is a lifestyle ad, and what is an ad aimed at kids, and, of course, the tobacco companies would take great delight at playing at the margins of whatever definition you might have on that. If it's just restricted to information and brand preference advertising, as it is for tobacco, I think we're on the optimum path towards the balance that we're all seeking to achieve between making sure these products are available but are used responsibly by smokers as a worthy substitute for smoking tobacco.

**Senator Eggleton:** I didn't get my whole question out.

**Mr. Collishaw:** I'm sorry I interrupted you, senator.

**Senator Eggleton:** That's okay. You clarified that part of it.

I also want to go to this question of flavours, because the bill on schedule 3 talks about prohibition of flavours that could be described as confectionery, dessert, cannabis, soft drink, energy drink. Yet we also heard that flavours could be an important part of the cessation use of the e-cigarettes. What do you say to these particular prohibitions? Are they enough or too far?

Elles pourraient aussi recueillir les coordonnées des gens pour ensuite leur envoyer de la documentation avec des renseignements sur ces produits. C'est une possibilité à envisager.

**La sénatrice Seidman :** Permettez-moi de clarifier. Monsieur Collishaw, dites-vous que les produits de vapotage devraient uniquement être vendus dans les tabagies?

**M. Collishaw :** Ce que je dis, c'est que l'on devrait autoriser la création de boutiques du genre et préciser que l'accès à celles-ci — advenant qu'elles soient créées — serait interdit aux jeunes, puis laisser les compagnies de tabac décider si elles souhaitent disposer de ce genre d'endroit pour vendre leurs produits, car elles pourraient y faire beaucoup de publicité informative.

**Le sénateur Eggleton :** Monsieur Collishaw, en écoutant votre présentation, j'ai eu le sentiment que vous n'étiez pas nécessairement d'accord avec les deux témoins précédents, M. Hammond et le docteur Britton du Royaume-Uni, lorsqu'ils ont déclaré que les produits de vapotage étaient moins nocifs.

**M. Collishaw :** Oh, oui, je suis d'accord. Ces produits sont nocifs, mais ils le sont moins que le tabac. Si vous avez perçu dans mes propos certains désaccords avec mes collègues — et j'ai écouté attentivement leurs exposés —, c'est que je recommanderais beaucoup plus de prudence en ce qui concerne ce qui sera permis pour la publicité. C'est peut-être dû à mon expérience de la publicité sur le tabac et de ses conséquences au fil des ans, et aussi parce que je sais que nous aurons affaire aux mêmes gens. Je suggérerais donc de faire preuve de prudence en autorisant seulement la publicité informative.

Une telle approche permettrait aussi d'éviter tout le problème de définir ce qui constitue une publicité de style de vie ou une publicité ciblant les enfants, car, bien sûr, les compagnies de tabac prendraient un malin plaisir à se rendre jusqu'à la limite de toute définition que vous pourriez établir. En limitant la publicité aux annonces informatives et préférentielles, comme c'est le cas pour le tabac, je crois que nous sommes sur la meilleure voie pour atteindre l'équilibre souhaité et nous assurer que ses produits seront disponibles, mais qu'ils seront utilisés de façon responsable par les fumeurs comme succédané du tabac à fumer.

**Le sénateur Eggleton :** Je n'ai pas eu le temps de poser toute ma question.

**M. Collishaw :** Je suis désolé de vous avoir interrompu, sénateur.

**Le sénateur Eggleton :** Ce n'est pas grave. Vous avez clarifié cette partie.

Je souhaite aussi parler de la question des arômes, car l'annexe 3 du projet de loi parle d'interdire les arômes de confiserie, de dessert, de cannabis, de boisson gazeuse et de boisson énergisante. Pourtant, des gens nous ont affirmé que les arômes pouvaient jouer un rôle important pour les personnes qui utilisent des cigarettes électroniques pour cesser de fumer. Que pensez-vous de l'interdiction de ces arômes? Pensez-vous qu'il s'agit d'une mesure adéquate ou trop sévère?

**Mr. Collishaw:** As I understand it, the bill prohibits the advertising of flavours but not the flavours themselves. As was explained by one of the previous speakers, that seems to be a reasonable approach.

Although, we might adjust the list somewhat. I notice cherry is allowed, but not cherry cheesecake, for example, because it's a dessert. There is, perhaps, some fine-tuning there.

**Dr. Selby:** The advertising flavours part of the thing to make it attractive makes little sense because most people using tobacco products are smoking regular cigarettes that don't have those flavours. At least in speaking to my patients who have gone and bought products, especially in their attempts to switch over completely from combustible, they tend to go for cigarette flavours. They're not going for the fruit flavours and what have you.

I must say that's my view because that's my patient population.

I agree that advertising of flavours serves little purpose, but banning the flavours should only be based on whether they are generally safe for human consumption or not. We have seen good examples, like diacetyl not being a good product. As a flavouring agent, that's what brings the butter flavour in. Those things are harmful to be inhaled. Whatever we know is harmful to be inhaled, even in small quantities, should not be allowed. That's what is the attempt at making sure these flavours aren't, generally, harmful.

We do need to have a monitoring and surveillance system so we can be learning, as time goes on, as to how we refine these products. This is where we have to look at this as a product innovation, where it's not 100 per cent complete. When the first cellphones came out, they weren't what we use today. We've seen that innovation. In fact, it's a misnomer to call them e-cigarettes anymore. In fact, most modern, effective ones that people use actually don't look like cigarettes anymore.

We do need to think about this as an evolving product. We need to have surveillance over the use patterns and any harms and benefits there are when people use them. Flavourings would come into that category.

**Senator Petitclerc:** My question is for you, Dr. Selby. I'm interested to hear you speak a little more on the product, on nicotine, and exactly how addictive it is. I heard you speak at the Centre for Addiction and Mental Health about certain segments of the population that may be more vulnerable.

**M. Collishaw :** D'après ce que je comprends, le projet de loi interdit de faire la promotion des arômes, mais n'interdit pas les arômes en tant que tels. Comme l'a expliqué un des témoins précédents, cela me semble être une approche raisonnable.

Cela dit, il pourrait être nécessaire de modifier quelque peu la liste. Je note par exemple que l'on autorise l'arôme de cerise, mais pas celui de gâteau au fromage et aux cerises, car il s'agit d'un dessert. Certaines modifications mineures pourraient donc être de mise.

**Dr Selby :** L'idée que la promotion des arômes rendra le vapotage attrayant n'est pas très logique, parce que la plupart des consommateurs de tabac fument des cigarettes régulières sans ces arômes. La plupart de mes patients qui ont acheté ces produits, et surtout ceux qui l'ont fait dans le but de cesser complètement le tabac combustible, optent pour les arômes de cigarette. Ils ne sont pas attirés par les saveurs de fruits et autres arômes du genre.

C'est mon avis en raison de mon expérience avec mes patients.

Je suis d'accord que faire la publicité des arômes n'est guère utile, mais ceux-ci ne devraient être interdits que s'ils sont généralement impropres à la consommation humaine. Nous avons vu certains exemples qui utilisent des produits nocifs comme le diacétyle. Le diacétyle, en tant qu'agent aromatisant, est ce qui crée l'arôme de beurre. Il s'agit d'une substance dont l'inhalation est nocive. Toutes les substances connues pour être dommageables lorsqu'elles sont inhalées, même en petite quantité, devraient être interdites. L'objectif est donc de s'assurer que ces arômes ne sont pas, de façon générale, toxiques.

Il faut mettre en place un système de contrôle et de surveillance pour apprendre au fil du temps comment améliorer ces produits. Nous devons considérer ces produits comme étant toujours en développement et pas encore dans leur version définitive. Les premiers téléphones cellulaires étaient différents de ceux que l'on utilise aujourd'hui. Nous avons vu ce type d'innovation. En fait, de nos jours, le terme cigarette électronique est trompeur, car la plupart des dispositifs modernes et efficaces ne ressemblent plus à des cigarettes.

Nous devons voir cela comme un produit en constante évolution. Il incombe d'exercer une surveillance sur les profils d'utilisation ainsi que sur les inconvénients et les avantages pour les utilisateurs. Les arômes devraient être considérés sous cet angle.

**La sénatrice Petitclerc :** Ma question s'adresse à vous, docteur Selby. Pourriez-vous nous parler un peu plus du produit ainsi que de la nicotine et de ses propriétés d'accoutumance? Je vous ai entendu parler au Centre de toxicomanie et de santé mentale au sujet de certains segments de la population qui pourraient être particulièrement vulnérables.

With the perspective that even if it is likely less harmful, we have this responsibility to protect youth and non-smokers. How addictive is it, and how careful do we need to be?

**Dr. Selby:** The addictive properties of nicotine are dependent on how quickly it can enter the brain. When people smoke it through combustible tobacco with very high levels of distribution, it hits the brain very quickly. When it hits the brain in that way, it leaves very quickly. In about 90 minutes, half of it is out of your body. That's what sets the person in the cycle of needing this nicotine regularly.

Clearly, therefore, chewing tobacco is less addictive than smoking it. That's why we don't get people addicted to the nicotine patch. Nobody is abusing the patch or putting on excess patches just to get a buzz or high. It comes into the system very slowly. You don't get the hit and the rush. Nobody gets addicted to the patch. Even non-smokers will not get addicted to the patch. They will get sick from it. How quickly it comes is a big determinant.

Second is what else goes with it. Tobacco has other chemicals that either enhance or affect the brain chemistry and make it have the effects we see. Anxiety reduction, mood enhancement and improved concentration are all effects that people get from nicotine.

Those are critical issues in our patients with mental illness, including the severe mental illnesses like schizophrenia, depression disorders, anxiety disorders, et cetera.

There may also be other genetic reasons why people are addicted to cigarettes, but it also determines their addiction to alcohol and other addictive behaviour.

What we say is if you're predisposed, we need to make sure that if you're going to use a drug, it doesn't cause you harm. Nicotine is not innocuous. I wouldn't suggest putting nicotine into the drinking water, because that doesn't have an overall societal benefit. For those who find it beneficial, the current system is forcing them to get it in a way that's extremely damaging, that will take 10 to 20 years of their life. It's not the nicotine; it's the smoke.

If we could tame nicotine — like we have tamed caffeine — by allowing people who want to use it in a way that doesn't cause them health effects, then this is the first indication we are in that direction, where people no longer have to use those dirty combustible forms of tobacco.

Dans cette perspective, même si ces produits sont probablement moins nocifs que le tabac, nous avons la responsabilité de protéger les jeunes et les non-fumeurs. Quels sont les risques d'accoutumance, et à quel point devons-nous être prudents?

**Dr Selby :** Le pouvoir d'accoutumance de la nicotine dépend de la vitesse avec laquelle elle atteint le cerveau. Avec le tabac combustible, qui a un degré très élevé de distribution, la nicotine atteint le cerveau très rapidement. Quand la nicotine atteint le cerveau de cette façon, elle quitte aussi l'organisme très rapidement. La demi-vie de la nicotine est d'environ 90 minutes. C'est ce qui fait que la personne ressent le besoin de nicotine régulièrement.

C'est pourquoi chiquer du tabac crée moins d'accoutumance que le fumer. C'est aussi pourquoi les gens ne développent pas de dépendance aux timbres de nicotine. Personne n'abuse de ces timbres ou n'en met plus qu'indiqué pour obtenir un quelconque effet euphorisant ou se droguer. Avec les timbres, la nicotine entre dans le système très lentement. Cela ne crée pas de sensation d'euphorie. Voilà pourquoi personne ne développe de dépendance à ces timbres. Même les non-fumeurs qui les essaient ne deviendront pas dépendants des timbres de nicotine. Ceux-ci les rendront plutôt malades. La vitesse avec laquelle la nicotine entre dans l'organisme joue un rôle important.

Il y a également les autres effets. Le tabac contient aussi d'autres produits chimiques qui stimulent la chimie du cerveau ou influent sur celle-ci. Ainsi, les gens consomment notamment de la nicotine parce qu'elle les aide à réduire leur niveau d'anxiété ou à améliorer leur humeur et leur concentration.

Il s'agit de problèmes importants pour nos patients aux prises avec des maladies mentales, y compris des maladies mentales graves comme la schizophrénie, la dépression, les troubles anxieux, et ainsi de suite.

Il pourrait aussi y avoir d'autres facteurs génétiques qui prédisposent des gens à devenir dépendants de la cigarette, mais cela détermine également leur propension à l'alcoolisme ou à d'autres comportements de dépendance.

Ce que nous disons, c'est que si vous êtes ainsi prédisposés, nous devons faire en sorte que si vous utilisez une drogue, celle-ci ne vous causera pas de tort. La nicotine n'est pas inoffensive. Je ne suggérerais pas de mettre de la nicotine dans l'eau potable, car cela n'aurait aucun avantage pour la société. Le système actuel oblige toutefois les gens qui aiment les effets de la nicotine à la consommer d'une façon extrêmement nocive qui réduira de 10 à 20 ans leur espérance de vie. Le problème n'est pas la nicotine, mais la fumée.

Si nous pouvons contrôler la nicotine — à l'instar de ce qui a été fait pour la caféine — en permettant aux gens d'en consommer sans que cela nuise à leur santé, alors c'est le premier signe que nous sommes sur la bonne voie pour éviter aux gens d'être contraints à utiliser les formes combustibles et nocives de tabac.

In terms of the actual health effects of nicotine itself, it may cause delayed healing of wounds, and it may cause effects on diabetes. In people who have cancer, it may promote the cancer. It doesn't cause cancer, but once the cancer cells are there, it increases blood flow and it may increase that.

I treat cancer patients who are continuing to smoke after their diagnosis. The smoke itself is also causing a problem for their chemotherapy. People who smoke will require double the chemotherapy if they continue to smoke. I can switch them to nicotine, and that nicotine doesn't interfere with the chemotherapy.

We give smokers everything that is there on the market right now. As you can imagine, when you have a cancer diagnosis, quitting your cigarettes is a very difficult thing. We don't have anything to tell them. It's either quit or too bad. I think electronic devices do potentially provide an alternative where people might have a better outcome.

Will electronic devices become addictive, where people will find it difficult to stop? I think it will for some people, but they may be already predisposed to getting addicted. They may have already had an addiction to cigarettes. We could help them quit it. I've helped people who have been using electronic devices to quit smoking and then need help coming off the electronic device, and they've done it successfully with a little bit of education.

**Mr. Collishaw:** Just to add a few extra points to what my colleague Dr. Selby has said, he said nicotine reaches the brain quickly. In some estimates, "very quickly" means seven seconds, a couple beats of your heart. Nicotine that's in the pulmonary vein is in your brain. The reward does come quickly.

You asked how addictive it is. Well, there has been a lot of study of this, and, by many measures, it's about the most addictive substance known. When you ask heroin users who also smoke what is the most difficult for them to quit, they say it's cigarettes.

There's evidence that a very high proportion of people who smoke, perhaps almost all of them, are addicted to nicotine. That's not the case for alcohol, say, or other drugs.

**Senator Seidman:** Dr. Selby, our previous two witnesses talked about the importance of monitoring smoking behaviours with the introduction of e-cigarettes to be certain that we don't re-normalize smoking among youth. We talked a lot about the gateway effect and the fact that we really don't know the impact,

En ce qui concerne l'impact de la nicotine sur la santé, celle-ci peut retarder la cicatrisation des plaies et avoir un effet sur le diabète. Chez les personnes atteintes du cancer, la nicotine peut accélérer la croissance des tumeurs. La nicotine n'est pas cancérigène, mais elle augmente le débit sanguin et peut donc accélérer la croissance des cellules cancéreuses s'il y en a.

Je traite des malades du cancer qui continuent de fumer après avoir reçu leur diagnostic. La fumée en tant que telle nuit également à leur chimiothérapie. Les fumeurs qui continuent de fumer doivent en effet recevoir deux fois plus de chimiothérapie. Je peux faire en sorte que mes patients utilisent plutôt de la nicotine, car la nicotine n'interfère pas avec la chimiothérapie.

Nous offrons aux fumeurs toutes les possibilités actuellement sur le marché. Comme vous pouvez l'imaginer, renoncer aux cigarettes est très difficile pour les personnes diagnostiquées avec un cancer. Nous n'avons rien à leur dire. Elles cessent de fumer ou tant pis. Je crois que les dispositifs électroniques pourraient fournir une solution de rechange qui permettrait aux gens d'obtenir de meilleurs résultats.

Les appareils électroniques créeront-ils une dépendance? Les gens trouveront-ils difficile d'arrêter de les utiliser? Je crois que ces dispositifs entraîneront une dépendance chez certains, mais il pourrait s'agir de personnes prédisposées à une telle dépendance. Elles pourraient avoir déjà été dépendantes aux cigarettes. Nous pourrions aider ces personnes à cesser. J'ai aidé des gens qui ont utilisé des dispositifs électroniques pour arrêter de fumer et qui ont ensuite eu besoin d'aide pour cesser d'utiliser les dispositifs électroniques, et elles ont été en mesure de le faire avec un peu de soutien.

**M. Collishaw :** J'aimerais simplement ajouter à ce que mon collègue, le Dr Selby, a dit lorsqu'il a mentionné que la nicotine atteint le cerveau rapidement. Selon certaines estimations, « très rapidement » signifie sept secondes, soit quelques battements de cœur. La nicotine qui se trouve dans les veines pulmonaires est aussitôt dans le cerveau. Elle agit très rapidement sur le circuit de récompense.

Vous avez demandé à quel point la nicotine est addictive. Eh bien, il y a eu beaucoup d'études dans ce domaine, et, à de nombreux égards, c'est à peu près la substance la plus addictive connue. Si vous demandez aux héroïnomanes qui fument aussi ce qu'ils auraient le plus de difficulté à arrêter, ils répondront la cigarette.

Il a été prouvé qu'un très grand nombre de fumeurs, voire presque tous les fumeurs, sont dépendants de la nicotine. C'est différent de ce que l'on voit dans le cas de l'alcool, par exemple, ou d'autres drogues.

**La sénatrice Seidman :** Docteur Selby, les deux témoins précédents ont mentionné l'importance de surveiller les habitudes en matière de tabagisme avec la mise sur le marché des cigarettes électroniques pour nous assurer de ne pas renormaliser le tabagisme chez les jeunes. Nous avons beaucoup

and are we going to re-normalize smoking for a new generation?

You and CAMH are currently engaged in a study that is looking at patterns of e-cigarette use, and I'm wondering if you have any information to offer us on that score.

**Dr. Selby:** What I can say is this: When we look at studies that have looked at ever-use of an electronic device and then people who continue to use it later on, it's not as great, and clearly ever-users of cigarettes are much more likely to be ever-users of cigarettes 30 days on. From an addictive potential, roughly, we can't say it's causative, but there is an association, where you're seeing something at time point one and time point two.

There's a suggestion, and this is the controversy that exists with this whole gateway hypothesis. It has existed in addictions since the beginning of addictions. We get caught up on this idea if someone uses one drug, it will somehow sensitize them to use another drug. What we fail to understand and describe and what many researchers fail to tell you is that there may be a third factor that has made this person try substance one. For example, they may be impulsive: They tried substance one and they don't like it, so they move to substance two, or they keep adding substances along the way. You cannot make the conclusion that substance one causes the use of substance two.

Because we are looking at time one and time two but not following the same person over time and understanding these other conditions, we need to be very careful about that gateway hypothesis. It has great face validity and it's a nice conversational piece, but the scientific basis of the gateway hypothesis is just that: it's a hypothesis that's not been proved for all drugs of abuse. There are other genetic and environmental factors that determine why kids start using and what causes them to use over time.

What we do know is that with electronic devices, there's an association, at least in those countries where electronic devices have been on the market, like the U.K. and U.S., compared to Australia and Canada, where you do see a lower onset of youth smoking. Whether these youths will then transition to cigarettes, it's an open question, but one would have to wonder why you would move from a cleaner, more functional product to a more dangerous product. I have yet to see that happen in any other human behaviour where we say we're going to go away from our acceptable modern inventions and go back to an old one. None of us have gone back to the typewriter, as far as I can tell.

parlé de l'effet de passerelle, du fait que nous ne connaissons vraiment pas l'incidence que cela pourrait avoir et du danger de renormaliser le fait de fumer pour une nouvelle génération.

Avec le Centre de toxicomanie et de santé mentale, vous avez entamé une étude sur les habitudes d'utilisation de la cigarette électronique, et j'aimerais donc savoir si vous avez des renseignements à partager avec nous à cet égard.

**Dr Selby :** Lorsque nous consultons les études qui ont porté sur les personnes qui ont déjà utilisé des dispositifs électroniques et qui continuent de le faire, nous constatons que leur nombre n'est pas aussi élevé, et que de toute évidence les personnes qui ont déjà fumé des cigarettes sont beaucoup plus susceptibles de toujours le faire 30 jours plus tard. De manière générale, en ce qui concerne le potentiel d'accoutumance, on ne peut pas dire qu'il existe un lien causatif, mais il y a un certain lien, dans le sens que nous observons quelque chose à un moment A et à un moment B.

Un lien est possible, et c'est là la controverse qui entoure toute cette hypothèse de la passerelle. Cela a toujours été le cas, depuis que les dépendances existent. Nous sommes obnubilés par l'idée que si une personne utilise une drogue, cela la rendra plus susceptible d'en utiliser une autre. Ce dont on ne tient pas compte et dont on ne parle pas, c'est qu'il peut exister un facteur tiers qui a poussé la personne à essayer la première substance. Par exemple, la personne peut être impulsive : elle peut avoir essayé une substance qu'elle n'a pas aimée, alors elle en essaie une différente ou elle continue simplement à ajouter d'autres substances au fil du temps. On ne peut pas conclure que la consommation d'une substance « A » entraînera la consommation d'une substance « B ».

Comme nous nous penchons sur deux périodes dans le temps, mais que nous ne suivons pas une même personne au fil du temps et ne considérons pas les autres facteurs entrant en ligne de compte, nous devons être très prudents en ce qui concerne l'hypothèse de la passerelle. Au premier abord, elle semble très valide et elle est un bon sujet de conversation, mais d'un point de vue scientifique, l'hypothèse de la passerelle est précisément cela : une hypothèse qui n'a pas été prouvée pour toutes les drogues utilisées par les toxicomanes. Il existe d'autres facteurs génétiques et environnementaux qui déterminent pourquoi un enfant commence à consommer de telles substances et continue de le faire au fil du temps.

Ce que nous savons par contre, c'est que les dispositifs électroniques sont associés, du moins dans les pays où ils sont sur le marché, comme le Royaume-Uni et les États-Unis, comparativement à l'Australie et au Canada, à un plus faible taux de tabagisme chez les jeunes. Pour ce qui est de savoir si ces jeunes se mettront ensuite à fumer des cigarettes, c'est une question ouverte, mais il y a lieu de se demander pourquoi quelqu'un voudrait passer d'un produit plus propre et fonctionnel à un autre qui est plus dangereux. Dans aucun autre domaine, je n'ai vu des gens renoncer à une invention moderne et acceptable pour retourner à une ancienne. À ce que je sache, aucun d'entre nous n'est retourné à la machine à écrire.

As long as we allow for this technology to innovate and move forward, it will be interesting to see whether the innovation pushes or sensitizes people to become drug users.

One of the things that the bill needs to pay attention to is that if we don't allow youth access to electronic cigarettes but, perversely, allow access to cigarettes, people will start off with cigarettes, which is a much more dangerous product that they will use instead of a safer product. I think that's an ethical conversation we need to have: What are we telling our youth when we say that they are not allowed to have access to safer products but only adults can have them? We do know that most youths get their cigarettes through social supply, and we need to make sure we don't inadvertently promote cigarettes to youth because we are so worried about the use of electronic devices.

**Mr. Collishaw:** Senator Seidman, your question concerned monitoring. I really think we need to up our game considerably, especially as we are introducing this new product and we hope it will substitute for the more hazardous product. We need to track carefully what is going on through a combination of annual surveys, and quarterly or monthly surveys that are smaller in size but perhaps probe some key questions for key indicators. I would like to see real-time monitoring. Industry already does this through access to cash register data, and I would hope the government could do similarly.

For tobacco, we need seed-to-smoke monitoring. We need to know how and where this stuff is produced, imports, exports, wholesale and retail, and from that, we're going to have better estimates of smuggling as well. All of these things are needed.

These points I'm making are perhaps more programmatic than questions of changing the law or the regulations, but nevertheless it all works together for our tobacco and vaping control system.

**Senator Eggleton:** Mr. Collishaw, you said that no flavours are going to be prohibited and it's only a question of the advertising of them. Yet there is clause 30.41, that says:

No person shall promote or sell a vaping product that has an appearance, shape or other sensory attribute or a function for which there are reasonable grounds to believe that it could make the product appealing to young persons.

We would agree with all of that, but the question is: Where do you divide the line between young persons and people using it for the purpose of a smoking cessation program?

Tant que nous permettons à cette technologie d'innover et de progresser, il sera intéressant de voir si cela poussera les gens à consommer des drogues ou les rendra plus susceptibles de le faire.

L'une des choses auxquelles nous devons faire attention, en ce qui concerne ce projet de loi, c'est que si nous empêchons les jeunes d'avoir accès aux cigarettes électroniques, mais que nous leur laissons paradoxalement avoir accès aux cigarettes traditionnelles, ceux-ci commenceront simplement à fumer avec des cigarettes, c'est-à-dire en utilisant un produit beaucoup plus dangereux tandis qu'un produit plus sûr aurait pu être utilisé. À mon avis, il s'agit d'une conversation nécessaire sur l'éthique : quel message envoyons-nous aux jeunes quand nous leur interdisons les produits sécuritaires et leur disons que seuls les adultes peuvent les utiliser? Nous savons que la plupart des jeunes obtiennent leurs cigarettes par l'intermédiaire de liens sociaux, et nous devons veiller à ce que nous n'encourageons pas sans le vouloir les jeunes à fumer des cigarettes parce que nous nous inquiétons trop de l'utilisation possible des dispositifs électroniques.

**M. Collishaw :** Sénatrice Seidman, votre question concernait la surveillance. Je crois vraiment qu'il est nécessaire d'intensifier considérablement nos efforts, surtout si nous introduisons un nouveau produit sur le marché dans l'espoir qu'il remplacera un produit plus dangereux. Nous devons suivre l'évolution de la situation de près grâce à une combinaison de sondages annuels et de plus petits sondages trimestriels ou mensuels pour obtenir des renseignements importants sur des indicateurs clés. J'aimerais qu'une surveillance en temps réel soit effectuée. L'industrie fait déjà cela en accédant aux données des caisses enregistreuses, et j'espère que le gouvernement pourra aussi faire quelque chose de semblable.

Pour le tabac, nous devons faire une surveillance de la semence à la fumée. Nous devons savoir où et comment le tabac est produit, importé, exporté et distribué aux grossistes et vendu au détail. Ces renseignements nous permettront également de mieux juger l'ampleur de la contrebande. Toutes ces mesures sont nécessaires.

Cela pourrait avoir davantage rapport aux programmes qu'aux modifications législatives ou réglementaires, mais tous ces éléments jouent un rôle dans le système de contrôle du tabac et du vapotage.

**Le sénateur Eggleton :** M. Collishaw, vous avez mentionné qu'aucun arôme ne serait interdit et qu'il était seulement question de leur publicité. Toutefois, l'article 30.41 dit ceci :

Il est interdit de faire la promotion d'un produit de vapotage ou de le vendre s'il existe des motifs raisonnables de croire que sa forme, son apparence ou une autre de ses propriétés sensorielles ou encore une fonction dont il est doté pourrait le rendre attrayant pour les jeunes.

Nous serions d'accord avec toutes ces dispositions, mais la question est : où tracez-vous la ligne entre les jeunes et ceux qui utilisent ces produits dans le cadre d'un programme d'abandon du tabac?



I do want to ask another question. One of the representations we had here was going back to cigarettes and tobacco itself, and particularly the cigarette filters. Both of you could comment on this question of the manufacturing and importation of acetate tow, which we were told is a particularly dangerous part of the product. Do either of you have any comments on its abolition?

**Mr. Collishaw:** Yes, I do. If we put all of the inputs into making cigarettes and we call them precursors to cigarettes, including acetate tow, I think a very good case can be made for monitoring all of that stuff as well and making sure that these products, whether they be acetate tow, cigarette-making machines, cigarette paper or something else, do not go to places of illegal manufacture.

Furthermore, I would like to see such rules for precursors administered by the health department, not the finance or revenue departments. I think it's much more of a health issue than a revenue issue, and, of course, precursors for other hazardous and illegal drugs are already controlled by the health department. The health department has some experience in this regard.

I would say, however, that even if we were to do that, we would still have a problem in terms of smuggling control in that a lot of the untaxed cigarettes that are around are manufactured on the American side of the Akwesasne community and trucked or moved illegally into Canada, but, of course, Canadian law could only apply to Canadian locations. I think we would need to sit down with our American friends and see what could be done to apply similar controls to those manufacturing operations. I would hope that would be part of the solution as well.

**The Chair:** Dr. Selby, do you have anything to add to what Mr. Collishaw said?

**Dr. Selby:** I'm not an expert on the acetate tow aspect of the filter.

**The Chair:** Thank you.

**Senator Pettigrew:** My question will be, again, for Dr. Selby first.

I'm interested in your perspective on vaping products. When this bill comes into play, there is a market and there are companies with an interest in it. Is it your feeling that the bill will protect Canadians as much as possible in terms of the market not exploding the level of nicotine, for example, and heat-not-burn, where it will play a part?

What is your perspective on that? Do you feel the bill will protect us enough?

**Dr. Selby:** It's a good question. As Mr. Collishaw said, if we have good mechanisms for monitoring and frequent monitoring, I think the bill needs the ability to have tweaks built into it so you

J'ai aussi une autre question. Un des témoins précédents a parlé des cigarettes et du tabac en tant que tel, et particulièrement des filtres de cigarettes. J'aimerais avoir vos commentaires sur la question de la fabrication et de l'importation du boudin de filasse, qui est, selon ce qui nous a été dit, une composante particulièrement nocive des cigarettes. L'un de vous a-t-il des commentaires au sujet de son abolition?

**M. Collishaw :** Oui, j'ai des commentaires à ce sujet. Si nous considérons toutes les composantes des cigarettes, y compris le boudin de filasse, comme étant des précurseurs aux cigarettes, je crois qu'il pourrait être utile d'effectuer une surveillance de tous ces éléments pour s'assurer que ces produits, que l'on parle du boudin de filasse, des confectionneuses de cigarettes, de papier à cigarette ou d'autres produits, ne sont pas acheminés vers des installations de fabrication clandestine.

Je voudrais également que de telles règles sur les précurseurs soient régies par le ministère de la Santé, et non par le ministère des Finances ou du Revenu. Je crois en effet que la question relève beaucoup plus du domaine de la santé que de celui du revenu et, comme nous le savons, les précurseurs des autres drogues dangereuses et illégales sont déjà contrôlés par le ministère de la Santé. Le ministère de la Santé possède une certaine expérience à cet égard.

Je dirai toutefois que, même si nous faisons cela, cela ne réglera pas complètement le problème de la contrebande, car une grande quantité des cigarettes illégales sur le marché sont fabriquées sur la partie américaine du territoire de la communauté d'Akwesasne puis importées illégalement, par camion par un autre moyen, au Canada, car bien sûr, les lois canadiennes s'appliquent seulement au Canada. Je crois que nous devrions discuter avec nos amis américains afin de voir ce qui pourrait être fait pour appliquer des contrôles semblables aux opérations de fabrication. J'espère que cela fera également partie de la solution.

**Le président :** Docteur Selby, avez-vous quelque chose à ajouter à ce que M. Collishaw a dit?

**Dr Selby :** Je ne suis pas un expert sur l'utilisation du boudin de filasse dans les filtres.

**Le président :** Merci.

**La sénatrice Pettigrew :** Ma question s'adressera encore une fois d'abord au Dr Selby.

J'aimerais connaître votre point de vue sur les produits de vapotage. Ce projet de loi encadrera un marché dans lequel des entreprises ont des intérêts. Croyez-vous que le projet de loi protégera autant que possible les Canadiens en empêchant le marché de faire exploser la demande pour la nicotine, par exemple, et les dispositifs de chauffage sans combustion?

Quel est votre point de vue sur cela? Croyez-vous que le projet de loi protégera suffisamment les Canadiens?

**Dr Selby :** C'est une bonne question. Comme l'a dit M. Collishaw, si nous disposons de bons mécanismes de surveillance et réalisons des contrôles fréquents, le projet de loi

can make rapid changes as evidence starts coming forward. This knowledge cycle being so quick, any bill needs to have that ability when we're dealing with incomplete information and making decisions so you give yourself that ability.

Where it's at will create enough regulations that we've got a legal product that has enough regulation that you're not going to kill off the product completely and then be stuck with cigarettes because we don't have these products on the market. On the other hand, you've also got enough regulations that don't allow just corporate interest to go completely wild with its advertising and promotion that it starts now recruiting and undermining all the gains that we've made in tobacco control.

This is the same conversation that we have with any kind of legalization of any drugs. You want to be where you have made it legal, reduced the social harms of the use of that product and you've made it as safe as possible for people to use; and on the other hand, you haven't allowed for the illegitimate market to take off and corporate profits to drive consumption. It is a balance, and it's dynamic. This bill is a first step in the right direction to achieve that.

**Mr. Collishaw:** This question of balance is one that's abiding. As I indicated in my remarks, the approach I would favour would be somewhat more cautious than others have perhaps suggested in terms of opening the door to information advertising only.

Dr. Selby mentioned the importance of reacting quickly to changing circumstances, and I would heartily endorse that position. We spoke earlier of the need for extensive monitoring, but we didn't touch on what we need the monitoring for and how we would use the information that we collect. Of course, the two go together.

The people who will be administering this law need to be given the facility to react quickly and adjust our actions and our plans in order to best protect public health in the light of the information we have. They have to have the tools to be able to use the information for the good of all.

**The Chair:** Thank you both very much. This has been further enlightening on this issue. There's a great deal of interest in all of these aspects and differences of opinion. Nothing is absolute here. We're into a range of areas that have multiple possible views on what the impacts will be, but you both have been very helpful to us in keeping them in perspective. I want to thank you both for being here.

We now have a new panel with two witnesses in the room with us. I will invite them in the order that they appear on my agenda. I will invite Mr. Rob Cunningham, Senior Policy Analyst at the Canadian Cancer Society, to speak first.

devrait contenir des dispositions pour permettre de le modifier rapidement à mesure que d'autres données deviennent disponibles. Comme les connaissances dans le domaine évoluent très rapidement et que nous devons prendre des décisions en nous appuyant sur des données incomplètes, il est important de prévoir la possibilité d'apporter des changements.

Les données dont nous disposons actuellement permettront de créer assez de règlements pour encadrer le produit d'un point de vue légal sans l'évincer du marché et se retrouver dans une situation où les cigarettes sont le seul choix, car nous ne voulons pas cela. En revanche, nous devons aussi disposer de règles adéquates pour empêcher les entreprises de faire tout ce qu'elles veulent en matière de promotion et de publicité pour recruter de nouveaux clients et saper tous les progrès réalisés dans la lutte contre le tabac.

L'objectif reste le même dans la légalisation de toute drogue. C'est-à-dire que l'on souhaite rendre la drogue légale et réduire les préjudices sociaux associés à son utilisation en la rendant aussi sécuritaire que possible, tout en empêchant le marché noir de prospérer et les entreprises d'amplifier la demande. Il s'agit d'un équilibre dynamique, et ce projet de loi est un premier pas dans la bonne direction pour y parvenir.

**M. Collishaw :** La question de l'équilibre est en effet la question qui subsiste. Comme je l'ai dit dans mon intervention, je recommande d'être un peu plus prudent que d'autres, en ce que je conseille d'autoriser la publicité informative seulement.

Le Dr Selby a mentionné l'importance de s'adapter rapidement à l'évolution des circonstances, et je suis tout à fait d'accord avec lui sur ce point. Nous avons parlé plus tôt de la nécessité d'effectuer une surveillance exhaustive, mais nous n'avons pas discuté de ce que nous devrions surveiller ou de l'utilisation que l'on fera des renseignements recueillis. Bien sûr, ces deux éléments vont de pair.

Les responsables de l'application de cette loi doivent pouvoir réagir rapidement ainsi que modifier les mesures et les plans pour protéger le mieux possible la santé de la population en fonction de l'information disponible. Ces personnes doivent disposer des outils dont ils ont besoin afin d'être en mesure d'utiliser l'information pour le bien de tous.

**Le président :** Merci beaucoup à vous deux. Cela a été très instructif. On s'intéresse beaucoup à tous ces aspects ainsi qu'aux diverses opinions sur la question. Rien ici n'est absolu. Nous souhaitons connaître plusieurs points de vue sur les répercussions possibles, et vous nous avez beaucoup aidés à mettre les choses en perspective. Je vous remercie tous les deux d'avoir témoigné ici aujourd'hui.

Nous accueillons maintenant deux nouveaux témoins. Je les inviterai à témoigner dans l'ordre que leur nom apparaît à l'ordre du jour. Je donnerai donc d'abord la parole à M. Rob Cunningham, analyste principal des politiques à la Société canadienne du cancer.

**Rob Cunningham, Senior Policy Analyst, Canadian Cancer Society:** Chair and honourable senators, I'm a lawyer and Senior Policy Analyst with the Canadian Cancer Society.

[*Translation*]

Thank you for the opportunity to testify before the committee today.

[*English*]

At the outset we acknowledge Health Minister Philpott for her strong work in advancing tobacco control. We support Bill S-5 and have a number of recommended amendments to improve the bill.

First, I'll speak to plain packaging. This is a key tobacco control measure, including to protect youth. Canada will join the six countries that have finalized plain packaging requirements: Australia, United Kingdom, France, Ireland, Norway, Hungary and the many more in progress.

The package is the most important type of tobacco advertising that remains in Canada today. Tobacco is addictive and lethal, and should not be sold in packages made to be more attractive, period.

Imperial Tobacco stated, "There is no evidence to support plain packaging." In fact, the evidence is overwhelming. Beside me is an extensive evidentiary compilation submitted to this committee, available for your review and consideration. The compilation contains abundant studies worldwide that provide compelling evidence that plain packaging would be effective. There are more than 140 studies, reports and other evidentiary items specifically on package promotion and plain packaging, not to mention a vast number on package warnings and other related packaging aspects. Distributed to you is a table of contents. You can identify the authors and the peer-reviewed scientific journals in which studies have been published. That is one reference in terms of the breadth of the evidence that is available.

Of course plain packaging would be effective. Why else would the tobacco industry be so opposed?

Regarding contraband and plain packaging, the industry claims should be disregarded as being completely without merit for numerous reasons, as has been previously outlined.

Turning to amendments, first for tobacco related amendments, an amendment should ban tobacco manufacturers' sales promotions targeting retailers, such as bonuses for achieving higher sales volumes. Why should that type of promotion be allowed? Chances to win sports and entertainment tickets or

**Rob Cunningham, analyste principal des politiques, Société canadienne du cancer :** Monsieur le président, honorables sénateurs, je suis avocat et analyste principal des politiques à la Société canadienne du cancer.

[*Français*]

Merci de m'offrir l'occasion de témoigner devant le comité aujourd'hui.

[*Traduction*]

J'aimerais tout d'abord remercier la ministre de la Santé, Mme Philpott, pour son excellent travail dans la lutte contre le tabagisme. Nous appuyons le projet de loi S-5 et recommandons plusieurs amendements pour l'améliorer.

Je commencerai par parler de la banalisation des emballages. Il s'agit là d'une mesure clé dans la lutte contre le tabagisme, notamment pour protéger les jeunes. Le Canada se joindra aux six autres pays qui ont déjà adopté des mesures relatives à la banalisation des emballages : l'Australie, le Royaume-Uni, la France, l'Irlande, la Norvège et la Hongrie. De nombreux autres pays travaillent aussi en vue de prendre de telles mesures.

Au Canada, les emballages sont le principal support publicitaire qui demeure pour le tabac. Le tabac crée une dépendance et est mortel. Il ne devrait pas être vendu dans des emballages conçus pour être attrayants, un point c'est tout.

Imperial Tobacco a déclaré que « rien ne démontre l'efficacité de l'emballage neutre ». En réalité, les preuves de son efficacité sont indéniables. J'ai à mes côtés un recueil exhaustif des preuves que les membres du comité pourront consulter et examiner. Ce recueil contient un grand nombre d'études provenant du monde entier qui prouvent de façon probante l'efficacité des emballages neutres. Il englobe 140 études, rapports et autres éléments de preuve sur la promotion et la banalisation des emballages de même qu'un grand nombre d'études relatives aux avertissements sur les emballages et aux autres aspects connexes. Le recueil comporte une table des matières. Vous pourrez donc chercher par auteur et par revues scientifiques avec comité de lecture dans lesquelles les études ont été publiées. Cela donne une idée de la quantité de preuves disponibles.

Il est bien évident qu'adopter des emballages neutres serait efficace. Pour quelle autre raison l'industrie du tabac s'y opposerait-elle tant?

Les allégations de l'industrie relativement aux emballages neutres et à la contrebande devraient être ignorées, car elles sont absolument sans fondement, et ce, pour plusieurs raisons qui ont déjà été soulignées.

En ce qui concerne les amendements, et tout d'abord pour les amendements liés au tabac, nous proposons un amendement visant à interdire les promotions des ventes des fabricants de tabac ciblant les détaillants, comme les primes pour l'augmentation des chiffres de vente. Pourquoi permettre ce

Caribbean vacations are happening today, but they should simply be banned. Quebec has had a ban since November 2016 and the same provisions should be adopted federally.

An amendment should ban menthol in all tobacco products. Federally, at present, menthol is only banned in cigarettes, most cigars and blunt wraps. This means there's a loophole whereby menthol is allowed in all other tobacco products such as roll-your-own tobacco or so-called "pipe tobacco," recently introduced into the market to get around the menthol cigarette ban in some provinces, although some provinces have banned menthol in all tobacco products.

Bill S-5 should do so federally as well in all tobacco products. Menthol soothes the throat, masks harshness and makes it easier for kids to experiment and get addicted.

An amendment should provide regulatory authority to increase the minimum age higher than 18, as found in the current bill and in current legislation. Health Canada included a minimum age of 21 in its recent consultation paper launched in February. In the U.S., there is a minimum tobacco age of 21 in California, Hawaii and at least 225 municipalities, including New York City, Boston, Chicago and many others. This would reduce youth smoking.

An amendment should provide regulatory authority to allow health warnings directly on tobacco products themselves, in addition to packages, just as the bill currently provides for vaping products.

An amendment should ban tobacco brands and logos from appearing on lighters, matches and other non-tobacco goods. For example, du Maurier lighters are displayed on countertops and undermine plain packaging. With the chair's permission I can show some examples of this during the questions.

An amendment should provide regulatory authority that some or all of the provisions of the act in the future applied to water pipe equipment and herbal water pipe products. Water pipe use — hookah — is on the increase among youth and needs a response.

genre de promotion? Les fabricants offrent actuellement des chances de gagner des billets pour des événements de sports et de divertissement ou des voyages dans les Caraïbes. De telles mesures incitatives devraient tout simplement être interdites. Le Québec a banni ces pratiques en novembre 2016, et la même approche devrait être adoptée à l'échelon fédéral.

Un amendement est nécessaire pour interdire les saveurs de menthol dans tous les produits du tabac. À l'heure actuelle, le gouvernement fédéral interdit le menthol seulement dans les cigarettes, la plupart des cigares et les feuilles d'enveloppe. Cela crée une échappatoire qui fait en sorte que le menthol est toujours autorisé dans tous les autres produits du tabac, comme le tabac à rouler, ou ce que l'on appelle du « tabac à pipe », qui a récemment été mis sur le marché dans certaines provinces pour contourner l'interdiction des cigarettes mentholées. Cela dit, certaines provinces ont banni le menthol dans tous les produits du tabac.

Le projet de loi S-5 devrait interdire le menthol dans tous les produits du tabac à l'échelon fédéral. Le menthol soulage la gorge et masque l'âpreté du tabac, ce qui aide les jeunes à s'y initier et à en devenir dépendants.

Un amendement est nécessaire pour établir le pouvoir réglementaire d'augmenter l'âge minimum de 18 ans inscrit dans le projet de loi sous sa forme actuelle et dans la législation en vigueur. Santé Canada a inclus un âge minimum de 21 ans dans son récent document de consultation publié en février. Aux États-Unis, l'âge minimal pour acheter des produits du tabac est fixé à 21 ans en Californie, à Hawaii et dans au moins 225 municipalités, y compris New York, Boston, Chicago et bien d'autres encore. Cette mesure permettrait de réduire le taux de tabagisme chez les jeunes.

Un amendement est nécessaire pour établir le pouvoir réglementaire d'autoriser les mises en garde de santé non seulement sur les emballages, mais aussi sur les produits du tabac à proprement parler, comme le projet de loi le propose actuellement pour les produits de vapotage.

Un amendement est nécessaire pour interdire l'affichage de marques et de logos de produits du tabac sur les briquets, les allumettes et les biens autres que les produits du tabac. Par exemple, des briquets portant la marque du Maurier sont actuellement en montre sur des comptoirs, ce qui va à l'encontre de l'idée des emballages neutres. Avec la permission de la présidence, je pourrai montrer quelques exemples pendant la période des questions.

Un amendement est nécessaire afin d'établir un pouvoir réglementaire pour permettre au gouvernement d'appliquer une partie ou l'intégralité des dispositions de la loi au matériel pour pipe à eau ainsi qu'aux produits à base de plantes pour pipes à eau. De plus en plus de jeunes utilisent des pipes à eau, notamment des hookas, et il importe donc de réagir en conséquence.

An amendment should provide regulatory authority to ban smoking in specified federal outdoor areas, such as an entrance to a federal building, Cavendish Beach in P.E.I. or a children's playground in a national park. These are existing gaps at the federal level at the moment that are typically covered by most provinces.

We recognize e-cigarettes are less harmful than conventional cigarettes and have potential benefits and potential risks. Legislation and regulation such as Bill S-5 is needed to deal with those risks, such as youth use, industry tactics that undermine smoking cessation and appeal to ex-smokers and non-smokers.

Many of the bill's cigarette advertising restrictions are surprisingly weak compared to other jurisdictions.

An amendment should ban all lifestyle advertising. Examples could include tropical beaches, sports cars and glasses of wine by a romantic sunset. The Canadian Vaping Association, in its testimony before this committee, supported a lifestyle ban.

An amendment should clearly specify that the only advertising allowed is information advertising or brand preference advertising. This is reasonable. Again, the Canadian Vaping Association testified it wanted advertising limited to information advertising.

An amendment should specify that e-cigarette brands and logos should not appear on t-shirts, baseball hats, backpacks or other products not related to e-cigarettes. Kids can become walking billboards at their schools.

An amendment should further curtail special sales promotions, such as e-cigarette purchases giving you a chance to win a free vacation or tickets to a rock concert. Again, these have lifestyle associations.

An amendment should restrict the location of permitted advertising to the same permitted locations as for tobacco and thus reduce youth exposure, though still permitting advertising to adult audiences. At present, there is no restriction on location whatsoever in the bill. Advertising is allowed on TV, radio, billboards near schools — everywhere.

Un amendement est nécessaire pour créer le pouvoir réglementaire d'imposer une interdiction de fumer dans certaines zones extérieures sous réglementation fédérale, comme à une certaine distance de l'entrée d'un immeuble fédéral, sur la plage de Cavendish à l'Île-du-Prince-Édouard, ou dans une aire de jeu pour enfants dans un parc national. Ce sont là des lacunes à l'échelon fédéral qui sont généralement comblées par les provinces.

Nous reconnaissons que les cigarettes électroniques sont moins nocives que les cigarettes traditionnelles et possèdent des avantages et des risques potentiels. Des mesures législatives et des règlements comme le projet de loi S-5 sont nécessaires pour faire face aux risques comme l'utilisation de ces produits par les jeunes et les tactiques de l'industrie visant à miner la lutte contre le tabagisme et à attirer les anciens fumeurs ainsi que les non-fumeurs.

Un grand nombre des restrictions publicitaires pour les cigarettes prévues dans le projet de loi sont étonnamment faibles par rapport à celles d'autres pays.

Un amendement est nécessaire pour interdire toute la publicité de style de vie. Citons à titre d'exemple les publicités mettant en scène des plages tropicales, des voitures sport ou des gens prenant un verre de vin devant un coucher de soleil romantique. Lors de son témoignage devant le comité, l'Association canadienne de la vape a appuyé l'interdiction de ce type de publicité.

Un amendement est nécessaire pour préciser clairement que seules les publicités informatives et préférentielles sont permises. Il s'agit là d'une demande raisonnable. Encore une fois, l'Association canadienne de la vape a déclaré dans son témoignage qu'elle souhaitait que seule la publicité informative soit permise.

Un amendement est nécessaire pour interdire que des marques et des logos de cigarettes électroniques figurent sur des t-shirts, des casquettes, des sacs à dos ou tout autre produit sans lien avec les cigarettes électroniques. Nous devons éviter que les enfants deviennent des panneaux publicitaires ambulants dans leurs écoles.

Un amendement est nécessaire pour limiter davantage les promotions incitatives, comme les tirages et les concours dans le cadre desquels l'achat de produits de vapotage donne une chance de gagner des vacances ou des billets pour un concert rock. Ici encore, ces types de promotion associent les produits à un style de vie.

Un amendement est nécessaire afin de restreindre les endroits où la publicité sur les produits de vapotage est permise pour refléter les restrictions s'appliquant à la publicité sur le tabac et réduire l'exposition des jeunes à ces produits en autorisant toutefois la publicité auprès des adultes. Dans sa version actuelle, le projet de loi ne contient aucune restriction quant aux endroits où la publicité est permise. Elle est donc autorisée partout : à la télévision, à la radio, sur les panneaux publicitaires et à proximité des écoles.

The European Union bans e-cigarette advertising on TV, radio and many other places, as you've heard. New Zealand will ban e-cigarette advertising except at retail. Quebec has legislation now in place for e-cigarettes that has strict restrictions, although it is permitted at retail and it is permitted in publications with a certain adult readership. So Quebec goes far beyond what is currently in Bill S-5.

An amendment should provide regulatory authority to further restrict e-cigarette advertising and promotion to provide future flexibility. The government intends and needs flexibility to respond, but the bill as drafted does not contain it.

We urge support for Bill S-5 and for our proposed amendments. Bill S-5 is a critical component to a renewed and strengthened Federal Tobacco Control Strategy.

Thank you again for the opportunity to appear.

**The Chair:** Thank you, Mr. Cunningham. And you'll be pleased to note there is a requirement to be a member of this committee that you be efficient in speed-reading, so those 20 volumes are no problem to us whatsoever.

I'll move on now to invite Amy Henderson, Manager, Public Policy, Canadian Lung Association.

**Amy Henderson, Manager, Public Policy, Canadian Lung Association:** Thank you Mr. Chair and committee members for inviting the Canadian Lung Association here today. My name is Amy Henderson. I'm the manager of public policy for the Canadian Lung Association.

For 100 years, the Canadian Lung Association has been dedicated to improving lung health for Canadians. Our mission is to lead nationwide an international lung health initiative, prevent lung disease, help people manage lung disease and promote lung health. We do this because when you can't breathe, nothing else matters.

Tobacco-related disease is the number one cause of lung disease in Canada. It affects every aspect of lung health. Currently, 17.7 per cent of the Canadian population smokes tobacco. The Canadian Lung Association would like to see a tobacco-free future.

I'm here to express our support for the committee's efforts to amend the Tobacco Act, and the Non-smokers' Health Act and, in particular, your recommendations to ensure plain packaging will be brought forth for tobacco products and the new legislation and regulatory framework that will address vaping products. The Canadian Lung Association supports Bill S-5 and is encouraged

Comme vous le savez, l'Union européenne interdit de faire la publicité des cigarettes électroniques à la télévision, à la radio et par bien d'autres moyens. La Nouvelle-Zélande compte interdire toute publicité des cigarettes électroniques sauf dans les points de vente. Le Québec a adopté des mesures législatives strictes en ce qui concerne la publicité des cigarettes électroniques, la permettant seulement chez les détaillants ainsi que dans certaines publications destinées à un public adulte. Les mesures adoptées par le Québec dépassent donc largement celles proposées dans le projet de loi S-5.

Un amendement est nécessaire afin de créer le pouvoir réglementaire de restreindre davantage la publicité et la promotion des cigarettes électroniques de manière à fournir une certaine latitude pour s'adapter à l'évolution du marché. Le gouvernement doit disposer d'une marge de manœuvre pour réagir et prendre les mesures qui s'imposent, mais le libellé actuel du projet de loi ne prévoit pas cela.

Nous vous exhortons à appuyer le projet de loi S-5 ainsi que les amendements que nous avons proposés. Le projet de loi S-5 est d'une importance cruciale pour assurer le renouvellement et le renforcement de la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme.

Merci encore de m'avoir donné l'occasion de témoigner.

**Le président :** Merci, monsieur Cunningham. Et vous serez heureux d'apprendre qu'on exige que tous les membres du comité maîtrisent la lecture rapide, donc parcourir ces 20 volumes ne nous posera aucun problème.

Je donne maintenant la parole à Amy Henderson, gestionnaire des politiques publiques à l'Association pulmonaire du Canada.

**Amy Henderson, gestionnaire, Politiques publiques, Association pulmonaire du Canada :** Je remercie le président et les membres du comité d'avoir invité l'Association pulmonaire du Canada à témoigner ici aujourd'hui. Je m'appelle Amy Henderson et je suis gestionnaire des politiques publiques à l'Association pulmonaire du Canada.

Depuis 100 ans, l'Association pulmonaire du Canada se consacre à l'amélioration de la santé pulmonaire de tous les Canadiens et Canadiennes. Son mandat est de mener des initiatives nationales et internationales en santé pulmonaire, de prévenir les maladies pulmonaires, d'aider les gens affectés à gérer leur maladie et de promouvoir la santé pulmonaire. Nous faisons cela, car quand on ne peut respirer, rien n'a d'importance.

Les maladies liées au tabac sont la principale cause de maladies pulmonaires au Canada. Le tabagisme touche tous les aspects de la santé pulmonaire. À l'heure actuelle, 17,7 p. 100 de la population canadienne fume du tabac. L'Association pulmonaire du Canada aimerait voir un avenir sans tabac.

Je suis ici pour exprimer l'appui de l'Association pulmonaire du Canada à l'égard des efforts déployés par le comité pour modifier la Loi sur le tabac et la Loi sur la santé des non-fumeurs et, en particulier, à l'égard des recommandations du comité pour garantir que des emballages neutres seront proposés pour les produits du tabac et du nouveau cadre législatif et réglementaire

by the government's commitment to improving public health. We also recognize the complexities in finding the right balance between regulating vaping products and making them available to adult smokers.

However, we believe there are important ways in which Bill S-5 can be strengthened, and this is really important to support the lung health of Canadians. We also support the amendments brought forward by the Canadian Cancer Society that have been submitted. But today, I want to focus on the ways that the bill can be strengthened to protect lung health.

First, tobacco products: Like I said, tobacco products are the number one cause of preventable lung disease in Canada. Plain packaging has the ability to bring attention to the graphic warnings on cigarettes and related to decreasing smoking rates.

I don't need to go into evidence, Mr. Cunningham has provided a lot, but I would like to bring to your attention that plain and standardized packaging has the support of public health groups from across the country. The Canadian Coalition for Action on Tobacco, whose members include the Canadian Cancer Society, Canadian Lung Association, Heart and Stroke Foundation, Non-smokers' Rights Association, et cetera, have provided the committee a document demonstrating the support of more than 340 organizations for plain and standardized packaging.

In addition to our support of plain and standardized packaging, we recommend that the regulatory authority be expanded to include water pipes and cigarette products themselves. Water pipe smoking is increasing among young people in Canada; 14.1 per cent of students 15 to 19 have tried water pipes. Smoke from water pipes contains many of the same cancer-causing ingredients that are in combustible tobacco as well as the related effects to lung disease. These toxic substances include nicotine, carbon monoxide, tar and heavy metals. Water pipe smoking is often done by individuals, and they don't see the packaging, so it's important to have a warning on the water pipes themselves.

To further strengthen the legislation, the Canadian Lung Association would like to see a ban on all menthol in all tobacco products. As earlier indicated, there is a loophole here. The menthol is only banned in cigarettes, most cigars and blunt wrappers. This should extend to all tobacco products.

qui régira les produits de vapotage. L'Association pulmonaire du Canada appuie le projet de loi S-5 et est encouragée par l'engagement du gouvernement envers la santé publique. Nous reconnaissons la complexité de parvenir à un juste équilibre pour réglementer les produits de vapotage tout en les rendant accessibles aux fumeurs adultes.

Cela dit, nous croyons que le projet de loi S-5 peut être renforcé de façons importantes et cruciales pour favoriser la santé pulmonaire des Canadiens. Nous appuyons aussi les amendements présentés par la Société canadienne du cancer. Aujourd'hui, je souhaite toutefois me pencher sur les façons dont le projet de loi peut être renforcé pour protéger la santé pulmonaire.

Tout d'abord, en ce qui concerne les produits du tabac : comme je l'ai mentionné, les produits du tabac sont la première cause de maladies pulmonaires évitables au Canada. Les emballages neutres permettent d'attirer l'attention vers les illustrations de mise en garde apparaissant sur les paquets de cigarettes et ont été associés à une baisse du taux de tabagisme.

Je n'entrerai pas dans le détail des preuves, car M. Cunningham en a déjà fourni un grand nombre, mais je soulignerai que les emballages neutres et normalisés ont reçu l'appui de groupes de santé publique partout au pays. La Coalition canadienne d'action contre le tabac, qui compte parmi ses membres la Société canadienne du cancer, l'Association pulmonaire du Canada, la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada et l'Association pour les droits des non-fumeurs, a présenté au comité un document démontrant l'appui de plus de 340 organismes pour l'adoption d'emballages neutres et normalisés.

En plus de notre soutien des emballages neutres et normalisés, nous recommandons d'étendre les pouvoirs réglementaires pour inclure les pipes à eau et les produits du tabac proprement dits. La popularité de la pipe à eau est croissante chez les jeunes Canadiens : 14,1 p. 100 des étudiants de 15 à 19 ans ont déjà essayé des pipes à eau. La fumée des pipes à eau contient un grand nombre des mêmes ingrédients cancérigènes que le tabac combustible et est associée aux mêmes effets sur les maladies pulmonaires. Les substances toxiques que l'on retrouve dans la fumée des pipes à eau incluent la nicotine, le monoxyde de carbone, le goudron et les métaux lourds. Bien souvent, les fumeurs de pipe à eau ne voient pas les emballages; il est donc important d'également afficher une mise en garde sur les pipes à eau elles-mêmes.

Afin de renforcer le projet de loi, l'Association pulmonaire du Canada souhaite l'ajout d'une interdiction du menthol dans tous les produits du tabac. Comme il a été mentionné plus tôt, la loi comporte une échappatoire : l'interdiction du menthol ne s'applique qu'aux cigarettes, à la plupart des cigares et aux feuilles d'enveloppe. Cette interdiction devrait être étendue à tous les produits du tabac.

Additionally, we recommend the legislation include a regulatory authority to increase the minimum legal age to purchase tobacco in the future. The current age is 18. Health Canada has introduced a consultation document that discusses the merit of increasing the age to buy tobacco to 21. Including the authority in this bill will enable the government to act on the results on the ongoing consultation in the future.

Now, on to e-cigarettes: E-cigarettes is a very complex topic, especially for the Canadian Lung Association. Tobacco smoking is the number one cause of preventable lung disease in Canada. We understand that there are advantages of electronic cigarettes or vaping products, mainly getting people off smoking. However, e-cigarettes are less harmful but not harmless. This is especially important for lung disease.

We recognize that the balance in this bill is between preventing youth from picking up vapourized products and allowing adults who smoke to use them, but we also really want to make sure that young people don't start using vapourized products. People who have already quit smoking don't go to vapourized products, and people who have never smoked go to vapourized products. We really encourage this approach. It makes it very important to have due diligence and conscience when we're looking at vapourized products.

With this in mind, there are some ways the current bill can be strengthened. The Canadian Lung Association recommends that the bill be expanded to provide regulatory authority to further restrict vapour products, advertisement and promotion. This should include both location and content restrictions. For example, the advertisement restrictions should include television and areas where children and youth are present, including hockey arenas. It's important that the advertisement only includes information on the products or brand preferences.

In addition, we recommend strengthening the bill so there is no exceptions for vapourized lifestyle advertisement in bars, publications sent to adults and in vape stores. There is no need for lifestyle advertisement.

We strongly support including vapourized products in the clean indoor air law, the Non-smokers' Health Act. I would be remiss if I did not bring attention to an existing loophole that exists with smoking tobacco or just smoking in federally regulated spaces. This is an amendment that needs to be included so this loophole no longer exists.

De plus, nous recommandons que le projet de loi prévoise un pouvoir de réglementation quant à l'âge minimum légal pour acheter du tabac en vue de l'augmenter dans le futur. À l'heure actuelle, l'âge légal est de 18 ans. Santé Canada a présenté un document de consultation sur les avantages de faire passer l'âge légal à 21 ans. En ajoutant ce pouvoir de réglementation au projet de loi, le gouvernement se donnerait les moyens pour mettre en œuvre les recommandations issues des consultations continues à l'avenir.

Maintenant, au sujet de la cigarette électronique : il s'agit d'une question très complexe, surtout pour l'Association pulmonaire du Canada. Le tabac est la principale cause de maladies pulmonaires évitables au Canada. Nous sommes conscients des avantages de la cigarette électronique et des produits de vapotage, surtout pour les personnes qui veulent arrêter de fumer. Cependant, si la cigarette électronique est moins nocive, elle n'est pas inoffensive pour autant. C'est une question très importante en matière de santé pulmonaire.

Nous reconnaissons que, dans ce projet de loi, il faut un équilibre entre empêcher les jeunes de commencer à consommer des produits de vapotage et permettre aux adultes fumeurs d'en faire usage, mais nous voulons vraiment empêcher les jeunes de commencer à vapoter. Les anciens fumeurs ne se mettent pas au vapotage; ce sont les gens qui n'ont jamais fumé qui le font. Nous croyons donc qu'il faut faire preuve de diligence et de prudence lorsqu'il est question des produits de vapotage.

Pour ces raisons, nous sommes d'avis que le projet de loi pourrait être renforcé de différentes manières. L'Association pulmonaire du Canada recommande l'ajout d'un pouvoir de réglementation pour restreindre davantage l'accès aux produits de vapotage, ainsi que la publicité et la promotion de ces produits. Ces restrictions doivent concerner les lieux et le contenu. Par exemple, les restrictions sur la publicité doivent s'appliquer à la télévision et aux lieux où se trouvent des enfants et des jeunes, notamment les arénas. Il est important que la publicité contienne uniquement des renseignements sur les produits ou qu'il ne s'agisse que de publicité préférentielle.

Nous recommandons également de renforcer le projet de loi afin qu'il n'y ait pas d'exception quant à la publicité de style de vie dans les bars, les envois postaux destinés aux adultes et les commerces qui vendent des produits de vapotage. La publicité de style de vie n'a pas raison d'être.

Nous appuyons fortement l'ajout des produits de vapotage à la loi canadienne concernant la qualité de l'air intérieur, la Loi sur la santé des non-fumeurs. Je m'en voudrais de ne pas mentionner l'échappatoire concernant l'usage du tabac ou le tabagisme en général dans les lieux sous réglementation fédérale. Il faut qu'une modification de la loi soit prévue afin de mettre fin à cette échappatoire.



We are pleased to see this bill includes the regulatory authority over flavours in electronic cigarettes. As you know, 26 per cent of young people have tried e-cigarettes in Canada. Flavourings are an aspect of this.

The other thing I wanted to bring your attention to is e-cigarettes are available in flavours that are appealing to children, but there are associated risks with the flavourants in electronic cigarettes. We believe there needs to be a regulatory authority to act as more evidence becomes available on the associated risks of flavours in vapourized products.

Although it's out of scope for this bill, we encourage more investment into research of vapourized products in Canada, especially around respiratory health. This is extremely important as the long-term effects are not known, and often respiratory disease takes many years to develop.

Health Canada recently set an obtainable goal of getting the rate of tobacco use to less than five by 2035 with the new Federal Tobacco Control Strategy. The Canadian Lung Association is committed to working with all partners to ensure that this becomes a reality. This bill is an important step in reducing smoking rates in Canada and can greatly help improve the lung health of Canadians.

Thank you for your time, and I look forward to your questions.

**The Chair:** Thank you, both.

**Senator Pettigrew:** Thank you very much for your testimony. It's very useful.

My first question will be for Mr. Cunningham. I'm interested to hear — and you both mentioned it — about plain packaging. In a previous committee meeting, but also as a sponsor, I have heard some senators still have doubts. They wonder. Most will say, "Yes, sure, maybe, but does it really work? How does work? When we're talking about results, how big a difference can it make?" Could you go back to that and give us a bit more detail?

**Mr. Cunningham:** Sure. To show examples of what tobacco companies do, this is a package of Belmont, it appears, but when you open it, the package comes out, but part of the package is really an advertisement. That's one way they get around existing advertising restrictions. That's one benefit of plain packaging. A standard format wouldn't allow this.

Another example here is a special box for du Maurier. You open it. You actually have the cigarettes, but you have an empty metal tin, and again you have a box with advertisements.

Nous sommes satisfaits de la présence d'un pouvoir de réglementation dans le projet de loi quant à l'aromatisation des produits de vapotage. Comme vous le savez, 26 p. 100 des jeunes Canadiens ont déjà essayé la cigarette électronique. L'aromatisation est un facteur important à cet égard.

Un autre élément dont je veux vous parler est le fait que les arômes offerts pour la cigarette électronique sont attrayants pour les enfants, et que les produits aromatisants ajoutés présentent des risques. Nous croyons qu'il faut prévoir un pouvoir de réglementation permettant d'agir à mesure que des données deviendront disponibles sur les risques associés à l'ajout de produits aromatisants dans les produits de vapotage.

Même si cela ne fait pas partie du présent projet de loi, nous recommandons un financement accru pour la recherche sur les produits de vapotage au Canada, axée particulièrement sur la santé respiratoire. C'est extrêmement important, car les effets à long terme sont encore inconnus et, bien souvent, les maladies respiratoires prennent des années à se développer.

Santé Canada a récemment fixé un objectif réaliste de réduction du taux de tabagisme visant à le faire passer à moins de 5 p. 100 d'ici 2035 grâce à la nouvelle Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme. L'Association pulmonaire du Canada est prête à travailler avec tous les intervenants pour que cet objectif soit atteint. Le projet de loi à l'étude représente une étape importante dans la réduction du taux de tabagisme au Canada et il favorisera grandement la santé pulmonaire des Canadiens.

Merci de votre temps. Je répondrai avec plaisir à vos questions.

**Le président :** Merci à vous deux.

**La sénatrice Pettigrew :** Merci beaucoup pour votre témoignage. Il est très instructif.

Ma première question s'adresse à M. Cunningham. J'aimerais que vous nous en disiez davantage au sujet de l'emballage neutre dont vous avez tous les deux parlé. Lors d'une séance précédente du comité, et également en raison de mon parrainage, j'ai entendu certains sénateurs exprimer des doutes. La plupart d'entre eux se posent des questions du genre : « Oui, bon, peut-être, mais est-ce que ça fonctionne vraiment? Comment cela fonctionne-t-il? En termes de résultats, à quel point cela fait-il une différence? » Pourriez-vous nous donner des précisions à ce sujet?

**M. Cunningham :** Bien sûr. À titre d'exemple, voici ce que font les sociétés productrices de tabac. Voici, il semble, un paquet de Belmont et, lorsqu'on l'ouvre, le paquet sort et une partie de celui-ci présente de la publicité. C'est une des façons de contourner la réglementation en matière de publicité. L'emballage neutre permet d'empêcher cela; c'est l'avantage d'imposer une norme en matière de format d'emballage.

Voici un autre exemple : une boîte spéciale par du Maurier. Lorsqu'on l'ouvre, on a les cigarettes, mais aussi un boîtier métallique vide et il s'agit encore une fois d'une boîte avec de la publicité.

Plain packaging would work. The House of Commons Standing Committee on Health recommended it in 1994 after a study at that time with the evidence available at that time. The World Health Organization recommends it. Governments one by one across the world are considering the evidence and moving forward, despite very strong opposition from the tobacco industry.

Of course the tobacco industry will be opposed. They said that smoking didn't cause lung cancer. They said second-hand smoke was not harmful. They said restricting advertising and their sponsorship will have no impact. If you have a better warning on the package, it will have no impact. They are always in denial.

The strength of their opposition is a clear signal that we're on the right track. The evidence worldwide, available to members of this committee and to all senators, is very compelling.

**Senator Seidman:** Thank you very much for the presentations. You both proposed a lot of amendments. I guess that leads me to ask you whether you have been involved in the consultation processes on this piece of legislation. Mr. Cunningham, perhaps you could respond first and then you, Ms. Henderson.

**Mr. Cunningham:** We have been engaged in each of Health Canada's consultation processes. We appeared before the Standing Committee on Health at the House of Commons that had a study with respect to e-cigarettes. Health Canada and the minister hosted a national forum at the beginning of March — we participated in that — with respect to future directions in the tobacco strategy.

E-cigarettes is a complex issue. The bill deals with tobacco as well, but there is an opportunity for this committee to strengthen the bill with this. However, we have been involved in consultations.

**Ms. Henderson:** Yes, the Canadian Lung Association has also been involved. We did appear before the Standing Committee of Health on electronic cigarettes a couple of years back. We have also been involved in the consultations with Health Canada on the new federal tobacco strategy. Although we do have a lot of amendments, we always like to have like the best picture moving forward. We think that the bill is quite strong, but these amendments would make it much stronger.

**Senator Eggleton:** I am going to follow up on that because a number of these things don't necessarily need amendments to the legislation but could be done in the regulatory framework

L'emballage neutre fonctionne. Le Comité permanent de la santé de la Chambre des communes a recommandé son adoption en 1994 en se fondant sur les conclusions d'une étude et sur les données disponibles à l'époque. L'Organisation mondiale de la Santé recommande également l'emballage neutre. Malgré la très forte opposition de l'industrie du tabac, les gouvernements de partout sur la planète emboîtent le pas les uns après les autres en raison des preuves qui leur sont présentées.

Évidemment, l'industrie du tabac s'oppose à cette mesure. Elle a dit que le tabagisme ne causait pas le cancer du poumon. Elle a dit que la fumée secondaire n'était pas dommageable. Elle a dit que les restrictions quant à la publicité et aux commandites n'auraient aucun effet, que l'ajout de mises en garde plus claires sur les paquets n'aurait pas d'effet. Cette industrie est toujours dans le déni.

La force de son opposition nous indique clairement que nous sommes sur la bonne voie. Les données recueillies à l'échelle mondiale, auxquelles les membres du comité et tous les sénateurs ont accès, sont incontestables.

**La sénatrice Seidman :** Merci beaucoup pour vos présentations. Vous avez tous deux proposé beaucoup de modifications. Je suppose que c'est ce qui m'amène à vous demander si vous avez participé au processus de consultation lié à l'élaboration du présent projet de loi. Peut-être que M. Cunningham pourrait répondre en premier, et ensuite Mme Henderson.

**M. Cunningham :** Nous avons participé à tous les processus de consultation de Santé Canada. Nous avons témoigné devant le Comité permanent de la santé de la Chambre des communes dans le cadre de son étude sur la cigarette électronique. Au début du mois de mars, Santé Canada et la ministre ont tenu un forum national sur l'avenir de la stratégie de lutte contre le tabagisme au Canada et nous y avons participé.

La cigarette électronique représente un enjeu complexe. Le projet de loi porte également sur le tabac, mais le comité a l'occasion de le renforcer en ce qui concerne la cigarette électronique. Ceci dit, nous avons bien participé aux consultations.

**Mme Henderson :** Effectivement, l'Association pulmonaire du Canada y a aussi participé. Nous avons également témoigné devant le Comité permanent de la santé lors de l'étude qu'il a menée sur la cigarette électronique il y a quelques années. Nous avons également participé aux consultations de Santé Canada au sujet de la nouvelle stratégie fédérale en matière de lutte contre le tabagisme. Si nous avons proposé beaucoup de changements, c'est que nous voulons toujours obtenir les meilleures perspectives d'avenir. Nous croyons que ce projet de loi est très solide, mais les changements proposés permettraient de le renforcer considérablement.

**Le sénateur Eggleton :** J'aimerais poser une question à ce sujet, car certains des éléments mentionnés n'ont pas nécessairement à faire l'objet de modifications à la loi et pourraient être abordés

subsequently. Are there one or two of them that you think are particularly important to be an amendment to the legislation?

**Mr. Cunningham:** With respect to tobacco, further restrictions on promotion have been proposed, such as what Quebec has done in the sense of promotion.

**Banning menthol:** When Ontario banned menthol cigarettes, the ban did not affect traditional pipe tobacco, so a company came out with Bullseye Pipe Tobacco Menthol. It never existed before and was simply a loophole to get around the ban. This is one measure that would be very straightforward for the committee to do in terms of an amendment.

With respect to e-cigarettes, there are a number of measures with respect to advertising that you have heard from a number of witnesses. There is an opportunity with respect to that.

If we were to have a minimum age, potential for increase, there would have to be some at least scope for regulatory change. There is no regulatory authority in the bill at the moment.

**Senator Eggleton:** You are not suggesting the banning of menthol for e-cigarettes?

**Mr. Cunningham:** No. For nicotine replacement products, there are some flavours for nicotine gum and nicotine lozenge. The Standing Committee on Health did not recommend a ban on all flavours. It's important that the government have regulatory authority for flavours. There has been testimony that some consumers of e-cigarettes are using these as part of their switching.

No government worldwide yet that I'm aware of has really made a dividing line as to which flavours to ban and which not to ban as far as e-cigarettes are concerned. Clearly some will have a particular youth appeal. The government has the regulatory authority to ban or restrict flavours in future, and that regulatory authority is important.

**Senator Stewart Olsen:** Thank you both for being here. A lot of work has gone into your presentations, and I appreciate it.

I'm going to deal with the government's responsibility to launch a public relations campaign and continue the fight for a smoke-free country. The plain packaging sounds like a good idea and we have heard lots about it, but I'm wondering if they will continue the warnings on that plain packaging. We haven't seen a mock-up or anything. I would like your input as to what should be on the plain packaging.

**Ms. Henderson:** Absolutely. For plain packaging, this is a mock-up that has been created.

dans le cadre réglementaire ultérieurement. Y a-t-il un ou deux de ces éléments qui, selon vous, devraient absolument faire l'objet de modifications à la loi?

**M. Cunningham :** En ce qui concerne le tabac, des restrictions plus sévères en matière de promotion, à l'image de celles mises en place par le Québec, ont été proposées.

Au sujet de l'interdiction du menthol, lorsque l'Ontario a interdit le menthol, le tabac à pipe n'était pas visé. Alors, une entreprise a créé le tabac à pipe Bullseye aromatisé au menthol. Ce produit n'existait pas auparavant; il a été créé simplement en vue de contourner l'interdiction. Il s'agit d'une mesure simple que le comité pourrait ajouter.

Pour la cigarette électronique, il s'agirait de différentes mesures concernant la publicité qui ont été abordées par différents témoins. Le projet de loi représente une occasion de les mettre en œuvre.

Quant à l'inclusion de l'âge minimum et de la possibilité de l'augmenter, il faudrait qu'il y ait au moins la possibilité de changements en matière de réglementation. Le projet de loi ne prévoit à l'heure actuelle aucun pouvoir de réglementation.

**Le sénateur Eggleton :** Vous ne proposez pas l'interdiction du menthol pour les cigarettes électroniques?

**M. Cunningham :** Non. Dans le cas des produits de remplacement de la nicotine, il existe certains arômes, par exemple pour la gomme à la nicotine et les pastilles à la nicotine. Le Comité permanent de la santé n'a pas recommandé l'interdiction de tous les arômes. Il est important que le gouvernement ait un pouvoir de réglementation en matière d'arômes. Les témoignages indiquent que certains utilisateurs de cigarettes électroniques ont choisi ce produit pour les aider à cesser de fumer la cigarette.

À ma connaissance, aucun gouvernement à l'échelle mondiale n'a tracé de ligne claire quant aux arômes à interdire dans le cas de la cigarette électronique. Il est évident que certains arômes sont attrayants pour les jeunes. Le gouvernement a un pouvoir de réglementation quant à l'interdiction ou au contrôle des arômes et cela est important.

**La sénatrice Stewart Olsen :** Merci à vous deux d'être présents aujourd'hui. Vous avez consacré beaucoup d'effort à la préparation de vos présentations, et je l'apprécie.

J'aborderai la question de la responsabilité du gouvernement de lancer une campagne de sensibilisation et de continuer le combat pour un pays sans fumée. L'idée de l'emballage neutre me semble bonne et nous en avons beaucoup entendu parler, mais je me demande si les mises en garde seraient encore utilisées sur les emballages neutres. Nous n'avons pas vu d'exemple de ces emballages. J'aimerais que vous nous disiez ce qui se trouverait sur un emballage neutre.

**Mme Henderson :** Sans problème. Voici un exemple d'emballage neutre.

The idea would be that the graphic health warnings are still on the product itself and still reaches the current level of warning that is required. The standardized part of it is that it would be a drab brown colour or whatever colour is decided would be the colour allowed. It would also just include the brand name on the product itself.

This is very important because it really brings attention to the health warning itself, which can often be lost in tobacco products that, as Mr. Cunningham has shown, have very appealing marketing places. There is a very small tube called Vogue cigarettes right now. They are slim, and they are very appealing; they look like a tube of lipstick. So further restrictions to make this very shiny, metallic, appealing box of product that kills one in two long-term users is absolutely needed. There is no need for products to look attractive if they are going to cause such harm to public health.

**The Chair:** Let's follow up on this a little bit now. With regard to the current bill, do you believe the language is strong enough to prevent internal pop-ups, goodies and other things once you take the outside wrapper, as per the existing uses of the inside of the packages, to get you once you open it?

**Mr. Cunningham:** I think that in terms of the legislative authority for future regulations, the bill is very well drafted.

There is one issue with respect to brand names and how clever the tobacco companies can be with new brand names. Can they have a new brand that is called "sexy man" or "pretty woman" or "super cool"? I think this is a question for Health Canada to ensure that they have the regulatory authority to be able to restrict brand names.

We proposed an amendment that would provide some clarification. If Health Canada feels that regulatory authority is there, that answers the question. That is one thing that I think needs to be ensured to be done. Otherwise, it's clear that regulations will be needed after this bill is adopted, but this bill provides the legislative authority for the subsequent regulations.

**Senator Griffin:** You both mentioned that you had been involved in the consultations. I'm wondering, have you actually had consultation with the provinces? I'm assuming you have had consultations within your provincial counterparts, but have you had consultations with provincial governments? Obviously there are positive and negative impacts on them. The negative impact is they won't make as much in taxes. The positive impacts should cut their health care costs, which I would suggest would be much appreciated. Have your organizations consulted with the provinces?

**Mr. Cunningham:** Yes, and Health Canada has also consulted. There is a mechanism where there is ongoing consultation with provincial, territorial and federal governments with respect to tobacco control.

Les mises en garde graphiques sont toujours présentes sur le produit de façon à respecter la réglementation. Ce qui serait normalisé sur le paquet serait sa couleur brune morne ou autre, selon ce qui sera choisi comme couleur permise. L'emballage comprendrait seulement le nom de la marque.

Cela est très important, car le regard est vraiment attiré vers la mise en garde qui peut souvent se fondre dans l'emballage des produits du tabac qui, comme le montrait M. Cunningham, présentent des techniques de marketing très attirantes. À l'heure actuelle, les cigarettes Vogue sont offertes dans un tout petit tube. L'emballage est élané et très attirant; il ressemble à un bâton de rouge à lèvres. Il est donc essentiel de rendre les restrictions plus contraignantes afin d'interdire ce type d'emballage métallique, très brillant et attirant, car il renferme un produit qui tue un utilisateur à long terme sur deux. Un produit aussi nocif qui cause un problème de santé publique ne devrait pas être présenté de façon aussi attirante.

**Le président :** Toujours à ce sujet, croyez-vous que les dispositions du projet de loi sont assez claires pour empêcher que, une fois l'enveloppe de plastique retirée, le paquet contienne une publicité dépliant, un petit cadeau ou autre chose, comme c'est le cas actuellement?

**M. Cunningham :** Je crois que, en ce qui a trait au pouvoir de réglementation futur, le projet de loi est très bien conçu.

Il y a une préoccupation quant aux noms de marques et à la possibilité pour les sociétés productrices de tabac d'être astucieuses dans le choix du nom de leurs marques. Pourraient-elles nommer un nouveau produit « homme sexy », « jolie femme » ou « super cool »? Je crois que Santé Canada doit examiner la question afin que la capacité de contrôler les noms de marques soit incluse dans son pouvoir de réglementation.

Nous avons proposé un changement qui permettrait de clarifier la question. Si Santé Canada considère que le pouvoir de réglementation à cet égard existe déjà, cela règle la question. C'est l'élément qu'il faut absolument inclure. Autrement, il faudra bien sûr établir des règlements après l'adoption du projet de loi, et ce dernier prévoit le pouvoir de réglementation voulu.

**La sénatrice Griffin :** Vous avez tous les deux indiqué avoir participé aux consultations. Avez-vous participé à des consultations avec les provinces? Je suppose que vous avez tenu des consultations avec vos homologues des provinces, mais avez-vous participé à des consultations avec les gouvernements provinciaux? À l'évidence, il y a pour eux des avantages et des inconvénients. L'inconvénient, c'est qu'ils ne percevront pas autant de taxes. L'avantage, c'est que les coûts en soins de santé devraient diminuer, et je présume qu'ils en seront très satisfaits. Votre organisme a-t-il pris part à des consultations avec les provinces?

**M. Cunningham :** Oui, tout comme Santé Canada. Il existe un mécanisme de consultation continue entre les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral en matière de lutte contre le tabagisme.

Eight provinces have brought forward legislation with respect to e-cigarettes to date. In every case, within specialty vape shops, it would be permitted to display e-cigarettes and to have other information available to consumers. This federal legislation would not affect those types of displays in those specialty vape shops.

I think there is a role for the federal government and provincial governments, and with respect to provincial issues, yes, we're in ongoing consultations at that level.

**Ms. Henderson:** Absolutely. The Canadian Lung Association has a provincial association in every province. Right across the country, our provincial associations have been involved in consultations with the various provincial governments. They have been very active in vaporized products, especially as it relates to smoke-free laws and various things like that to protect the health of people who are non-smokers and don't want to inhale any other products.

We have also been involved in the various consultations on all various types of tobacco amendments at the provincial level. I wouldn't be able to go into absolute detail of every single one, but it's an ongoing discussion.

**The Chair:** Just before I go to the second round, I want to come to an issue that you mentioned, Mr. Cunningham, and other witnesses have mentioned, which is that you are hopeful that the regulatory authorities will act quickly to plug loopholes that emerge.

Now, from our experience in dealing with prescription pharmaceuticals and other health devices, we know that in order for the regulatory authority to act quickly, they have to have the tools to do so. The regulatory authority is bound by legislation that contains them with regard to whatever it is that is being regulated.

Have you given thought to any particular changes that are required within let's say the legislation affecting Health Canada or another body? Because it wouldn't be just Health Canada potentially dealing with these devices. Have you given any thought to any new tool that a regulatory authority needs in order to be able to respond quickly to things that emerge in the marketplace to find their way around the legislation?

**Mr. Cunningham:** There are a number of answers to that question. I think in some cases, we have identified some problems with the existing bill, but amendments can be made here, so we don't have to wait for the regulatory process.

Second, we need to ensure that Health Canada has the regulatory capacity to be able to respond. That's why strength in the Federal Tobacco Control Strategy as of April 2018, properly funded, will be very important. There have been changes that

Huit provinces ont présenté des projets de loi concernant la cigarette électronique jusqu'à maintenant. Dans tous les cas, il est permis pour les boutiques de produits de vapotage de montrer les cigarettes électroniques et d'afficher des renseignements pour les consommateurs. Le projet de loi fédéral à l'étude n'aura pas d'incidence sur ce type d'affichage dans les boutiques spécialisées dans la vente de produits de vapotage.

Je crois que tant le gouvernement fédéral que les gouvernements provinciaux ont un rôle à jouer. En ce qui a trait aux enjeux dans les provinces, nous prenons effectivement part à des consultations continues avec elles.

**Mme Henderson :** Effectivement. L'Association pulmonaire du Canada regroupe des associations présentes dans chacune des provinces. Dans tout le pays, nos associations provinciales participent à des consultations avec les gouvernements provinciaux. Elles ont été particulièrement actives au sujet des produits de vapotage, surtout en ce qui a trait aux lois antitabac et autres éléments visant la protection de la santé des non-fumeurs et de ceux qui ne veulent pas inhaler de substances dangereuses.

Nous avons également participé à différentes consultations concernant différentes modifications des lois antitabac provinciales. Il me serait impossible de toutes les décrire en détail, mais il s'agit d'un échange continu.

**Le président :** Avant de passer au prochain tour, je voudrais aborder une question que vous avez soulevée, monsieur Cunningham, comme d'autres témoins. Vous avez dit souhaiter que les autorités réglementaires agissent rapidement pour supprimer les échappatoires qui sont découvertes.

D'après notre expérience en matière de médicaments sur ordonnance et de dispositifs médicaux, nous savons que, pour que les autorités réglementaires puissent réagir rapidement, elles doivent disposer des outils nécessaires. Le pouvoir de réglementation est assujéti à la loi qui le prévoit, peu importe le produit qui est réglementé.

Avez-vous réfléchi à des changements précis qui seraient requis dans les lois visant Santé Canada ou un autre organisme? Il n'y a pas que Santé Canada qui pourrait réglementer ces produits. Avez-vous songé à de nouveaux outils qui permettraient à l'autorité réglementaire de réagir rapidement advenant que des produits soient introduits sur le marché pour contourner la réglementation?

**M. Cunningham :** Il y a plusieurs réponses possibles à cette question. Je crois que, dans certains cas, nous avons cerné des problèmes dans le projet de loi, mais des amendements pourraient les corriger, alors nous n'aurons pas à attendre l'établissement de règlements.

Ensuite, il faut que Santé Canada ait un pouvoir de réglementation lui permettant de réagir. Le financement adéquat de la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme, pour qu'elle puisse s'appliquer avec toute la force prévue à partir

have reduced that capacity, and we need to ensure they have that properly funded.

I don't think there are any legislative amendments needed to the legislation specifically for the Department of Health. It has been raised with respect to amendments for cellulose acetate tow in filters. That's maybe an amendment with respect to excise legislation where I think there are some aspects there that need to be amended.

I think ensuring we have the clear regulatory authority in the bill, and where possible, to adopt measures in the bill itself so we don't have to wait for the delays and the uncertainty with respect to that provision, as well as ensuring the capacity of Health Canada are the most important things.

**The Chair:** With regard to acetate tow, I think one of the suggestions was that this be placed in the restricted substances act. After all, it is a chemical substance.

Do you see that as perhaps being the most effective way? Should it be regulated, would that be the most effective way to deal with it?

**Mr. Cunningham:** I think a key strategy to deal with the unlicensed factories producing cigarettes that are unlicensed and a very important source of the illicit market now is to intercept raw materials outside of the reserve before they get to the reserve. That could include leaf tobacco, cigarette paper and the filter material such as acetate tow.

I think that it is a real opportunity and one of the most important measures available to us to reduce illicit trade. So to have whatever the mechanism is — and I won't comment specifically with respect to the legislation that you just mentioned — there may be a number of options. The bottom line is we need to have complete information about the source of this entering Canada and have complete control to be able to intercept it before it gets to reserve and the unlicensed factories.

**The Chair:** Thank you.

**Senator Petitclerc:** I hope I don't take you outside of your comfort zone, but maybe we can start with you, Ms. Henderson. I want to have a bit more of a moral and maybe philosophical position from your organization on the place of vaping in the bill. We continually talk about the balance this bill is going to achieve in terms of protecting everybody that your association is trying to protect while allowing access for smokers to something that is likely less harmful. How does your organization feel about that balance?

**Ms. Henderson:** The Canadian Lung Association has struggled with this because we want to prevent lung disease in Canada. That's our mission. But at the same time, we offer smoking cessation services. We want to help people who are currently

d'avril 2018, sera très important. Des changements ont fait en sorte de réduire les effets de cette stratégie; il faut qu'elle reçoive un financement suffisant.

Je ne crois pas que des modifications aux lois soient requises concernant le ministère de la Santé en particulier. Cette question a été soulevée au sujet des changements concernant l'étaupe d'acétate de cellulose dans les filtres. Il s'agit peut-être d'un élément des lois concernant l'accise qui pourrait être modifié.

Je crois que ce qui est le plus important, c'est que le projet de loi prévoit un pouvoir de réglementation clair, qu'il comprenne, autant que possible, les mesures nécessaires afin que nous n'ayons pas à attendre dans l'incertitude quant à l'application de ses dispositions et que le pouvoir de Santé Canada soit bien assis.

**Le président :** En ce qui a trait à l'étaupe d'acétate, je crois qu'une des suggestions était de l'inclure dans la loi réglementant les substances à utilisation restreinte. Après tout, il s'agit d'un produit chimique.

D'après vous, est-ce que la façon la plus efficace de régler cette question serait de réglementer cette substance?

**M. Cunningham :** Je crois qu'une des principales stratégies pour s'attaquer aux manufactures non autorisées qui produisent des cigarettes illégales et qui alimentent aujourd'hui en grande partie le marché illicite est d'intercepter les produits bruts à l'extérieur des réserves avant qu'ils n'y pénètrent. On parle ici des feuilles de tabac, du papier à cigarette et des composants des filtres, comme l'étaupe d'acétate.

Je crois que cette mesure est l'une des plus importantes et qu'il s'agit d'une occasion réelle de réduire le commerce illicite. Alors, peu importe le mécanisme choisi — je n'ai pas de commentaires précis à faire quant à la loi que vous venez de mentionner — il y a probablement différentes solutions. Ce qui importe, c'est d'avoir des renseignements complets sur la provenance de cette substance qui entre au pays et de pouvoir intercepter cette dernière avant qu'elle arrive dans les réserves et que des manufactures illégales s'en servent.

**Le président :** Merci.

**La sénatrice Petitclerc :** J'espère ne pas vous sortir de votre zone de confort; je commencerais par vous, madame Henderson. Je voudrais connaître l'opinion de votre organisme d'un point de vue moral ou même philosophique quant à la façon de traiter le vapotage dans le projet de loi. La discussion revient sans cesse sur l'atteinte d'un équilibre entre la protection de tous ceux que votre organisme veut protéger et l'accès à un produit qui semble moins nocif pour les fumeurs. Quel est le point de vue de votre organisme au sujet de cet équilibre?

**Mme Henderson :** L'Association pulmonaire du Canada est tiraillée par cette question, car son objectif est de prévenir les maladies pulmonaires au Canada. C'est notre mission, mais nous offrons également des services de désaccoutumance au tabac.

smoking to quit smoking. People are highly motivated to quit smoking, and having the correct smoking cessation devices available is critical.

However, we have also seen this product emerge, and we have heard from people that it has gotten them off of smoking tobacco. Evidence has started to show that, and although there is going to likely be harms, especially to the respiratory system associated with vaporized products, we really foresee the need to regulate the products themselves.

This bill takes a good step in that direction until we know all the harms that are associated with long-term use. However, we also think there needs to be the regulatory framework available to adjust as more harms and benefits become available on vaporized products.

It has been a struggle within our organizations because we want people not to smoke tobacco. It's the number one cause of lung disease. But people have come to us and said, "We want to use these products. Can you tell us about them?" But there are associated risks. It's something we have definitely struggled with.

This regulation takes it into a positive direction because it will give more restrictions on advertisement, promotion and that type of stuff. It will also make sure that therapeutic claims have to be based on evidence, and it gives regulatory approach to that. That's one reason why we support this bill moving forward.

**Mr. Cunningham:** We've had recommendations with respect to nicotine replacement products for decades. With respect to this particular bill, we support the bill. In terms of the balance, more can be done with respect to restricted advertising, to follow what's been done in some other countries, and also to ensure that Health Canada has the capacity to be able to respond in the future. In some respects, the flexibility they seek and need is in the current wording of the bill.

**Senator Seidman:** I did actually want to ask you about tightening up the advertising because we have heard this now from several witnesses.

Right now, the advertising for e-cigarettes is much looser than it is for tobacco products. We did hear that New Zealand, last week in fact, tightened up their advertising for e-cigarettes, and that might be a good model. If I understand correctly, that means no lifestyle advertising at all, not even to adults, and no advertising on TV and radio. But I ask you: How do you restrict advertising, for example, on the Internet? If you say no advertising for kids at all, then you have a serious issue with regard to that.

Nous voulons aider les fumeurs à cesser de fumer. Les gens veulent vraiment cesser de fumer et leur fournir les bons dispositifs pour les aider à arrêter est essentiel.

Cependant, nous avons vu ce nouveau produit arriver sur le marché et des gens nous ont dit qu'il leur avait permis d'arrêter de fumer du tabac; et les données ont commencé à indiquer que c'était bien le cas. Les produits de vapotage comportent certainement des risques, surtout pour le système respiratoire, et nous croyons qu'il faut réglementer ces produits.

Le projet de loi fait un premier pas dans cette direction alors que nous attendons de connaître tous les risques à long terme liés à l'utilisation de ces produits. Cependant, nous sommes d'avis qu'il faut un cadre réglementaire pouvant être ajusté à mesure que des données sur les avantages et les inconvénients des produits de vapotage sont obtenues.

Notre organisme est tiraillé parce que nous voulons que les gens ne fument pas de tabac; le tabagisme est la première cause des maladies pulmonaires. Alors, des gens nous ont dit : « Nous voulons utiliser ces produits, pouvez-vous nous en dire plus à leur sujet? » Mais ces produits comportent des risques. Nous sommes vraiment déchirés.

La réglementation prévue va dans la bonne direction parce qu'elle prévoit davantage de restrictions en matière de publicité, de promotion et autres. Elle exige également que les allégations thérapeutiques soient fondées sur des données probantes et prévoit une approche à cet effet. C'est l'une des raisons qui nous amènent à appuyer ce projet de loi.

**M. Cunningham :** Notre organisme fait des recommandations au sujet des produits de remplacement de la nicotine depuis des décennies. Nous appuyons le projet de loi à l'étude. En ce qui concerne l'équilibre, on pourrait en faire plus au sujet des restrictions visant la publicité, à l'image de ce qui se fait dans certains autres pays, et de la capacité de Santé Canada à réagir à l'avenir. À certains égards, la souplesse voulue et nécessaire est déjà prévue dans les dispositions actuelles du projet de loi.

**La sénatrice Seidman :** D'ailleurs, je voulais vous interroger au sujet des restrictions concernant la publicité, car de nombreux témoins nous en ont parlé.

À l'heure actuelle, la réglementation concernant la cigarette électronique est beaucoup moins contraignante que celle visant les produits du tabac. On nous a dit que la Nouvelle-Zélande, aussi récemment que la semaine dernière, avait resserré sa réglementation sur la publicité concernant la cigarette électronique et il semble que ce serait un bon modèle à suivre. Si j'ai bien compris, il y a une interdiction complète de la publicité de style de vie, même celle s'adressant aux adultes, et de la publicité à la télévision ou à la radio. Ma question est la suivante : comment faire pour restreindre la publicité sur Internet par exemple? Si on veut interdire complètement la publicité pouvant atteindre les enfants, il semble qu'il y ait un grave problème à cet égard.

Could you comment on what we might do around advertising? I know you both spoke about it in your presentations, but it gets lost in all the other amendments. I think here is something that we might try to focus on.

**Mr. Cunningham:** Part of it is restriction on content. If you were to limit permitted advertising to information advertising and brand preference advertising, the Canadian Vaping Association were fine. They're only talking about information advertising. That would have a big impact in terms of what kids did see. I think that is part of the remedy.

**Ms. Henderson:** I would agree with what Mr. Cunningham said of including information and brand preference, and that's restrictive of the content. We do support the restriction around lifestyle advertisement and the restriction on where any type of advertisement can be, including bars.

One of the important things is to make sure that people who have quit smoking do not go to vaporized products. As we understand more evidence as it moves forward around the motivations to switch to vaporized products, we want to make sure that people who have already quit smoking do not go back to something that will have harmful effects as vaporized products, because they are currently living a smoke-free life.

**Senator Eggleton:** You've made a good case about the packaging. I don't know how prevalent that is in that industry, whether most of them are doing it or not. You can comment on that.

I want to ask you specifically about the use of trademarks, because the Intellectual Property Institute of Canada made a submission here. It says that the purpose of this submission is to ensure the government is aware of how the proposed amendments would affect trademark rights for brand owners in Canada.

This all comes to the question of what identification would be put on a plain packaging system in terms of the brand, Players or whatever. Would you see it as just a plain typeface as opposed to a trademark, and if the trademark were allowed, what difference do you think that makes?

**Mr. Cunningham:** Yes. You would have the brand name appearing on the package in a standard location, font style, font size, white on the background. It might appear in a few parts of the package. That's what Australia has done. That's what other countries have done.

From a legal perspective, the bill ensures that a trademark owner, including for graphics and logos and mountain scenes and other things you currently have on packaging, would continue to maintain registration and ownership of that trademark.

Pourriez-vous nous en dire plus sur les mesures possibles quant à la publicité? Je sais que vous en avez tous deux parlé dans vos présentations, mais cette question est occultée par les autres amendements. Je crois qu'il s'agit d'un élément sur lequel nous devrions porter notre attention.

**M. Cunningham :** Une partie de la solution réside dans les restrictions visant le contenu. L'Association canadienne de la vape serait d'accord avec des restrictions permettant la publicité informative et la publicité préférentielle. Il est seulement question de la publicité informative. Cela aura un effet important quant à ce qui pourrait atteindre les enfants. Je crois qu'il s'agit d'un élément de la solution.

**Mme Henderson :** Je suis d'accord avec ce que M. Cunningham a dit au sujet de la publicité informative et de la publicité préférentielle; il s'agit de restreindre le contenu. Nous appuyons également les restrictions concernant la publicité de style de vie et celles quant aux lieux où peut se trouver de la publicité, y compris les bars.

Un des éléments importants à nos yeux est de nous assurer que les gens qui ont cessé de fumer ne se tournent pas vers les produits de vapotage. À mesure que les données concernant les motivations qui poussent les gens à adopter le vapotage nous parviennent, nous voulons veiller à ce que les gens qui ont déjà arrêté de fumer ne se mettent pas à consommer un autre produit dommageable comme les produits de vapotage, car ils mettraient ainsi de côté leur style de vie sans fumée.

**Le sénateur Eggleton :** Vos arguments concernant l'emballage étaient convaincants. Je ne sais pas à quel point ces pratiques sont répandues dans l'industrie et si la plupart des fabricants y ont recours ou non. J'aimerais que vous m'éclairiez à ce sujet.

Je veux également vous poser une question au sujet des marques de commerce, car l'Institut de la propriété intellectuelle du Canada a fait une présentation à ce sujet. L'Institut veut que le gouvernement soit conscient des effets des changements proposés sur les droits de propriété industrielle et commerciale des titulaires de marques au Canada.

La question est en fait de savoir ce qui serait permis sur un emballage neutre en ce qui a trait à la marque, Players ou autre. Est-ce qu'une police de caractère neutre devrait être employée plutôt qu'une marque de commerce et, quel serait l'effet de permettre les marques de commerce?

**M. Cunningham :** Oui, l'affichage du nom de la marque sur fond blanc, son emplacement sur le paquet, ainsi que la taille et le type de la police de caractère employée seraient tous uniformisés. Il est possible de permettre que le nom soit affiché à différents endroits sur le paquet. C'est le cas en Australie et ailleurs dans le monde.

D'un point de vue légal, le projet de loi prévoit que les détenteurs des droits de propriété industrielle et commerciale, qu'il s'agisse des images, des logos, des paysages alpins ou autres que l'on trouve sur les paquets, conserveront leurs droits et que la marque demeurera enregistrée.



They also, if we were to follow the Australian example, would be able to use any trademark, any colour, any graphics and logos on a wholesale box shipped between manufacturers, wholesalers and retailers but not seen by consumers. So there would be some use in that respect.

These legal arguments have been raised in other countries and have been dismissed. In Australia, their highest court, the High Court of Australia, dismissed claims for expropriation. In the United Kingdom and in France, legal challenges have been dismissed. The European Court of Justice has dismissed a legal challenge.

In Canada, when federal regulations required 50 per cent warnings, the tobacco companies argued in Quebec Superior Court that this was an expropriation of their trademarks and packages. They lost. They appealed to the Quebec Court of Appeal and they lost again unanimously. They didn't try to appeal on that issue to the Supreme Court of Canada.

The courts have basically said that you need to have a change in property ownership. This has not been a transfer from the companies to Health Canada. It's a regulatory provision that restricts the use, but it's not preventing tobacco companies from preventing other people from using it. That is what it is. The trademark is to prevent other people from using it.

This is a legal issue that's been raised. In our view, it is without merit, and there are certain provisions with respect to Bill S-5 that help clarify that.

**Ms. Henderson:** I'm really not an expert in trademark, and I would defer to Mr. Cunningham.

**Senator Griffin:** In your pile of research, did you find anything that showed that plain packaging results in more contraband cigarettes being produced and sold? Because, of course, that's what the tobacco companies are telling us, that it will lead to a greater amount of contraband because of the plain packaging.

**Mr. Cunningham:** No. In fact, this is an argument we hear from tobacco companies year after year. They said that if you ban the visible display of products in retail, it's going to cause contraband. They said that if you increase the size of the warnings from 50 per cent to 75 per cent, it will cause contraband. In fact, contraband has gone down since the increase in size of the warnings based on certain estimates.

Si on adoptait l'exemple de l'Australie, les fabricants pourraient continuer d'utiliser les marques de commerce, les couleurs, les images et les logos de leur choix sur les boîtes destinées à la vente en gros, soit celles utilisées entre les fabricants, les grossistes et les revendeurs auxquelles le consommateur n'a pas accès. Les marques de commerce pourraient donc être utilisées dans ce contexte.

Des arguments semblables ont été présentés dans les tribunaux d'autres pays et ont été rejetés. En Australie, le plus haut tribunal, la High Court of Australia, a rejeté les plaintes des demandeurs qui prétendaient qu'il s'agissait d'une expropriation. Au Royaume-Uni et en France, des contestations judiciaires du même type ont été rejetées, tout comme ce fut le cas à la Cour européenne de justice.

Au Canada, lorsque l'exigence d'accorder 50 p. 100 de l'emballage aux mises en garde a été ajoutée à la réglementation fédérale, les sociétés productrices de tabac ont plaidé devant la Cour supérieure du Québec qu'il s'agissait d'une expropriation de leur marque de commerce et de leurs emballages. La Cour ne leur a pas donné raison. Elles ont porté la cause devant la Cour d'appel du Québec qui a rejeté leur appel à l'unanimité. Dans cette affaire, elles ont décidé de ne pas se rendre jusqu'à la Cour suprême du Canada.

Les tribunaux ont dit essentiellement qu'il faudrait que la propriété soit effectivement retirée aux titulaires de marques. Or, il ne s'agissait pas d'un transfert de la propriété des sociétés vers Santé Canada. Il s'agit d'une mesure réglementaire qui restreint l'usage de la marque, mais qui n'empêche pas les sociétés de faire valoir leurs droits si une autre personne utilise illégalement leurs marques de commerce. C'est d'ailleurs le but des marques de commerce, empêcher leur utilisation illégale par les autres.

C'est l'une des questions qui ont été soulevées devant les tribunaux; nous croyons qu'elle est sans fondement. Certaines dispositions du projet de loi S-5 permettent de clarifier la situation.

**Mme Henderson :** Je ne suis vraiment pas une experte des marques de commerce et je m'en remettrai donc à M. Cunningham.

**La sénatrice Griffin :** Dans toutes les recherches que vous avez en main, y a-t-il quelque chose qui indique que l'emballage neutre mène à une production et une vente accrues de cigarettes de contrebande? Évidemment, c'est l'argument des sociétés productrices de tabac. L'emballage neutre mènerait à une plus importante contrebande.

**M. Cunningham :** Non. C'est essentiellement le même argument que les sociétés productrices de tabac reprennent constamment. Elles ont dit que l'interdiction d'exposition des produits du tabac chez les revendeurs augmenterait la contrebande. Elles ont dit que de faire passer les mises en garde de 50 à 75 p. 100 du paquet mènerait à plus de contrebande. Or, selon certaines estimations, la contrebande a diminué depuis l'augmentation de la taille des mises en garde.

Contraband in Canada has gone down. It peaked in 2008. By a number of measures, including relocating a border post near Cornwall, it was a choke point, and it reduced contraband. Some other enforcement actions have contributed to it. The data referred to by Professor Hammond earlier today with respect to Australia refutes the claims of the tobacco industry.

They always say the sky will fall. We heard that if we have smoke-free restaurants, all these restaurants will close. Well, we have a thriving restaurant sector immediately after and well after the smoke-free laws came into force.

**Senator Pettilerc:** One question again on advertising, but on the other side of it in terms of information.

In your view, how does Bill S-5 provide information to a smoker that would want to use vaping, for example? Do you feel it is restrictive enough, yet allowing for the provision of information that might help someone make a decision?

**Mr. Cunningham:** The bill will certainly allow information advertising. I also point to clause 39 in the bill, which provides regulatory authority and an additional pathway with respect to health-related claims. The government may consider whether clause 39 needs to be clarified.

But that is in the bill.

As well, there's regulatory authority with respect to warnings. Health Canada has considerable latitude in terms of what health messages they would want to require in association with these product categories.

**Ms. Henderson:** I think it's very important to provide information, but I also would look under this legislation for Health Canada to provide information about vaporized products, both the benefits and risks associated to users. I think it's very important that we take the approach that Health Canada or the regulator would be able to provide this information instead of companies themselves, as we want to make sure it's very accurate.

**Senator Eggleton:** Just as a follow-up to the last question I asked, I can understand the plain packaging rationale from the standpoint of what you've shown there. That has to be stopped. But the use of the trademark or logo, what difference could it make? Aside from the legal aspects of it having been dismissed, if you put Players in plain language or Players in their logo, what difference does it make?

La contrebande au Canada a diminué. Elle a atteint son sommet en 2008. Cela est dû à différentes mesures, dont le déplacement d'un poste frontalier près de Cornwall — il s'agissait d'un point de passage —, qui ont permis de réduire la contrebande. D'autres actions en matière d'application de la loi ont également contribué à cette diminution. Les données auxquelles M. Hammond a fait allusion plus tôt au sujet de l'Australie réfutent les arguments de l'industrie du tabac.

À en croire l'industrie, le ciel serait toujours sur le point de nous tomber sur la tête. Elle prétendait que, si on interdisait la cigarette dans les restaurants, plein de restaurants seraient forcés de fermer. Pourtant, le secteur de la restauration est en plein essor malgré l'entrée en vigueur, il y a déjà bien longtemps, des lois antitabac.

**La sénatrice Pettilerc :** J'ai une autre question concernant la publicité, mais qui aborde le sujet d'un autre point de vue, celui de l'information.

À votre avis, le projet de loi S-5 permet-il à un fumeur qui veut passer au vapotage d'obtenir de l'information? Est-ce qu'il est suffisamment contraignant tout en permettant la transmission de renseignements pour permettre aux gens de prendre des décisions éclairées?

**M. Cunningham :** Le projet de loi permet certainement la publicité informative. Je mentionne au passage l'article 39 du projet de loi qui prévoit un pouvoir de réglementation et une nouvelle aire de réglementation quant aux allégations sur les avantages pour la santé. Le gouvernement pourrait examiner cet article pour voir s'il ne pourrait pas être clarifié.

À tout le moins, il en est question dans le projet de loi.

Le projet de loi prévoit aussi un pouvoir de réglementation quant aux mises en garde. Santé Canada a une très grande latitude en ce qui a trait aux messages sur la santé qui devraient être présents sur les produits des différentes catégories.

**Mme Henderson :** Je crois qu'il est très important que les consommateurs aient accès aux renseignements et je pense que le projet de loi devrait prévoir la capacité pour Santé Canada de diffuser de l'information au sujet des produits de vapotage et des avantages et inconvénients qui y sont associés. Je crois qu'il est important d'adopter une approche où Santé Canada ou le législateur pourront diffuser ces renseignements plutôt que les sociétés elles-mêmes, car il faut que ces renseignements soient exacts.

**Le sénateur Eggleton :** Je reviens à la question que je vous ai posée précédemment. Je comprends ce qui justifie un emballage neutre à la lumière des exemples que vous avez donnés. Il faut mettre fin à ces pratiques. Mais qu'est-ce qui justifie d'interdire l'utilisation des marques de commerce ou des logos? Outre les questions légales, qui ont été réglées, quelle est la différence entre permettre seulement l'utilisation d'une police de caractère neutre pour l'inscription « Players » et permettre l'utilisation du logo?

**Mr. Cunningham:** It makes a big difference because you can associate something with femininity. Here we have Vogue and a stylized Vogue that can be associated similar to the magazine and thinness and so on.

**Senator Eggleton:** It's just the name of the product. That's all you would be allowing.

**Mr. Cunningham:** You would still allow the name under the proposed plain packaging regulation, but you wouldn't be able to have stylized letters. You can certainly still have the brand name.

Companies can trademark anything. Here's one example. Canadian Classics cigarettes last Canada Day had a special Canada Day edition of this package. So here you have the maple leaf and here you have the names of provinces and territories and here you have "special edition," spelled "E-H." They can trademark all of that. On the regular Canadian Classics package, you still have the maple leaf but sort of a mountain scene that maybe it looks like Lake Louise. They can trademark that. Unless you're able to deal with that, they can exploit it.

**Senator Seidman:** This bill leaves a lot to the regulations — a lot. Are there aspects like, for example, the e-liquids and some kind of standards around the e-liquids, especially those that contain nicotine? Are there things that we should be aware that are not in the legislation but are going to go to regulations? Is there something that should be built into the legislation? Is there some kind of monitoring aspect, for example, legislative monitoring, say in three years or four years? I don't know. What would you respond to that?

**Mr. Cunningham:** I think it would be wonderful if a parliamentary committee could review progress with respect to this act, for example, every two years, and a report could be submitted to Parliament periodically, perhaps annually or every two years. In Quebec it's five years. The European Union has, for certain categories, every two years. There are some very good aspects in the bill with respect to reports to Health Canada and with respect to both tobacco and e-cigarettes so that we can have some information to respond quickly as developments emerge.

But again, certain things could be done in the bill itself, and that's why you have a number of amendments. Senator Eggleton invited us to select among our proposed amendments. We would certainly hope that you would consider all of them. We're not able to concisely highlight more than just a few in a short answer. But we've considered these, we've engaged in consultations and we offer all of them for your consideration.

**M. Cunningham :** Cela peut faire une énorme différence, car une image peut être associée, par exemple, à la féminité. Nous avons ici Vogue et Vogue écrit de façon stylisée qui pourrait être associé au magazine, à la minceur, et cetera.

**Le sénateur Eggleton :** C'est donc seulement le nom du produit; c'est tout ce qui serait permis.

**M. Cunningham :** La réglementation sur l'emballage neutre permettrait l'inscription du nom de la marque, mais pas l'emploi d'une police de caractère stylisée. Mais le nom de la marque serait certainement permis.

Les sociétés peuvent obtenir des droits de propriété pour n'importe quoi. Voici un exemple. Pour la fête du Canada l'an dernier, les cigarettes Canadian Classics étaient offertes dans un paquet spécial. On trouve sur le paquet la feuille d'érable, le nom des provinces et territoires et la mention « special edition », écrite avec « E-H ». Tous ces éléments peuvent être protégés par des droits de propriété. Sur le paquet régulier des cigarettes Canadian Classics, on trouve aussi la feuille d'érable, mais dans un paysage alpin qui ressemble au lac Louise. Cela peut être protégé par des droits de propriété. Si nous ne réglementons pas davantage l'emballage, les sociétés pourront continuer d'exploiter la situation.

**La sénatrice Seidman :** Ce projet de loi laisse beaucoup de questions à régler au moyen de la réglementation — beaucoup. Y a-t-il des éléments concernant, par exemple, les liquides à vapoter et les normes qui visent ces produits, surtout ceux qui contiennent de la nicotine? Y a-t-il des questions dont nous devrions être au fait qui ne sont pas dans le projet de loi, mais qui seront abordées au moyen du règlement? Des éléments devraient-ils être inclus dans le projet loi? Des mesures de surveillance sont-elles prévues, comme une surveillance législative par exemple, pour réexaminer la loi dans trois ou quatre ans? Je ne sais pas. Quel est votre avis à ce sujet?

**M. Cunningham :** Je crois qu'il serait avantageux qu'un comité parlementaire examine les progrès relatifs à cette loi, disons aux deux ans, et qu'un rapport soit présenté au Parlement périodiquement, peut-être chaque année ou aux deux ans. Au Québec, c'est aux cinq ans. Dans l'Union européenne, pour certaines catégories, c'est aux deux ans. Le projet de loi comporte de très bonnes dispositions concernant la production de rapports pour Santé Canada au sujet du tabac et de la cigarette électronique qui permettront d'obtenir des renseignements rapidement pour répondre aux nouveautés à mesure qu'elles surviennent.

Encore une fois, certains éléments pourraient être abordés directement dans le projet de loi et c'est pourquoi il y a différents amendements. Le sénateur Eggleton nous a demandé de choisir parmi les amendements que nous avons proposés. Nous souhaitons évidemment que vous les preniez tous en considération. Il nous est impossible d'en sélectionner plus de quelques-uns pour les décrire dans une brève réponse. Comme

**Ms. Henderson:** Additional monitoring is needed, without a question, on the youth use of vaping products as well as the current trends in vaping products. There also needs to be the ability to act quickly.

There needs to be restrictions on contents, but mainly emissions. I believe this bill does address emissions.

I will make note once again of flavouring inside vaporized products and the ability to have flavourants that might cause associated risks. In a report to the World Health Organization, they had identified this as potential risk. To have the ability to regulate that is really important as more information becomes available.

**The Chair:** In this regard, one final question, Mr. Cunningham, on the discussion we were having a little bit earlier and on the issue that Ms. Henderson has just raised: Let us suppose there is a signal in social observation that the new, great, sticky vapour product that is supposed to be very aromatic is causing health problems. I'm going to ask you again with regard to speed. Do you believe that within one of the current regulatory agencies such as Health Canada there is sufficient power for Health Canada to act to remove that product from the market on the basis of some significant issue, such as we see with baby cribs, for example? If there are a certain number of deaths, Health Canada has the ability to pull them off the market. When we studied prescription pharmaceuticals, we found Health Canada did not have the authority to remove prescription pharmaceuticals at that time, prior to the legislation that arose subsequent to our studies, to remove one product from a company's list of products, even though it might have been implicated in deaths of teenagers with regard to particular types of products.

My question is back to you: Let us suppose there is an observation that people are getting significantly ill, possibly even dying, from some new component of flavour within a vaping product. Do you believe the regulations currently are clear enough to an authority such as Health Canada to be able to order the temporary or permanent recall of that product?

**Mr. Cunningham:** I have a two-part answer to your question. The first is if it's some defect like a defective battery or defective heating device, there is the ability under the Canada Consumer Product Safety Act to have a recall.

But if it's something else, if it's just some harmful additive, no, there is not that ability for a recall. There is the ability to have a regulation to ban additives, but there is no ability to suddenly have immediate recall. You can have a regulation that could have nicotine levels that could be set to a maximum. You can ban

nous avons réfléchi à ces propositions et que nous avons participé à des consultations, nous vous les présentons tous dans leur ensemble.

**Mme Henderson :** Il faut davantage de surveillance au sujet des jeunes et de l'utilisation des produits de vapotage et des tendances actuelles en matière de vapotage, c'est incontestable. Il faut aussi pouvoir réagir rapidement.

Il faut des restrictions sur le contenu, mais surtout sur les émissions. Je ne crois pas que le projet de loi répond aux inquiétudes quant aux émissions.

Je mentionne de nouveau les arômes dans les produits de vapotage et la possibilité d'ajouter des aromatisants qui comportent des risques. Un rapport présenté à l'Organisation mondiale de la santé soutenait qu'il s'agissait d'un risque potentiel. Avoir la capacité de réglementer à ce sujet à mesure que les données sont recueillies est très important.

**Le président :** J'ai une dernière question à ce sujet, monsieur Cunningham, sur la discussion que nous avons eue un peu plus tôt et sur ce que Mme Henderson vient de mentionner. Supposons que l'observation sociale nous indique que tel nouveau produit de vapotage visqueux supposément incroyable et très aromatique cause des problèmes de santé. En ce qui a trait à la rapidité de réaction, croyez-vous que l'une des autorités de réglementation, comme Santé Canada, possède les pouvoirs requis pour retirer du marché un produit qui présenterait un danger important, comme c'est le cas des berceaux? Si des décès surviennent, Santé Canada peut les retirer du marché. Lorsque nous avons étudié les médicaments sur ordonnance, nous avons découvert que Santé Canada n'avait pas le pouvoir de retirer un produit pharmaceutique vendu sur ordonnance de la liste d'une entreprise, même si le décès d'adolescents était associé à ce produit — cette situation a été corrigée par la loi adoptée après notre étude.

Je reviens donc à ma question : supposons que l'on constate que des gens deviennent gravement malades ou qu'ils meurent après avoir utilisé un produit de vapotage qui comporte un nouveau composant aromatisant. Croyez-vous que la réglementation est assez claire actuellement pour qu'une autorité comme Santé Canada puisse ordonner le rappel temporaire ou permanent de ce produit?

**M. Cunningham :** Ma réponse comporte deux parties. D'abord, dans le cas de problèmes comme une pile ou un mécanisme de chauffage défectueux, un rappel est possible au moyen de la Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation.

Cependant, s'il s'agit d'un autre type de problème, par exemple d'un additif dangereux, il n'y a pas de recours permettant un rappel. Il est possible de prévoir par règlement l'interdiction d'additifs, mais pas d'imposer soudainement un rappel immédiat. Un règlement pourrait prévoir un niveau maximal de nicotine; on

certain additives and have limits on emissions. But at the moment, there's nothing in the bill that says you can have a recall just because of certain additives or nicotine levels.

**The Chair:** Thank you. I think we have completed our marathon of meetings this afternoon on this. We're all vaped out. That was awful, but anyway. It's just the state of the afternoon.

We want to thank you both very much for being here.

Again, colleagues, you've endured the afternoon very well and your questions have continued to elicit answers we'll have to wrestle with. Short of a report the size of the reports we've seen on the table today, we hope we will be able to get some issues resolved as we deal with this through the week.

Thank you both very much. I declare the meeting adjourned.  
(The committee adjourned.)

---

OTTAWA, Wednesday, April 12, 2017

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, to which was referred Bill S-5, an Act to amend the Tobacco Act and the Non-Smokers' Health Act and to make consequential amendments to other Acts, met this day at 4:20 p.m. to resume consideration of the bill.

**Senator Kelvin Kenneth Ogilvie** (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

**The Chair:** I would like to welcome you to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology.

[*English*]

I am Kelvin Ogilvie from Nova Scotia, chair of the committee, and I invite my colleagues to introduce themselves, starting on my left.

**Senator Eggleton:** Senator Eggleton from Ontario, deputy chair of the committee.

**Senator Neufeld:** Senator Neufeld from British Columbia.

**Senator Frum:** Linda Frum from Ontario.

**Senator Dean:** Senator Dean from Ontario.

**Senator Hartling:** Senator Hartling from New Brunswick.

[*Translation*]

**Senator Petitclerc:** Chantal Petitclerc from Quebec.

pourrait interdire certains additifs ou limiter les émissions. Mais, à l'heure actuelle, rien dans le projet de loi ne permet d'effectuer un rappel en raison de la présence d'un additif en particulier ou du niveau de nicotine.

**Le président :** Merci. Je crois que cela met fin à notre marathon de rencontres sur le sujet aujourd'hui. La fumée nous sort par les oreilles. Quel mauvais jeu de mots; l'après-midi a été long.

Nous vous remercions sincèrement de votre présence avec nous.

Encore une fois, chers collègues, vous avez soutenu vos efforts tout l'après-midi et vos questions nous ont donné de quoi débattre davantage. Si nous ne produisons pas un rapport de la taille de ceux qui nous ont été présentés aujourd'hui, j'espère au moins que nous serons en mesure de régler différentes questions dans le cadre de nos travaux à ce sujet cette semaine.

Merci beaucoup à vous deux. Je déclare la séance levée.

(La séance est levée.)

---

OTTAWA, le mercredi 12 avril 2017

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, auquel a été renvoyé le projet de loi S-5, Loi modifiant la Loi sur le tabac, la Loi sur la santé des non-fumeurs et d'autres lois en conséquence, se réunit aujourd'hui, à 16 h 20, pour poursuivre son étude de ce projet de loi.

**Le sénateur Kelvin Kenneth Ogilvie** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

**Le président :** Je vous souhaite la bienvenue au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

[*Traduction*]

Je m'appelle Kelvin Ogilvie, de Nouvelle-Écosse, président du comité. J'invite mes collègues à se présenter, en commençant par ma gauche.

**Le sénateur Eggleton :** Sénateur Eggleton, de l'Ontario, vice-président du comité.

**Le sénateur Neufeld :** Sénateur Neufeld, de la Colombie-Britannique.

**La sénatrice Frum :** Linda Frum, de l'Ontario.

**Le sénateur Dean :** Sénateur Dean, de l'Ontario.

**La sénatrice Hartling :** Sénatrice Hartling, du Nouveau-Brunswick.

[*Français*]

**La sénatrice Petitclerc :** Chantal Petitclerc, du Québec.

**Senator Cormier:** René Cormier from New Brunswick.

[English]

**Senator Stewart Olsen:** Carolyn Stewart Olsen from New Brunswick.

**Senator Seidman:** Judith Seidman from Montreal, Quebec.

**The Chair:** For the benefit of everyone, I note that we are meeting with regard to Bill S-5, An Act to amend the Tobacco Act and the Non-smokers' Health Act and to make consequential amendments to other Acts.

Today, we are delighted to have the Honourable Jane Philpott, our Minister of Health. With her are the officials at the table. I understand an appropriate number of backup officials are available for instant recall to the event. We thank you all for being here and being willing to help us.

Minister, I will invite you to make your presentation as you wish. Then I will open the floor to questions from my colleagues.

Welcome, minister.

[Translation]

**The Honourable Jane Philpott, P.C., M.P., Minister of Health:** Thank you very much. I'm very happy to be here today. Thank you for giving me the opportunity to speak to you this afternoon about Bill S-5, an Act to amend the Tobacco Act and the Non-Smokers' Health Act and to make consequential amendments to other Acts.

[English]

As you know, this legislation is a key element in the government's broader tobacco control agenda, which also includes measures like banning menthol in most tobacco products, implementing plain packaging requirements for all tobacco products, and modernizing overall Canada's approach to tobacco control.

Tobacco control, as you well know, continues to be a pressing and important public health issue despite decades of efforts. There are still more than 4.5 million tobacco users in the country. In 2015, 115,000 Canadians became daily smokers.

Tobacco is a deadly product that kills approximately 37,000 Canadians every year from tobacco-related illness. That works out to one person every 14 minutes. In fact, half of daily smokers in Canada will die prematurely of an illness related to their tobacco consumption. I'm sure you will agree, honourable senators, that this is unacceptable and a pressing public health challenge for us. That is why our government is taking action which aims to drive down tobacco use in Canada from 15 per cent in 2015, to less than 5 per cent by the year 2035.

**Le sénateur Cormier :** René Cormier, du Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

**La sénatrice Stewart Olsen :** Carolyn Stewart Olsen, du Nouveau-Brunswick.

**La sénatrice Seidman :** Judith Seidman, de Montréal, au Québec.

**Le président :** Je précise que la séance d'aujourd'hui porte sur le projet de loi S-5, Loi modifiant la Loi sur le tabac, la Loi sur la santé des non-fumeurs et d'autres lois en conséquence.

Nous sommes ravis d'accueillir l'honorable Jane Philpott, ministre de la Santé, qui est accompagnée de fonctionnaires à la table. Je crois que d'autres fonctionnaires se trouvent aussi dans la salle et pourront lui prêter main-forte au besoin. Merci à tous d'être ici pour nous aider dans cette étude.

Madame la ministre, je vous invite à présenter votre déclaration liminaire comme il vous convient. Mes collègues vous poseront ensuite des questions.

Bienvenue, madame la ministre.

[Français]

**L'honorable Jane Philpott, C.P., députée, ministre de la Santé :** Merci beaucoup. Je suis très heureuse d'être ici. Je vous remercie de me donner l'occasion de m'adresser à vous cet après-midi pour vous parler du projet de loi S-5, Loi modifiant la Loi sur le tabac, la Loi sur la santé des non-fumeurs et d'autres lois en conséquence.

[Traduction]

Comme vous le savez, ce projet de loi fait partie intégrante du vaste programme gouvernemental de contrôle du tabac, qui comprend l'interdiction du menthol dans la plupart des produits, des exigences d'emballage neutre pour tous les produits et la modernisation de l'approche globale du Canada sur le contrôle du tabac.

Le contrôle du tabac demeure un enjeu de santé publique pressant, malgré des dizaines d'années d'efforts pour en limiter l'usage. Le pays compte toujours 4,5 millions de fumeurs. En 2015, 115 000 Canadiens sont devenus des fumeurs quotidiens.

Le tabac est un produit mortel qui tue environ 37 000 Canadiens chaque année en raison de maladies liées au tabac. C'est environ une personne toutes les 14 minutes. En fait, la moitié des fumeurs quotidiens au Canada vont mourir prématurément d'une maladie liée à leur consommation de tabac. Vous conviendrez sans doute, honorables sénateurs, que c'est inacceptable et que nous sommes confrontés à un grave problème de santé publique. C'est pourquoi notre gouvernement prend des mesures pour réduire la consommation de tabac au Canada. Notre objectif consiste à passer de 15 p. 100 de fumeurs en 2015 à moins de 5 p. 100 d'ici 2035.

As you know, as well, the tobacco control landscape is changing. The prevalence of a number of products, including in particular vaping products and their use, is growing rapidly. These are less harmful than tobacco products and they have the potential to bring about public health benefits if they reduce tobacco-related death and disease. However, they also have the potential to bring about harms if they entice youth and non-users of tobacco to develop a nicotine addiction or lead to tobacco use.

[Translation]

Ladies and gentlemen, Senators, it is imperative that we do all we can to prevent Canadians from becoming addicted to a product that kills one in two long-term users.

[English]

During my time as a family doctor, I saw first-hand the effects of tobacco consumption. I also saw how challenging it can be for people to quit smoking. We need to help tobacco users stop and we need to discourage potential users from taking up smoking. Canadians expect the government to take action to reduce the number of Canadians who smoke.

[Translation]

To do so, we need to address several issues.

[English]

For smokers not ready or able to quit, we need to find ways to reduce the harm nicotine addiction has on their health and the burden that has ultimately on society. As well, we need to think about new technologies and products and how they will affect the future of tobacco use in Canada and how we intend to control it.

[Translation]

That is why we are here today.

[English]

Bill S-5 responds to the recommendations made by the House of Commons Standing Committee on Health on its report, *Vaping: Toward a Regulatory Framework for E-cigarettes*, which received all-party support.

[Translation]

In this light, Bill S-5 aims to strike a balance between protecting youth from inducement to nicotine and tobacco use, while allowing adult smokers to legally access vaping products as a less harmful alternative to tobacco.

Vous savez aussi que le contrôle du tabac est en évolution. Nous constatons une croissance rapide de la prévalence de certains produits, dont les produits de vapotage, qui sont de plus en plus utilisés. Le vapotage est moins nocif que la cigarette et peut entraîner des avantages pour la santé publique s'il réduit le nombre de morts et de maladies causés par le tabac. Mais le vapotage pourrait aussi nuire à nos efforts s'il amène les jeunes et les non-fumeurs à développer une dépendance à la nicotine ou à se tourner vers la cigarette.

[Français]

Mesdames et messieurs, sénateurs et sénatrices, il est essentiel de mettre tout en œuvre pour empêcher les Canadiens et Canadiennes de développer une dépendance à un produit qui tue un utilisateur de longue date sur deux.

[Traduction]

Lorsque j'étais médecin de famille, j'ai vu directement les méfaits du tabac et les difficultés qu'éprouvent ceux qui veulent cesser de fumer. Nous devons aider ces gens et décourager ceux qui pourraient commencer à fumer. Les Canadiens veulent que le gouvernement prenne des mesures pour diminuer le nombre de fumeurs au pays.

[Français]

Pour y arriver, nous devons résoudre plusieurs questions.

[Traduction]

Pour les fumeurs qui ne sont pas prêts à arrêter de fumer ou qui en sont incapables, nous devons trouver des façons de réduire les torts que la dépendance à la nicotine cause à leur santé et à la société en général. Nous devons également réfléchir aux nouvelles technologies et aux nouveaux produits, à l'influence qu'ils auront sur la consommation future au Canada et aux mesures que nous entendons prendre pour les contrôler.

[Français]

C'est pour cette raison que nous sommes ici aujourd'hui.

[Traduction]

Le projet de loi S-5 a été établi en réponse aux recommandations formulées par le Comité permanent de la santé de la Chambre des communes dans son rapport intitulé *Vapotage : Vers l'établissement d'un cadre réglementaire sur les cigarettes électroniques*, qui a reçu l'appui de tous les partis.

[Français]

Dans cette optique, le projet de loi S-5 vise à trouver un juste équilibre entre, d'une part, la protection des jeunes contre l'incitation à la dépendance à la nicotine et à l'usage du tabac et, d'autre part, l'accès légal des fumeurs adultes à des produits de vapotage comme solution de rechange moins nocive au tabac.

[English]

To this point, honourable senators, I would like to address some of the feedback that this committee has received to date.

Over the past few meetings I know you have heard from a number of witnesses about vaping products. Some of the witnesses, I understand, have been critical of Bill S-5 because they want to promote vaping products as reduced-risk products.

Bill S-5 does not prohibit the publication of legitimate scientific work in regard to vaping products. Nor does it prohibit people from explaining the relative risk of vaping products, as long as it does not promote a particular product or brand. Bill S-5 promotion restrictions apply to commercial promotion directed at consumers.

Nevertheless, Health Canada has heard these concerns, and we are open to discussing how the relative risk of vaping products might be conveyed to consumers in the context of commercial promotion in a way that is not detrimental to public health.

However, let me be clear, honourable senators. The evidence we have today indicates that while it is true vaping products are less harmful than cigarettes, they are still harmful. They pose harms to the health of Canadians and this should be of concern to all of us. That is why Bill S-5 would make vaping products legally available to adults only over the age of 18 and ensure that they are not marketed as a glamorized inducement to nicotine addiction and tobacco use for young people.

Studies show that the use of vaping products containing nicotine is particularly harmful for young people. It can result in an increased likelihood of nicotine addiction and adverse consequences for brain development. These youth, sadly, may not fully recognize the lifelong implications of this choice.

Also, the marketing of these products around the world includes a broad array of flavours such as candy and chocolate, which may make them particularly appealing to youth.

We have seen marketing, including packaging and product design, using cartoon characters, for example. These appear to be specifically designed to attract our most vulnerable citizens, our youth. This is not acceptable and will no longer be allowed under Bill S-5.

[Traduction]

À ce sujet, honorables sénateurs, j'aimerais réagir à certaines observations que le comité a reçues à ce jour.

Au cours des dernières réunions, je sais que vous avez entendu divers témoins vous parler de produits de vapotage. À ma connaissance, certains des témoins ont critiqué le projet de loi S-5 parce qu'ils veulent promouvoir les produits de vapotage comme étant des produits à risque réduit.

Le projet de loi S-5 n'interdit pas la publication de travaux scientifiques légitimes sur ces produits. Il n'interdit pas non plus aux gens d'expliquer les risques relatifs des produits de vapotage à condition qu'ils ne fassent pas la promotion d'une marque ou d'un produit particulier. Les restrictions en matière de promotion découlant du projet de loi S-5 s'appliquent à la publicité commerciale dirigée vers les consommateurs.

Néanmoins, Santé Canada a entendu ces préoccupations, et le ministère est ouvert à discuter de la façon dont les risques relatifs des produits de vapotage pourraient être communiqués aux consommateurs au moyen d'une promotion commerciale afin d'en éviter les effets néfastes sur la santé publique.

Toutefois, soyons clairs, honorables sénateurs. Les données probantes dont nous disposons aujourd'hui indiquent que même s'il est vrai que les produits de vapotage sont moins néfastes que les cigarettes, ils n'en demeurent pas moins dangereux. Ces produits peuvent être néfastes pour la santé des Canadiens et cela devrait nous préoccuper tous. C'est pour cette raison qu'en vertu du projet de loi S-5, les produits de vapotage ne pourraient être légalement vendus qu'aux adultes de plus de 18 ans et qu'ils ne pourraient pas faire l'objet d'une mise en marché qui valoriserait auprès des jeunes la dépendance à la nicotine et aux produits du tabac.

Les études démontrent que l'utilisation des produits de vapotage contenant de la nicotine est particulièrement néfaste pour les jeunes. Elle peut se traduire par une incidence accrue de dépendance à la nicotine et de conséquences néfastes pour le développement du cerveau. Malheureusement, les jeunes ne reconnaissent peut-être pas pleinement les répercussions de leur choix sur le reste de leur vie.

En outre, la mise en marché de ces produits partout dans le monde comprend une vaste gamme de saveurs comme les produits aromatisés au bonbon ou au chocolat, ce qui pourrait les rendre particulièrement attrayants aux jeunes.

Nous avons vu des campagnes de mise en marché y compris l'emballage et la conception de produits qui faisaient appel à des personnages de bande dessinée par exemple. Ces produits semblent être précisément conçus pour attirer nos citoyens les plus vulnérables, c'est-à-dire nos jeunes. C'est une pratique inacceptable qui ne sera plus permise une fois le projet de loi S-5 adopté.



[*Translation*]

With this legislation, Canada would join the ranks of approximately 60 countries that have already specifically regulated vaping products. These international approaches range from minimal regulation to full bans.

[*English*]

For example, the United States Food and Drug Administration recently finalized its approach to treat vaping products like tobacco products, while the Royal College of Physicians and Surgeons in the United Kingdom has recommended that vaping products be promoted to smokers as a substitute for smoking.

Despite these differences, many jurisdictions, including the European Union and the United States, share our government's objectives of protecting youth from the dangers of nicotine addiction while allowing adult smokers to access vaping products.

Another important component of Bill S-5 is that it supports our government in implementing plain packaging of tobacco products. Independent studies from multiple countries have shown that plain packaging requirements, including the removal of logos, textures and brand images, reduce the appeal of tobacco packages and the products they contain, particularly to youth.

Tobacco packaging is one of the few remaining channels available to the tobacco industry for the promotion of their products. I think we can all agree that tobacco companies should not be able to use packaging to make a product that causes such devastating, indisputable and well-documented health impacts seem appealing.

[*Translation*]

On May 31, 2016, World No Tobacco Day, my department launched public consultations on the implementation of plain packaging of tobacco products.

[*English*]

The detailed consultation document was open for comments from Canadians for 90 days. Health Canada received an impressive 58,000 responses, the overwhelming majority of which were in favour of plain packaging of tobacco products. These comments will be used to develop a regulatory proposal on which we will also do further public consultation.

In conclusion, honourable senators, I would like to reiterate that Bill S-5 is a balanced piece of legislation aimed at protecting youth from inducement to nicotine addiction and tobacco use,

[*Français*]

En adoptant cette loi, le Canada suivrait la soixantaine de pays qui se sont dotés d'une réglementation particulière à l'égard des produits de vapotage. Les approches des autres pays varient d'une réglementation très limitée à des interdictions complètes.

[*Traduction*]

Par exemple, aux États-Unis, la Food and Drug Administration a récemment mis au point son approche qui est de traiter les produits de vapotage comme des produits du tabac tandis que le Royal College of Physicians and Surgeons du Royaume-Uni a recommandé que les produits de vapotage soient présentés aux fumeurs comme étant une solution de rechange à la cigarette.

En dépit de ces différences, de nombreux pays comme ceux de l'Union européenne et les États-Unis ont les mêmes objectifs que le gouvernement canadien pour ce qui est de protéger les jeunes contre la dépendance à la nicotine tout en permettant aux adultes d'accéder aux produits de vapotage.

Autre volet important : le projet de loi S-5 vient appuyer le gouvernement dans la mise en œuvre de règles imposant un emballage neutre des produits de vapotage. Des études indépendantes menées dans divers pays ont démontré que les exigences concernant la banalisation des emballages, y compris la suppression de logos, de textures et d'images de marque, rendent les paquets de produits du tabac et leur contenu moins attrayants, surtout pour les jeunes.

L'emballage des produits du tabac est l'une des seules méthodes qui restent à l'industrie du tabac pour faire la promotion de ses produits. Je pense que nous pouvons tous être d'accord pour dire que les compagnies de tabac ne devraient pas être en mesure de se servir de l'emballage pour rendre attrayant un produit qui a des répercussions dévastatrices, indéniables et bien documentées sur la santé.

[*Français*]

Le 31 mai 2016, la Journée mondiale sans tabac, mon ministère a lancé des consultations publiques sur la mise en œuvre de mesures visant la banalisation des emballages des produits du tabac.

[*Traduction*]

Les Canadiens ont eu 90 jours pour faire des commentaires sur le document de consultation détaillé. Santé Canada a reçu un nombre impressionnant de réponses, 58 000 pour être précise, et la très grande majorité des répondants étaient pour l'emballage neutre des produits du tabac. Ces observations serviront à la rédaction d'un projet de règlement qui fera aussi l'objet d'une consultation publique.

En conclusion, honorables sénateurs, j'aimerais signaler de nouveau que le projet de loi S-5 est une mesure législative équilibrée qui vise à protéger les jeunes de l'incitation à la

while allowing adults to legally access vaping products as a less harmful alternative to tobacco and supporting the government's efforts to implement plain packaging of tobacco products.

[*Translation*]

I thank you again for the opportunity to speak to you about Bill S-5. My officials and I would be pleased to respond to any questions that you may have.

[*English*]

**The Chair:** Thank you very much, minister. I will now identify the colleagues you have at the table with you.

On your immediate left is Anne-Marie LeBel, Counsel, Health Canada Legal Services; on your immediate right is Hilary Geller, Assistant Deputy Minister, Healthy Environments and Consumer Safety Branch; and on her right is Suzy McDonald, Director General, Tobacco Products Directorate. We thank all three of you for being here at the table with us to help with our questions.

I remind my colleagues that we will ask one question per round.

[*Translation*]

**Senator Petitclerc:** Thank you very much for being here with us today, Madam Minister.

[*English*]

I will start with a question on flavouring because it is something we have heard about a lot. I know it's a concern of not only the vaping association but also individuals who were strongly attached to the flavours.

Why is this very important? How confident do you feel it is effective in terms of protecting our youth?

**Ms. Philpott:** May I thank you very much, senator, for your tremendous leadership on introducing this piece of legislation and your strong advocacy on behalf of Canadians in protecting their health. I recognize the tremendous amount of work that you have done on this matter.

In terms of the question on flavours, there has been some clarification in your discussions around the specifics of the legislation and the intention to develop regulations associated with it.

The goal would be not to restrict the ability to make various chemical flavourings. In fact there are, as I understand, almost a limited number of flavours that could be used for vaping products, but to limit the ability to promote a specific flavour

dépendance à la nicotine et au tabagisme tout en permettant aux adultes d'avoir légalement accès aux produits de vapotage comme solution de rechange moins néfaste que l'usage du tabac, et en appuyant les efforts du gouvernement pour la banalisation de l'emballage des produits du tabac.

[*Français*]

Je vous remercie encore une fois de m'avoir donné l'occasion de vous parler du projet de loi S-5. C'est avec plaisir que mes fonctionnaires et moi répondrons à vos questions.

[*Traduction*]

**Le président :** Je vous remercie beaucoup, madame la ministre. J'aimerais maintenant présenter les collègues qui vous accompagnent à la table.

À votre gauche immédiate se trouve Anne-Marie LeBel, avocate, Services juridiques de Santé Canada; à votre droite immédiate se trouve Hilary Geller, sous-ministre adjointe, Direction générale de la santé environnementale et de la sécurité des consommateurs; et à sa droite se trouve Mme Suzy McDonald, directrice générale, Direction de la lutte au tabagisme. Nous remercions ces trois témoins d'être des nôtres pour répondre aussi à nos questions.

Je rappelle à mes collègues qu'ils peuvent poser une question par tour.

[*Français*]

**La sénatrice Petitclerc :** Merci beaucoup d'être ici avec nous aujourd'hui, madame la ministre.

[*Traduction*]

Je vais commencer par poser une question sur les arômes, parce que nous en avons beaucoup entendu parler. Je sais que c'est préoccupant non seulement pour l'Association canadienne de la vape, mais également pour les particuliers qui étaient très attachés aux arômes.

Pourquoi est-ce si important? Dans quelle mesure êtes-vous persuadée que cela peut protéger efficacement nos jeunes?

**Mme Philpott :** Permettez-moi de vous remercier, sénatrice, du formidable leadership dont vous avez fait preuve en déposant cette mesure législative et des efforts vigoureux que vous déployez pour la protection de la santé des Canadiens. Je souligne l'énorme travail que vous avez accompli à cet égard.

Pour ce qui touche les arômes, il y a eu des éclaircissements dans vos discussions entourant les détails du projet de loi et la volonté de prendre des règlements connexes.

On ne cherche pas à éliminer la possibilité de fabriquer divers aromatisants chimiques. En fait, à ma connaissance, les arômes pouvant être utilisés pour les produits de vapotage sont presque illimités; nous cherchons plutôt à limiter la production de certains

which might be particularly appealing to youth. You will see the theme, as you well know, in the legislation over and over again around protecting youth.

It may be that a particular flavour might be seen to be helpful for those who are attempting to reduce smoking and wanting to be able to use a vaping product that has a palatable flavour. What we don't want to see are products that promote themselves to be bubblegum flavour, for example, in a way that young children and youth might feel that this would be a product they would particularly enjoy. Anything we see as an inducement to encourage youth to take up something that would seem to be particularly attractive because of the name of the flavour is something that we would seek to limit.

**Senator Seidman:** Thank you very much, minister, for being with us today to discuss what is clearly an important piece of legislation.

You touched on an issue at the beginning of your presentation that I would like to explore a bit more with you, if I may, by quoting directly from Dr. Britton, the Director of the Centre for Tobacco and Alcohol Studies and Professor of Epidemiology at the University of Nottingham who appeared before us earlier this week. The direct quote from him is:

The reason that I asked to give evidence today on the Canadian bill is simply the clause about making comparisons with the safety of smoking, because I think it is absolutely vital that health professionals can say to smokers, "We don't know the long-term risk of these products. It would be much better if you quit all smoking and nicotine use forever, but if you can't do that, then it is a no-brainer to switch to a less hazardous product." I don't think there can be any question that electronic cigarettes are less hazardous than smoking.

Then Dr. Hammond, a professor at the University of Waterloo, strongly supported Dr. Britton's position. I would like to qualify it a bit because Dr. Britton acknowledged the following as a bit of an add-on to what he proposed to us. He said:

... I think we would all prefer that these products met medicine standards to guarantee minimum risk to users, the reality is that medicines regulation is too complex and too slow, and people are dying as a consequence of the lack of products while we wait for medicinal approval.

Anyway, the compromise we have in the U.K. is that you can't make a claim that makes it sound like a medicine, but you can say this product is likely to be substantially less harmful than smoking, so make the switch.

arômes qui pourraient être particulièrement attirants pour les jeunes. Vous constaterez comme vous le savez très bien que le thème récurrent du projet de loi vise à protéger les jeunes.

Une saveur particulière pourrait être perçue comme étant utile pour ceux qui cherchent à se libérer des produits du tabac et qui voudraient utiliser un produit de vapotage ayant bon goût. Mais ce que nous ne voulons pas voir, ce sont des produits qui pourraient goûter la gomme à mâcher par exemple et qui amèneraient des enfants ou des jeunes à estimer que c'est un produit qu'ils pourraient particulièrement aimer. Nous cherchons à limiter tout ce qui pourrait inciter ou encourager un jeune à consommer un produit qui lui semble attirant en raison de l'arôme ou du nom qu'il porte.

**La sénatrice Seidman :** Je vous remercie, madame la ministre, d'être ici aujourd'hui pour discuter de ce qui est manifestement une mesure législative importante.

Au début de votre exposé, vous avez soulevé une question que j'aimerais explorer davantage, si vous me le permettez, en citant directement ce qu'a dit M. Britton, directeur du Centre d'études sur le tabac et l'alcool et professeur en épidémiologie à l'Université de Nottingham quand il a comparu devant nous au début de la semaine. Voici ce qu'il a dit :

La simple raison pour laquelle j'ai demandé à témoigner aujourd'hui concernant le projet de loi canadien est la disposition qui touche aux comparaisons avec la sécurité du tabagisme. Je crois qu'il est absolument essentiel que les professionnels de la santé puissent dire ceci aux fumeurs : « Nous ne connaissons pas les risques à long terme de ces produits. Il serait de loin préférable que vous cessiez de fumer et de consommer de la nicotine pour toujours. Cependant, si vous en êtes incapables, il va de soi que vous devriez opter pour un produit moins nocif. » À mon avis, il n'y a aucun doute que les cigarettes électroniques sont moins dangereuses que les cigarettes ordinaires.

Puis, M. Hammond, professeur à l'Université de Waterloo, a fermement appuyé la position de M. Britton. J'aimerais nuancer un peu ce qu'a dit M. Britton, parce qu'il a reconnu ce qui suit, en guise d'ajout à ce qu'il nous avait proposé.

... Je crois donc que bien que nous préférions tous que ces produits répondent aux normes médicinales afin de garantir un risque minimal pour les utilisateurs, il n'en demeure pas moins que la réglementation des médicaments est un processus trop lent et complexe. Des gens meurent à cause d'un manque de produits pendant que nous attendons l'approbation médicinale.

En tout cas, le Royaume-Uni a fait un compromis. Il a interdit toute allégation qui donne l'impression que le produit est un médicament, mais il permet aux entreprises de déclarer que le produit est probablement beaucoup moins nocif que le tabagisme et que les fumeurs devraient donc opter pour celui-ci.

I am sorry it was a very long quote, but I think it is really important.

Clearly this testimony puts the whole harm reduction and comparison of risks, namely relative risks, front and centre. Does this bill keep, as it says in the bill, any person such as physicians, for example, from recommending a product using a continuum of risk?

**Ms. Philpott:** I think you have raised maybe two or three different things, and I will try to touch on each of them.

In terms of the ability of a health care professional, for example, to be able to promote a cadre or a group of products within the relationship between a health care provider and their patient, nothing in this bill would restrict that from taking place. I hope I explained that a bit earlier in my presentation.

The idea would be to limit the promotion of a particular product made by a particular company in a way that would promote the sale of that product. As I said, a doctor and patient could have a conversation where the doctor would say, "If you're not already consuming a vaping product or a tobacco product obviously we don't recommend that you take either; but if you are already a smoker you are absolutely right that while there are harms associated with vaping products we know they are less harmful than tobacco."

Certainly health care professionals should have the ability to have that conversation, and others could have that conversation as well in the context of a place of sale of products. There could be a general conversation about the fact that these products are less harmful than tobacco products, for example.

I will touch on a couple of other things. I hope I have made myself clear on that. I hope my officials will punch me in the elbow if I haven't said it exactly the correct way, but I think I have clarified that properly.

Another thing you brought up was the risks to users. We should emphasize that there are risks associated with the products themselves sometimes in terms of things like batteries exploding and protecting kids from being able to open packages that have nicotine. There have been cases of nicotine poisoning in children associated with vaping products. This provides the ability to be able to address risks to users associated with the equipment itself.

As well you touched on was this matter of therapeutic claims. I hope I mostly covered that one by saying that in general these products can be encouraged in the context of a clinical setting.

In terms of the therapeutic claims, the reality is that this has been discussed here as well. If a product claimed that it would allow you to quit smoking, protect you from cancer or something like that, it would have to go through the Food and Drugs Act to make that specific health claim.

Je suis désolée, c'était une longue citation, mais je crois qu'elle était importante.

De toute évidence, ce témoignage s'axe sur la réduction des torts et la comparaison des risques, notamment les risques relatifs. Ce projet de loi empêcherait-il des personnes comme un médecin de recommander un produit quelconque dans l'optique du continuum des risques?

**Mme Philpott :** Vous avez en fait soulevé deux ou trois questions différentes, et j'essaierai de répondre à chacune.

En ce qui concerne la capacité d'un professionnel de soins de santé, par exemple, de promouvoir un produit ou groupe de produits dans le cadre de sa relation avec un patient, rien dans ce projet de loi ne l'en empêche. J'espère que je l'ai bien clarifié dans mon exposé.

L'idée est de limiter la promotion d'un produit en particulier par une entreprise en particulier d'une façon qui ferait augmenter la vente du produit. Comme je l'ai dit, un médecin et son patient pourraient certainement avoir un entretien au cours duquel le médecin dirait à son patient que s'il n'utilise pas déjà un produit de vapotage ou un produit de tabac, il ne recommanderait pas qu'il commence; par contre, si le patient est déjà un fumeur, alors, il peut certainement recommander les produits de vapotage comme solution moins nocive que le tabac.

Les professionnels de la santé devraient bel et bien pouvoir avoir ce genre d'entretien avec leurs patients, et d'autres intervenants devraient également pouvoir en parler dans le contexte de la vente de produits. Il pourrait y avoir un entretien en général sur le fait que ce genre de produits est moins nocif que les produits de tabac.

Je vais traiter de quelques autres questions. J'espère que je me suis bien expliquée. J'espère également que mes fonctionnaires me donneront un coup de coude si je me suis mal exprimée, mais je crois que ce n'est pas le cas.

Vous avez aussi soulevé les risques pour les utilisateurs. Il faut souligner qu'il existe bel et bien des risques liés à ce genre de produits, par exemple, l'explosion des piles et la possibilité que des enfants puissent ouvrir un emballage qui contient de la nicotine. Des enfants ont été empoisonnés à la nicotine à cause de produits de vapotage. Nous avons donc la possibilité de prévenir les utilisateurs des risques qui sont associés à l'équipement comme tel.

Vous avez également parlé de la question des allégations relatives aux propriétés thérapeutiques. Je crois que j'ai répondu à cette question en disant que l'utilisation de ces produits peut être encouragée dans un contexte clinique.

En ce qui concerne les allégations relatives aux propriétés thérapeutiques, elles ont aussi déjà fait l'objet de discussion à ce comité. Pour qu'on puisse affirmer qu'un produit vous aidera à cesser de fumer et vous protégera contre le cancer, entre autres, ce produit doit être assujéti à la Loi sur les aliments et les drogues.

**Senator Eggleton:** I want to dig down a little deeper on the flavours issue with respect to vaping products because I think the evidence we've had here at our hearings is substantially to the effect that it is less harmful for people trying to get off cigarette smoking. That's not to say it's harmless. In fact the long-term effects, as we've also heard, are still rather uncertain or unknown at this point in time.

In terms of the flavours, you specifically mentioned flavours that could be appealing to youth. You mentioned candy, chocolate and bubblegum, and I can understand that. We do want to keep it away from youth. Some of those same flavours are also attractive to the people who are on a smoking cessation endeavour. Chocolate, for example, would be quite appealing to people of any age.

A lot of what you're going to do here is by regulation. It's not all in this bill. A lot of it will come subsequently. It's a little unclear to me as to how you're going to draw the line on that.

I understand from what you said in your original response to Senator Petitclerc that it's in the advertising and in the promotion where you might prohibit them saying chocolate or bubblegum or candy, but actually you're not going to prohibit any of those flavours for any adult who wants to have them as part of a cessation program. Is that correct?

**Ms. Philpott:** Yes, that's correct. You're absolutely right that this will be done largely through regulations and there will be, as with any regulation, opportunity for consultation in that process.

My officials may want to clarify this further, but because of the chemical structure of flavouring it would be almost impossible, as I understand it, to actually list what a specific taste is like. There are many types of tastes that something could have, so there would not be anything to prohibit something tasting in a palatable, appealing way which might allow, as you said, someone who is currently a smoker to find it easier to switch to a less harmful product. Again, it's in the spirit of protecting youth to not give these flavours names that would make it sound like they were something appetizing and appealing to young people.

**Senator Eggleton:** Chocolate could go both ways.

**Hilary Geller, Assistant Deputy Minister, Healthy Environments and Consumer Safety Branch, Health Canada:** As the minister says, the approach we're taking here is rooted in the quest for balance: balancing the objective of helping smokers to quit while at the same time protecting young people against potentially a lifelong nicotine addiction. It's all about the balance.

I would say it's in recognition of wanting to support smokers that menthol, for example, isn't being banned in vaping products.

**Senator Eggleton:** It is not.

**Le sénateur Eggleton :** Je veux maintenant approfondir la question des arômes des produits de vapotage, car selon les témoignages que nous avons entendus jusqu'ici dans le cadre de nos audiences, c'est moins nocif pour les gens qui essaient de renoncer à la cigarette. Cela ne veut pas dire que ces produits sont tout à fait sans danger. En fait, nous ne connaissons pas encore les effets à long terme de ces produits.

Mais en ce qui concerne les arômes : Vous avez mentionné des arômes en particulier qui pourraient être attrayants pour les jeunes. Vous avez mentionné comme arômes le bonbon, le chocolat et la gomme balloune, ce que je comprends parfaitement. Or, nous ne voulons pas attirer les enfants vers ces produits. Mais ces mêmes arômes sont également attrayants pour les adultes qui essaient de cesser de fumer. Le chocolat par exemple est un arôme qui est attrayant pour tous.

Vous comptez prendre des règlements pour plusieurs choses. Tout ne se trouve pas dans le projet de loi. Une grande partie des mesures sera mise en œuvre ultérieurement. Je ne sais pas trop comment cela va fonctionner.

Je comprends, d'après ce que vous avez dit dans votre réponse à la sénatrice Petitclerc, que vous allez réglementer la publicité de façon à interdire la mention d'arômes comme le chocolat, la gomme balloune ou le bonbon dans les annonces, mais que vous n'allez pas en fait interdire d'offrir ce genre d'arômes aux adultes qui souhaitent s'en prévaloir pour les aider à cesser de fumer. Est-ce exact?

**Mme Philpott :** Oui, c'est exact. Il est vrai que nous allons procéder par voie de réglementation, et comme pour n'importe quel règlement, nous allons mener des consultations.

Mes fonctionnaires pourront peut-être compléter mon explication, mais d'après ce que j'ai compris, en raison de la structure chimique des arômes, il serait impossible d'énumérer ou de préciser un arôme particulier. Un même produit peut avoir divers arômes, et il est impossible d'interdire la production d'un produit savoureux et qui aiderait une personne qui essaie de cesser de fumer à passer à un produit moins nocif. Une fois de plus, nous tentons avant tout de protéger les jeunes en évitant de donner des noms à des arômes qui feraient croire aux jeunes qu'un produit est savoureux et attrayant.

**Le sénateur Eggleton :** Le chocolat peut avoir les deux effets.

**Hilary Geller, sous-ministre adjointe, Direction générale de la santé environnementale et de la sécurité des consommateurs :** Comme l'a dit la ministre, nous avons adopté une approche ancrée dans l'atteinte d'un juste équilibre : d'une part, l'atteinte de l'objectif d'aider les fumeurs à cesser de fumer, et d'autre part, protéger les jeunes contre une dépendance à la nicotine de toute une vie. C'est une question d'équilibre.

En fait, c'est parce que nous voulons aider les fumeurs à cesser de fumer que nous n'interdisons pas des arômes comme le menthol dans les produits de vapotage.

**Le sénateur Eggleton :** Le menthol n'est pas interdit.

**Ms. Geller:** It is not, while at the same time the minister is moving forward to ban menthol in tobacco products. It's the recognition of menthol being potentially helpful to smokers.

You asked, senator, how we draw the line in the future about what may be added. I think the answer to that is simply the evidence that emerges over time. We've been funded to implement this bill. We'll have an active program of market surveillance and intelligence. If we find over time that there are new flavours that are particularly appealing to youth, we could move through a regulatory process to add them to the list. I think that's the answer to that particular question.

**Senator Eggleton:** Is that "add them to the list" in terms of marketing or promotion?

**Ms. Geller:** In terms of bans on the prohibition of certain flavours beyond confectionery, for example, that will be banned off the bat.

**Senator Eggleton:** I like the first answer from the minister.

**The Chair:** Could you repeat your comment about menthol, please?

**Ms. Geller:** It's not proposed that menthol is a prohibited flavour.

**The Chair:** I'm afraid I can't hear.

**Ms. Geller:** It's not proposed that the promotion of menthol would be on the prohibited list for vaping, even though it will be a prohibited flavour for tobacco.

**The Chair:** I thought that's what the minister said at the outset but I didn't hear your language clearly enough. We want to be absolutely clear. Menthol is banned from tobacco products but will not be banned from vaping products.

**Ms. Geller:** That is correct.

**The Chair:** Thank you very much.

**Senator Frum:** On the same theme, tomorrow it is greatly expected that you will have a busy day, minister, tabling your legislation on legalizing marijuana. I note that one of the prohibited flavours for vaping is cannabis.

I want to ask you: From a harm reduction strategy point of view, why are you treating cannabis and tobacco differently? Vaping is considered a harm reduction strategy to get people off tobacco. Now we're going to make it legal for people to smoke cannabis. I would say we're going to promote cannabis use in Canada now with this new legislation, but the cannabis flavour in vaping, which is in fact a less dangerous activity than inhaling combustible marijuana leaves, will be prohibited.

**Mme Geller :** Non, mais en même temps, la ministre est en train de faire interdire le menthol dans les produits de tabac. C'est parce que nous reconnaissons que le menthol peut aider les fumeurs à cesser de fumer.

Sénateur, vous avez demandé comment nous déciderons ce qui peut être ajouté à l'avenir. La réponse est simple : selon les données qui seront accumulées au fil du temps. Nous avons reçu du financement pour mettre en œuvre ce projet de loi. Nous assortirons cette mise en œuvre d'un programme de contrôle et de renseignement sur le marché. Si, au fil du temps, nous constatons que certains arômes sont particulièrement attrayants pour les enfants, nous pourrions recourir à la réglementation et les ajouter à la liste des arômes proscrits. Voilà qui répond à votre question.

**Le sénateur Eggleton :** Vous dites « ajouter à la liste »; parlez-vous en termes de marketing ou de promotion?

**Mme Geller :** Je parle en termes d'interdiction de certains arômes en dehors de ceux qui touchent à la confiserie. Ces saveurs seront interdites du tout au tout.

**Le sénateur Eggleton :** J'aime la première réponse de la ministre.

**Le président :** Pourriez-vous répéter votre observation sur le menthol, s'il vous plaît?

**Mme Geller :** Nous ne proposons pas d'interdire le menthol comme arôme dans les produits de vapotage.

**Le président :** Je suis désolé, j'ai mal entendu.

**Mme Geller :** Nous ne proposons pas d'interdire la promotion du menthol dans les produits de vapotage, bien qu'il sera interdit pour les produits de tabac.

**Le président :** C'est bien ce que je croyais que la ministre avait dit, mais vous ne l'avez pas exprimé assez clairement. Je voulais que ce soit tout à fait clair. Le menthol est interdit dans les produits de tabac, mais pas dans les produits de vapotage.

**Mme Geller :** C'est exact.

**Le président :** Merci beaucoup.

**La sénatrice Frum :** À cet égard, demain, madame la ministre, vous aurez une journée particulièrement chargée, puisque vous déposez votre projet de loi sur la marijuana. J'ai remarqué qu'un des arômes interdits pour les produits de vapotage est celui du cannabis.

Je voulais vous demander ce qui suit : du point de vue d'une stratégie de réduction des torts, pourquoi accordez-vous un traitement différent au cannabis et au tabac? Le vapotage est considéré comme une stratégie de réduction des torts pour aider les gens à s'émanciper du tabac. Maintenant, il est légal de fumer du cannabis. J'estime qu'on fait maintenant la promotion du cannabis au Canada en vertu de cette nouvelle loi, mais en revanche, l'arôme de cannabis dans les produits de vapotage est interdit, alors qu'il s'agit d'une activité bien moins dangereuse que l'inhalation de feuilles de marijuana brûlées.

There's an inconsistency, it seems to me, between the treatment of tobacco leaves and marijuana leaves, and I'm wondering why that is.

**Ms. Philpott:** You touched on it to a certain extent as you gave the question by recognizing, as we move forward with the legalization of cannabis, in the same way products like tobacco and even alcohol are legal does not mean they are without risks. Cannabis is a product that we are taking steps to legalize, to strictly regulate, and to restrict access to informed adults. We know it's a product that has associated risks and we would not want to do anything to entice people to take up a product like that.

In the same way the decision was made that on the flavouring of a vaping product we wouldn't want to promote the cannabis flavouring, which might then appeal to a young person who might move from the use of a cannabis flavoured product to the use of cannabis itself.

**Senator Frum:** Perhaps it can be in the other direction: off of cannabis and on to vaping.

**Ms. Philpott:** That's an interesting question. In the spirit of harm reduction, as you said, that is something I think we will need to keep an eye on. If it were felt at this point that the introduction of legislation around cannabis becoming a legal product, but a product that we acknowledge has public health risks that need to be understood better, it would be foreseeable down the road. If it were felt that the relative risks of vaping and using a product that was cannabis flavoured somehow offered a public health benefit to be able to take people from dependence on a cannabis product itself, it would be something that could still be done through regulations. It wouldn't require the reopening of the legislation.

At this point, in the spirit of caution, we felt it was best to limit and not to allow that particular flavour promotion.

**The Chair:** With regard to vaping helping with tobacco, it is because you have nicotine in the vaping product, which is what smokers are addicted to. They're not addicted to the flavour of the smoke or the other chemicals. It's the nicotine.

In the marijuana area you might have to add something more than just a flavour to deal with the equivalent transfer in that kind of situation, but it is an interesting concept.

**Senator Stewart Olsen:** Thank you for being here to help explain this legislation.

The World Health Organization has a lot of question marks around vaping. Could you outline for me the plans your government probably has for educating the public as to the possible harm that vaping will cause?

Il semble y avoir une incohérence entre le traitement des feuilles de tabac et des feuilles de marijuana. Je voudrais que vous me l'expliquiez.

**Mme Philpott :** Vous avez répondu en partie à votre propre question en reconnaissant, dans le contexte de la légalisation du cannabis, que le tabac et l'alcool, bien que des produits licites, ne sont pas nécessairement libres de tout risque. Le cannabis est un produit que nous sommes en train de légaliser, mais d'encadrer également, afin d'en restreindre l'accès à des adultes bien informés. Nous savons qu'il s'agit d'un produit qui présente son lot de risques, et nous ne voulons pas encourager qui que ce soit à commencer à fumer le cannabis.

C'est la même décision que pour n'importe quel autre produit ou arôme de vapotage. Nous ne voulons pas faire la promotion de l'arôme de cannabis au cas où une jeune personne décide de passer d'un produit à arôme de cannabis au cannabis même.

**La sénatrice Frum :** Par contre, l'inverse peut également se produire : un jeune passe du cannabis même au produit de vapotage à arôme de cannabis.

**Mme Philpott :** C'est une question intéressante. Comme vous le dites, c'est quelque chose que nous devons peut-être envisager dans le cadre de notre stratégie de réduction des méfaits. Pour l'instant, le projet de loi que nous déposerons fera en sorte que le cannabis deviendra un produit légal. Cependant, nous reconnaissons que ce produit doit être mieux compris et qu'il comporte des risques pour la santé publique. Si à l'avenir nous sentions que les risques relatifs liés au vapotage et à l'utilisation d'un produit à arôme de cannabis offraient des avantages pour la santé publique et permettraient de réduire la dépendance au cannabis, nous pourrions changer la réglementation pour permettre les produits à arôme de cannabis. Nous n'aurions pas besoin de changer la loi.

À l'heure actuelle, nous sentions qu'il valait mieux interdire cet arôme.

**Le président :** Le vapotage peut aider à réduire le tabagisme parce qu'il y a de la nicotine dans les produits de vapotage. C'est à la nicotine que les fumeurs ont une dépendance. Ils n'ont pas une dépendance à l'arôme de la fumée ou aux autres produits chimiques, mais bien à la nicotine.

Dans le cadre de la marijuana, il faudrait sans doute ajouter quelque chose d'autre que l'arôme pour permettre à ceux qui ont une dépendance de plutôt utiliser un produit de vapotage. Cependant, l'idée est intéressante.

**La sénatrice Stewart-Olsen :** Merci d'être avec nous pour nous expliquer ce projet de loi.

L'Organisation mondiale de la santé a encore plusieurs interrogations sur le vapotage. Pouvez-vous nous expliquer comment votre gouvernement compte sensibiliser le public sur les méfaits possibles des produits de vapotage?

In other words, you're not moving forward saying it will be great to switch from tobacco over to vaping without telling people about the possible harm, are you?

**Ms. Philpott:** As the Assistant Deputy Minister indicated earlier, this legislation will be supported by the appropriate support within Health Canada to be able to address ongoing monitoring, surveillance, evaluation, and how we're doing at getting the message out to the public about relative risks.

Up until this piece of legislation which addresses the important work around plain packaging and around vaping, this has been an area where there has been an absence of federal legislation. This very serious gap has been pointed out to me even in my collaboration with the provinces and territories, I believe eight of whom have now introduced vaping legislation within their provincial jurisdictions.

We will join 60 countries in developing legislation. You're right that there's a lot of conversation about it. At the World Health Organization and at almost every meeting of health ministers that I've had since I've been in this portfolio, the topic of tobacco control and the topic of e-cigarettes and vaping have come up. There is a tremendous amount of interest in hearing what's working and what isn't working among the different countries.

As Hilary mentioned, we have found a balance in this legislation in acknowledging the potential harms associated but also making sure that it's made available to people as a potential harm reduction tool.

We believe it meets the ability to bring in initial regulations. We will monitor very closely the public education effect we have had both within Health Canada and within the Public Health Agency of Canada that will also work with us on making sure that the message gets out to Canadians.

I'll add one thing. We do have almost \$7 million to enhance public awareness of the risks of vaping products. There's a specific dollar amount there attached which I didn't have at my fingertips.

*[Translation]*

**Senator Cormier:** My question is about the advertising of negative effects on health. In the brief it presented to the committee, the Canadian Cancer Society recommended that health warnings be mandatory, not only on packaging, but also on cigarettes and tobacco products themselves, as well as on water pipe equipment. Has your department considered this option? If not, why has it not done so?

**Ms. Philpott:** Thank you for the question. It focuses mainly on tobacco products?

**Senator Cormier:** Yes.

En d'autres mots, vous n'allez pas dire aux gens de délaissier le tabac au profit des produits de vapotage sans leur expliquer les risques potentiels n'est-ce pas?

**Mme Philpott :** Comme la sous-ministre adjointe vous l'a expliqué plus tôt, ce projet de loi sera appuyé par les mécanismes appropriés au sein de Santé Canada; nous serons donc en mesure d'effectuer un suivi, d'exercer une surveillance et d'évaluer en continu notre capacité d'informer le public sur les risques relatifs.

Avant ce projet de loi, il n'y avait pas de mesures législatives fédérales portant sur l'emballage neutre et le vapotage. Il s'agit pourtant d'un sujet important. D'ailleurs, les provinces et territoires m'avaient fait remarquer cette lacune importante quand nous travaillions ensemble. Si je ne me trompe pas, huit provinces ont maintenant des mesures législatives sur le vapotage.

Avec ce projet de loi, nous nous joignons aux 60 autres pays qui ont déjà légiféré en la matière. Vous avez raison de dire qu'il y a un fort intérêt pour ce sujet. À l'Organisation mondiale de la santé et à presque toutes les réunions des ministres de la Santé auxquelles j'assiste depuis mon entrée en fonction, il est question de la lutte contre le tabagisme, des cigarettes électroniques et du vapotage. Nous cherchons tous à savoir ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas dans les autres pays.

Comme Hilary l'a dit, ce projet de loi est équilibré puisqu'il reconnaît les risques potentiels associés au vapotage tout en garantissant que les produits de vapotage demeurent disponibles comme outil de réduction des méfaits.

Nous croyons que ce projet de loi nous permet de mettre en place la réglementation de base nécessaire. Nous suivrons de très près la sensibilisation du public, tant au ministère de la Santé qu'à l'Agence de santé publique du Canada. L'agence nous aidera à transmettre notre message aux Canadiens.

J'aimerais ajouter une dernière chose. Nous disposons de près de 7 millions de dollars pour améliorer les connaissances du public sur les risques associés aux produits de vapotage. Je n'ai pas le montant exact sous la main.

*[Français]*

**Le sénateur Cormier :** Ma question concerne les avertissements relatifs aux conséquences néfastes des produits pour la santé. Dans le mémoire qu'elle a présenté au comité, la Société canadienne du cancer a recommandé que les avertissements relatifs à la santé soient obligatoires, non seulement sur les emballages, mais aussi sur les cigarettes et les produits du tabac eux-mêmes, de même que sur le matériel pour pipes à eau. Votre ministère a-t-il envisagé cette option? Sinon, pourquoi ne l'a-t-il pas fait?

**Mme Philpott :** Merci de cette question. Elle concerne surtout les produits du tabac?

**Le sénateur Cormier :** Oui.



**Ms. Philpott:** There will still be warnings on packaging. When it comes to the products themselves, my colleague can enlighten you.

**Suzy McDonald, Director General, Tobacco Products Directorate, Health Canada:** You want to know if warnings will be displayed on cigarettes themselves?

**Senator Cormier:** On cigarettes and on water pipes as well.

**Ms. McDonald:** In February, the minister launched a consultation on the renewal of our federal strategy. This consultation will end tomorrow, and that is exactly the type of question that has been asked. I know that the Canadian Cancer Society mentioned it to the committee. It is certainly an aspect that could be examined.

[English]

**Senator Dean:** First of all, congratulations on this legislation and on the other work that you are doing.

My starting point on this, minister, is that we are dealing with a very harmful product, a deadly product, and the balance you are suggesting between tight regulation and harm reduction sounds right to me. I think you have the right mix there.

There's a regulatory and a public policy lens on this. We also have a rapidly growing commercial interest and disruptive technologies, if I can call them that. We know that disruptive technologies are innovative but they're also unpredictable.

We also know that in the world of regulation we occasionally deal with wilful avoiders or inadvertent avoiders. Are you fairly confident that the regulatory regime that you're building around this is flexible enough, responsive enough and predictive enough to capture at least the things that are foreseeable right now?

**Ms. Philpott:** I accept your thanks, but I will say that the thanks should also go to the Senate and particularly to your colleague who introducing this bill in the Senate. I also want to emphasize what you said about this being a deadly product and the importance for all parliamentarians to take this matter very seriously.

As I've spoken to ministers of health from other countries around the world that have introduced similar legislation, including Australia and the United Kingdom, it has been emphasized to me the tremendous unanimity with which their parliamentary bodies took on this legislation, particularly around plain packaging in the spirit of making sure we take seriously our role in protecting the health of the public. I thank you for emphasizing that.

In terms of the disruptive technologies and the possibility of new things coming along, I think you're absolutely right that it's a very important question. I don't know whether one can ever be

**Mme Philpott :** Il y aura encore des avis sur les emballages. Pour ce qui est des produits eux-mêmes, ma collègue pourra vous éclairer.

**Suzy McDonald, directrice générale, Direction de la lutte au tabagisme, Santé Canada :** Vous voulez savoir si des mises en garde seront apposées aux cigarettes elles-mêmes?

**Le sénateur Cormier :** Sur les cigarettes et aussi sur les pipes à eau.

**Mme McDonald :** La ministre a lancé, au mois de février, une consultation sur le renouvellement de notre stratégie fédérale. Cette consultation se terminera demain, et c'est justement le genre de question qui a été posée. Je sais que la Société canadienne du cancer l'a mentionné au comité. C'est certainement un aspect qu'on pourra examiner.

[Traduction]

**Le sénateur Dean :** Tout d'abord, j'aimerais vous féliciter pour ce projet de loi et pour tout ce que vous faites.

Madame la ministre, selon moi il ne faut pas perdre de vue que nous avons affaire à un produit très nocif, mortel même, et c'est pourquoi vous avez raison de proposer un équilibre entre une réglementation stricte et une stratégie de réduction des méfaits. Je crois que c'est la bonne combinaison.

Nous devons aborder la question sous l'angle de la réglementation et sous l'angle de la politique publique. Nous avons également des intérêts commerciaux en croissance rapide et des technologies perturbatrices, si je puis m'exprimer ainsi. Nous savons que les technologies perturbatrices sont novatrices et qu'elles sont également imprévisibles.

Nous savons également que lorsque nous mettons en place une réglementation, certains tenteront de s'y soustraire volontairement ou involontairement. Croyez-vous que le régime réglementaire que vous êtes en train de mettre en place sera assez souple, adapté et prévisible pour englober tout ce que nous pouvons envisager à l'heure actuelle?

**Mme Philpott :** Je vous remercie de vos félicitations, mais je pense qu'il faut également féliciter le Sénat et particulièrement votre collègue qui a déposé ce projet de loi au Sénat. Je tiens également à souligner votre commentaire voulant qu'il s'agisse d'un produit mortel et qu'il soit important que tous les parlementaires étudient cette question très sérieusement.

J'ai eu l'occasion de parler aux ministres de la Santé d'autres pays qui ont adopté des lois semblables, dont l'Australie et le Royaume-Uni, et ils m'ont affirmé qu'il y avait un vaste consensus au sein de leurs institutions parlementaires sur l'importance de légiférer, surtout en ce qui a trait à l'emballage neutre, et de protéger la santé publique. Je vous remercie d'en avoir parlé.

Maintenant, en ce qui a trait aux technologies perturbatrices et aux possibilités qu'elles entraînent, je pense que vous avez tout à fait raison de souligner l'importance de ce sujet. Je ne crois pas

entirely certain that we've tried to envision all of the possibilities that might happen in the foreseeable future. Obviously, we would prefer not to have to reopen legislation to address new technologies that might appear in the very near future.

I believe that the department has been quite thoughtful in terms of trying to ensure that this gives enough regulatory authority to address things like the flavouring issues and many of the other issues related to the specifics around things that may come up. In the consultation we're doing on our new tobacco control strategy, which we hope to introduce next spring, we are trying to ensure that we've left enough room to introduce regulatory measures within it.

**Ms. Geller:** From the point of view of the ADM who runs the branch that's going to have to implement it, the legislation as proposed is a modern up-to-date piece of legislation. It mirrors very important aspects of other modern Health Canada legislation like the Canada Consumer Product Safety Act with which we've had five or six years of experience with now and has been a very effective tool.

We've received many millions of dollars in funding to implement, which is obviously critical to success. If the legislation is passed, it will be implemented by a very experienced group of regulators who deal on a day-to-day basis with similar product classes that require the same mix of education, consumer education, industry compliance, enforcement, inspection, and, quite frankly, a forward-leaning attitude.

**The Chair:** Minister, you were giving examples of what will be allowed and not encouraged, at the very least, or prevented with regard to advertising or promoting vaping products. If I heard you correctly, you said that vendors involved in the industry would be able to use and display "legitimate scientific works." You didn't use the term "display," but I want to get clear what you meant when you said that those would be available.

I may have one interpretation of that, but many others might have another interpretation. Could you help us with that? The issue of what is prevented in terms of public discussion is a major question around this legislation.

**Ms. Philpott:** I will start that off and again I may ask my officials to clarify because I know this has been something that you have talked about. We certainly go back to the spirit of trying to protect youth and therefore not trying to have promotions in the general public in a commercial sense.

We recognize there may be opportunities. We want to emphasize the language I used in my notes about the prevention or the prohibitions around speaking to the benefits of a less harmful mechanism of abusing nicotine through a vaping product. A scientific research study comparing the long-term

qu'il soit possible d'envisager toutes les possibilités qui pourraient se présenter dans un avenir prévisible. Évidemment, nous préfererions ne pas avoir à modifier la loi dans les prochaines années en raison de l'arrivée de nouvelles technologies.

Je pense que le ministère a adopté une approche très réfléchie en présentant un projet de loi qui prévoit des pouvoirs réglementaires suffisants afin de gérer la question des arômes et d'autres problèmes qui pourraient survenir. Nous menons présentement des consultations sur notre nouvelle stratégie de lutte contre le tabagisme que nous espérons pouvoir présenter au printemps prochain. Nous essayons de nous donner une marge de manœuvre suffisante pour présenter des mesures réglementaires dans cette nouvelle stratégie.

**Mme Geller :** À titre de sous-ministre adjointe responsable de la direction générale qui devra mettre en œuvre le projet de loi, je pense que ce dernier est moderne et à jour. Il reprend certains aspects très importants d'autres lois modernes de Santé Canada comme la Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation, qui existe depuis cinq ou six ans et qui se révèle un outil très efficace.

De plus, nous avons reçu plusieurs millions de dollars pour mettre en œuvre le projet de loi, ce qui est un facteur essentiel de succès. La loi, une fois adoptée, sera mise en œuvre par un groupe très expérimenté de responsables de la réglementation qui gère au quotidien des classes de produits semblables exigeant la même combinaison d'éducation, de sensibilisation du public, de conformité de l'industrie, d'application de la loi et d'inspection. Surtout, il faut une attitude tournée vers l'avenir.

**Le président :** Madame la ministre, plus tôt vous avez donné des exemples de ce qui sera permis sans être encouragé, et de ce qui sera interdit en matière de promotion ou de publicité de produits de vapotage. Si je vous ai bien comprise, vous avez affirmé que les fournisseurs du secteur pourraient utiliser et afficher ce qui sera fondé sur des « recherches scientifiques légitimes ». Vous n'avez pas utilisé le terme « afficher », mais j'aimerais savoir ce que vous vouliez dire lorsque vous avez affirmé que ce serait possible.

Peut-être que mon interprétation de ce que cela veut dire est différente de celle des autres. Pourriez-vous nous préciser ce que vous vouliez dire? La question des limites imposées au débat public dans le cadre de ce projet de loi est très importante.

**Mme Philpott :** Je vais répondre en premier et ensuite laisser la chance aux fonctionnaires de s'exprimer. Je sais que vous avez grandement parlé de cette question. Il faut revenir à l'esprit de ce projet de loi, c'est-à-dire de protéger les jeunes et donc de ne pas avoir de promotions destinées au grand public à des fins commerciales.

Nous reconnaissons par contre qu'il peut y avoir des occasions. Je veux revenir à ce que j'ai dit dans mon allocution sur les limites ou les interdictions imposées au discours sur les avantages que présente un mécanisme moins nocif de consommation excessive de nicotine, grâce à un produit de vapotage. Une étude

effects of using e-cigarettes versus using traditional tobacco cigarettes could reach as its conclusion the analysis that vaping products are less harmful within that scientific study.

**Ms. McDonald:** I think it's important to take a step back. Clause 30.43, which says "No person shall promote a vaping product . . ." and goes on to talk about "health benefits," has been read in isolation. It needs to be read consistently with the part of the act that gives an exemption that says "a literary, dramatic, musical, cinematographic, scientific, educational or artistic work" and goes on to say "a report, commentary or opinion in respect of vaping."

When you look at those two things together, what we are trying to do is prevent the promotion of products using health claims for commercial purposes.

The bill in no way sets out to limit how people talk about vaping products. As our minister tried to explain, a vaping shop could have information, including peer-review journals and other kinds of information available. They can talk about the class of products, but they can't do it in a way that makes it promotion or they can't do it in a way to sell their products.

They couldn't, for example, put a sign on the wall that says Public Health U.K. says 95 per cent safer, but they could talk about the Public Health U.K. report and the findings, both positive and negative, as long as they are not cherry-picking that information to say 95 per cent safer and this and that. It is understanding the body of the literature and making sure that people are aware of that.

There is a broad range of scope for people to talk about vaping products. There is a broad range of scope for people to have opinions and publish scientific information, but they can't publish an opinion if they are being paid to publish that opinion.

If I am paying you, senator, to blog about my product and say positive things about it, that goes into commercial promotion.

**The Chair:** I understand that. The specific terminology used was "a legitimate scientific work."

Reading through the lines and in what you are responding would suggest to me that an article appearing in a refereed scientific journal could be made available within the vaping shop but would not be able to be part of formal advertising promoting vaping. Is that correct?

**Ms. McDonald:** That is exactly correct.

**The Chair:** If that is exactly correct, that is the language I am going to use from now on.

**Ms. Philpott:** Good for you.

scientifique faisant la comparaison des effets à long terme des cigarettes électroniques par rapport aux cigarettes traditionnelles pourrait en arriver à la conclusion que les produits de vapotage sont moins nocifs que les produits de tabac traditionnels.

**Mme McDonald :** Je pense qu'il est important de prendre un peu de recul. On lit hors de son contexte l'article 30.43, selon lequel « Il est interdit de faire la promotion d'un produit de vapotage... » et qui explique ensuite « les avantages pour la santé ». Il faut plutôt le lire dans le contexte de la partie de la loi qui offre une exemption « aux œuvres littéraires, dramatiques, musicales, cinématographiques, artistiques, scientifiques ou éducatives », puis plus loin, « au compte rendu, commentaire et opinion portant sur un produit de vapotage ».

Lorsque l'on considère ces deux éléments ensemble, il est clair que notre objectif est d'empêcher la promotion d'un produit à des fins commerciales à l'aide d'allégations relatives à la santé.

Le projet de loi n'impose aucune limite à la façon dont les gens parlent des produits de vapotage. Comme la ministre l'a expliqué, un magasin de produits de vapotage peut offrir de l'information sur ces produits de différente façon, y compris grâce à des revues professionnelles. Ces magasins peuvent parler de la catégorie de produits, mais ne peuvent pas le faire de façon promotionnelle ou dans l'objectif de vendre leurs produits.

Par exemple, on ne pourrait pas afficher une enseigne déclarant que selon Public Health U.K., c'est 95 p. 100 plus sûr, mais on pourrait faire référence au rapport de Public Health U.K. et à ses conclusions, qu'elles soient positives ou négatives, tant qu'on ne sélectionne pas certains renseignements plutôt que d'autres pour dire que c'est 95 p. 100 plus sûr, et cetera. Il s'agit de comprendre l'ensemble de la littérature et de s'assurer que le grand public en est bien informé.

On laisse beaucoup de liberté aux gens pour parler de produits de vapotage. On laisse beaucoup de liberté aux gens qui souhaitent exprimer leur opinion et publier des renseignements scientifiques, mais ils ne peuvent exprimer publiquement une opinion s'ils sont payés pour le faire.

Par exemple, sénateur, si je vous paie pour rédiger un blogue sur mon produit et en dire du bien, cela relève de la publicité commerciale.

**Le président :** Je comprends bien. L'expression précise qui a été employée est « un travail scientifique légitime. »

Si je lis entre les lignes et à la lumière de votre réponse, je suis porté à croire qu'un article publié dans une revue scientifique de référence pourrait être mis à la disposition des clients d'un magasin d'articles de vapotage, mais ne saurait être utilisé à des fins publicitaires officielles pour le vapotage. Est-ce exact?

**Mme McDonald :** C'est exact.

**Le président :** Si c'est exact, c'est l'expression que j'emploierai dorénavant.

**Mme Philpott :** Parfait.

**Senator Hartling:** Thank you for being here. It is an interesting topic. It is like a moving target. There are always things to learn.

One of the witnesses from the Non-Smokers' Rights Association recommended we raise the age to 21 for smoking. I know you have been doing research on that aspect of raising it to 21. I would like your feedback on that, but if you did that on smoking, what about raising the age to 21 for vaping? Do you have any feedback on those issues?

**Ms. Philpott:** That question speaks to the work we are doing right now in terms of our tobacco control strategy overall. We are proud of how far we have come and the fact that smoking rates are now down to about 13 per cent.

We wanted to introduce the plain packs legislation and think about how we can go further. The department came up with quite an impressive list of other things that could be done that are being considered in other countries, including things like the warnings we spoke about earlier on the cigarettes themselves. One thing suggested for discussion was this concept of raising the smoking age to 21.

I have not seen the analysis yet on the feedback that has been coming as we have been out consulting on the tobacco control strategy, but it is my understanding there would be nothing in this that would prevent us down the road if it was determined that we actually should increase the age. That could still be done. Is that correct?

**Ms. McDonald:** Yes.

**Ms. Philpott:** I want to make sure I am saying that correctly.

**Ms. McDonald:** We would have to reopen the act to do that.

**Ms. Philpott:** We would have to reopen the act to do that. At this point we don't believe we have enough information.

When we are dealing with substances in general one has to be extremely careful that one doesn't have unintended negative consequences from decisions. This is something that would have to be taken into very serious consideration, but it is something that has been discussed.

**Senator Petitclerc:** I want to ask a question about one of the challenges that I see for you with this bill. Everyone who has been involved with the bill for the last few months has seen how quickly the new science and research, not all good methodology, are changing. I want to be reassured about the process that you will follow with this bill to stay on top of all the emerging science, whether it is with the risks or the possible benefits on vaping.

**La sénatrice Hartling :** Merci de votre présence. C'est un sujet intéressant. C'est un peu une cible mouvante. On en apprend toujours plus.

L'un des témoins de l'Association pour les droits des non-fumeurs a recommandé de faire passer à 21 ans l'âge légal pour fumer. Je sais que vous avez fait de la recherche sur cette question. J'aimerais savoir ce que vous en pensez, et si cela s'applique à l'usage du tabac, qu'en est-il pour le vapotage? Que pensez-vous de cela?

**Mme Philpott :** Cette question porte sur ce que nous faisons en ce moment dans le cadre de la stratégie antitabac. Nous sommes fiers des progrès que nous avons réalisés et de la baisse du taux de tabagisme, qui est maintenant de 13 p. 100.

Nous voulions déposer une loi sur l'emballage neutre des produits du tabac et réfléchir à ce que nous pouvions faire de plus. Le ministère a produit une liste assez impressionnante d'autres mesures que nous pourrions prendre et qui sont à l'étude dans d'autres pays, comme les avertissements sur les cigarettes elles-mêmes, dont nous avons parlé plus tôt. L'une des mesures proposées est l'idée de faire passer à 21 ans l'âge légal de consommation du tabac.

Je n'ai pas encore pris connaissance des résultats de l'analyse de la rétroaction reçus dans le cadre de notre consultation sur la stratégie antitabac, mais à ma connaissance, il n'y a rien qui nous empêcherait de le faire à l'avenir si l'on décidait d'augmenter l'âge légal de consommation du tabac. Cela pourrait être fait. Est-ce exact?

**Mme McDonald :** Oui.

**Mme Philpott :** Je tiens à m'assurer de l'exactitude de mes propos.

**Mme McDonald :** Pour ce faire, il nous faudrait rouvrir la loi.

**Mme Philpott :** Pour ce faire, il nous faudrait rouvrir la loi. Pour le moment, nous sommes d'avis que nous n'avons pas suffisamment de renseignements.

Lorsqu'on traite de substances en général, il faut faire extrêmement attention à prendre des décisions qui n'auront pas de conséquences négatives non souhaitées. C'est quelque chose qu'il nous faudrait étudier très sérieusement, mais c'est en discussion.

**La sénatrice Petitclerc :** Je souhaite vous poser une question sur l'une des difficultés que j'entrevois pour vous, avec ce projet de loi. Au cours des derniers mois, tous ceux qui se sont penchés sur le projet de loi ont pu voir la rapidité à laquelle la science et la recherche évoluent, sans que la méthodologie soit toujours bonne. J'aimerais que vous me rassuriez sur le processus que vous avez employé dans le cadre de ce projet de loi afin de vous assurer de tenir compte de toutes les données scientifiques émergentes, que cela porte sur les risques ou les avantages possibles du vapotage.

It is about the health of Canadians, whether way or the other, and we want to make sure that it goes in a timely fashion and that we are in touch with all the new research data and scientific evidence that will be forthcoming.

Could you tell us a bit about the process? How you will achieve that? What are your thoughts on that?

**Ms. Philpott:** It is a good question. It speaks to what one of your honourable colleagues alluded to earlier, namely the rapidly evolving landscape as it relates to available technologies, the number of substances available, and the initiatives of the industry to change products along the way.

The good news is that within the health portfolio we have a fairly broad range of tools to monitor these things. Hilary could speak in terms of what Health Canada is doing, but we work with other partners. We regularly monitor the use of various products.

The Canadian Tobacco, Alcohol and Drug Survey is done every two years. Some of the new data that I referred to earlier came from the most recent CTADS survey. We will continue that. There is ongoing work with various organizations like the Canadian Institute for Health Information and the Canadian Institutes of Health Research that all have ongoing work in the area of substance use and of course our work with the Public Health Agency of Canada to monitor their effects.

Do you want to speak to the specifics within Health Canada as to how we will monitor the outcomes?

**Ms. Geller:** Briefly, Health Canada thinks of itself as a science and regulatory department by and large. There are exceptions, like our First Nations and Inuit Health Branch. As part of that we have a large number of scientists tasked with either doing independent research or keeping on top of what is going on and informing our regulators.

In recognition of the fact that this is a rapidly evolving field, it is a bit different from our normal product lines. For that reason we have an arrangement, as the minister said, with CIHR, the Canadian Institutes of Health Research. We have already had one session with them and some international experts. We are going to regularize and institutionalize that. We will use that as a mechanism to ensure we are on top of all the latest in emerging evidence.

**Senator Seidman:** I would like to continue the conversation about monitoring surveillance specifically because there is no question it is an important issue. On Monday we talked with Dr. Hammond about the dangers of renormalizing smoking and the aspects of this being a gateway for youth. People bandy around that issue and a lot of people make nothing of it, but it is a potential to renormalize smoking.

D'une façon ou d'une autre, il s'agit de la santé des Canadiens et nous voulons nous assurer que cela avance rapidement tout en demeurant au fait des nouveaux résultats de recherche et des nouvelles données scientifiques disponibles.

Pourriez-vous nous parler un peu du processus? Comment y parviendrez-vous? Qu'en pensez-vous?

**Mme Philpott :** C'est une bonne question. Cela revient à ce à quoi un de vos honorables collègues a fait référence plus tôt, à savoir, l'évolution rapide des technologies disponibles, du nombre de substances offertes et des initiatives de l'industrie visant à adapter ses produits au fil du temps.

La bonne nouvelle, c'est que le portefeuille de la santé comporte un large éventail d'outils pour surveiller tout cela. Hilary pourrait vous parler de ce que fait Santé Canada, mais nous collaborons avec d'autres partenaires. Nous surveillons régulièrement l'utilisation de divers produits.

L'Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues est réalisée tous les deux ans. Certaines des nouvelles données auxquelles j'ai fait référence plus tôt étaient tirées de l'enquête la plus récente. Nous allons poursuivre dans cette voie. En outre, diverses organisations comme l'Institut canadien d'information sur la santé et les Instituts canadiens de recherche en santé étudient de façon continue la consommation de substances, et nous collaborons aussi avec l'Agence de santé publique du Canada pour en surveiller les effets.

Pouvez-vous expliquer en détail la façon dont Santé Canada fera le suivi des résultats?

**Mme Geller :** En bref, Santé Canada se considère comme un ministère scientifique et de réglementation au sens large. Il existe des exceptions comme notre Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits. Dans ce contexte, nous comptons un grand nombre de scientifiques chargés de faire de la recherche indépendante ou de faire le suivi de ce qui se passe afin d'en informer nos agents de réglementation.

Nous reconnaissons que c'est un domaine qui évolue rapidement et qui se distingue donc un peu de nos dossiers conventionnels. C'est la raison pour laquelle comme la ministre l'a indiqué, nous avons une entente avec les IRSC, les Instituts de recherche en santé du Canada. Nous avons déjà organisé une séance avec eux et certains experts internationaux. C'est quelque chose que nous allons faire de façon plus officielle et plus régulière. De cette façon, nous serons en mesure de nous assurer que nous demeurons au fait des données scientifiques les plus récentes.

**La sénatrice Seidman :** J'aimerais poursuivre sur le sujet de la surveillance, car il ne fait aucun doute que c'est un enjeu important. Lundi, nous avons discuté avec le Dr Hammond des dangers de la renormalisation du tabagisme et de la possibilité que cela soit une porte d'entrée pour les jeunes. C'est un sujet qu'on a banalisé, et très peu de gens en font grand cas, mais cela risque de banaliser de nouveau le tabagisme.

We talked about was the importance of monitoring and surveillance behaviours. I know there is an awful lot left in the regulations of this bill, so I wondered what kinds of data are built in or will be built into the regulations for monitoring and surveillance/

Something I want specifically to ask that also came up is: Will Health Canada have the authority to quickly recall products that might be deemed dangerous?

**Ms. Philpott:** I will answer the last part of your question first. That is certainly the fact that one of the advantages of getting this legislation in place is that it gives the recall authority to Health Canada if there were any indication that a product was unsafe or that a specific component of it was unsafe.

Hilary referred earlier to the Canada Consumer Product Safety Act that has actually turned out to be a very robust piece of legislation which has been extremely helpful. If you follow Health Canada, we are constantly recalling certain products. It would use the same types of authorities to be able to recall dangerous products, which is good news. It is one of the key reasons why this legislation is so important.

In terms of the earlier part of your question, the plans within the department, Ms. McDonald could speak to that.

**Ms. McDonald:** We have put in place a fairly robust surveillance and science regime. Hilary spoke a bit about our work with CIHR. In addition, as the minister said, we have the Canadian Tobacco, Alcohol and Drugs Survey. We have a very similar student survey that has been done and will continue to be done with students in grades 7 through 12 or *secondaire 1* to *secondaire 5* au Québec.

We also have put in place public opinion research or vapors panels, as we're calling them, to make sure that we understand how people are viewing these products, whether or not they are seen as beneficial or harmful, how youth are reacting to the products, and whether or not they are enticed by them. We can continue to gather those data.

In addition, we have done a fairly robust market analysis to understand what the market currently looks like, both the current market and the vape shops, et cetera, which are not currently covered.

I think you were referencing that there are reporting regulations. In tobacco control for many years now we have collected data under the Tobacco Reporting Regulations. Those reporting regulations require industry to report to us on sales data, new research, how they are promoting the products and other pieces of information. We use that robust data all the time to be able to understand what the market looks like and to make good policy decisions.

Nous avons parlé de l'importance du contrôle et de la surveillance des comportements. Je sais que ce projet de loi laisse beaucoup de place à la réglementation, et je me demande quels types de données vont être intégrées dans la réglementation à des fins de contrôle et de surveillance.

La question précise que je tiens à poser est la suivante : Santé Canada aura-t-il le pouvoir d'émettre rapidement des rappels portant sur des produits qui pourraient être considérés comme dangereux?

**Mme Philpott :** Je commencerai par répondre à la dernière partie de votre question. Il est indéniable que l'un des avantages de l'adoption de ce projet de loi est qu'il donne à Santé Canada un pouvoir de rappel s'il y a quelque indication que ce soit qu'un produit ou un de ses composants présentent un risque.

Plus tôt, Hilary a fait référence à la Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation qui s'est avérée une loi solide et extrêmement utile. Si vous suivez ce qui se passe à Santé Canada, nous procédons constamment à des rappels de certains produits. J'aurais donc recours au même type de pouvoirs afin de rappeler des produits dangereux, ce qui est une bonne nouvelle. C'est l'une des principales raisons pour lesquelles ce projet de loi est si important.

Pour ce qui est de la première partie de votre question, c'est-à-dire les plans du ministère, Mme McDonald pourra répondre.

**Mme McDonald :** Nous avons mis en place un système de contrôle scientifique plutôt robuste. Hilary a déjà parlé de notre travail avec les IRSC. De plus, comme l'a dit la ministre, nous avons l'Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues. Nous avons également un sondage semblable auprès des jeunes de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, et au Québec, de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> année du secondaire.

Nous avons également lancé un projet de sondage de l'opinion publique et de groupes de vapoteurs pour nous assurer de bien comprendre comment les gens considèrent ces produits, s'ils estiment que ces produits sont bénéfiques ou nocifs, comment les jeunes réagissent à ces produits, et s'ils sont attirés par ces produits. Nous pouvons continuer de recueillir ces données.

De plus, nous avons mené une analyse du marché très robuste pour mieux comprendre la composition actuelle du marché, à la fois dans le marché actuel et dans les magasins de produits de vapotage, qui actuellement ne sont pas couverts par nos enquêtes.

Je pense que vous parliez tout à l'heure de la réglementation concernant les rapports. Dans le domaine du tabac, nous recueillons déjà depuis plusieurs années des données sur le tabagisme en vertu du Règlement sur les rapports relatifs au tabac. En vertu de ce règlement, le secteur doit nous présenter des rapports sur les données de vente, les nouvelles recherches, la promotion des produits et d'autres types d'information. Nous utilisons cet ensemble robuste de données pour mieux comprendre la composition du marché et prendre de bonnes décisions politiques.

There is a regulatory authority that would allow us to collect similar data from the vaping industry. It would go through the full regulatory process before it's brought into place, including consultations on CG1 and CG2, but there is an anticipation that we would need to be able to collect some data so that we could really understand what that market looks like and make informed decisions moving forward.

**Senator Eggleton:** I will go to tobacco this time. A lot of the tobacco commentary that we had in our hearings was related to contraband trade, which seems to be still going apace in the country. Some even suggested that the plain packaging provision might contribute to more contraband being produced, so you might want to comment on that. We would probably all agree that more needs to be done in terms of counting measures to curtail the production of contraband tobacco.

One suggestion that did come forward was that there be some curtailing of the substances used in cigarettes, which is curtailing it or just restricting it to licensed manufacturers. One of the substances that was mentioned was acetate tow. What are your thoughts on that? Do you have any plans to move in that direction?

**Ms. Philpott:** I will point out several things that I suspect have already been pointed out by others. We know that contraband products already exist in Canada. It is something we need to address regardless of whether it is happening. It is an issue that we are determined to confront.

In countries where plain packaging has been introduced there is no evidence that it has increased the amount of contraband in those countries, including places like Australia, for example. It is very important to make sure that is clear.

We also know there is an abundance of evidence, in the order of dozens and dozens of high quality studies and review articles that have looked at the evidence, to suggest that plain packaging does in fact work in terms of making it less appealing. We need to make sure that is all very clear.

In terms of how to address the contraband, this is one of the topics that we have asked about in our tobacco control strategy consultation. We look forward to getting responses on that. In fact, the issue you addressed around whether or not restrictions on the component parts that are used would be an effective tool in decreasing the amount of contraband is an interesting idea we are currently trying to gather more information on. It might actually be quite an effective tool that we could put in place.

There is nothing in this that would make that any more or less necessary. It would be something that we would pursue regardless.

**Ms. Geller:** It may be interesting to note that our deputy minister has received a report from the Australian government describing their experience with plain packaging.

Un pouvoir réglementaire pourrait nous permettre de recueillir des données semblables pour le secteur du vapotage. Il faudrait suivre le processus réglementaire complet avant de mettre ce pouvoir en œuvre, y compris la publication dans la partie 1, puis dans la partie 2 de la *Gazette du Canada*, à des fins de consultation. Cependant, quoi qu'il arrive, il faudrait recueillir les mêmes données que pour le tabac afin de bien comprendre la configuration du marché et prendre des décisions bien informées.

**Le sénateur Eggleton :** Je voudrais cette fois vous poser une question sur le tabac. Un grand nombre d'intervenants devant ce comité ont parlé de la contrebande, qui ne semble pas vouloir ralentir. D'aucuns ont même dit que les dispositions d'emballage neutre contribueraient en fait à une augmentation de la contrebande, et j'aimerais savoir ce que vous en pensez. Je pense que nous pouvons tous être d'accord pour dire qu'il faut prendre des mesures plus musclées contre la production du tabac de contrebande.

L'une des solutions suggérées est de restreindre l'accès aux substances qui composent une cigarette, c'est-à-dire en restreignant l'accès aux fabricants autorisés. L'une de ces substances serait le boudin de filasse. Qu'en pensez-vous? Envisagez-vous cette possibilité?

**Mme Philpott :** Je vais répondre en soulevant plusieurs considérations qui ont probablement déjà été soulevées par d'autres. Nous savons que les produits de contrebande existent bel et bien au Canada. C'est un problème qu'il faut régler sans égard au reste de la situation. Or, c'est une situation à laquelle nous sommes déterminés à faire face.

Dans les pays où l'on a introduit l'emballage neutre, les données ne montrent aucune augmentation de la contrebande, y compris en Australie. Je tenais à l'affirmer très clairement.

Nous savons également que toutes les données, y compris des dizaines d'études très sérieuses, indiquent que les emballages neutres fonctionnent bel et bien en ce sens qu'ils rendent le produit bien moins attrayant. Nous devons nous assurer que tout cela est très clair.

Maintenant en ce qui concerne la contrebande, nous avons posé la question dans le cadre de notre consultation sur la stratégie de lutte contre le tabagisme. Nous attendons les réponses à cette consultation. En fait, vous avez demandé s'il serait efficace de restreindre l'accès aux ingrédients qui composent la cigarette. Nous estimons que c'est une idée prometteuse, et nous essayons de recueillir davantage d'information à ce sujet. Mais nous pensons que ce serait un outil probablement efficace.

Rien dans cette loi ne rend cette option plus ou moins nécessaire. C'est une option que nous examinerons quoi qu'il en soit.

**Mme Geller :** Il peut être intéressant de noter que notre sous-ministre a reçu un rapport du gouvernement de l'Australie dans lequel on décrit son expérience de l'emballage neutre.

In that report Australia mentions that their Department of Immigration and Border Protection, the agency charged with responsibility for customs, has stated there has been no evidence to suggest that tobacco plain packaging has impacted on the illicit tobacco markets since its introduction in 2012.

We will continue to take every measure possible in Canada and monitor, but I think that is important information.

**Senator Eggleton:** Have you considered the acetate tow possibility?

**Ms. Philpott:** It is one of the things being considered as part of our broader tobacco control strategy, which we intend to introduce in March. We look forward to sharing that.

**Senator Eggleton:** I realize that it is separate from this bill.

**Ms. Philpott:** Yes, but it is very interesting idea. I'm looking forward to hearing back from the consultations we're doing on that possibility.

**Senator Stewart Olsen:** This is more a point of clarification for me. When will we see the regulations, and when does the legislation come into effect?

In other words, will we see the regulations before the legislation actually comes into effect?

**Ms. Philpott:** Timelines are a bit unpredictable, as you know. Many of you have been in this business longer than I have, so you know you can't always count on these things. The sooner the better from my point of view will move things along in terms of the legislation.

Ideally, we hope this will soon move on to the other place and work its way through there. Then it would be after the bill comes into force that it would go to the regulatory process.

Do you want to add anything to timelines and expectations?

**Ms. McDonald:** No.

**Senator Stewart Olsen:** For clarification, people in vape shops can legally sell their product before the regulations are finalized.

**Ms. Philpott:** Can you just clarify that now?

**Ms. McDonald:** If I've understood it, I think the question is: Can vape shops sell their products in the absence of regulations?

**Senator Stewart Olsen:** Legally.

**Ms. McDonald:** Once the bill receives Royal Assent, most of the products containing nicotine on the market would become legal and be available for sale in Canada. Some of the authorities would take effect immediately.

Dans ce rapport, l'Australie affirme que selon son ministère de l'Immigration et de la Protection frontalière — l'agence australienne responsable des douanes —, rien n'indique que l'emballage neutre du tabac a eu des effets sur les marchés illicites de tabac depuis son introduction en 2012.

Nous allons continuer à prendre toutes les mesures possibles au Canada et à contrôler la situation, mais je voulais tout simplement vous le faire remarquer.

**Le sénateur Eggleton :** Avez-vous songé à la possibilité de contrôler l'accès au boudin de filasse?

**Mme Philpott :** C'est effectivement une option envisagée dans le cadre de la stratégie de lutte contre le tabagisme, qui devrait être lancée au mois de mars. Nous serons heureux de vous en parler.

**Le sénateur Eggleton :** Je vois que cela ne relève pas de ce projet de loi.

**Mme Philpott :** Effectivement, mais l'idée est intéressante néanmoins. J'attends encore les résultats de nos consultations à cet égard.

**La sénatrice Stewart Olsen :** J'aimerais une précision. Quand allons-nous voir cette réglementation, et quand la loi entrera-t-elle en vigueur?

En d'autres mots, verrons-nous la réglementation avant l'entrée en vigueur de la loi?

**Mme Philpott :** Il est difficile d'établir un calendrier, comme vous le savez. Nombre d'entre vous sont en politique depuis plus longtemps que moi, et donc vous savez que la chose est toujours imprévisible. De mon point de vue, le plus tôt sera le mieux.

Idealement, nous espérons pouvoir faire passer ce projet de loi à l'autre endroit et le faire progresser dans les plus brefs délais. Ce serait après l'adoption du projet de loi.

Souhaitez-vous ajouter quoi que ce soit au sujet des échéanciers et des attentes?

**Mme McDonald :** Non.

**La sénatrice Stewart Olsen :** J'aimerais une précision. Les gens qui travaillent dans les magasins de produits de vapotage peuvent toujours vendre leurs produits en toute légalité avant la mise au point de la réglementation.

**Mme Philpott :** Pouvez-vous donner des précisions là-dessus?

**Mme McDonald :** Si j'ai bien compris, vous voulez savoir si les magasins de vapotage peuvent vendre leurs produits en l'absence d'un règlement.

**La sénatrice Stewart Olsen :** En toute légalité.

**Mme McDonald :** Une fois que le projet de loi aura la sanction royale, la plupart des produits contenant de la nicotine deviendront légaux et seront en vente libre au Canada. Certains des pouvoirs prendront effet immédiatement.



Our minister has spoken about the Canada Consumer Product Safety Act, which has recall authorities and other mechanisms available for us to take action if there are issues. Indeed, generally, the regulations would follow after the legislation.

That said, we should be clear there are some aspects that we think are very important. One of those is this idea of child-resistant packaging. We would have the authority to take action immediately on packages that don't have child-resistant packaging as soon as Royal Assent happens.

**The Chair:** What we hear is that they can continue to sell so long as they don't violate a specific piece of legislation with regard to protecting society, like children in this particular case, with advertising and that sort of thing.

**Ms. Philpott:** Yes.

**Senator Frum:** I want to return to the subject of how this legislation will co-exist with the upcoming cannabis legislation that you're going to table.

Our chair/witness made a good point. It's not the cannabis smell or flavour that is addictive; it's THC that is addictive. When I look at the schedule of prohibited ingredients, there are only nine and THC is not one of them.

Did you anticipate or think about in advance how this list of prohibited ingredients will harmonize with the legislation? THC is currently a prohibited substance in Canada as of this minute but it will not be shortly. However, it is not a prohibited ingredient in vaping.

I am having difficulty understanding how the strategy works, how your vaping strategy coordinates with your cannabis strategy.

**Ms. Philpott:** I'm not sure I entirely understand the question.

**Senator Frum:** Simply, then, there is a list of ingredients that people will not be allowed to vape, including vitamins, amino acids and caffeine, but it will be legal for vaping vendors to sell THC-loaded vaping devices. That will be legal.

**Ms. Philpott:** If I understand correctly you are asking about using cannabis products with a vaping device?

**Senator Frum:** Right.

**Ms. Philpott:** That would fall under the legislation around cannabis if cannabis were associated with a vaping device.

**Senator Frum:** I am wondering how that harmonizes with Bill S-5. Other than the cannabis flavour there is nothing about the ingredients in marijuana that are prohibited in this legislation.

La ministre a mentionné la Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation, qui prévoit un droit de rappel et d'autres mécanismes pour intervenir en cas de problèmes. En fait, en règle générale, la réglementation vient après la loi.

Cela étant dit, soyons clairs. Nous estimons que certains aspects sont particulièrement importants, notamment l'idée des emballages à l'épreuve des enfants. Nous aurions le pouvoir d'intervenir immédiatement si des emballages ne sont pas à l'épreuve des enfants, et ce, dès l'obtention de la sanction royale.

**Le président :** Donc, ils peuvent continuer à vendre leurs produits dans la mesure où ils ne violent pas une loi existante concernant la protection de la société, par exemple les enfants dans ce cas-ci, ou encore par rapport à leur publicité.

**Mme Philpott :** C'est exact.

**La sénatrice Frum :** Je voudrais revenir à la question de la coexistence de cette loi avec celle que vous allez déposer concernant l'utilisation du cannabis.

Notre président et témoin a soulevé une bonne question. Ce n'est pas l'odeur ou la saveur du cannabis qui crée une dépendance, mais plutôt les THC. On ne trouve que neuf ingrédients sur votre liste d'ingrédients interdits, et le THC n'en est pas un.

Avez-vous pensé à la façon d'harmoniser cette liste d'ingrédients interdits avec la loi? Le THC est actuellement une substance interdite au Canada, mais cela changera bientôt. Par contre, le THC n'est pas une substance interdite dans les produits de vapotage.

Je ne comprends pas comment votre stratégie fonctionnera, et comment vous allez coordonner votre stratégie sur le vapotage et votre stratégie sur le cannabis.

**Mme Philpott :** Je ne suis pas sûre de bien comprendre votre question.

**La sénatrice Frum :** En clair, il y aura une liste d'ingrédients qu'on ne pourra pas inclure dans les produits de vapotage, par exemple, les vitamines, les acides aminés et la caféine. Par contre, les vendeurs de produits de vapotage pourront vendre des produits qui contiennent du THC. Ce sera légal.

**Mme Philpott :** Si je vous comprends bien, vous voulez savoir si l'on pourra utiliser des produits du cannabis dans un dispositif de vapotage.

**La sénatrice Frum :** C'est cela.

**Mme Philpott :** Cela relèverait des dispositions législatives visant le cannabis, si le cannabis était associé à un dispositif de vapotage.

**La sénatrice Frum :** Je voudrais savoir comment cela s'harmonisera avec le projet de loi S-5. Outre l'arôme de cannabis, aucun autre ingrédient de la marijuana ne sera interdit.

**Ms. Philpott:** Right, but if there were a cannabis ingredient in a vaping product it would be captured by the cannabis legislation. Perhaps you can respond to that better, Hilary.

**Ms. Geller:** Having THC in a vaping product today would be illegal because cannabis is illegal. Should cannabis be legalized in the future it is similar to the question about marijuana flavour, I think. It is possible it may make sense at that point to consider adding THC to the schedule, along with vitamins, caffeine and other things. That is a potential future action that may need to be taken to harmonize, but at this point in time it's speculative.

**The Chair:** That was an excellent question, senator.

**Senator Frum:** I was following up on your point.

**The Chair:** I think we had a skirting of the issue, but I think we understand because of the way in which things are being handled in today's society until such time as legislation comes forward. We will put it in that category.

**Senator Neufeld:** I should have probably asked this question of some of the other witnesses who were here, but the minister is here now and I thank her for that. Contraband tobacco has been talked about a lot. Where does what we get in Canada originate from? Is the contraband tobacco actually made in Canada, or does it come from another country, or is made in the United States?

**Ms. Philpott:** It may be that the Minister for Public Safety who addresses Canada Border Services Agency could give you further information about how much contraband products are seized at the border.

Are you prepared to answer that, Ms. McDonald? How much of it is coming across the border?

**Senator Neufeld:** You don't know how much is coming into Canada is what you're telling me, but we're talking about it.

**Ms. McDonald:** Within the Federal Tobacco Control Strategy, Health Canada is responsible for the aspects relating to the health and safety of Canadians. Public Safety is another partner, along with RCMP, CRA, and Canada Border Services as part of the Federal Tobacco Control Strategy. They are responsible for the issue of contraband tobacco and controlling that. They have information on contraband generally.

In Canada, we have maybe a bit of a different problem than some other countries where counterfeit is a big issue. Counterfeit tobacco is when you have a product that looks like a legitimate product but doesn't contain a legitimate product. That is a bigger issue in Europe and other countries. Counterfeit is less of an issue in Canada. Our biggest problem is around contraband. Much of that contraband is manufactured in Canada.

**Senator Neufeld:** Thank you.

**Mme Philpott :** C'est exact, mais si l'on trouvait un ingrédient du cannabis dans un produit de vapotage, alors, cela tomberait sous la Loi sur le cannabis. Peut-être que vous pourrez répondre mieux que moi, Hilary.

**Mme Geller :** Il était illégal actuellement de mettre un produit du cannabis dans un produit de vapotage, car le cannabis est actuellement illégal. Si le cannabis devait être légalisé à l'avenir, alors la question serait la même que pour la saveur de la marijuana. Dans cette éventualité, il pourrait être possible d'ajouter le THC à la liste d'ingrédients interdits, avec les vitamines, la caféine et d'autres ingrédients. C'est effectivement une action que nous pourrions prendre à l'avenir pour harmoniser les deux lois, mais pour l'instant, ce n'est que pure spéculation.

**Le président :** C'était une excellente question, sénatrice.

**La sénatrice Frum :** Je ne faisais que suivre votre exemple.

**Le président :** Je pense que nous avons brièvement touché la question, mais je crois comprendre que la façon par laquelle les choses sont traitées aujourd'hui fait en sorte qu'il va falloir attendre la loi. Nous le mettrons donc dans cette catégorie.

**Le sénateur Neufeld :** J'aurais probablement dû poser cette question aux autres témoins qui ont déjà comparu, mais la ministre est ici maintenant et je l'en remercie. Nous avons beaucoup parlé du tabac de contrebande. Mais d'où vient ce tabac de contrebande? Ce tabac est-il fabriqué au Canada? Vient-il d'un autre pays? Est-il fabriqué aux États-Unis?

**Mme Philpott :** Le ministre de la Sécurité publique, qui est responsable de l'Agence des services frontaliers du Canada, pourrait vous donner une réponse plus complète sur la quantité et la nature des produits de contrebande saisis à la frontière.

Pouvez-vous répondre à cette question, madame McDonald? Quelle quantité de produits de contrebande franchit la frontière?

**Le sénateur Neufeld :** Vous ne savez pas exactement quelle quantité de contrebande entre au Canada, mais vous en parlez quand même.

**Mme McDonald :** Dans le cadre de la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme, Santé Canada est responsable des divers aspects de la santé et de la sécurité des Canadiens. La Sécurité publique est un autre partenaire, tout comme la GRC, l'ARC et l'Agence des services frontaliers du Canada, dans le cadre de cette stratégie. Ils sont responsables du dossier du tabac de contrebande et ont davantage d'information sur ce phénomène.

Le Canada est dans une situation différente de celle d'autres pays où la contrefaçon est problématique. Le tabac de contrefaçon, c'est un produit qui ressemble à l'original, mais qui ne contient pas le produit original. Ces problèmes se posent surtout en Europe et ailleurs. Le problème de la contrefaçon ne se pose pas au Canada. Ici, notre problème, c'est la contrebande. Or, l'essentiel de ces produits de contrebande est fabriqué au Canada.

**Le sénateur Neufeld :** Merci.

**Senator Pettilerc:** I have a question on when vaping becomes legal. We talk a lot about the harm reduction with vaping. It is a product. There will be a market for it. There will be businesses making profits out of vaping.

We have heard a bit about the worries some may have. The vaping associations have reassured us that their market will be smokers, but we can't be naive, either. I want to make sure that Bill S-5 has everything it needs to contain vaping products to smokers wanting to stop smoking.

I see your expression, but how confident do you feel that Bill S-5 has everything it needs to make sure that we don't expand a new market with a new product?

**Ms. Philpott:** I think that is a fantastic question. I am not sure I have the entire answer to that. The reality is that people who open businesses are usually in the business of selling their products. If they see potential markets they are usually inclined to try to enjoy those markets.

This simply speaks to the need for it to be balanced. We have tried to be very cognizant of the balance and to recognize it is a desirable harm reduction tool, knowing that we need to continue to make the message clear that this product is associated with harms. We must never forget to say that vaping products have associated harms, but these are less harmful products and therefore have a role to play in harm reduction for people who are current smokers.

Does it actually meet the ability to be able to close off that other market? We would be naive to assume the people who produce these products will not try to encourage a broad range of people to acquire the products. However, it will be very important to put regulations around it to make very clear the age at which people should be able to purchase the products and there should be very clear restrictions around promotion of the product.

I have had the opportunity in the months leading up to this to meet with young people. We have had roundtables with young people, for example, who have talked to me about the appeal of vaping products and the misconceptions and myths in high schools even here in Ottawa.

I sat down at a roundtable. You were there with me. We talked to some of those young people about how appealing e-cigarettes were, the lore that goes on in high schools about how safe these products are, how fun and cool they are, and the fact that they will potentially entice young people to use a product that they could become addicted to.

**La sénatrice Pettilerc :** J'ai une question sur ce qui se passera lorsque le vapotage deviendra légal. Nous avons beaucoup parlé du vapotage comme stratégie de réduction des méfaits, mais le vapotage demeure un produit et il y aura un marché pour ce dernier. Il y aura des entreprises qui feront du profit grâce au vapotage.

Nous avons entendu les préoccupations de certains. Les associations de vapotage nous ont assurés que leur marché sera uniquement composé des fumeurs, mais il ne faut pas être naïf. Je veux m'assurer que le projet de loi S-5 comporte les mesures de sécurité nécessaires pour limiter les produits de vapotage aux fumeurs qui souhaitent arrêter de fumer.

Je vois votre réaction, mais je me demande si vous croyez réellement que le projet de loi S-5 a tout ce qu'il faut pour éviter que ce produit ne crée un nouveau marché.

**Mme Philpott :** Je pense que c'est une excellente question. Je ne sais pas si j'ai une réponse complète à vous donner. La réalité fait en sorte que les personnes qui ouvrent une entreprise souhaitent vendre leurs produits. Si ces derniers voient les marchés potentiels, ils vont généralement tenter d'en profiter.

Il faut donc s'assurer d'avoir un projet de loi équilibré. Nous avons tenté d'avoir une approche très équilibrée qui reconnaît que ces produits peuvent être des outils de réduction des méfaits tout en reconnaissant qu'il faut continuer de dire clairement qu'il y a des risques associés à ces produits. Il ne faut jamais perdre de vue que les produits de vapotage comportent des risques. Cependant, comme ces produits sont moins nocifs pour la santé, ils ont un rôle à jouer dans la réduction des méfaits pour les fumeurs actuels.

Maintenant, le projet de loi arrivera-t-il réellement à fermer cet autre marché? Il serait naïf de penser que ceux qui fabriquent ces produits n'essaieront pas de les vendre au plus grand nombre de personnes possibles. C'est pourquoi la réglementation entourant les produits de vapotage sera très importante. Il doit y avoir une réglementation très claire sur l'âge minimum pour se procurer ces produits et des restrictions très claires entourant la promotion de ces derniers.

Dans les derniers mois, j'ai eu l'occasion de rencontrer des jeunes. Par exemple, nous avons organisé des tables rondes avec des jeunes qui nous ont parlé de l'attrait des produits de vapotage et des idées fausses et des mythes qui existent dans nos écoles secondaires ici même à Ottawa.

À l'occasion d'une de ces tables rondes où vous étiez, nous avons parlé à certains de ces jeunes de l'attrait des cigarettes électroniques, des croyances qui perdurent dans les écoles secondaires selon lesquelles ces produits sont sûrs, amusants et agréables, et du fait qu'ils pourraient encourager les jeunes à utiliser des produits qui risqueraient de créer chez eux une dépendance.

As one of your colleagues said earlier, we still are lacking adequate information about the possibility that it might lead someone to go on to use a tobacco product, which we know has absolutely clear harms associated with it. There is a lot more we need to learn in that regard.

We certainly hope this has as much strength and rigour as it could possibly have at this point. I would welcome any recommendations honourable senators have as to how we could strengthen that aspect of the bill to ensure that it has taken into consideration our commitment to protect our young people from taking up a habit that would lead to adverse health consequences.

**Senator Seidman:** I would like to ask you specifically about the advertising restrictions as it concerns vaping. We heard a lot about this from our witnesses. I know that the bill does not include the same tight restrictions for vaping as it does for tobacco. I would like to give you the opportunity to tell us why that is the case.

**Ms. Philpott:** I can speak to one particular feature of that, perhaps, and maybe the officials might want to elaborate further.

One of the things that you'll see a distinction on is the matter of plain packaging for tobacco products versus vaping products. We're very pleased to introduce through this bill the authorities that would allow us to regulate plain packaging.

We know this works. We know, for instance, putting restrictions around the kind of font that can be used, the colours of packages, and taking away the ability to put sparkly colours and logos on tobacco products, will decrease the appeal of those products, particularly for young people.

We also believe that it fully meets the requirements of our Charter of Rights and Freedoms. This is something that has been addressed in other countries that obviously have their own constitutions to deal with. We are able to put those restrictions on plain packaging around tobacco products because the Charter allows us to do that when the evidence is absolutely abundant that the public health risks associated with these products outweigh the rights of the industry to be able to promote themselves.

In the case of vaping products, we are not dealing with the same type of balance in terms of firm evidence of harm and that being outweighed by the ability of an industry to be able to promote itself.

Not being a lawyer, how was that for my Charter explanation? Hopefully that will help you to understand the differences in terms of much tighter controls on packaging, for example.

**Senator Seidman:** You addressed one particular aspect, which was the packaging, but there are other aspects that aren't the same as tobacco. For example, advertising to children or to youth. "Children" is not quite right, but to youth.

Comme l'un de vos collègues l'a dit plus tôt, il nous manque encore de l'information sur les possibilités que le vapotage mène ensuite à l'utilisation du tabac, mais nous savons que le tabac est extrêmement nocif. Il nous reste beaucoup à apprendre sur ce sujet.

Nous espérons que le projet de loi dans sa forme actuelle a la portée et la rigueur nécessaires. Je serais ravie d'entendre les recommandations des honorables sénateurs quant aux façons de renforcer le projet de loi. Nous voulons respecter notre engagement de protéger les jeunes et de les empêcher d'adopter une habitude qui pourrait avoir des conséquences négatives sur leur santé.

**La sénatrice Seidman :** J'aimerais vous poser une question précise sur les restrictions de promotion des produits de vapotage. Nos témoins précédents nous ont beaucoup parlé de cette question. Je sais que le projet de loi ne prévoit pas les mêmes restrictions sévères pour les produits de vapotage que pour les produits du tabac. J'aimerais vous donner l'occasion de nous expliquer pourquoi.

**Mme Philpott :** Je peux vous parler d'un aspect en particulier et ensuite les fonctionnaires pourront en dire davantage.

L'une des différences touche l'emballage neutre pour les produits du tabac par rapport aux produits de vapotage. Nous sommes ravis de créer dans ce projet de loi les pouvoirs qui nous permettent de réglementer l'emballage neutre.

Nous savons que c'est une mesure qui fonctionne. Par exemple, nous savons qu'en limitant le type de caractère qui peut être utilisé, la couleur des emballages et la possibilité d'apposer des couleurs étincelantes et des logos sur les produits du tabac, nous diminuons l'attrait de ces produits, particulièrement pour les jeunes.

Nous croyons aussi respecter toutes les exigences de la Charte canadienne des droits et libertés. Il s'agit d'une question qui a dû être évaluée dans les autres pays qui ont voulu adopter une loi semblable tout en respectant leur constitution. Nous pouvons imposer des restrictions sur l'emballage neutre des produits du tabac puisque la Charte nous permet de le faire lorsque les recherches démontrent clairement que les risques pour la santé publique qui sont associés à ces produits surpassent le droit des entreprises du secteur de faire de la promotion.

Par contre, dans le cas des produits de vapotage, il n'y a pas ce même équilibre entre les preuves solides sur la nocivité des produits et notre capacité de limiter le droit des entreprises de l'industrie à faire de la promotion.

Je ne suis pas avocate, mais j'espère que vous avez bien compris mon explication de la Charte. J'espère que ma réponse vous aide à comprendre la différence dans les limites imposées à l'emballage.

**La sénatrice Seidman :** Vous avez parlé d'une des différences entre les produits de vapotage et les produits du tabac, c'est-à-dire l'emballage, mais il y en a d'autres. Par exemple, pour la publicité destinée aux enfants ou aux jeunes. Peut-être qu'« enfants » n'est pas le bon terme, mais plutôt la publicité destinée aux jeunes.

Information and fact advertising is permitted. Lifestyle advertising is permitted for adults. We did have particular testimony here about the fact that lifestyle advertising is risky because it might appeal to youth. Youth will still see it and it still may increase their use of e-cigarettes.

What we had proposed to us was that we should have only information and fact advertising and do away with all lifestyle advertising. I'd like your response to that.

**Ms. Philpott:** To do away with all lifestyle advertising of e-cigarettes.

**Senator Seidman:** Exactly.

**Ms. Philpott:** That wouldn't be Charter compliant either. Based on the evidence we have to date, it all comes down to recognizing that to date the expectation would be that it would not meet the requirements of the Charter.

**Senator Seidman:** You are saying that is exactly the same as packaging issues. I appreciate that.

**The Chair:** Minister, I know you've given us a lot of time. I know certain people in the back are getting a little agitated. Would you be able to answer one more question from Senator Eggleton before you leave?

**Ms. Philpott:** Senator Eggleton, I tell you, I hope he's nice to me.

**Senator Eggleton:** I always am.

**Ms. Philpott:** He always has been up till now.

**Senator Eggleton:** Absolutely. The Canadian Cancer Society brought to us 22 amendment suggestions for Bill S-5. I'm not going to ask you to comment on all of them, and I'm not going to go through all of them.

I just want to highlight two or three points and get any comments you have on their representations particularly on those points. After you leave, those who remain can maybe talk in more detail about it.

For example, they said ban all tobacco manufacturing incentive sales promotions, starting with tobacco retailers. For example, bonuses for achieving sales volume targets, sports and entertainment tickets, incentives for participating sales promotion programs, chances to win vacations and all other incentive programs.

This is going to the retailers. They point out this has now been banned, as per the Quebec legislation, since November 2016.

They also go into a number of others. I have 22 here altogether. They say they think there needs to be some provisions and regulatory authority with respect to water-pipe products. There are a lot of variations on all of this that are of concern. They talk

Il est encore permis de donner des renseignements et de faire de la publicité. Il est possible de faire de la publicité de style de vie destinée aux adultes. Or, des témoins ont affirmé que cette publicité de style de vie est dangereuse puisqu'elle peut également attirer les jeunes. Les jeunes verront aussi ces publicités et pourraient être davantage attirés par les cigarettes électroniques.

On nous a proposé de seulement permettre la communication d'information et la publicité fondée sur les faits et interdire toute forme de publicité de style de vie. Qu'en pensez-vous?

**Mme Philpott :** Vous voulez dire d'interdire toute publicité de style de vie pour les cigarettes électroniques?

**La sénatrice Seidman :** Exactement.

**Mme Philpott :** Cette interdiction ne serait pas conforme à la Charte. Selon les preuves que nous avons aujourd'hui sur les cigarettes électroniques, une telle interdiction ne répondrait pas aux exigences imposées par la Charte.

**La sénatrice Seidman :** Vous dites que c'est la même chose que pour l'emballage? D'accord je comprends.

**Le président :** Madame la ministre, je sais que vous nous avez déjà accordé beaucoup de temps. Je vois que certaines personnes à l'arrière commencent à s'agiter. Seriez-vous en mesure de répondre à une dernière question du sénateur Eggleton avant de partir?

**Mme Philpott :** J'espère que le sénateur Eggleton sera gentil.

**Le sénateur Eggleton :** Je le suis toujours.

**Mme Philpott :** C'est vrai que jusqu'à présent il a toujours été très gentil.

**Le sénateur Eggleton :** Absolument. La Société canadienne du cancer nous a présenté 22 suggestions d'amendement pour le projet de loi S-5. Je ne vous demanderai pas de réagir à chacune de ces suggestions et je ne vais pas lire chacune d'entre elles.

J'aimerais cependant souligner deux ou trois points et obtenir votre opinion sur ces derniers. Après votre départ, ceux qui resteront dans la salle pourront peut-être nous donner davantage de détails.

La société propose d'interdire tout incitatif à la vente de produits du tabac, en commençant par les détaillants. Par exemple, on interdirait les primes pour l'atteinte des cibles de volume de ventes, comme des billets pour des événements sportifs ou des concerts, des incitatifs comme les programmes de promotion, comme les concours permettant de gagner des vacances, ou tout autre programme incitatif.

Ces interdictions seraient imposées aux détaillants. La société nous a indiqué que ces incitatifs sont déjà interdits par la loi québécoise depuis novembre 2016.

La société fait également bon nombre d'autres recommandations, 22 au total. Selon elle, il doit y avoir des dispositions et des pouvoirs de réglementation visant les pipes à eau. Il y a plusieurs variantes de ces pipes qui l'inquiètent. La

about the proposed definition of tobacco product that would exclude raw leaf tobacco intended for consumer sales. They indicate some concerns there and a raft of others.

Can I get your general comments about the Canadian Cancer Society's suggestions, particularly the ones I've highlighted?

**Ms. Philpott:** First of all, I'm pleased that you had an opportunity to meet with them and are taking all their recommendations into consideration. It's Cancer Awareness Month, so it's very apropos that you would meet with them and take their requests seriously.

On the matter you discussed in terms of the promotion of events, I think you're speaking in terms of vaping products in this case.

**Senator Eggleton:** They put it under tobacco related.

**Ms. Philpott:** We already have that authority under tobacco, don't we?

**Ms. McDonald:** I think what we're talking about here is this idea that tobacco manufacturers can incentivize retailers to sell their products. If I'm a retailer, I can say, "Please, senator, sell 10 packs of my cigarettes and then I'll give you a trip to Cuba so you can go on vacation." Indeed, Quebec has taken action on this.

From the federal perspective there are two pieces: One is just like other things the minister mentioned. There is an issue around Charter and having sufficient evidence that it is causing harm and that it's having an impact in terms of making people smoke.

The second piece that I'd like to mention is some of these broader aspects about industry accountability are key components of what we're consulting on now in the overall renewal of the federal strategy and how we can do a better job of making and keeping industry accountable for their actions.

**Senator Eggleton:** Do you have any comment on the water-pipe products? Do you see any need to put controls there? They're suggesting you do that.

**Ms. Philpott:** That's one of the things that is also being discussed as part of the tobacco control strategy, if I'm not mistaken. It doesn't necessarily fit into this particular legislation, but it is something that we are taking into legislation.

**The Chair:** Minister, thank you so much for taking the time and the amount of time you've given us today and the clarity of your answers. You and your colleagues certainly have clarified a number of very important issues that we wanted to hear directly from you on. We appreciate that your officials will stay behind.

On behalf of the committee, I express our appreciation to you personally.

société parle aussi de la définition de produits du tabac qui exclut le tabac en feuilles destiné à la vente aux consommateurs. Cette exclusion n'est qu'une de leurs préoccupations.

Pouvez-vous nous donner vos impressions générales sur les suggestions de la Société canadienne du cancer, particulièrement celles que j'ai soulevées?

**Mme Philpott :** Tout d'abord, je suis ravie que vous ayez eu l'occasion de rencontrer la Société canadienne du cancer et que vous étudiez les recommandations avec sérieux. Nous sommes présentement dans le mois de la sensibilisation au cancer. Il est donc très à propos que vous ayez rencontré la Société canadienne du cancer et que vous étudiez ses recommandations.

Au sujet de ce que vous avez soulevé sur la promotion d'événements, je pense que vous parlez des produits de vapotage.

**Le sénateur Eggleton :** La société indique que c'est relié au tabac.

**Mme Philpott :** Nous avons déjà ce pouvoir pour le tabac n'est-ce pas?

**Mme McDonald :** Je pense que ce dont il est question ici, c'est la possibilité pour les fabricants de tabac de donner des incitatifs aux détaillants pour vendre leurs produits. Si je suis un détaillant, je peux dire : « Monsieur le sénateur, vendez 10 paquets de mes cigarettes et je vous donnerai un voyage à Cuba pour vos vacances. » En effet, le Québec a légiféré pour interdire ces incitatifs.

Du côté fédéral, il y a deux éléments dont il faut tenir compte : premièrement, comme la ministre l'a dit, il y a la question de la Charte. Il faut avoir des preuves suffisantes que le produit cause du tort et encourage les gens à fumer.

Deuxièmement, certains de ces éléments plus larges concernant la responsabilité de l'industrie sont au cœur de nos consultations actuelles sur le renouvellement de la stratégie fédérale et notre capacité de nous assurer que l'industrie est responsable de ses actions.

**Le sénateur Eggleton :** Avez-vous quelque chose à ajouter sur les pipes à eau? Croyez-vous qu'il faut les réglementer? C'est ce que suggère la Société canadienne du cancer.

**Mme Philpott :** Si je ne me trompe pas, c'est l'une des choses que nous avons envisagées dans le cadre de notre stratégie de lutte contre le tabagisme. Cet élément ne se retrouve pas nécessairement dans ce projet de loi, mais c'est une chose sur laquelle nous portons attention.

**Le président :** Madame la ministre, j'aimerais vous remercier d'avoir passé autant de temps avec nous aujourd'hui et d'avoir répondu clairement à nos questions. Vos collègues et vous avez certainement répondu à plusieurs questions très importantes que nous voulions vous poser directement. Nous remercions vos fonctionnaires de rester avec nous un peu plus longtemps.

Au nom du comité, j'aimerais vous remercier personnellement.

I welcome to the table Denis Choinière, Director, Regulatory Office, and Adam Doane, Senior Science Adviser.

**Senator Seidman:** There are many provinces in Canada like Quebec, for example, that already have some regulations which cover the whole broad spectrum from minimalistic to more major.

Can you tell me if you see any provisions in Bill S-5 relating to vaping products that might conflict with provincial laws? If that's the case, how would these conflicts be resolved?

**Denis Choinière, Director, Regulatory Office, Health Canada:** We've examined the legislation from the provinces in developing the bill. Typically what you see are provisions that deal with age for selling vaping products to youth. Some of them have promotional restrictions at retail as well.

From what we've noted we don't see any conflict so far, but we do see provinces that go further. For example, the age in some provinces will be 19, while in the bill it's proposed to be 18. This is not a conflict because provinces are allowed in following the same objectives to go further if they wish to.

**Senator Seidman:** You mentioned retail. Is the retail aspect going to be determined in the provinces by the provinces, or is there something in the legislation or in the regulations? I'm not sure I really understand that aspect.

**Mr. Choinière:** Let's take the example of tobacco. Right now I believe all provinces have restricted the display of tobacco products at retail. Federally, we do have the authority but we're not exercising it for tobacco products at retail because provinces are doing it.

In the similar vein, not all but many provinces have also restricted the display of vaping products at retail or have put conditions around the display at retail for vaping products. Again, we have in the bill authority to do so, but the likelihood we'll do so is very low given that the provinces are already regulatory active in this area.

**Senator Seidman:** Thank you. That's helpful.

**Senator Eggleton:** I'll go back to the Canadian Cancer Society submission. As I said, they're asking us tomorrow to pass 22 amendments to Bill S-5. I've highlighted three of the aspects: the incentive or sales promotions to retailers, the water pipes and the raw leaf tobacco concerns.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à Denis Choinière, directeur, Bureau de la réglementation, et Adam Doane, conseiller scientifique principal.

**La sénatrice Seidman :** Il y a plusieurs provinces au Canada, par exemple le Québec, qui ont déjà mis en place une réglementation qui couvre la vaste gamme de produits, des plus minimalistes aux plus importants.

Pouvez-vous nous dire s'il y a des dispositions du projet de loi S-5 pour les produits de vapotage qui risquent d'être en conflit avec les lois provinciales? Dans l'affirmative, comment résoudre ces incompatibilités?

**Denis Choinière, directeur, Bureau de la réglementation, Santé Canada :** Nous avons tenu compte des lois provinciales dans la rédaction de ce projet de loi. La plupart des lois provinciales comportent des dispositions sur l'âge minimum pour la vente des produits de vapotage aux jeunes. Certaines lois contiennent également des restrictions promotionnelles pour les détaillants.

Jusqu'à présent, nous n'avons pas remarqué de conflits, mais nous avons plutôt constaté que certaines lois provinciales vont plus loin que la loi fédérale. Par exemple, dans certaines provinces, l'âge minimum pour la vente des produits de vapotage sera 19 ans alors que la loi fédérale indique 18 ans. Il ne s'agit pas d'un conflit puisque les provinces peuvent choisir d'être plus strictes tant et aussi longtemps qu'elles respectent le même objectif.

**La sénatrice Seidman :** Vous avez mentionné la vente au détail. S'agit-il d'un aspect qui sera déterminé dans les provinces par les provinces, ou s'agit-il de quelque chose qui est prévu dans la loi ou dans la réglementation? Je ne suis pas certaine de bien comprendre cet aspect.

**M. Choinière :** Prenons l'exemple du tabac. À l'heure actuelle, je crois que toutes les provinces limitent la visibilité des produits du tabac dans les commerces de détail. À l'échelon fédéral, c'est un pouvoir que nous avons, mais que nous n'exerçons pas pour les produits du tabac dans les commerces de détail, car les provinces le font déjà.

Parallèlement, bon nombre de provinces limitent aussi la visibilité des produits de vapotage dans les commerces de détail ou imposent des conditions afin de l'encadrer. Une fois encore, le projet de loi nous donne ce pouvoir, mais il est très peu probable que nous ayons à l'exercer étant donné que les provinces réglementent déjà ce secteur.

**La sénatrice Seidman :** Merci. C'est utile.

**Le sénateur Eggleton :** J'aimerais revenir au témoignage de la Société canadienne du cancer. Comme je l'ai indiqué, celle-ci nous demande d'adopter demain 22 amendements au projet de loi S-5. J'ai mis en relief trois aspects : les préoccupations liées aux incitatifs ou à la publicité auprès des détaillants, aux pipes à eau et au tabac naturel en feuilles.

They seem to have distributed it fairly widely and I think you've been covering what we're doing. Do you have any general comments or any specific comments?

Let me throw one other in here, because we've had representations or written submissions from people that produce cigars and, believe it or not, chewing tobacco. I thought ball players were the only people who did that. Are they being treated any differently, or is there any change in how they're being treated? That's my two-part question.

**Ms. McDonald:** Perhaps I can start. We have indeed had the opportunity to review the amendments put forth by the Canadian Cancer Society. We've been looking at them carefully, trying to understand where we have current authorities, where it's in line with what the current legislation intends to do, where it's appropriate to do so, and where some of the amendments really are more appropriate for the renewal of the Federal Tobacco Control Strategy. We're already consulting on a number of key elements including industry accountability, manufacturing, et cetera.

Perhaps with regard to the question you raised around raw leaf tobacco and tobacco leaves in particular, that's one we've taken a careful look at and we're continuing to study.

The issue there is that we had previously in the definition used the words "tobacco leaves" and they were dropped out in the new definition as we've identified it. We're looking to see what implications there would be from that.

**Senator Eggleton:** How would you correct that if you found there was an implication? Can you do that in the regulation? Well, no, this would be the wording in the act.

**Ms. McDonald:** That's right. There would need to be an amendment to correct that.

**Senator Eggleton:** Do you have any other comment on any of those provisions? What about the cigars and the chewing tobacco folks? What do you have to say about them? Are they treated any differently?

**Ms. McDonald:** The question is: Will cigars and chewing tobacco be treated differently under plain packaging?

**Senator Eggleton:** Yes.

**Ms. McDonald:** Under plain packaging the minister launched a public consultation and in that public consultation indicated the intention would be to cover all tobacco products covered under the Tobacco Act. That consultation is now closed and we're in the regulatory development phase, so you'll need to stay tuned for the regulations.

C'est quelque chose qui semble avoir été abordé assez largement et je pense que vous avez abordé ce que nous faisons. Avez-vous des observations d'ordre général précises?

J'ajouterais aussi que nous avons entendu des témoignages ou reçu des mémoires de producteurs de cigares, et croyez-le ou non, de tabac à chiquer. Je croyais que les joueurs de baseball étaient les seuls à chiquer du tabac. Ces produits sont-ils traités différemment? Prévoit-on plutôt modifier la façon dont on les traite? Voilà ma question en deux volets.

**Mme McDonald :** Peut-être que je peux commencer. Nous avons en effet eu l'occasion d'examiner les amendements proposés par la Société canadienne du cancer. Nous les examinons attentivement en essayant de comprendre les pouvoirs que nous avons déjà, la mesure dans laquelle ils correspondent avec les objectifs du projet de loi dont nous sommes saisis, les cas où ces pouvoirs sont nécessaires et les cas où certains amendements auraient davantage leur place dans le renouvellement de la stratégie fédérale antitabac. Nous effectuons déjà des consultations sur un certain nombre d'éléments importants, notamment la transparence de l'industrie, la fabrication, et cetera.

En ce qui concerne la question que vous avez soulevée sur le tabac naturel en feuilles et les feuilles de tabac en particulier, c'est quelque chose que nous avons examiné attentivement et que nous continuons d'étudier.

Le problème, c'est que dans la définition précédente, nous avions les termes « feuilles de tabac » et que ceux-ci ont été délaissés dans la nouvelle définition, comme je l'ai indiqué. Nous sommes en train d'en déterminer les implications.

**Le sénateur Eggleton :** Comment procéderiez-vous pour apporter la correction nécessaire si vous en parvenez à la conclusion que cela a une implication? Pouvez-vous le faire dans la réglementation? Eh bien non, car il s'agit du libellé de la loi.

**Mme McDonald :** C'est exact. Cette correction nécessiterait un amendement.

**Le sénateur Eggleton :** Avez-vous d'autres observations sur ces dispositions? Qu'en est-il des producteurs de cigares et de tabac à chiquer? Qu'avez-vous à dire à leur sujet? Sont-ils traités différemment?

**Mme McDonald :** La question est la suivante : les cigares et le tabac à chiquer vont-ils être traités différemment dans le cadre de l'emballage neutre?

**Le sénateur Eggleton :** Oui.

**Mme McDonald :** Pour ce qui est de l'emballage neutre, la ministre a lancé une consultation publique au cours de laquelle elle a indiqué qu'on avait l'intention d'englober tous les produits du tabac administrés par la Loi sur le tabac. Cette consultation est maintenant terminée et nous en sommes à la phase d'élaboration de la réglementation. Vous en saurez donc plus ultérieurement.



**Senator Seidman:** We have received a lot of emails over this piece of legislation. It's engendered a lot of conversation among Canadians. I'd like to ask you about one of the things that we have heard, especially those of you in the department who are very engaged in drafting this piece of legislation.

We heard that there should have been a separate piece of legislation for vaping. Why was it included as an amendment to the Tobacco Act?

My question to you is this: Had you thought about creating a totally separate piece of legislation for vaping? Why did you choose instead to amend the Tobacco Act and add vaping as a component, as a separate section to the Tobacco Act?

**Ms. McDonald:** In reviewing and updating the legislation all options were considered, including a separate stand-alone piece of legislation, including it in the Tobacco Act, and many other options, actually. The reality is that for the very reasons you raised there is a link between vaping products and tobacco products. We do not want vaping products to be a gateway to tobacco products. We want to make sure we're protecting our youth. Those purposes are closely aligned. We want to protect our youth from the dangers.

However, we recognize that all aspects of the current Tobacco Act do not apply to vaping products. It is a different kind of product, which is why the decision was made to treat it as a separate class of products under the same act. It is subject to separate provisions.

I understand from the perspective of many stakeholders that seeing them together makes it feel like they are being treated like tobacco, but the reality is that they are a separate class of product and the provisions are clearly delineated.

In some instances it makes sense they would have the same kinds of provisions. A clear one is this idea of sales and age of sales. Those should be aligned and have been aligned in the act.

Does that answer the question?

**Senator Seidman:** Yes, it does. I appreciate that.

**Senator McPhedran:** First, I want to make a request. I know that we have some documentation from Australia, but I wonder if we actually have what was recently sent to your deputy minister. If I may request that for us to review and ensure that we have the most comprehensive sources, it would be great.

Second, I note the decision that as of May 20 in the U.K. standardized plain packaging will become the law. There will be a phasing-out of anything that has branding on the packaging. This

**La sénatrice Seidman :** Nous avons reçu beaucoup de courriels sur ce projet de loi. Il suscite beaucoup d'intérêt chez les Canadiens. J'aimerais vous interroger sur l'une des idées que nous entendons, et cela s'adresse plus particulièrement aux fonctionnaires du ministère qui participent de près à l'élaboration de ce projet de loi.

Certains sont d'avis que le vapotage aurait dû faire l'objet d'un projet de loi distinct. Pourquoi a-t-il été ajouté sous forme d'amendement à la Loi sur le tabac?

Ma question est la suivante : avez-vous réfléchi à l'élaboration d'un projet de loi entièrement distinct pour le vapotage? Pourquoi avez-vous choisi de modifier la Loi sur le tabac pour y ajouter le vapotage sous forme d'article distinct de la Loi sur le tabac?

**Mme McDonald :** Dans le cadre de l'examen et de la mise à jour de la loi, toutes les possibilités ont été envisagées, y compris l'idée d'élaborer un projet de loi distinct et autonome, l'idée de l'inclure dans la Loi sur le tabac et bon nombre d'autres possibilités. Pour la raison que vous avez mentionnée, il existe un lien réel entre les produits de vapotage et les produits du tabac. Nous ne voulons pas que les produits de vapotage servent de moyen de transition vers les produits du tabac. Nous tenons à nous assurer de protéger les jeunes. Ce sont des objectifs très semblables. Nous voulons protéger les jeunes de ces dangers.

Cependant, nous reconnaissons que ce ne sont pas tous les aspects de l'actuelle Loi sur le tabac qui s'appliquent aux produits de vapotage. Il s'agit d'un différent type de produit et c'est la raison pour laquelle nous avons pris la décision de les traiter comme une classe de produits distincte en vertu de la même loi. Ils font l'objet de dispositions distinctes.

Je comprends le point de vue de bon nombre d'intervenants qui sont d'avis que cela revient à traiter les produits de vapotage comme le tabac, alors qu'en réalité il s'agit d'une catégorie de produits distincte et les dispositions qui s'y appliquent sont clairement définies.

Dans certains cas, il est logique que les mêmes dispositions s'appliquent aux deux. C'est manifestement le cas, notamment pour la vente et l'âge légal de vente. Ces dispositions devaient être harmonisées, et c'est ce qui a été fait dans la loi.

Cela répond-il à votre question?

**La sénatrice Seidman :** Oui. Je vous remercie.

**La sénatrice McPhedran :** Tout d'abord, je tiens à formuler une demande. Je sais que nous avons reçu des documents de l'Australie, mais je me demande si nous avons reçu ce qui a été envoyé récemment à votre sous-ministre. Je souhaite demander ces documents afin que nous puissions les examiner et nous assurer d'avoir les sources les plus complètes. Ce serait très utile.

Deuxièmement, je remarque qu'à partir du 20 mai, au Royaume-Uni, la loi instaurant l'emballage neutre entrera en vigueur. On verra progressivement disparaître toute marque des

is a somewhat anticipatory question. I know you'll do your best with it. There are limits to how far you can answer because it's really about the future.

Mindful of big tobacco in Canada and the Supreme Court of Canada decisions around freedom of expression and the support for being able to market and advertise, has there been any contemplation around vaping? If there's any kind of a regulation around vaping if this goes ahead, are there equivalent concerns on the part of the vaping industry that would relate to some of the big tobacco cases?

**Ms. McDonald:** Perhaps I could start and then I'll turn it over to our counsel, if we need to refine. We'd be happy to provide the letter from Australia to our deputy minister. I will note that it was provided in English from the country of origin, so we will be providing it in English only. We're happy to table that.

With regard to plain packaging, the question is: You're going to plain-package tobacco products. Will you also be plain packaging vaping products as you move forward? What is the thought process there?

Our minister explained that we have the ability to move forward on plain packaging, because there's a lot of evidence that indicates that tobacco products are deadly and that plain packaging works. We're able to move forward with plain packaging regulations within that context. Indeed, we've done a thorough analysis to make sure we're meeting all those requirements.

The reality is that vaping products simply do not cause the same level of harm as tobacco products do. They are harmful but they are less harmful. The legislation has been drafted in a way where we would have regulatory authority to take action around packaging for vaping products, but at this moment there's no intention to plain-package vaping products, given they have a very different profile than tobacco products do. That comes back to questions around harm and the Charter. I don't know if you wanted to add anything to that.

**Mr. Choinière:** I would rather ask our legal counsel to provide the answer.

**Anne-Marie LeBel, Counsel, Health Canada Legal Services, Health Canada:** As you know, the Charter protects individual rights and freedoms, but it also acknowledges the fact that it can be limited by laws when there's an important objective. It has to be tailored; the limits have to be tailored when it's enacted.

This is an effort of tailoring that Health Canada has been doing in looking at the types of risks, the health and benefits of vaping products, the harms, and choosing the appropriate limits to apply to vaping products.

emballages. C'est une question quelque peu prospective. Je sais que vous ferez de votre mieux pour y répondre. Je sais qu'il y a des limites à ce que vous pourrez répondre, car il s'agit vraiment de l'avenir.

À la lumière des grandes sociétés de tabac au Canada et des arrêts de la Cour suprême concernant la liberté d'expression et l'appui qui est donné à la capacité de commercialiser les produits et de faire de la publicité, est-ce quelque chose qui pourrait concerner le vapotage? Si cela va de l'avant et qu'une réglementation s'applique au vapotage, l'industrie du vapotage a-t-elle des préoccupations équivalentes à celles qui ont été soulevées dans le cadre des grands procès sur le tabac?

**Mme McDonald :** Je vais commencer et céder ensuite la parole à notre conseiller juridique si nous devons préciser notre réponse. Nous serions ravis de transmettre la lettre de l'Australie à notre sous-ministre. Je précise que la lettre nous est parvenue en anglais d'Australie et que nous la déposerons donc uniquement en anglais. Nous sommes ravis de vous la transmettre.

Pour ce qui est de l'emballage neutre, la question est la suivante : vous allez banaliser l'emballage des produits du tabac. Allez-vous aussi à l'avenir banaliser l'emballage des produits de vapotage? Quelle est la réflexion à suivre?

Notre ministre nous a expliqué que nous avons la capacité d'aller de l'avant en matière d'emballage neutre, car bon nombre de données indiquent que les produits du tabac sont mortels et que l'emballage neutre fonctionne. C'est dans ce contexte que nous sommes en mesure d'aller de l'avant avec la réglementation sur l'emballage neutre. Nous avons en effet réalisé une analyse approfondie pour nous assurer de répondre à toutes ces exigences.

En réalité, les produits de vapotage sont tout simplement moins nocifs que les produits du tabac. Il s'agit de produits nocifs, mais ils le sont dans une moindre mesure. Le projet de loi a été rédigé afin de nous donner le pouvoir réglementaire de prendre des mesures visant l'emballage des produits de vapotage, mais pour le moment, nous n'avons aucunement l'intention d'imposer l'emballage neutre aux produits de vapotage, étant donné qu'ils sont très différents des produits du tabac. Cela nous ramène à la question de préjudice et à la Charte. Souhaitez-vous ajouter quelque chose à cela?

**M. Choinière :** Je préfère demander à notre conseillère juridique de répondre.

**Anne-Marie LeBel, avocate, Services juridiques de Santé Canada :** Comme vous le savez, la Charte protège les droits et libertés individuels. Toutefois, la Charte prévoit aussi que ceux-ci peuvent être limités par des lois si l'objectif est important. La loi doit prévoir l'adaptation des limites.

Santé Canada s'emploie à définir les limites à appliquer aux produits de vapotage en soulevant les risques, les avantages pour la santé et les méfaits de ces produits.

If future evidence comes forward and more limits are required, there will be some additional tailoring to do.

**Senator McPhedran:** May I ask a supplementary question on that? I want to make sure I understand the answer. Are you telling us that at this point to the extent possible you feel the regulatory framework you're proposing to put in place vis-à-vis vaping will be sufficient to be responsive to new evidence of greater harm?

**Mr. Choinière:** I can address this one. Because it's an emerging market, we included at clause 38 of the bill a new section 30.45. This provision addresses future packaging elements that could be put in place through regulations. There would be a prohibition to promote through packaging for vaping products that would be contrary to what the regulations would say.

As my colleague Ms. McDonald said earlier, there are no plans to go there. It's an emerging market so we're giving ourselves the tools to react to the future.

**The Chair:** I will give the sponsor of the bill a chance to ask the last question if she wishes to.

[Translation]

**Senator Petitclerc:** Thank you. I would have one last question to ask.

[English]

I have a personal concern that is not directly on the scope of the bill. We have heard a bit about it. Senator Mégie had a question on that. I want to be reassured that it is being addressed.

We're going to have vape shops. People will own the vape shops, sell products, and provide information for smokers wanting to stop smoking, without medical training. I want to make sure we keep this in mind when the bill will be put in place.

Has it been thought of already? Is it going to be part of the consultation?

**Ms. McDonald:** You have heard a number of witnesses talk about vape shops and how those will move forward. The reality is that we've put in place legislation under criminal law. Under criminal law generally you set out the various prohibitions. This is more of an educational piece in how that might be handled. Perhaps it is not appropriate for the piece of legislation, but we know that provinces and some territories are looking at the issue of how this can be done.

I would like to clarify that vape shop owners should not be providing medical advice. They're not allowed to provide that kind of medical advice. What they can do is provide information

Si de nouvelles données probantes justifient l'imposition de limites supplémentaires, il faudra ajouter des mesures d'adaptation.

**La sénatrice McPhedran :** Puis-je poser une question supplémentaire à ce sujet? Je veux m'assurer de bien comprendre la réponse. Dites-vous que dans la mesure du possible, à l'heure actuelle, le cadre réglementaire que vous proposez pour le vapotage permettra des mesures d'adaptation si de nouvelles données probantes dévoilent des méfaits plus importants?

**M. Choinière :** Je peux répondre. Étant donné qu'il s'agit d'un marché en émergence, l'article 38 du projet de loi crée le nouvel article 30.45 qui permet que des mesures réglementaires soient prises au besoin concernant l'emballage. On interdirait la promotion des produits de vapotage sur l'emballage qui iraient à l'encontre du règlement.

Comme l'a dit précédemment ma collègue, madame McDonald, ce n'est pas ce que nous prévoyons faire, mais puisqu'il s'agit d'un marché en émergence, nous nous donnons les moyens de réagir à l'avenir.

**Le président :** J'offre à la marraine du projet de loi la chance de poser la dernière question si elle le souhaite.

[Français]

**La sénatrice Petitclerc :** Merci. J'aurais une toute dernière question à poser.

[Traduction]

J'ai une préoccupation personnelle qui n'est pas directement liée à la portée du projet de loi. Nous en avons déjà un peu entendu parler, et la sénatrice Mégie a posé une question sur le sujet. Je veux m'assurer que c'est abordé.

Nous verrons apparaître des magasins de produits de vapotage. Les propriétaires de ces magasins vendront des produits et offriront de l'information aux fumeurs qui veulent arrêter, et ce, sans formation médicale. Je veux m'assurer que nous gardons cela à l'esprit quand le projet de loi entrera en vigueur.

Y a-t-on déjà pensé? Cette question sera-t-elle abordée lors des consultations?

**Mme McDonald :** Vous avez entendu plusieurs témoins parler des magasins de produits de vapotage et de leur avenir. Dans les faits, nous avons des mesures législatives qui s'inscrivent dans le Code criminel. En droit criminel, on établit généralement des interdictions. Il s'agit ici plutôt d'un document informatif pour traiter de la question. Peut-être que ce serait inapproprié dans le cadre du projet de loi, mais nous savons que les provinces et les territoires se penchent sur la question pour voir ce qui peut être fait.

J'aimerais préciser que les propriétaires de magasins ne devraient pas offrir de conseils médicaux; ils n'ont pas le droit. Ils peuvent toutefois donner des renseignements sur les produits.

about the product. We would expect that vape shop owners and clerks would be referring clients to a medical professional to get advice on quitting smoking, et cetera.

They have the authority to talk about the product itself. I think the vaping association spoke about the fact that they're looking at putting in place potential measures that would help train vape shop clerks so they could provide appropriate information and understand what those parameters are.

Furthermore, as Hilary indicated, we within Health Canada have the ability and some funding to make very clear to Canadians what the profiles of vaping products are, and we intend to do so.

Again, it's potentially not appropriate for this piece of legislation, but we expect that provinces and territories are looking at the issue. We know that the industry itself is looking at that issue as a very important component.

**The Chair:** To my colleagues, tomorrow we will be doing clause by clause. I will remind you that if you have any observations to suggest, you must bring them in both official languages and in sufficient volume for all members of the committee.

**Senator Eggleton:** You are saying that for amendments.

**The Chair:** If you have an amendment, you must have it vetted by the law clerk and provided in both official languages, with sufficient copies for all members of the committee. That was one addition with regard to amendments.

With that, colleagues, we've reached the end of our formal witness hearings. I thank the officials for being here and helping to clarify the issues.

(The committee adjourned.)

---

OTTAWA, Thursday, April 13, 2017

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met this day at 10:32 a.m. to give clause-by-clause consideration to Bill S-5, an Act to amend the Tobacco Act and the Non-Smokers' Health Act and to make consequential amendments to other Acts.

**Senator Kelvin Kenneth Ogilvie** (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

**The Chair:** Welcome to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology.

[*English*]

I'm Kelvin Ogilvie from Nova Scotia, chair of the committee, and I ask my colleagues to introduce themselves, starting on my right.

Nous nous attendons à ce que les propriétaires et les commis de ces magasins renvoient les clients vers un professionnel de la santé pour obtenir des conseils pour cesser de fumer, entre autres.

Ils sont habilités à parler des produits. Je pense que l'Association de la vape a parlé de la possible mise en place de mesures visant la formation des commis en magasin afin qu'ils puissent transmettre les renseignements appropriés et qu'ils comprennent les paramètres à respecter.

De plus, comme Hilary l'a indiqué, nous avons à Santé Canada la capacité et le financement nécessaires pour expliquer clairement aux Canadiens en quoi consistent les produits de vapotage, et nous avons l'intention de le faire.

Encore une fois, bien que ce ne soit peut-être pas approprié pour ce projet de loi, nous nous attendons à ce que les provinces et les territoires se penchent sur la question. Nous savons que le secteur s'y penche et que cette question est prise très au sérieux.

**Le président :** Chers collègues, demain, nous procéderons à l'étude article par article. Je vous rappelle que si vous avez des observations à présenter, vous devez les fournir dans les deux langues officielles et prévoir suffisamment de copies pour tous les membres du comité.

**Le sénateur Eggleton :** Vous voulez dire pour les amendements.

**Le président :** Si vous avez un amendement à présenter, il faut le faire confirmer par le légiste parlementaire et apporter suffisamment de copies pour tous les membres du comité, et ce, dans les deux langues officielles. Voilà pour les amendements.

Sur ce, mesdames et messieurs, nous venons de terminer les audiences formelles avec témoins. Je remercie les fonctionnaires d'être venus nous donner des précisions.

(La séance est levée.)

---

OTTAWA, le jeudi 13 avril 2017

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 10 h 32, pour procéder à l'étude article par article du projet de loi S-5, Loi modifiant la Loi sur le tabac, la Loi sur la santé des non-fumeurs et d'autres lois en conséquence.

**Le sénateur Kelvin Kenneth Ogilvie** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

**Le président :** Je vous souhaite la bienvenue au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

[*Traduction*]

Je m'appelle Kelvin Ogilvie et je suis de la Nouvelle-Écosse. Je suis président du comité. J'invite mes collègues à se présenter en commençant par ma droite.

**Senator Seidman:** Judith Seidman, Montreal, Quebec.

**Senator Stewart Olsen:** Carolyn Stewart Olsen, New Brunswick.

**Senator McIntyre:** Paul McIntyre, New Brunswick.

[Translation]

**Senator Petitclerc:** Senator Chantal Petitclerc, from Quebec.

[English]

**Senator Hartling:** Nancy Hartling, New Brunswick.

**Senator Mockler:** Percy Mockler, New Brunswick.

**Senator Dean:** Tony Dean, Ontario.

[Translation]

**Senator Cormier:** René Cormier, from New Brunswick.

[English]

**Senator Neufeld:** Richard Neufeld, British Columbia.

**Senator Eggleton:** Art Eggleton, senator from Toronto and deputy chair of the committee.

**Senator Griffin:** Diane Griffin, Prince Edward Island.

**The Chair:** Colleagues, we're here to do clause by clause of Bill S-5. We have officials from Health Canada in the room with us. I'd like to ask the committee if they would like to have the three officials who were with us yesterday join us at the table. Would that be agreed?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** I would like to invite them. Please join us at the table.

Colleagues, this bill is quite long in terms of the number of clauses at 85. There are going to be amendments and so on. If at any stage in the process anyone is confused as to where we are, please signal and we will make sure everybody knows exactly where we are.

Again because of the length of the bill, I propose that I group the clauses in groups of 10, call a group of 10, and if there is any question within the group we will stop immediately. I will then recall up to the point of the clause around which there is a question, and we will proceed.

Is that agreeable to you?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Thank you very much.

**La sénatrice Seidman :** Judith Seidman, de Montréal, au Québec.

**La sénatrice Stewart-Olsen :** Carolyn Stewart-Olsen, du Nouveau-Brunswick.

**Le sénateur McIntyre :** Paul McIntyre, du Nouveau-Brunswick.

[Français]

**La sénatrice Petitclerc :** Sénatrice Chantal Petitclerc, du Québec.

[Traduction]

**La sénatrice Hartling :** Nancy Hartling, du Nouveau-Brunswick.

**Le sénateur Mockler :** Percy Mockler, du Nouveau-Brunswick.

**Le sénateur Dean :** Tony Dean, de l'Ontario.

[Français]

**Le sénateur Cormier :** René Cormier, du Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

**Le sénateur Neufeld :** Richard Neufeld, de la Colombie-Britannique.

**Le sénateur Eggleton :** Art Eggleton, de Toronto, vice-président du comité.

**La sénatrice Griffin :** Diane Griffin, de l'Île-du-Prince-Édouard.

**Le président :** Chers collègues, nous procédons aujourd'hui à l'étude article par article du projet de loi S-5. Des représentants de Santé Canada sont présents dans la salle. Souhaitez-vous que les trois fonctionnaires qui étaient avec nous hier viennent se joindre à nous?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** Je les invite donc à venir nous rejoindre.

Ce projet de loi compte un grand nombre d'articles, soit 85. Des amendements ont été proposés. Si jamais, à un moment ou à un autre, vous ne savez plus trop où nous en sommes, n'hésitez surtout pas à nous le signaler et nous verrons à faire le nécessaire.

Comme il s'agit donc d'un long projet de loi, je propose que l'on regroupe les articles par blocs de 10 pour leur éventuelle mise aux voix. S'il y a des questions ou des amendements concernant l'un ou l'autre des articles regroupés, je vais simplement mettre aux voix les articles qui le précèdent, après quoi nous traiterons de la question ou de l'amendement.

Est-ce que cela vous convient?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** Merci beaucoup.

Are you ready to proceed to clause by clause?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** In that case, I confirm that it is agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill S-5, An Act to amend the Tobacco Act and the Non-smokers' Health Act and to make consequential amendments to other Acts.

Is that agreed?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** That is agreed. Shall the title stand postponed?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Agreed. Honourable colleagues, you have agreed that I have leave to group the clauses in groups of 10, so I shall proceed.

Shall clauses 1 to 10 carry?

**Senator Petitclerc:** I have an amendment.

**The Chair:** There is an amendment, and the amendment is at which clause?

**Senator Petitclerc:** Clause 3.

**The Chair:** Clause 3. Let me call clause 1. Shall clause 1 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Agreed. Shall clause 2 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** We are now at clause 3. Senator Petitclerc.

**Senator Petitclerc:** I have an amendment in clause 3. Should I explain the amendment before?

**The Chair:** No. You read the amendment.

[Translation]

**Senator Petitclerc:** I move:

That Bill S-5 be amended, in clause 3, on page 2, by replacing line 26 with the following:

“part of tobacco, including tobacco leaves. It includes papers, tubes and filters in-”.

[English]

**The Chair:** That motion is in order. It is moved by the Honourable Senator Petitclerc that Bill S-5 be amended in clause 3 as described in her motion. The motion is before you and open for debate.

Êtes-vous prêts à procéder à l'étude article par article?

**Des voix :** Oui.

**Le président :** Je confirme donc qu'il est convenu de procéder à l'étude article par article du projet de loi S-5, Loi modifiant la Loi sur le tabac, la Loi sur la santé des non-fumeurs et d'autres lois en conséquence.

Vous êtes d'accord?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** C'est convenu. Êtes-vous d'accord pour que l'on reporte l'adoption du titre?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** C'est convenu. Honorables collègues, vous avez consenti à ce que les articles soient groupés en blocs de 10, si bien que nous pouvons débiter dès maintenant.

Les articles 1 à 10 sont-ils adoptés?

**La sénatrice Petitclerc :** J'ai un amendement.

**Le président :** Nous avons un amendement. Et cela concerne quel article?

**La sénatrice Petitclerc :** L'article 3.

**Le président :** Article 3. Je vais mettre aux voix l'article 1. Est-ce que l'article 1 est adopté?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** C'est adopté. Est-ce que l'article 2 est adopté?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** Nous en sommes maintenant à l'article 3. Sénatrice Petitclerc.

**La sénatrice Petitclerc :** J'ai un amendement concernant l'article 3. Est-ce que je dois l'expliquer?

**Le président :** Non, vous devez d'abord le lire.

[Français]

**La sénatrice Petitclerc :** Je propose :

Que le projet de loi S-5 soit modifié, à l'article 3, à la page 2, par substitution, à la ligne 28, de ce qui suit :

« ment de tabac, y compris des feuilles; y sont assimilés les tubes, papiers et ».

[Traduction]

**Le président :** L'amendement est recevable. Il est proposé par l'honorable sénatrice Petitclerc que le projet de loi S-5 soit modifié, à l'article 3, de la manière décrite dans sa motion. Le comité est maintenant saisi de cet amendement et vous pouvez en débattre.

**Senator Petitclerc:** This motion is quite simple. In the Tobacco Act it did say “tobacco leaves,” and this was taken out of Bill S-5. Many have brought concerns that they want that precision, for example, the cancer society. We felt that it was good to put it back.

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Is that agreed?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Honourable senators, I have asked, “Is that agreed?” and it was carried.

Shall clause 3, as amended, carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Clause 3, as amended, has carried.

I shall now call clauses 4 through 10.

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Are those carried?

**Hon. Senators:** Carried.

**The Chair:** Shall clauses 11 through 20 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Clauses 11 through 20 are carried.

Shall clauses 21 through 30 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Clauses 21 through 30 are carried.

Shall clauses 31 through 40 carry?

**Senator Petitclerc:** I have an amendment in clause 36.

**The Chair:** Is there any amendment prior to clause 36 from anyone?

Hearing none, I am going to go to clauses 31 through 35.

Shall clauses 31 through 35 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Clauses 31 through 35 have carried.

I am now at clause 36, Senator Petitclerc.

[Translation]

**Senator Petitclerc:** I move:

That Bill S-5 be amended, in clause 36, on page 22, by replacing line 16 with the following:

“**30.5** subject to the regulations, no manufacturer or retailer shall give or offer to”.

**La sénatrice Petitclerc :** C’est une proposition plutôt simple. Les feuilles de tabac sont incluses dans la définition fournie dans la Loi sur le tabac, mais n’apparaissent pas dans le projet de loi S-5. De nombreux intervenants, dont la Société canadienne du cancer, ont indiqué qu’ils préféreraient que cette précision soit apportée. Nous avons pensé qu’il serait bon de l’ajouter au projet de loi.

**Des voix :** D’accord.

**Le président :** Vous êtes d’accord?

**Des voix :** D’accord.

**Le président :** Honorables sénateurs, l’amendement a été adopté.

Est-ce que l’article 3 modifié est adopté?

**Des voix :** D’accord.

**Le président :** L’article 3 modifié est adopté.

Je vais maintenant mettre aux voix les articles 4 à 10.

**Des voix :** D’accord.

**Le président :** Est-ce que ces articles sont adoptés?

**Des voix :** Adoptés.

**Le président :** Est-ce que les articles 11 à 20 sont adoptés?

**Des voix :** D’accord.

**Le président :** Les articles 11 à 20 sont adoptés.

Est-ce que les articles 21 à 30 sont adoptés?

**Des voix :** D’accord.

**Le président :** Les articles 21 à 30 sont adoptés.

Est-ce que les articles 31 à 40 sont adoptés?

**La sénatrice Petitclerc :** J’ai un amendement à proposer concernant l’article 36.

**Le président :** Est-ce que quelqu’un a un amendement concernant un article précédant l’article 36?

Comme il ne semble pas y en avoir, je vais mettre aux voix les articles 31 à 35.

Est-ce que les articles 31 à 35 sont adoptés?

**Des voix :** D’accord.

**Le président :** Les articles 31 à 35 sont adoptés.

Nous en sommes maintenant à l’article 36. Sénatrice Petitclerc.

[Français]

**La sénatrice Petitclerc :** Je propose :

Que le projet de loi S-5 soit modifié, à l’article 36, à la page 22, par substitution, à la ligne 21, de ce qui suit :

« **30.5** Il est interdit au fabricant et au détaillant, sous réserve des règlements, de don- ».

[English]

**The Chair:** It is moved by the Honourable Senator Petitclerc that Bill S-5 be amended in clause 36, page 22, at line 16 in English.

[Translation]

Twenty-two in French.

[English]

It is before the floor as an appropriate amendment. The motion is before you.

**Senator Petitclerc:** Those amendments that I'm proposing are all in line with the balance that we've been talking about.

If in the future it is viewed that it would be for health benefits, manufacturers or retailers would be able to give vaping products. The example I can give is via Quitline as it is sometimes given for nicotine patches. This would always be in the interest of public health. This is the goal of the amendment.

**The Chair:** The floor is open. On debate.

**Senator Eggleton:** Can I just understand? What we're saying here is no free vaping samples. What gives rise to this? I think you mentioned, senator, that patches can be given free. This is also a smoking cessation endeavour in doing this.

What gives rise to this particular need either from you or the officials?

**Senator Petitclerc:** I think, Suzy, if you want to reply.

**Suzy McDonald, Director General, Tobacco Products Directorate, Health Canada:** Right now, as the bill is set out, you wouldn't be able to ever give away a free vaping product. That is done because we want to keep it out of the hands of youth and make sure that it's accessible.

We have heard from a number of witnesses over the course of this committee that there could be in the future a public health benefit to giving a product away under certain circumstances. The idea here really is to allow for manufacturers and retailers to provide that product free of charge, but only when the regulations are set out in a way that it would be in the public health interest.

This couldn't be done without a full regulation explaining the circumstances under which a manufacturer or a retailer could give a product free of charge, and that would be only when it's meeting the public health need or a public health benefit.

[Traduction]

**Le président :** Il est proposé par l'honorable sénatrice Petitclerc que le projet de loi S-5 soit modifié, à l'article 36, à la page 22, à la ligne 16 de la version anglaise.

[Français]

Vingt-deux, en français.

[Traduction]

Nous sommes donc saisis de cet amendement qui est recevable.

**La sénatrice Petitclerc :** Les amendements que je propose vont dans le sens de cette recherche d'équilibre qui a guidé nos travaux.

S'il devait être déterminé qu'il y a des avantages pour la santé, les fabricants et les détaillants pourraient être autorisés à donner des produits de vapotage. À titre d'exemple, je pourrais vous dire que Quitline donne à l'occasion des timbres de nicotine. Il faudrait toujours que ce soit dans l'intérêt de la santé publique. C'est l'objectif visé par cet amendement.

**Le président :** Le débat est lancé.

**Le sénateur Eggleton :** J'aimerais juste comprendre. On indique ici qu'il est interdit de donner des échantillons gratuits de produits de vapotage. Pourquoi une telle mesure? Je crois que vous avez mentionné, sénatrice, que des timbres à la nicotine peuvent être donnés à l'occasion. C'est aussi dans un objectif de renoncement au tabac.

Est-ce que vous-même ou un des fonctionnaires pourrait nous expliquer pourquoi une telle disposition est nécessaire?

**La sénatrice Petitclerc :** Madame McDonald, si vous voulez bien.

**Suzy McDonald, directrice générale, Direction des produits du tabac, Santé Canada :** Suivant le libellé actuel du projet de loi, il serait totalement interdit de donner un produit de vapotage. Cette mesure a été proposée pour s'assurer que les produits en question ne se retrouvent pas entre les mains des jeunes tout en permettant qu'ils demeurent accessibles.

Plusieurs témoins ayant comparu devant ce comité ont souligné qu'il pourrait être avantageux du point de vue de la santé publique de pouvoir donner ces produits dans certaines circonstances. Il s'agit en fait de permettre aux fabricants et aux détaillants de faire don de ces produits, mais uniquement après l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires veillant à ce que cela se fasse dans l'intérêt de la santé publique.

Il faudrait donc d'abord qu'un règlement en bonne et due forme ait été adopté pour expliquer les circonstances dans lesquelles un fabricant ou un détaillant peut faire don de ces produits, et cela pourrait se faire uniquement pour répondre à un besoin en santé publique ou pour améliorer la situation à ce chapitre.



I think testimony from Dr. Selby, Dr. Britton and others indicated that it was for people with mental health issues or other folks in the future. We might have enough evidence that we may want to do this. It's not for now but giving them regulatory authority to do so.

**Senator Eggleton:** This gives you flexibility to respond to that situation. That's fine.

**Senator Stewart Olsen:** I have reservations about the particular amendment in the fact that we know how problematic it is when physicians are able to give away free products, namely, packets of pills and things like that. I have reservations about it, not enough to oppose it but I will say on division on this one.

**Senator Seidman:** If I could just have a clarification about "subject to regulations." Yesterday in fact the question was asked: When this bill receives Royal Assent, is it in effect? The answer was yes. However, will all the regulations be written at the time? The answer was no.

There's my concern. There's a gap, and how are things protected during that gap period?

**Ms. McDonald:** When the bill receives Royal Assent, the prohibition in the legislation would fully apply. Manufacturers and retailers would not be permitted to give their product. Only once the regulations are put in place and fully approved, at that point those regulations would apply. Again, that would be done when there is a public health interest in doing so. There would be no gap.

**Senator Seidman:** That's really good. That satisfies my concern. Thank you.

**The Chair:** Are senators ready for the question?

**Hon. Senators:** Yes.

**The Chair:** The question is called. Are you in favour of the amendment?

**Some Hon. Senators:** Agreed.

**An Hon. Senator:** On division.

**The Chair:** The amendment is carried on division.

Senator Petitclerc, I understand you have another amendment on this clause.

**Senator Petitclerc:** I have two more.

**The Chair:** Two more on this clause.

Senator Petitclerc, would you please proceed to your motion?

Je crois que le Dr Selby, le Dr Britton et d'autres témoins ont indiqué clairement que cette mesure pourrait éventuellement profiter aux gens souffrant de problèmes de santé mentale comme à d'autres personnes. Il nous sera peut-être possible d'accumuler suffisamment d'éléments probants en ce sens. Ce n'est pas le cas actuellement, mais nous voulons tout de même prévoir l'autorité réglementaire nécessaire.

**Le sénateur Eggleton :** Cela vous donne une certaine souplesse pour réagir en pareil cas. C'est bien.

**La sénatrice Stewart Olsen :** J'ai des réserves concernant cet amendement du fait que nous connaissons trop bien les problèmes qui peuvent se poser lorsque les médecins remettent ainsi gratuitement des produits, comme des boîtes de pilules. Je ne suis pas totalement contre, mais j'ai certaines réserves, si bien que je vais exprimer ma dissidence.

**La sénatrice Seidman :** J'aimerais juste savoir ce que vous entendez exactement par « sous réserve des règlements ». Quelqu'un a demandé hier si les mesures prévues dans le projet de loi allaient entrer en vigueur dès qu'il recevrait la sanction royale. La réponse a été oui. On a toutefois aussi demandé si tous les règlements seraient rédigés à ce moment-là, et la réponse a été non.

C'est ce qui me préoccupe. Il y a un décalage et je me demande comment les mesures de protection nécessaires pourront être prises durant cette période.

**Mme McDonald :** Si le projet de loi reçoit la sanction royale, l'interdiction prévue va s'appliquer entièrement. Les fabricants et les détaillants ne seront donc pas autorisés à faire don de leurs produits. Cela pourra se faire uniquement une fois que des règlements dûment approuvés entreront en vigueur et qu'il sera établi que c'est bénéfique pour la santé publique. Il n'y aura donc pas de décalage.

**La sénatrice Seidman :** C'est vraiment bien. Me voilà rassurée. Merci.

**Le président :** Êtes-vous prêts pour la mise aux voix?

**Des voix :** Oui.

**Le président :** Êtes-vous en faveur de cet amendement?

**Des voix :** D'accord.

**Une voix :** Avec dissidence.

**Le président :** L'amendement est adopté avec dissidence.

Sénatrice Petitclerc, je crois que vous avez un autre amendement au sujet de cet article.

**La sénatrice Petitclerc :** J'en ai deux autres en fait.

**Le président :** Deux autres amendements touchant cet article.

Sénatrice Petitclerc, veuillez nous faire lecture de votre proposition.

[Translation]

**Senator Petitclerc:** I move:

That Bill S-5 be amended in clause 36, on page 22, by replacing line 17 with the following:

“give

- (a) a vaping product; or
- (b) A thing that displays a vaping product-related brand element if
  - (i) the thing is associated with young persons,
  - (ii) there are reasonable grounds to believe that the thing could be appealing to young persons, or
  - (iii) the thing is associated with a way of life such as one that includes glamour, recreation, excitement, vitality, risk or daring.”.

[English]

**The Chair:** Thank you very much.

**Senator Stewart Olsen:** Could I have the rationale behind that?

**The Chair:** You will, once the motion is on the floor.

It is moved by the Honourable Senator Petitclerc that Bill S-5 be amended in clause 36, on page 22, by replacing line 17. Shall I dispense?

**Some Hon. Senators:** Dispense.

**The Chair:** The motion is on the floor. On debate, Senator Petitclerc.

**Senator Petitclerc:** We have talked about some things in this motion. Right now, Bill S-5 does not prohibit the promotion of vaping products via giving. We talked about T-shirts, smartphone cases, baseball caps and all the things that can be appealing to youth. This really would expand the restriction to make sure that this does not happen.

**The Chair:** Further debate?

Hearing none, are you ready for the question?

**Some Hon. Senators:** Question

**The Chair:** All in favour?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** The amendment has carried.

Senator Petitclerc, I understand you have another amendment on this clause.

[Français]

**La sénatrice Petitclerc :** Je propose :

Que le projet de loi S-5 soit modifié, à l'article 36, à la page 22, par substitution, à la ligne 22, de ce qui suit :

« ner ou d'offrir de donner l'une des choses suivantes :

- a)** un produit de vapotage;
- b)** une chose sur laquelle figure un élément de marque d'un tel produit si, selon le cas :
  - (i)** la chose est associée aux jeunes,
  - (ii)** il existe des motifs raisonnables de croire qu'elle pourrait être attrayante pour les jeunes,
  - (iii)** elle est associée à une façon de vivre, telle une façon de vivre intégrant notamment du prestige, des loisirs, de l'enthousiasme, de la vitalité, du risque ou de l'audace. ».

[Traduction]

**Le président :** Merci beaucoup.

**La sénatrice Stewart Olsen :** Puis-je connaître la justification de cet amendement?

**Le président :** Oui, mais seulement une fois que le comité aura été officiellement saisi de la motion.

Il est proposé par l'honorable sénatrice Petitclerc que le projet de loi S-5 soit modifié, à l'article 36, à la page 22, à la ligne 22... Me dispensez-vous de faire lecture de la motion?

**Des voix :** Oui.

**Le président :** Nous pouvons maintenant débattre de la motion. Sénatrice Petitclerc.

**La sénatrice Petitclerc :** Nous avons déjà discuté de certains des éléments de cette proposition. Dans sa forme actuelle, le projet de loi S-5 n'interdit pas la promotion via le don de produits de vapotage. Nous avons notamment parlé des teeshirts, des étuis pour téléphone, des casquettes de baseball et de tous ces objets qui sont attrayants pour les jeunes. Il s'agit en fait d'étendre la restriction de telle sorte qu'une forme semblable de promotion ne soit pas possible.

**Le président :** D'autres interventions?

Comme il ne semble pas y en avoir, pouvons-nous mettre la motion aux voix?

**Des voix :** Oui.

**Le président :** Tous ceux qui sont pour?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** L'amendement est adopté.

Sénatrice Petitclerc, vous avez donc un autre amendement concernant cet article.

[Translation]

**Senator Petitclerc:** I move:

That Bill S-5 be amended, in clause 36, on page 23, by adding after line 10 the following:

“**30.701** no person shall promote a vaping product or a vaping product-related brand element by means of advertising done in a manner that is contrary to the regulations.”.

[English]

**The Chair:** It is moved by the Honourable Senator Petitclerc that Bill S-5 be amended in clause 36 on page 23 by adding after line 10 a phrase.

Shall I dispense?

**Some Hon. Senators:** Dispense.

**The Chair:** On debate, Senator Petitclerc.

**Senator Petitclerc:** This answers the concerns of many that the restrictions at some levels were not strong enough when it comes to future advertising tactics or strategies that we don't see now.

It will give more flexibility to regulate, for example, the location of the content of advertisements on television and radio as well. It's really about giving flexibility to restrict further when or if needed in the future.

**The Chair:** On debate? Ready for the question?

**Senator Eggleton:** No.

**The Chair:** I'm sorry. We have a question.

**Senator Eggleton:** I think we definitely want to stay away from commercial advertising of the vaping products. Remember, we also want to give people who are trying to get off smoking knowledge about vaping products so that they know they exist and they can in fact get off of smoking tobacco products by going there.

The officials may want to answer this as well. Does this infringe in any way on attempts to deal with knowledge for people who are trying to stop smoking?

**Senator Petitclerc:** It is my understanding that it does not do that, but I don't know if Suzy wants to add to this.

[Français]

**La sénatrice Petitclerc :** Je propose :

Que le projet de loi S-5 soit modifié, à l'article 36, à la page 23, par adjonction, après la ligne 13, de ce qui suit :

« **30.701** Il est interdit de faire la promotion d'un produit de vapotage ou d'un élément de marque d'un tel produit en recourant à de la publicité faite d'une manière non conforme aux règlements. ».

[Traduction]

**Le président :** Il est proposé par l'honorable sénatrice Petitclerc que le projet de loi S-5 soit modifié, à l'article 36, à la page 23, par adjonction, après la ligne 13...

Me dispensez-vous de faire lecture de la motion?

**Des voix :** Oui.

**Le président :** Sénatrice Petitclerc.

**La sénatrice Petitclerc :** Cet amendement donne suite aux préoccupations exprimées par plusieurs à l'effet que les restrictions actuellement imposées à certains niveaux risquent de ne pas être suffisamment rigoureuses dans le contexte de tactiques ou de stratégies de publicité qui pourraient éventuellement être utilisées, mais que nous ne connaissons pas actuellement.

Nous bénéficierions ainsi d'une plus grande souplesse afin d'adopter des règlements visant par exemple le placement ou le contenu des publicités diffusées à la télé et à la radio. Il s'agit de nous assurer la marge de manœuvre nécessaire pour pouvoir adapter nos restrictions en fonction de ce que l'avenir nous réserve.

**Le président :** Quelqu'un veut en débattre? Vous êtes prêts pour la mise aux voix?

**Le sénateur Eggleton :** Non.

**Le président :** Je suis désolé. Nous avons une question.

**Le sénateur Eggleton :** Je pense que nous voulons certes éviter toute forme de publicité commerciale pour les produits de vapotage. Mais il ne faut pas oublier que nous souhaitons également offrir aux gens qui essaient de cesser de fumer la possibilité d'en apprendre davantage au sujet de ces produits. Il faut que ces fumeurs sachent que ces produits existent et qu'ils peuvent les aider à renoncer au tabagisme.

C'est une question qui pourrait aussi s'adresser aux fonctionnaires. Est-ce que cette proposition peut d'une manière ou d'une autre contrecarrer nos efforts pour renseigner les gens qui veulent cesser de fumer?

**Le sénateur Petitclerc :** Je ne crois pas que ce soit le cas, mais peut-être que Mme McDonald voudrait ajouter quelque chose.

**Ms. McDonald:** We talked a lot yesterday about the Charter, our Charter balance and trying to get that right. This provides some flexibility and some future proofing for the bill.

Essentially, it is again through regulations. If in the future we were to determine that advertising is happening during Saturday morning children's cartoons, we could take action to further restrict where that advertising could happen.

Again, that would be done through a regulatory process. That would need to go through consultation and we would need to have the evidence to demonstrate that there is public health harm.

**Senator Eggleton:** What is left in terms of people who want to get off smoking and want to find out about vaping products, e-cigarettes? What is left in terms of how they find out?

**Ms. McDonald:** Currently or after the regulation? Let's start with currently.

**Senator Eggleton:** Currently or after the regulations.

**Ms. McDonald:** Currently, as we have described, information and brand preference advertising are allowed anywhere where anyone can see right now: What the product is, how much it might cost, and why that product might be good.

What this really hopes to do again in the future is envision a time where we would have evidence that maybe we needed to restrict where that happened or how it happened. We could take action to make sure that happened.

Again, vaping products are not tobacco products. If we look at how we have addressed the tobacco issue, as we've been able to determine that things are appealing to youth and that they are having a public health impact, we have brought in more and more restrictions.

What we're trying to do here is ensure that we have the appropriate protections so that in the future we could restrict advertising with the appropriate proof and if we were able to demonstrate that it is appealing to youth.

**Senator Eggleton:** The balance concept is still very much there.

**Ms. McDonald:** It has to be there.

**The Chair:** If clear, scientific evidence based on clinical trials or something were to come forward, I would assume equally that you would have the flexibility to expand the opportunity for information. Is that true or not?

**Mme McDonald :** Nous avons beaucoup parlé hier de la Charte et de la recherche d'un juste équilibre dans son application. L'amendement proposé vise à offrir une certaine souplesse en peaufinant le projet de loi en prévision de ce que l'avenir pourrait nous réserver.

Encore une fois, c'est le processus réglementaire qui entrera en jeu. Si nous en venions à constater que des publicités sont diffusées par exemple pendant les dessins animés du samedi matin, nous pourrions prendre les dispositions qui s'imposent pour empêcher un tel placement publicitaire.

Il faudrait donc qu'un règlement soit pris après consultation et qu'il soit démontré qu'il y a des risques pour la santé publique.

**Le sénateur Eggleton :** Qu'en est-il de ces personnes qui veulent arrêter de fumer et qui ont besoin d'information sur les produits de vapotage et les cigarettes électroniques? Comment vont-elles pouvoir se renseigner?

**Mme McDonald :** Vous voulez dire maintenant ou une fois la réglementation adoptée?

**Le sénateur Eggleton :** Maintenant et après.

**Mme McDonald :** À l'heure actuelle, comme nous l'avons indiqué, la publicité informative et préférentielle est autorisée sans restriction quant au placement. On peut ainsi savoir en quoi consiste le produit, combien il pourrait coûter et en quoi il pourrait être bénéfique.

Cette proposition vise à nous donner les moyens de réagir s'il était déterminé éventuellement que des restrictions doivent être imposées quant au placement ou au mode de diffusion de publicités semblables. Nous pourrions alors faire le nécessaire.

Les produits de vapotage ne sont pas des produits du tabac. Dans le dossier du tabac, nous avons imposé des restrictions de plus en plus rigoureuses lorsqu'il nous a été possible de déterminer que certaines choses pouvaient être attrayantes pour les jeunes et posaient des risques en matière de santé publique.

Nous essayons ici de mettre en place les mesures de protection nécessaires pour nous permettre de limiter la publicité s'il est établi de façon appropriée qu'un attrait s'exerce sur les jeunes.

**Le sénateur Eggleton :** Il s'agit encore pour une bonne part d'une recherche d'équilibre.

**Mme McDonald :** C'est essentiel.

**Le président :** Si des éléments probants devenaient disponibles grâce à des essais cliniques ou à d'autres mesures scientifiques, je suppose que vous pourriez tout aussi bien avoir la marge de manœuvre voulue pour permettre un plus grand accès à l'information, n'est-ce pas?

**Ms. McDonald:** Right now all information is allowed. This wouldn't be the regulatory clause that would allow us to do that. There would be other opportunities to do that. Because it's a prohibition this would allow us to further restrict. This would be tightening, not necessarily loosening.

**Senator Neufeld:** When I read the clause in the bill and I read the amendment, they're both saying the same thing.

No person shall promote a vaping product or a vaping product-related brand element by means of advertising . . . .

That's already in the clause, but it says done "in a manner that is contrary to regulations." In the bill it says "form and manner, the information required by the regulations."

Please tell me what the difference is. It's already there. I don't know why we're adding it again at the end of the clause. You're just double saying something to me. It's already there.

**Ms. McDonald:** Perhaps, senator, if you don't mind, could you just refer to the specific clause that you're reading from?

**Senator Neufeld:** It's 30.7, page 23.

**Ms. McDonald:** Clause 30.7 is specific to labelling requirements and we already had the regulatory authority.

**Senator Neufeld:** No. It's advertising, what I'm reading. In line 10 you add to the end of what's already said there. I don't think I'm in the wrong place but I might be. All we're doing is saying it all over again. To me, it's already there.

**Ms. McDonald:** There is a slight nuance here. I will try to explain it. If I don't get it quite right, do let me know.

The issue here is what we're prescribing in the form and manner is what can be placed on the advertising in that case. That's what's being explained through the regulation there.

What we are suggesting here is an addition that would allow us to further restrict through additional regulations where that advertising could occur. Again, it is slightly different.

The first that's already there is prescribing what can be put in the advertising. The second is where it can occur and how we could restrict.

**Senator Neufeld:** You already say "required by regulations," so the regulations can clearly lay that out. To me to say that's required in the regulations and the bill now and then to say "done

**Mme McDonald :** Pour l'instant, toutes les formes d'information sont autorisées. Ce ne serait pas une disposition réglementaire qui pourrait nous le permettre. Il y aurait d'autres moyens d'y arriver. Comme il s'agit d'une interdiction formelle, nous pourrions imposer de nouvelles restrictions. Les règles seraient resserrées, plutôt qu'assouplies.

**Le sénateur Neufeld :** Je lis l'article du projet de loi puis l'amendement, et j'ai l'impression que les deux disent la même chose.

Il est interdit de faire la promotion d'un produit de vapotage ou d'un élément de marque d'un tel produit en recourant à la publicité...

C'est déjà prévu dans l'article. On dit dans l'amendement que c'est interdit de le faire « d'une manière non conforme aux règlements », alors que le projet de loi prévoit que la promotion est interdite à moins que la publicité communique « en la forme et selon les modalités réglementaires, l'information exigée par les règlements ».

J'aimerais bien que quelqu'un puisse m'expliquer la différence. C'est déjà prévu. Je ne sais pas pourquoi on voudrait l'ajouter à la fin de l'article en question. Selon moi, on ne ferait que dire deux fois la même chose.

**Mme McDonald :** Puis-je vous demander, sénateur, quel article vous citez dans le projet de loi?

**Le sénateur Neufeld :** C'est l'article 30.7 à la page 23.

**Mme McDonald :** L'article 30.7 porte expressément sur les exigences en matière d'étiquetage et nous disposons déjà des autorités réglementaires nécessaires à cette fin.

**Le sénateur Neufeld :** Non, il est indiqué ici que cela concerne la publicité. Vous proposez d'ajouter après la ligne 13 quelque chose qui est déjà précisé auparavant. Il est possible que je ne sois pas au bon endroit, mais j'en doute. On ne fait que répéter ce qui a déjà été dit.

**Mme McDonald :** Il y a toutefois une légère nuance. Je vais essayer de l'expliquer, mais n'hésitez pas à me le faire savoir si je ne suis pas très claire.

Le projet de loi prescrit ce qui peut être inclus dans une publicité suivant la forme et les modalités qui seront précisées dans la réglementation.

Nous proposons maintenant un ajout qui nous permettrait de prendre d'autres règlements pour limiter les endroits où la publicité pourrait être diffusée. Il y a donc une légère différence.

D'une part, on prescrit déjà le contenu de la publicité. D'autre part, nous voulons réglementer le placement de cette publicité et la manière dont des restrictions pourraient s'appliquer à cet égard.

**Le sénateur Neufeld :** Comme on indique déjà « exigée par les règlements », la voie réglementaire pourrait nous permettre d'apporter toutes les précisions requises. À mon sens, il revient

in a manner that is contrary to the regulations” is saying the same thing.

If we like more words, I guess we want to make the bill longer and say the same thing more than once, but to me it’s a bit of overkill. I think the nuance is a very small nuance, if there is any nuance, but I rest my case, chair.

**The Chair:** You have highlighted the nuance. Nothing further, Senator Neufeld.

**Senator Neufeld:** No.

**The Chair:** Any further intervention on this? Are you ready for the question on the amendment?

**Hon. Senators:** Question.

**The Chair:** All in favour?

**Some Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Contrary?

**An Hon. Senator:** On division.

**The Chair:** On division. The amendment is carried on division. Senator, that was your last amendment in clause 36, correct?

**Senator Petitclerc:** Yes.

**The Chair:** Shall clause 36, as amended, carry?

**Some Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Clause 36, as amended, is carried. Did I hear “on division”?

**Senator Stewart Olsen:** On division, yes.

**The Chair:** Clause 36, as amended, is carried on division.

Shall clause 37 carry?

**Hon. Senators:** Carried.

**The Chair:** Senator, I believe you have an amendment in clause 38. It’s on CP-5 on your handout.

[Translation]

**Senator Petitclerc:** I move:

That Bill S-5 be amended in clause 38, on page 24:

(a) by replacing line 20 with the following:

“**30.43(1)** subject to subsection (3) and the regulations, no person shall promote a vaping product, in-”; and

(b) by replacing line 25 with the following:

au même de dire, comme dans le projet de loi, que cela doit se faire de la manière exigée par le règlement que d’indiquer, comme dans l’amendement, qu’il est interdit de le faire « d’une manière non conforme aux règlements ».

On peut bien allonger le projet de loi en répétant la même chose plus d’une fois, mais cela ne m’apparaît pas vraiment nécessaire. Je pense qu’il s’agit d’une nuance très subtile, s’il y a effectivement une nuance. Je ne crois pas avoir besoin d’en dire plus long, monsieur le président.

**Le président :** Vous avez mis cette nuance en lumière. Rien à ajouter, sénateur Neufeld?

**Le sénateur Neufeld :** Non.

**Le président :** D’autres interventions concernant cet amendement? Êtes-vous prêts à le mettre aux voix?

**Des voix :** Oui.

**Le président :** Tous ceux qui sont pour?

**Des voix :** D’accord.

**Le président :** Ceux qui sont contre?

**Une voix :** Avec dissidence.

**Le président :** L’amendement est adopté avec dissidence.

Sénatrice, c’était bien votre dernier amendement concernant l’article 36?

**La sénatrice Petitclerc :** Oui.

**Le président :** Est-ce que l’article 36 modifié est adopté?

**Des voix :** D’accord.

**Le président :** L’article 36 modifié est adopté. Est-ce que quelqu’un a dit « avec dissidence »?

**La sénatrice Stewart-Olsen :** Avec dissidence, oui.

**Le président :** L’article 36 modifié est adopté avec dissidence.

L’article 37 est-il adopté?

**Des voix :** Adopté.

**Le président :** Sénatrice, je crois que vous avez un amendement au sujet de l’amendement 38. C’est l’amendement CP-5 dans le document.

[Français]

**La sénatrice Petitclerc :** Je propose :

Que le projet de loi S-5 soit modifié à l’article 38, à la page 24 :

a) par substitution, à la ligne 21, de ce qui suit :

« **30.43(1)** Il est interdit, sous réserve du paragraphe (3) et des règlements, de faire la promotion d’un pro- »;

b) par substitution, à la ligne 26, de ce qui suit :

“(2) subject to subsection (3) and the regulations, no person shall promote a vaping product, including”.

[English]

**The Chair:** It is moved by the Honourable Senator Petitclerc that Bill S-5 be amended in clause 38, on page 24. Shall I dispense?

**Hon. Senators:** Dispense.

**The Chair:** On debate, Senator Petitclerc.

**Senator Petitclerc:** We have heard a lot of concern that this clause was too restrictive and that it would be very difficult for retailers or manufacturers to effectively communicate health risk information about vaping products to their customers.

Quite simply, this would allow via regulation a list of authorized messages. Whether it is this product is less harmful or this product contains chemicals or something like that, a list of authorized messages could be used to inform Canadians. That's basically what this is trying to do.

**Senator Stewart Olsen:** Can you just explain to me the authorized messages? Will those be contained in regulation?

**Senator Petitclerc:** Yes.

**Senator Stewart Olsen:** Once again, this will be able to be fine, but none of these authorizations or these authorized messages can be delivered until the regulations are published. Is that yes? Thank you.

**The Chair:** I take those nods for the record as yes.

**Senator Petitclerc:** Yes.

**Senator Seidman:** I think this is a very effective response to a lot of the testimony that we heard, including the testimony from Dr. Britton and Dr. Hammond, which was extremely credible.

My question has to do with how the messages are going to be constructed. Who will construct them?

**Ms. McDonald:** In a situation like this we would have to set out the regulatory authority that would allow us to create that list. In setting out that regulatory authority, we would need to be very clear about how that list would be constructed and who would be doing it.

To be honest, we haven't sorted through all of the details of exactly what that looks like, but our minister spoke yesterday about the fact that we with CIHR, the Canadian Institutes of Health Research, are putting in place an expert science advisory body to look at the evidence. We would expect that would play some form in how this moves forward.

**The Chair:** Further questions? Are you ready for the question?

« (2) Il est interdit, sous réserve du paragraphe (3) et des règlements, de faire la promotion d'un produit de ».

[Traduction]

**Le président :** Il est proposé par l'honorable sénatrice Petitclerc que le projet de loi S-5 soit modifié à l'article 38, à la page 24. Me dispensez-vous d'en faire lecture?

**Des voix :** Oui.

**Le président :** Nous pouvons en débattre. Sénatrice Petitclerc.

**La sénatrice Petitclerc :** Plusieurs témoins ont fait valoir que cet article était trop restrictif et qu'il allait devenir très difficile pour les détaillants et les fabricants de communiquer efficacement à leurs clients l'information au sujet des risques que les produits de vapotage posent pour la santé.

Il s'agirait simplement de dresser par voie de règlement une liste de messages autorisés pour informer les Canadiens par exemple au sujet d'un produit qui serait moins nocif ou du fait qu'un autre renferme des composantes chimiques. C'est essentiellement ce que nous cherchons à faire.

**La sénatrice Stewart Olsen :** J'aimerais juste avoir des précisions concernant ces messages autorisés. Est-ce que la liste se retrouverait dans le règlement?

**La sénatrice Petitclerc :** Oui.

**La sénatrice Stewart Olsen :** Encore là, cela pourrait être une bonne chose, mais pouvez-vous me confirmer qu'aucun de ces messages autorisés ne pourrait être diffusé avant la publication du règlement. Est-ce bien cela? Merci.

**Le président :** Pour les fins du compte rendu, ce signe de tête correspond à un « oui ».

**La sénatrice Petitclerc :** Oui.

**La sénatrice Seidman :** Je crois que c'est une réponse très efficace à bon nombre de témoignages que nous avons entendus, dont ceux de MM. Britton et Hammond, qui étaient vraiment très crédibles.

Ma question concerne la conception des messages. Qui les formulera?

**Mme McDonald :** Dans une situation comme celle-là, il nous faudrait établir le pouvoir réglementaire nous permettant de créer cette liste. Dans le cadre de l'établissement de ce pouvoir réglementaire, il nous faudrait déterminer très clairement la façon dont la liste serait dressée et qui s'en occuperait.

En toute honnêteté, nous n'avons pas clarifié tous les détails quant à la forme que cela prendra, mais hier, notre ministre a parlé du fait qu'avec les IRSC, soit les Instituts de recherche en santé du Canada, nous sommes en train de mettre en place un organisme consultatif d'experts scientifiques pour l'examen. Nous nous attendons à ce qu'ils jouent un rôle pour la suite des choses.

**Le président :** Y a-t-il d'autres questions? Êtes-vous prêts à vous prononcer?

**Hon. Senators:** Question.

**The Chair:** All those in favour?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Contrary? I declare the amendment carried.

Shall clause 38, as amended, carry?

**Hon. Senators:** Carried.

**The Chair:** Clause 38, as amended, has carried.

I'm now calling clause 39 and I believe, senator, that you wish to make an amendment to clause 39.

**Senator Petitclerc:** I do, yes.

**The Chair:** This is CP-6 for those following their agenda.

[*Translation*]

**Senator Petitclerc:** I move:

That Bill S-5 be amended in clause 39, on page 26, by replacing line 24 with the following:

“**30.43(1)** subject to subsection (3) and the regulations, no person shall promote a vaping product, in-”.

[*English*]

**The Chair:** It is moved by the Honourable Senator Petitclerc that Bill S-5 be amended in clause 39, on page 26, by replacing line 24. Shall I dispense?

**Hon. Senators:** Dispense.

**The Chair:** On debate, Senator Petitclerc.

**Senator Petitclerc:** This clause really is addressing exception to the prohibition on promotion regarding health benefits and comparison to allow a person to use a statement to be prescribed by regulation.

I would like you to explain it, Ms. McDonald.

**Ms. McDonald:** This is quite a technical change. Because we are changing clause 38, we also need to change clause 39 so that it could be amended by order once we have a definition of the meaning of “health benefit.”

It's a technical amendment. They go together. You can't do one without the other, and frankly there's another one that would also need to be done to make the first one come into force.

**The Chair:** These are consequences of decisions we have already made, colleagues. Are there further questions? Are you ready for the question?

**Hon. Senators:** Question.

**The Chair:** All in favour?

**Des voix :** Oui.

**Le président :** Tous ceux qui sont pour?

**Des voix :** Oui.

**Le président :** Ceux qui sont contre? Je déclare l'amendement adopté.

L'article 38 modifié est-il adopté?

**Des voix :** Oui.

**Le président :** L'article 38 modifié est adopté.

Nous en sommes maintenant à l'article 39 et je crois que vous souhaitez qu'un amendement y soit apporté, sénatrice.

**La sénatrice Petitclerc :** Oui.

**Le président :** Il s'agit de l'amendement CP-6 dans le document.

[*Français*]

**La sénatrice Petitclerc :** Je propose :

Que le projet de loi S-5 soit modifié à l'article 39, à la page 26, par substitution, à la ligne 25, de ce qui suit :

« **30.43(1)** Il est interdit, sous réserve du paragraphe (3) et des règlements, de faire la promotion d'un pro- ».

[*Traduction*]

**Le président :** L'honorable sénatrice Petitclerc propose que le projet de loi S-5 soit modifié à l'article 39, à la page 26, par substitution, à la ligne 25. Me dispensez-vous d'en faire lecture?

**Des voix :** Oui.

**Le président :** Nous pouvons en débattre. Sénatrice Petitclerc.

**La sénatrice Petitclerc :** L'article porte sur l'exception quant à l'interdiction de la promotion concernant les avantages pour la santé et la comparaison et l'utilisation d'un énoncé prescrit par règlement.

J'aimerais que vous l'expliquiez, madame McDonald.

**Mme McDonald :** Il s'agit d'une modification technique. Parce que nous modifions l'article 38, il nous faut modifier également l'article 39, de sorte qu'il puisse être modifié par un décret une fois que nous aurons une définition de ce que signifie « avantage pour la santé ».

Il s'agit d'un amendement de forme. Les deux vont ensemble. On ne peut pas apporter l'un des amendements sans apporter l'autre également, et je dirais honnêtement qu'il faudrait en apporter un autre pour que le premier entre en vigueur.

**Le président :** Cela découle de décisions que nous avons déjà prises, chers collègues. Y a-t-il d'autres questions? Êtes-vous prêts à vous prononcer?

**Des voix :** Oui.

**Le président :** Tous ceux qui sont pour?



**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Contrary?

I declare the amendment carried, and I will now put it to you.

Shall clause 39, as amended, carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Clause 39, as amended, has carried.

I will now move to clause 40, and senator I believe you have another one, which will be CP-7 in your deck.

[*Translation*]

**Senator Peticlerc:** I move:

That Bill S-5 be amended, in clause 40, on page 26, by replacing line 30 with the following:

“**after section 30.701:**”.

[*English*]

**The Chair:** It is moved by the Honourable Senator Peticlerc that Bill S-5 be amended, in clause 40, on page 26, by replacing line 30.

[*Translation*]

And line 31, in French.

[*English*]

with the following:

“**after section 30.701:**”.

On debate.

**Senator Peticlerc:** Again, I think it's a bit like the other one. It's just like a consequential clause. If you need more technical information, I'm sure Ms. McDonald will be happy to do so. It is a consequence of the changes we have made already.

**The Chair:** Any question? Are you ready for the question?

**Hon Senators:** Question.

**The Chair:** All in favour?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Contrary?

I declare the amendment carried.

The question now is: Shall clause 40, as amended, carry?

**Hon. Senators:** Carried.

**The Chair:** I declare that clause 40, as amended, has carried.

I will put to you clauses 41 to 43. Shall clauses 41 to 43 carry?

**Des voix :** Oui.

**Le président :** Ceux qui sont contre?

Je déclare l'amendement adopté, et je vais maintenant mettre la question aux voix.

L'article 39 modifié est-il adopté?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** L'article 39 modifié est adopté.

Nous passons maintenant à l'article 40, et je crois que vous avez un autre amendement à proposer, sénatrice. Il s'agit de l'amendement CP-7 dans le document.

[*Français*]

**La sénatrice Peticlerc :** Je propose :

Que le projet de loi S-5 soit modifié, à l'article 40, à la page 26, par substitution, à la ligne 31, de ce qui suit :

« **après l'article 30.701, de ce qui suit :** ».

[*Traduction*]

**Le président :** L'honorable sénatrice Peticlerc propose que le projet de loi S-5 soit modifié, à l'article 40, à la page 26, par substitution, à la ligne 30, en anglais.

[*Français*]

Et 31, en français.

[*Traduction*]

De ce qui suit :

« **après l'article 30.70, de ce qui suit :** ».

Nous pouvons en débattre.

**La sénatrice Peticlerc :** Je pense que c'est encore un peu comme l'autre amendement. Il s'agit simplement d'un amendement qui découle d'un autre. Si vous voulez obtenir de plus amples renseignements, je suis certaine que Mme McDonald serait ravie de vous les fournir. Cela découle des changements que nous avons déjà apportés.

**Le président :** Des questions? Êtes-vous prêts à voter?

**Des voix :** Oui.

**Le président :** Tous ceux qui sont pour?

**Des voix :** Oui.

**Le président :** Ceux qui sont contre?

Je déclare l'amendement adopté.

L'article 40 modifié est-il adopté?

**Des voix :** Oui.

**Le président :** Je déclare l'article 40 modifié adopté.

Je vais mettre aux voix les articles 41 à 43. Les articles 41 à 43 sont-ils adoptés?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Clauses 41 to 43 have carried.

In clause 44, Senator Petitclerc.

[Translation]

**Senator Petitclerc:** I move:

That Bill S-5 be amended, in clause 44, on page 28, by adding after line 17 the following:

“(f.01) respecting exceptions to the prohibition under section 30.5;”.

[English]

**The Chair:** It is moved by the Honourable Senator Petitclerc that Bill S-5 be amended, in clause 44, on page 28, by adding after line 17, the following:

[Translation]

Line 18 in French.

[English]

**The Chair:** the following:

“(f.01) respecting exceptions to the prohibition under section 30.5;”.

On debate, Senator Petitclerc.

**Senator Petitclerc:** This amendment is a bit technical. It complements what we have done to clause 36. Specifically it will give the Governor-in-Council the power to make regulations to set a condition to exemptions.

I don't know if we need more technical details on that. Ms. McDonald maybe, if you feel you need to expand.

**The Chair:** Are senators okay? Are you ready for the question?

**Hon Senators:** Question.

**The Chair:** All in favour?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Contrary?

I declare the amendment carried. I believe there are more amendments to this clause? Is that correct, Senator Petitclerc?

**Senator Petitclerc:** Yes, there are two more.

**The Chair:** This amendment is carried. I now take you to your desk and CP-9.

[Translation]

**Senator Petitclerc:** I move:

**Des voix :** Oui.

**Le président :** Les articles 41 à 43 sont adoptés.

Nous en sommes à l'article 44. Sénatrice Petitclerc.

[Français]

**La sénatrice Petitclerc :** Je propose :

Que le projet de loi S-5 soit modifié, à l'article 44, à la page 28, par adjonction, après la ligne 18, de ce qui suit :

« f.01) régir les exceptions à l'interdiction prévue à l'article 30.5; ».

[Traduction]

**Le président :** L'honorable sénatrice Petitclerc propose que le projet de loi S-5 soit modifié, à l'article 44, à la page 28, par adjonction, après la ligne 17, en anglais.

[Français]

La ligne 18, en français.

[Traduction]

**Le président :** De ce qui suit :

« f.01) régir les exceptions à l'interdiction prévue à l'article 30.5; »

Nous pouvons en débattre. Sénatrice Petitclerc.

**La sénatrice Petitclerc :** Il s'agit d'un amendement un peu technique. Il vient compléter les modifications que nous avons apportées à l'article 36. Plus précisément, il confèrera au gouverneur au conseil le pouvoir d'adopter des règlements en vue d'établir une condition aux exceptions.

J'ignore si nous avons besoin d'obtenir d'autres renseignements à ce sujet. Madame McDonald, vous croyez peut-être qu'il serait bon d'ajouter quelque chose.

**Le président :** Est-ce que ça va pour tout le monde? Êtes-vous prêts à vous prononcer?

**Des voix :** Oui.

**Le président :** Tous ceux qui sont pour?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** Ceux qui sont contre?

Je déclare l'amendement adopté. Je crois que d'autres amendements sont proposés pour cet article. Est-ce exact, sénatrice Petitclerc?

**La sénatrice Petitclerc :** Oui, il y en a deux autres.

**Le président :** Cet amendement a été adopté. Nous passons maintenant à l'amendement CP-9.

[Français]

**La sénatrice Petitclerc :** Je propose :

That Bill S-5 be amended, in clause 44, on page 28, by adding after line 22 the following:

“(g.1) respecting, for the purposes of section 30.701, the advertising of vaping products and vaping product-related brand elements;”.

[English]

**The Chair:** It is moved by the Honourable Senator Petitclerc that Bill S-5 be amended, in clause 44, on page 28, by adding after line 22.

[Translation]

Line 23 in French.

[English]

**The Chair:** The following:

“(g.1) respecting, for the purposes of section 30.701, the advertising of vaping products and vaping product-related brand elements;”.

On debate, Senator Petitclerc.

**Senator Petitclerc:** Again we are complementing the amendment that we proposed in clause 36 which added prohibition on the advertising of a vaping product in a manner that is contrary to a provision of the regulation.

Specifically, this one amendment will allow conditions to be placed on permitted advertisement of vaping products and vaping products-related brand elements through regulation.

**The Chair:** Further debate? Are you ready for the question?

**Hon. Senators:** Question.

**The Chair:** All in favour?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Contrary? I declare the amendment carried.

I believe you have another amendment, senator, so we will proceed to CP-10 in your deck.

[Translation]

**Senator Petitclerc:** I move:

That Bill S-5 be amended, in clause 44, on page 29,

(a) by replacing line 3 with the following:

“(f.2) respecting exceptions to the prohibitions under subsections 30.43(1) and (2);

“(f.3) respecting, for the purposes of section 30.45, the”; and

(b) by replacing lines 8 to 10, with the following:

Que le projet de loi S-5 soit modifié, à l'article 44, à la page 28, par adjonction, après la ligne 23, de ce qui suit :

« g.1) régir, pour l'application de l'article 30.701, la publicité des produits de vapotage ou des éléments de marque de tels produits; ».

[Traduction]

**Le président :** L'honorable sénatrice propose que le projet de loi S-5 soit modifié, à l'article 44, à la page 28, par adjonction, après la ligne 22, dans la version anglaise.

[Français]

La ligne 23, en français.

[Traduction]

**Le président :** De ce qui suit :

« g.1) régir, pour l'application de l'article 30.701, la publicité des produits de vapotage ou des éléments de marque de tels produits; ».

Vous pouvez en débattre. Sénatrice Petitclerc.

**La sénatrice Petitclerc :** Encore une fois, c'est complémentaire à ce que nous avons proposé pour l'article 36 concernant l'interdiction de faire la promotion d'un produit de vapotage en recourant à de la publicité d'une manière non conforme aux règlements.

Plus précisément, cet amendement permettra d'établir les conditions concernant la publicité des produits de vapotage ou des éléments de marque de tels produits permise par voie réglementaire.

**Le président :** Y a-t-il d'autres interventions? Êtes-vous prêts à voter?

**Des voix :** Oui.

**Le président :** Tous ceux qui sont pour?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** Ceux qui sont contre? L'amendement est adopté.

Je crois que vous avez un autre amendement à proposer, sénatrice. Nous allons donc passer à l'amendement CP-10.

[Français]

**La sénatrice Petitclerc :** Je propose :

Que le projet de loi S-5 soit modifié, à l'article 44, à la page 29,

a) par substitution, à la ligne 3, de ce qui suit :

« f.2) régir les exceptions aux interdictions prévues aux paragraphes 30.43(1) et (2);

f.3) régir, pour l'application de l'article 30.45, l'embal- »;

b) par substitution, aux lignes 8 à 10, de ce qui suit :

“(6) paragraph 33(f.2) of the Act is replaced by the following:

(f.2) respecting exceptions to the prohibitions under subsections 30.43(1) and (2) and, for the purposes of subsection”.

[English]

**The Chair:** It is moved by the Honourable Senator Petitclerc that Bill S-5 be amended, in clause 44, on page 29. Shall I dispense?

**Hon. Senators:** Dispense.

**The Chair:** On debate, Senator Petitclerc.

**Senator Petitclerc:** This amendment is a response to the concerns we heard from many stakeholders. The amendment is proposed to add regulation-making power so that by way of an exception to clauses 38 and 39 statements regarding health benefits and comparisons relating to vaping products can be prescribed by regulation.

Manufacturers, retailers and others involved in the promotion of vaping products could only use the prescribed statements that we talked about before. It is related to the amendments in clause 38 and 39.

**The Chair:** Further debate?

**Senator Eggleton:** Let me ask about this. How will this be communicated?

In the case of tobacco we put the warnings on the packaging. Here you're dealing with a liquid substance. How will they be communicated, what health risks there are which I take it will come on the basis of whatever clinical trials or evidence is subsequently discovered? We seem to be still some distance from having a very clear idea about what these harms are.

We have already agreed that there can be harms from vaping, although less harmful than cigarette tobacco smoking. It's clear in tobacco how we would convey these health risks. How would you convey them here?

**Ms. McDonald:** In this case, again through the regulation-making power, what we're doing is bringing in that regulation-making power. We would then have the ability to create a list of claims manufacturers and retailers could use to promote their products. It could be on the product, but it could also be in advertising or other pieces that they are using.

By creating this exemption or this regulation-making authority, it allows under 30.43 which I described yesterday where it says “no person can talk about the health benefits.” It would then give an exemption to that and allow them to talk about or to say something about the benefits, including for commercial purposes on the package, on advertising or in other places.

« (6) L'alinéa 33f.2) de la même loi est remplacé par ce qui suit :

f.2) régir les exceptions aux interdictions prévues aux paragraphes 30.43(1) et (2) et ce qui constitue, pour l'application du pa-

[Traduction]

**Le président :** L'honorable sénatrice Petitclerc propose que le projet de loi S-5 soit modifié, à l'article 44, à la page 29. Puis-je être dispensé d'en faire la lecture?

**Des voix :** Oui.

**Le président :** Vous pouvez en débattre. Sénatrice Petitclerc.

**La sénatrice Petitclerc :** L'amendement donne suite aux préoccupations que bon nombre d'intervenants ont soulevées. Il est proposé pour ajouter un pouvoir de réglementation, de sorte que par une exception aux articles 38 et 39, des messages concernant les avantages pour la santé et les comparaisons liées aux produits de vapotage peuvent être prescrits par règlement.

Des fabricants, des détaillants et d'autres intervenants qui participent à la promotion des produits de vapotage ne pourraient utiliser que les messages prescrits dont nous avons déjà parlé. C'est lié aux modifications dans les articles 38 et 39.

**Le président :** Y a-t-il d'autres interventions?

**Le sénateur Eggleton :** Permettez-moi de poser une question. De quelle façon cela sera-t-il communiqué?

Dans le cas du tabac, les mises en garde se trouvent sur l'emballage. Il est question ici d'une substance liquide. Comment seront communiqués les risques pour la santé qui, je suppose, seront découverts au moyen d'essais cliniques ou des données probantes? Il semble que nous sommes encore loin d'avoir une idée claire de ce que sont ces risques.

Nous avons déjà convenu que le vapotage peut être nocif, bien que c'est moins nocif que le tabagisme. Dans le cas du tabac, nous savons comment les risques pour la santé sont communiqués. De quelle façon ferait-on passer le message dans ce cas-ci?

**Mme McDonald :** Dans ce cas-ci, encore une fois, par le pouvoir de réglementation, ce que nous faisons, c'est introduire ce pouvoir. Nous aurions alors la capacité de dresser une liste de messages que pourraient utiliser les fabricants et les détaillants pour faire la promotion de leurs produits. Ils pourraient se trouver sur le produit, mais également dans la publicité ou d'autres outils qu'ils utilisent.

On crée cette exemption ou ce pouvoir de réglementation. Hier, je vous ai parlé de l'article 30.43 dans lequel on indique qu'il est interdit de parler des avantages pour la santé. Il y aurait alors une exemption à cet égard, et ils pourraient indiquer les avantages, ou quelque chose à ce sujet, y compris à des fins commerciales, sur l'emballage, dans la publicité ou ailleurs.

**Senator Eggleton:** We are talking about health risks here. This is the other side of the coin. These are health risks.

The manufacturers and the retailers may not be too agreeable to divulging a lot of health risks. The health risks on tobacco smoking were pretty much devised by you. They are a requirement on the packaging. How will you do that here?

**Ms. McDonald:** There is another clause in the bill that talks about what people have to put on their packages and how we define that. We have regulation-making authority to talk about the health effects they might need to put on their packages. That's already very well covered in the bill.

This talks about the commercial purposes. They would not be required to include this information because it's about relative risk. This is only about the potential comparative clauses that are currently not allowed.

However, your concern is more around what we can currently require them to do in terms of carrying information. We have regulation-making authority to require them to have ingredients, lists and other things that would be important for consumers.

**Senator Eggleton:** And you can also revise that for health risks.

**Ms. McDonald:** We could also revise through regulation. That's correct.

**The Chair:** Further debate? Are you ready for the question?

**Hon. Senators:** Question.

**The Chair:** All those in favour?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Contrary? I declare the amendment carried.

I now put to you: Shall clause 44, as amended, carry?

**Hon. Senators:** Carried.

**The Chair:** I declare that clause 44, as amended, has carried.

Shall clauses 45 to 50 carry?

**Hon. Senators:** Carried.

**The Chair:** Clauses 45 to 50 have carried.

Shall clauses 51 to 60 carry?

**Hon. Senators:** Carried.

**The Chair:** Clauses 51 to 60 have carried.

I'm calling clause 61, and I believe you have an amendment, Senator Petitclerc. In your deck, it is CP-11.

**Le sénateur Eggleton :** Nous parlons ici des risques pour la santé. C'est l'autre aspect. Je parle des risques pour la santé.

Il se peut que les fabricants et les détaillants ne voient pas trop d'un bon œil que de nombreux risques pour la santé soient divulgués. Les risques que le tabagisme pose pour la santé ont été pratiquement rédigés par vous. Il est obligatoire de les indiquer sur l'emballage. Comment procéderez-vous dans ce cas-ci?

**Mme McDonald :** Le projet de loi contient un autre article qui porte sur ce que les gens doivent inscrire sur les emballages et la façon de définir cela. Nous avons un pouvoir de réglementation pour parler des effets sur la santé qu'ils pourraient devoir indiquer sur l'emballage. C'est déjà très bien couvert dans le projet de loi.

Il est question ici des fins commerciales. Ils ne seraient pas tenus d'inclure cette information, car il s'agit de risques relatifs. On ne parle que des possibles dispositions comparatives qui ne sont pas permises actuellement.

Toutefois, votre préoccupation concerne davantage ce que nous pouvons les obliger à faire à l'heure actuelle sur le plan de l'information. Nous avons un pouvoir de réglementation permettant de les obliger à inclure des ingrédients, des listes et d'autres renseignements qu'il est important de fournir aux consommateurs.

**Le sénateur Eggleton :** Et vous pouvez également revoir cela pour ce qui est des risques pour la santé.

**Mme McDonald :** Nous pourrions également le revoir au moyen de la réglementation. C'est exact.

**Le président :** Y a-t-il d'autres interventions? Êtes-vous prêts à vous prononcer?

**Des voix :** Oui.

**Le président :** Tous ceux qui sont pour?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** Ceux qui sont contre? L'amendement est adopté.

Je mets maintenant la question aux voix. L'article 44 modifié est-il adopté?

**Des voix :** Oui.

**Le président :** L'article 44 modifié est adopté.

Les articles 45 à 50 sont-ils adoptés?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** Les articles 45 à 50 sont adoptés.

Les articles 51 à 60 sont-ils adoptés?

**Des voix :** Oui.

**Le président :** Les articles 51 à 60 sont adoptés.

Nous en sommes à l'article 61, et je crois que vous avez un amendement à proposer, sénatrice Petitclerc. Dans le document, il s'agit de l'amendement CP-11.

[Translation]

**Senator Petitclerc:** I move:

That Bill S-5 be amended, in clause 61, on page 39, by replacing line 30 with the following:

“or (2) section 30.4 or 30.701 is guilty of an offence and liable on”.

[English]

**The Chair:** It is moved by the Honourable Senator Petitclerc:

That Bill S-5 be amended, in clause 61, on page 39, by replacing line 30 with the following:

“or (2), section 30.4 or 30.701 is guilty of an offence and liable on”.

On debate, Senator Petitclerc.

**Senator Petitclerc:** This amendment is a little technical. It has to do with offences and regulation to allow further advertising restrictions. Really, it's in order to insert offence to go along with the new prohibition.

That's a bit technical. I don't know if we want to have Ms. McDonald to speak on it.

**Ms. McDonald:** I think you did an excellent job.

**Senator Petitclerc:** Thank you.

**The Chair:** Let's see if there are any questions for further clarification. Are honourable senators ready for the question?

**An Hon. Senator:** Question.

**The Chair:** All those in favour?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Contrary? I declare the amendment carried.

Shall clause 61, as amended, carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** I declare clause 61, as amended, carried.

Shall clause 62 carry?

**Hon. Senators:** Carried.

**The Chair:** Clause 62 has carried.

I will now call clause 63, and I believe there is an amendment here.

[Translation]

**Senator Petitclerc:** I move:

That Bill S-5 be amended, in clause 63, on page 40 by replacing line 17 with the following:

[Français]

**La sénatrice Petitclerc :** Je propose :

Que le projet de loi S-5 soit modifié, à l'article 61, à la page 39, par substitution, à la ligne 35, de ce qui suit :

« 30.3(1) ou (2) ou aux articles 30.4 ou 30.701 commet une infraction et ».

[Traduction]

**Le président :** Il est proposé par l'honorable sénatrice Petitclerc :

Que le projet de loi S-5 soit modifié, à l'article 61, à la page 39, par substitution, à la ligne 35, de ce qui suit :

« 30.3(1) ou (2) ou aux articles 30.4 ou 30.701 commet une infraction et ».

Nous pouvons en débattre. Sénatrice Petitclerc.

**La sénatrice Petitclerc :** Il s'agit d'un amendement un peu technique. Il porte sur les infractions et les règlements autorisant d'autres restrictions touchant la publicité. C'est vraiment dans le but d'insérer l'infraction concernant la nouvelle interdiction.

C'est un peu technique. Je ne sais pas si Mme McDonald veut dire quelque chose.

**Mme McDonald :** Je crois que vous avez fait de l'excellent travail.

**La sénatrice Petitclerc :** Merci.

**Le président :** Voyons voir si les sénateurs veulent obtenir d'autres précisions. Est-ce que les honorables sénateurs sont prêts à se prononcer?

**Une voix :** Oui.

**Le président :** Tous ceux qui sont pour?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** Ceux qui sont contre? L'amendement est adopté.

L'article 61 modifié est-il adopté?

**Des voix :** Oui.

**Le président :** L'article 61 modifié est adopté.

L'article 62 est-il adopté?

**Des voix :** Oui.

**Le président :** L'article 62 est adopté.

Nous en sommes maintenant à l'article 63, et je crois qu'on propose un amendement.

[Français]

**La sénatrice Petitclerc :** Je propose :

Que le projet de loi S-5 soit modifié, à l'article 63, à la page 40, par substitution, à la ligne 19, de ce qui suit :

“(2), 30.37(1) or 30.48(1) or (2) or section 30.701 or 30.71 is”.

[English]

**The Chair:** It is moved by the Honourable Senator Petitclerc:

That Bill S-5 be amended, in clause 63, on page 40, by replacing line 17 with the following:

“(2), 30.47(1) or (2) or 30.48(1) or (2) or section 30.701 or 30.71 is”.

On debate.

**Senator Petitclerc:** This is a follow-up to what we just did in clause 61 with regard to offences. This amendment in clause 63, which is similar to what we just did in clause 61, is proposed because it wants to take into account the coming into force of this clause, which will occur 180 days following Royal Assent.

It relates to the amendments that we proposed already in clauses 36, 40, 44 and 61 just now.

**The Chair:** Further debate? Are honourable senators ready for the question?

**Hon. Senators:** Question.

**The Chair:** All those in favour of the amendment?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Contrary? I declare the amendment carried.

Shall clause 63, as amended, carry?

**Hon. Senators:** Carried.

**The Chair:** I declare that clause 63, as amended, has carried.

Shall clauses 64 to 67 carry?

**Senator Seidman:** I have an amendment in clause 67.

**The Chair:** I believe you are adding a new clause. I was going to call you immediately after for a new clause.

**Senator Seidman:** Yes, 67.1.

**The Chair:** You are okay.

**Senator Seidman:** It's not included under 67. I just want to be clear. Thank you.

**The Chair:** Absolutely. I want to make sure. This is a very important bill.

**Senator Seidman:** Yes. We're good.

**The Chair:** We're good. All right, I'm going to repeat:

Shall clauses 64 to 67 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** I declare clauses 64 to 67 carried.

« ou (2) ou 30.48(1) ou (2) ou aux articles 30.701 ou 30.71 commet une ».

[Traduction]

**Le président :** L'honorable sénatrice Petitclerc propose :

Que le projet de loi S-5 soit modifié, à l'article 63, à la page 40, par substitution, à la ligne 19, de ce qui suit :

« ou (2) ou 30.48(1) ou (2) ou aux articles 30.701 ou 30.71 commet une ».

Nous pouvons en débattre.

**La sénatrice Petitclerc :** C'est lié à l'amendement que nous venons d'apporter concernant l'article 61 pour ce qui est des infractions. L'amendement à l'article 63, qui est similaire à celui que nous venons d'apporter à l'article 61, est proposé parce qu'il s'agit de tenir compte de l'entrée en vigueur de cet article, qui aura lieu 180 jours après la sanction royale.

C'est lié aux amendements que nous avons déjà proposés pour les articles 36, 40, 44 et 61.

**Le président :** Y a-t-il d'autres interventions? Les honorables sénateurs sont-ils prêts à se prononcer?

**Des voix :** Oui.

**Le président :** Tous ceux qui sont pour?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** Ceux qui sont contre? L'amendement est adopté.

L'article 63 modifié est-il adopté?

**Des voix :** Oui.

**Le président :** L'article 63 modifié est adopté.

Les articles 64 à 67 sont-ils adoptés?

**La sénatrice Seidman :** J'ai un amendement à proposer pour l'article 67.

**Le président :** Je crois que vous ajoutez une nouvelle disposition. J'allais vous demander de la présenter immédiatement après.

**La sénatrice Seidman :** Oui, il s'agit de l'article 67.1.

**Le président :** Aucun problème.

**La sénatrice Seidman :** Il ne figure pas sous l'article 67. Je veux seulement que ce soit clair. Merci.

**Le président :** Absolument. Je veux seulement m'en assurer. C'est un projet de loi très important.

**La sénatrice Seidman :** Oui. C'est bon.

**Le président :** D'accord. Je vais répéter la question :

Les articles 64 à 67 sont-ils adoptés?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** Les articles 64 à 67 sont adoptés.

This addition would be in your decks at JS-1, I believe. .

**Senator Seidman:** I will move:

That Bill S-5 be amended, on page 41 by adding after line 20 the following:

**“67.1 The Act is amended by adding the following after section 60:**

Part VII.1

Review of the Act

**60.1 (1)** The Minister must, two years after the day on which this section comes into force and every two years after that, undertake a review of the provisions and operation of this Act.

**(2)** The Minister must, no later than one year after the day on which the review is undertaken, cause a report on the review to be tabled in each House of Parliament.”

**The Chair:** It is moved by the Honourable Senator Seidman that Bill S-5 be amended, on page 41, by adding after line 20 the following: Shall I dispense?

**Hon. Senators:** Dispense.

**The Chair:** On debate, Senator Seidman.

**Senator Seidman:** I would like to say, first of all, that I did consult with the law clerk and this amendment was drafted by the law clerk. There's nothing unusual about it in the sense of how we go about asking for a legislative review of an act.

We heard from many witnesses who came in front of us that there should be a full legislative review after two years, because there is so much new, so much left to regulations and so much uncertainty around these new products.

What I have done here is try to reflect this in the amendment.

It should be noted that it says two years after the law comes into force. Then the review is done and the report is tabled a year after that. In effect, the total period of time for the review to be tabled in both houses of Parliament is three years.

I'm open to taking any questions now.

**Senator McPhedran:** Thank you for this. I think it's really important. Could you just help me with the last part of your statement that in effect it will be three years?

**Senator Seidman:** If you read both parts of this, the review is taken two years after the law comes into force. Then:

The minister must, no later than one year after the day on which the review is undertaken, cause a report on the review to be tabled in each House of Parliament.

The review begins two years after the law comes into effect; the report is tabled a year after that. In effect it's a three-year period.

Dans le document, je crois qu'il s'agit de l'amendement JS-1.

**La sénatrice Seidman :** Je propose :

Que le projet de loi S-5 soit modifié à la page 41, par adjonction, après la ligne 20 de ce qui suit :

**« 67.1 La même loi est modifiée par adjonction, après l'article 60, de ce qui suit :**

Partie VII.1

Examen de la loi

**60.1 (1)** Deux ans après l'entrée en vigueur du présent article, et tous les deux ans par la suite, le ministre procède à l'examen des dispositions et de l'application de la présente loi.

**(2)** Il fait déposer un rapport sur la question devant les deux chambres du Parlement dans l'année qui suit le début de l'examen. ».

**Le président :** Il est proposé par la sénatrice Seidman que le projet de loi S-5 soit modifié à la page 41, par adjonction, après la ligne 20, de ce qui suit; dois-je lire la suite?

**Des sénateurs :** Non.

**Le président :** Sénatrice Seidman.

**La sénatrice Seidman :** J'aimerais préciser, tout d'abord, que j'ai consulté le légiste et que c'est lui qui a rédigé l'amendement. Il n'y a rien d'inhabituel dans l'exigence qui y est prévue concernant l'examen de la loi.

De nombreux témoins nous ont dit qu'il devrait y avoir un examen législatif complet après deux ans, car la situation évolue constamment, on s'en remet à la réglementation pour tellement de détails et il y a tant d'incertitude quant aux nouveaux produits.

C'est ce que j'ai tenté de traduire dans l'amendement.

Vous remarquerez que c'est écrit deux ans après l'entrée en vigueur de la loi. On procède à l'examen, et le rapport est déposé un an plus tard. En réalité, la période totale menant au dépôt de l'examen devant les deux chambres du Parlement est de trois ans.

Je peux maintenant répondre à vos questions.

**La sénatrice McPhedran :** Merci pour l'amendement. Je le trouve très important. Pourriez-vous juste m'aider à comprendre ce que vous venez de dire concernant les trois ans?

**La sénatrice Seidman :** Si vous lisez les deux parties de l'amendement, vous constaterez que le ministre procède à l'examen deux ans après l'entrée en vigueur de la loi. Ensuite :

Il fait déposer un rapport sur la question devant les deux chambres du Parlement dans l'année qui suit le début de l'examen.

L'examen commence deux ans après l'entrée en vigueur de la loi; le rapport est déposé un an plus tard. En réalité, c'est donc une période de trois ans.



**Senator Eggleton:** No later than.

**Senator Seidman:** Yes, no later than. It could be tabled earlier.

**Senator McPhedran:** I wanted to offer this based on some considerable experience in my previous life with the legislative review mechanism. I heartily support the tenor of the proposed amendment.

I just want to suggest that for brand new legislation two years or even three years is a very short time for the first report. Would you consider making the two years three years? Let me explain why.

The gathering of evidence is always more demanding and more difficult with a new law. Setting out the baseline as to where do we start, how do we develop meaningful comparisons, and how do we reorganize within officialdom to essentially reallocate resources of people and statistical support, take considerable time to organize. I would strongly support every two years after but I would invite you to consider adding one more year to the very first review.

**Senator Seidman:** Thank you.

**Senator Petitclerc:** My question was in the same direction. I wanted more precision on when it comes into force. Is it on Royal Assent or is it after regulation? I want to go in the same direction. Maybe two years is short for a new piece of legislation. I wanted to have your comments on that.

**Senator Seidman:** Thank you very much, Senator McPhedran and Senator Petitclerc.

First of all, in answer to your question about what this really means, Senator Petitclerc, there is nothing. There is no knowable time after Royal Assent. There's Royal Assent and then there's the regulations coming into effect, but we don't know exactly when that will happen.

According to the standard approach to legislative review it's always as of Royal Assent. That's the standard. I think that's my answer to your question about that. This clearly refers to after Royal Assent. It can't refer to anything else because we don't know the period of time for the regs. It's unknown.

With regard to two years, I understand that it will take some time to write the regulations. I also understand that this bill is now in the Senate. It will have to go to the House of Commons. It will have to go through the House of Commons. We have no idea how long that period will take. That will give some time to officials to continue to build the regulations.

**Le sénateur Eggleton :** Dans l'année.

**La sénatrice Seidman :** Oui, dans l'année. Il pourrait être déposé plus tôt.

**La sénatrice McPhedran :** J'aimerais faire une proposition fondée sur mes nombreuses années d'expérience du mécanisme d'examen législatif, acquises durant ma vie antérieure. J'appuie pleinement la teneur de l'amendement proposé.

J'aimerais simplement dire que pour une toute nouvelle loi, deux ou même trois ans, c'est très peu de temps pour préparer le premier rapport. Seriez-vous prête à considérer la possibilité de remplacer deux ans par trois ans? Permettez-moi de vous expliquer pourquoi.

C'est toujours plus exigeant et plus difficile de recueillir des données pour une nouvelle loi. Il faut beaucoup de temps pour décider par où commencer, pour trouver comment faire des comparaisons valables, ainsi que pour procéder à une réorganisation au sein de l'administration afin de réaffecter les ressources humaines et le soutien statistique. J'appuierais fortement un délai de deux ans par la suite, mais je vous inviterais à songer à ajouter une année avant le tout premier examen.

**La sénatrice Seidman :** Merci.

**La sénatrice Petitclerc :** Ma question va dans le même sens. Je voulais savoir quand la loi entre en vigueur exactement. Est-ce au moment de la sanction royale ou de la mise en place de la réglementation? J'abonde dans le même sens. Deux ans, ce n'est peut-être pas assez pour une nouvelle loi. J'aimerais vous entendre là-dessus.

**La sénatrice Seidman :** Merci beaucoup, sénatrices McPhedran et Petitclerc.

Tout d'abord, concernant la signification réelle, je ne peux pas répondre, sénatrice Petitclerc. On ne sait pas à quel moment la loi entrera en vigueur après la sanction royale. Il y a d'abord la sanction royale, puis l'entrée en vigueur de la réglementation, mais nous ne savons pas exactement à quel moment cela se produira.

Normalement, pour l'examen législatif, on se fonde sur la sanction royale. C'est la norme. Je pense que c'est ce que je répondrais à votre question. La disposition renvoie clairement à la sanction royale. Elle ne peut pas renvoyer à autre chose parce que nous ne savons pas quand la réglementation sera mise en place.

Pour ce qui touche les deux ans, je comprends qu'il faudra du temps pour rédiger les règlements. Je comprends aussi que le projet de loi se trouve actuellement au Sénat. Il devra être déposé à la Chambre des communes. La Chambre des communes devra l'examiner. Nous ne savons pas du tout combien de temps cela prendra. Pendant ce temps, les gens du ministère peuvent continuer à préparer la réglementation.

Even though witnesses requested a two-year review, because this is such important legislation and because it is new legislation, as Senator McPhedran put forward, I also understand the need.

Perhaps at the outset the period might be extended to three years. I would be willing to say three years after the day on which this section comes into force and every two years after that. I would be willing to accept that kind of an amendment to this amendment.

**The Chair:** I have three people on the speaker's list. I wonder if they would be willing to have us address this offer of Senator Seidman before they speak.

Senator McIntyre, you were next on the speaker's list. I will call the list so you know.

**Senator McIntyre:** I want to thank Senator Seidman. I think this is an important amendment. I understand it was drafted by the law clerk.

On a matter of clarification and nothing to do with the two or the three years, in 60.1(1) and (2), we use the word "must." I find that "must" is close to "shall." Should we use the word "shall" instead? The law clerk used "must."

**Senator Seidman:** Yes. This was drafted by the law clerk. My understanding is that this is standard language. There was nothing unusual about any of the language here.

**Senator McIntyre:** I was just wondering about the word "must" instead of the word "shall." In legal jargon we often use "may" or "shall." I was just throwing that in.

**The Chair:** Lawyers like to fudge things.

**Senator McIntyre:** Yes, lawyers like to be technical.

Ms. McDonald, do you have any comments on that?

**Ms. McDonald:** I think that everyone has raised very important points. Thank you for raising the point about the time that it takes to gather evidence.

**Senator McIntyre:** I have never seen "must" before. It's always "may" or "shall."

**Ms. McDonald:** We were just asking about that. We were questioning "must" versus "shall." I don't think that there's a legal difference.

**Senator Seidman:** There's no legal difference.

**Senator McIntyre:** Okay.

**Senator Eggleton:** I support this amendment and now as it's revised. My recollection is that usually the reviews come at the five-year period, but I think we're looking at a bill in which we are going into a lot of uncharted territory. There are a lot of regulations involved in the bill. A lot of things are not here that

Même si les témoins ont demandé un examen après deux ans, puisqu'il s'agit d'une nouvelle loi si importante, comme la sénatrice McPhedran l'a dit, je comprends aussi le besoin.

La période initiale pourrait être prolongée d'un an. Je serais prête à écrire trois ans après l'entrée en vigueur du présent article, et tous les deux ans par la suite. Je serais prête à apporter cette modification à l'amendement.

**Le président :** Il y a trois noms sur la liste des intervenants. Ces personnes nous permettraient-elles de considérer l'offre de la sénatrice Seidman avant de prendre la parole?

Sénateur McIntyre, vous êtes le prochain intervenant. Je vais nommer les personnes sur la liste pour que vous le sachiez.

**Le sénateur McIntyre :** J'aimerais remercier la sénatrice Seidman. Je trouve l'amendement important. J'ai compris qu'il avait été rédigé par le légiste.

Mon intervention n'a rien à voir avec la question de deux ou trois ans. À titre de précision, dans la version anglaise, aux paragraphes 60.1(1) et (2), on emploie le verbe « must ». Je trouve que « must » ressemble à « shall ». Devrions-nous employer plutôt « shall »? Le légiste a écrit « must ».

**La sénatrice Seidman :** Oui, c'est le légiste qui a rédigé l'amendement. À ma connaissance, c'est le langage usuel. La formulation employée ici n'a rien d'inhabituel.

**Le sénateur McIntyre :** Je m'interrogeais simplement sur l'emploi du verbe « must » au lieu du verbe « shall ». En anglais, on emploie souvent les verbes « may » et « shall » en jargon juridique. Je voulais juste le mentionner.

**Le président :** Les avocats aiment tergiverser.

**Le sénateur McIntyre :** Oui, les avocats aiment s'attarder à des détails techniques.

Madame McDonald, avez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

**Mme McDonald :** Je pense que tous ont souligné des points très importants. Merci d'avoir parlé du temps qu'il faut pour recueillir des données.

**Le sénateur McIntyre :** C'est la première fois que je vois le verbe « must ». C'est toujours « may » ou « shall ».

**Mme McDonald :** Nous nous posons la même question. Nous comparons « must » à « shall ». Je ne crois pas qu'il y ait de différence sur le plan juridique.

**La sénatrice Seidman :** Non, il n'y a pas de différence sur le plan juridique.

**Le sénateur McIntyre :** D'accord.

**Le sénateur Eggleton :** J'appuie l'amendement modifié. Si je me souviens bien, normalement, les examens sont faits après cinq ans, mais d'après moi, le projet de loi touche un domaine largement inexploré. Il faudra beaucoup de règlements. De nombreux éléments seront ajoutés ultérieurement. L'évolution de la

will subsequently be added. I think there is a concern with how this evolves and how we manage to maintain balance, particularly with respect to the vaping program.

It does, for me, call for something earlier. I think three years is a reasonable compromise and then every two years thereafter.

It's quite clear that "coming into force" is not the same thing as Royal Assent. When Royal Assent is given, usually it leaves open the date for it coming into force, and coming into force is when it's ready to be implemented in some way. It may not be every part of it, but I would imagine some of the regulations will have to be in effect for it to come into force and then bring about a review with some meaningful information.

I think the motion as revised is a good one.

**Senator Stewart Olsen:** I'm happy with the tenor of the discussion and probably with the revision by the critic. I just wonder if we could hear from the officials on the doability of the proposed amendment.

I am concerned that the regulations must follow fairly swiftly upon Royal Assent of this bill simply because as you can see the Senate committee is trying very hard to protect consumers.

Do you think three years is reasonable?

**Ms. McDonald:** Once the bill receives Royal Assent, based on what we're looking at here, this would come into force upon Royal Assent. This requirement would hit the ground.

We would have impact from the legislation immediately on day one. However, as has been clearly laid out, it takes some time in order to be able to measure those impacts.

The question for us is: What's an appropriate amount of time to be able to do so? Much of the bill comes into force immediately upon Royal Assent. Some of the provisions have a 180-day coming into force provision because those are the kinds of timelines required for international agreements and other such things.

We are already six months in before some of those provisions come into force and then, as many of you have pointed out, we have the requirement to put the regulations in place. Regulations do take time. Let me reassure you that we are working internally on what those regulations might look like.

We need to notify. We do need to have them published for a 75-day period for first consultation, CG1; another 75-day period, particularly with something like this where there is a lot of international trade; and then again finalize them in CG2.

That takes about 18 to 24 months in a typical timeline. Can we look at those timelines? Absolutely we can.

situation et le maintien de l'équilibre seront des sources de préoccupations, surtout pour ce qui concerne le programme relatif au vapotage.

À mon avis, la mesure commande un examen précoce. Selon moi, le délai de trois ans constitue un compromis raisonnable, et tous les deux ans par la suite.

C'est très clair que l'entrée en vigueur et la sanction royale ne sont pas la même chose. Habituellement, l'octroi de la sanction royale laisse en suspens la date d'entrée en vigueur; la mesure entre en vigueur une fois qu'on est prêt à la mettre en œuvre. Je présume qu'il faudra que des règlements soient mis en œuvre pour que certaines parties de la mesure, du moins, entrent en vigueur et pour qu'on puisse procéder à un examen fondé sur des données valables.

J'approuve la motion révisée.

**La sénatrice Stewart Olsen :** J'apprécie la teneur de la discussion et j'approuve probablement aussi la révision apportée par la porte-parole. J'aimerais simplement avoir l'avis des gens du ministère concernant la faisabilité de l'amendement proposé.

Je suis préoccupée par la vitesse à laquelle la réglementation devra suivre la sanction royale du projet de loi, simplement parce que, comme vous le voyez, le comité sénatorial s'efforce de protéger les consommateurs.

Le délai de trois ans vous semble-t-il raisonnable?

**Mme McDonald :** Selon ce que nous venons d'entendre, la mesure entrera en vigueur au moment de la sanction royale. Le compte à rebours sera lancé.

La mesure législative aura des répercussions dès le premier jour. Toutefois, comme cela a été bien expliqué, il faut du temps pour pouvoir mesurer ces répercussions.

Nous devons donc nous demander ce qui constitue un délai raisonnable pour y arriver. Une grande partie du projet de loi entrera en vigueur dès qu'il aura reçu la sanction royale. Certaines dispositions entreront en vigueur 180 jours plus tard parce que c'est le délai requis pour les ententes internationales, par exemple.

Certaines dispositions entreront en vigueur après six mois, et comme d'aucuns d'entre vous l'ont souligné, nous devons établir les règlements, ce qui prend du temps. Permettez-moi de vous assurer que les gens du ministère travaillent actuellement à l'élaboration de ces règlements.

En outre, nous devons émettre des avis. Nous devons les publier dans la partie 1 de la *Gazette du Canada* pour une première période de consultation de 75 jours; il faut ajouter 75 jours, surtout pour une mesure comme celle-ci, qui a une grande incidence sur les échanges commerciaux internationaux. Ensuite, nous devons finaliser les règlements et les publier dans la partie 2 de la *Gazette du Canada*.

Normalement, cela prend de 18 à 24 mois environ. Pouvons-nous envisager ce délai? Tout à fait.

Another point I would make is that we are taking an industry that has not been in compliance and trying to bring them into compliance with a piece of legislation. That will also take time.

There are some things we plan to go out on very heavily-handedly in the beginning, as we've talked about and I think the vaping association would agree with such as child-resistant packaging and other things where we take action. We expect that there will be a period of compliance promotion and explaining to people what do you need to do to be in line with the law. How does that look? What does that look like? Making sure that everyone is coming on board takes a bit of time as well.

The two-year review seems like we wouldn't have enough evidence or data to come back at that two-year mark. Extending it a bit would give us room to make sure we're coming back with something that's more substantial and actually meets the requirements you are setting out or what you would be expecting us to do.

I would add there are clinical trials and other scientific evidence. We are setting up this expert body. We would expect that to feed into it too. There are ways we could be feeding out information sooner for everyone to have available to them. In terms of review of the legislation itself, two years does feel very tight to the bureaucrat.

**Senator McPhedran:** How do three years feel?

**Ms. McDonald:** It also feels very tight, but I recognize we're trying to come to some agreement. If we add the 6 months and 24 months for the regs, we are reviewing just as things are getting into place.

I understand the concerns about wanting to make sure we're doing the job you all expect us to do and that it is having the impact you're expecting. I'm not sure what the balance is. With that 3-year mark, if we add 24 plus 6 that gives us 6 months of data and we probably can't even crunch the numbers in that time frame.

**Senator Petitclerc:** I want to expand on the same discussion. I want to say that I agree with how important that is.

In light of everything we've been listening to and the standard practice or the five years I heard a few times, is every two years too often? Do we have the resources to do it every two years? Is there enough data every two years? I don't know if you have thoughts on that. I don't know if Ms. McDonald can say what they think about that.

**Senator Seidman:** I'm happy to begin. I think that it probably takes time to get up and running, all things considered. It made sense to me, listening to the argumentation and listening to the department people, to say three years with a year to write the report. You have the gathering of your evidence, so now we're to four years. It's really the four-year mark.

Je soulignerais aussi que nous tentons d'employer une mesure législative pour réglementer une industrie qui ne se conforme pas à la réglementation. Cela prendra aussi du temps.

Comme nous l'avons déjà dit, au départ, nous avons l'intention d'adopter certaines mesures très strictes, que l'association de la vape approuverait, par exemple, par rapport aux emballages sécurité-enfants. Nous nous attendons à ce qu'il y ait une période de promotion de la conformité, durant laquelle nous expliquerons aux gens ce qu'ils doivent faire pour respecter la loi. À quoi ressemble la conformité? Il faut du temps pour permettre à tous de se conformer.

Nous n'aurions probablement pas suffisamment de preuves ou de données sur lesquelles fonder un examen après deux ans. Prolonger un peu le délai nous permettrait d'approfondir notre travail et de satisfaire vos exigences et vos attentes.

J'ajouterais qu'il y a des essais cliniques et d'autres données scientifiques. Nous mettons sur pied un organe d'experts qui devrait aussi contribuer au dossier. Il existe des façons qui nous permettraient de transmettre l'information à tous plus rapidement. Pour ce qui concerne l'examen de la loi même, le délai de deux ans semble très serré aux yeux des fonctionnaires.

**La sénatrice McPhedran :** Et le délai de trois ans?

**Mme McDonald :** Il semble aussi très serré, mais je comprends que nous tentons de trouver un consensus. Si nous ajoutons les 6 mois et les 24 mois pour l'établissement des règlements, cela signifie que nous procédons à l'examen juste au moment où les mesures sont mises en place.

Je comprends que vous vouliez vous assurer que nous nous acquittions de la tâche que vous nous avez confiée et que la mesure a les répercussions visées. Je ne sais pas où est le juste milieu. Si nous soustrayons 24 plus 6 du délai de 3 ans, cela nous donne 6 mois de données, et nous ne pouvons probablement même pas traiter les données en si peu de temps.

**La sénatrice Petitclerc :** J'aimerais ajouter quelque chose à la discussion. Je trouve aussi que c'est très important.

Compte tenu de tout ce qui a été dit et de la norme de cinq ans qui a été mentionnée à quelques reprises, est-ce que c'est trop de procéder à un examen tous les deux ans? Disposons-nous des ressources nécessaires pour ce faire? Y a-t-il assez de données tous les deux ans? Je ne sais pas si vous avez un avis à ce sujet ou si Mme McDonald peut dire ce que son équipe en pense.

**La sénatrice Seidman :** Je serai ravie de répondre en premier. Je pense que, tout bien considéré, il doit falloir du temps pour mettre les choses en branle. Après avoir entendu les arguments et écouté les gens du ministère, je trouvais raisonnable de fixer un délai de trois ans, avec un an pour rédiger le rapport. Il y a la collecte de données, ce qui nous amène à quatre ans. En réalité, il s'agit d'une période de quatre ans.

Then it seems to me that a systematic review every two years is possible. It becomes systematic in a way. Yes, you have to feed in more data. However, it becomes critically important to have that two-year review after the three-year review, and then perhaps that can be re-evaluated.

It's not written in stone that for evermore it's every two years, but you have the first review in three years, the next review in two years, and then you can have a look at that to see how it's going. It's critically important to build in the kind of protection for all Canadians.

Under the circumstances, with so much science unknown, we don't know if vaping is effective for cessation. We hear a lot of dual usage. We don't know if it will renormalize smoking for young people. We don't know what kinds of toxins vapors are really exposed to. We do not even know how to measure a lot of those toxins. We're not really sure about second-hand exposure and how to measure that.

All things considered, everything is so unknown that I really feel it's important to keep tabs on this as parliamentarians. We're opening the door to something. We need to be able to feel secure in ourselves that we're doing the right thing and that we're able to monitor.

**Senator McPhedran:** I want to endorse that approach. I think that four-year period is probably going to work. The additional benefit of this in some ways is highly consistent with the goal of building a more inclusive democracy. We're also continuing to keep an open communication for people in Canada, the non-profit organizations and the product organization, so that this doesn't become a closed process between the parliamentarians and officials.

We know it has a robust regulatory framework. We know there's a lot of latitude there. I think that's a very good thing. It also is very important to allow folks whose daily lives are being impacted in a range of ways and their advocacy organizations to have a voice and a pathway.

**The Chair:** On listening to all of you, I think this is a very good thing to add to this bill. We are entering into an area where we're dealing with chemicals vaporized in a new regime. There will be tremendous observations as to the impact. New things are going to come into the spectrum here. We're not going to be limited to just what's already ahead out there.

Creativity is going to abound with this new regulation. A lot of new things are coming on in related areas, without going into them. We know that technology is advancing very quickly. The ability to detect and determine impacts is increasing at a considerable rate.

Senator Seidman, do I hear you agreeing to a friendly amendment, in the first line of 60.1(1), that "the minister must, three years. . .?"

Par la suite, procéder à un examen systématique tous les deux ans me semble faisable. Cela devient la norme. Oui, il faut fournir davantage de données. Toutefois, il devient essentiel de procéder à un examen deux ans après le premier examen, fait au bout de trois ans. La question peut ensuite être réexaminée.

Ce n'est pas coulé dans le béton qu'il faudra éternellement procéder à un examen tous les deux ans. On fait le premier examen dans trois ans, le deuxième deux ans plus tard, puis on peut réexaminer la situation. C'est essentiel de prévoir des mesures de protection de ce genre pour l'ensemble de la population canadienne.

Actuellement, nous avons trop peu de données scientifiques pour savoir si le vapotage représente un moyen efficace d'arrêter de fumer. L'usage simultané est très répandu. Nous ignorons si le vapotage normalisera à nouveau le tabagisme chez les jeunes. Nous ne savons pas non plus quelles toxines se trouvent dans la vapeur et nous ignorons même comment les mesurer. De plus, nous ne savons pas vraiment quels sont les effets de l'exposition aux émanations secondaires et comment les mesurer.

En somme, nous en savons si peu que je pense vraiment qu'en notre qualité de parlementaires, nous devons suivre le dossier. Nous ouvrons la porte à quelque chose. Nous devons avoir la certitude que nous faisons ce qu'il faut et que nous pouvons surveiller la situation.

**La sénatrice McPhedran :** J'aimerais appuyer cette approche. D'après moi, la période de quatre ans fonctionnera. Elle a en outre l'avantage additionnel de cadrer tout à fait avec l'objectif de bâtir une démocratie plus inclusive. Elle permet aussi de maintenir une bonne communication avec la population canadienne, les organismes sans but lucratif et l'organisation de l'industrie; le processus demeure donc ouvert et il n'inclut pas uniquement les parlementaires et les gens du ministère.

Nous savons que le cadre réglementaire est solide et qu'il laisse une grande latitude. C'est très bien, d'après moi. C'est aussi très important de permettre aux gens dont la vie quotidienne est touchée de nombreuses façons et à leurs organismes de défense de s'exprimer et d'agir.

**Le président :** Tous vos arguments m'ont convaincu que c'est une très bonne disposition à ajouter au projet de loi. Nous entrons dans un secteur où des produits chimiques sont vaporisés d'une nouvelle façon. Il y aura énormément d'observations par rapport aux répercussions. De nombreux éléments viendront s'ajouter. Nous ne devons pas seulement nous occuper de ce qui existe déjà.

La créativité sera au centre de la nouvelle réglementation. Il y a de nombreuses nouveautés dans des domaines connexes; je n'entrerai pas dans le détail. Nous savons que la technologie évolue constamment. La capacité de découvrir et d'évaluer les répercussions s'améliore rapidement.

Madame la sénatrice Seidman, est-ce que j'ai bien compris que vous approuvez un amendement favorable, à la première ligne du paragraphe 60.1(1), que « trois ans après l'entrée en vigueur [...] »?

**Senator Seidman:** Yes, that's exactly what you hear. I agree to the friendly amendment.

**The Chair:** Is it understood by all members of the committee that Senator Seidman has accepted a friendly amendment to her amendment, and thus the amendment on the floor is:

**60.1(1)** That the minister must, three years after the day on which this section comes into force and every two years after that, undertake a review of the provisions and the operation of this Act.

**(2)** The minister must, no later than one year after the day on which the review is undertaken, cause a report on the review to be tabled in each House of Parliament.

Does every member understand the amendment?

**Hon. Senators:** Yes.

**The Chair:** Are you ready for the question on the amendment?

**Hon. Senators:** Question.

**The Chair:** All those in favour?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Contrary? I declare the amendment carried.

Shall new clause 67.1 carry?

**Hon. Senators:** Carried.

**The Chair:** I am now calling clause 68. I believe we have an amendment on that, Senator Dean.

**Senator Dean:** We do, chair.

**The Chair:** That would be TD-3 in your docket, would it?

**Senator Dean:** That would be mine, yes.

**The Chair:** All committee members turn to item TD-3 in their packet of papers. Senator Dean, you have the floor.

**Senator Dean:** This is an amendment that would propose to ban menthol and cloves in all tobacco products. When I walk through the amendment, I will refer to three columns of information.

For those who do not have a paper copy in front of them, as I name each column title the words that follow should be understood to fall underneath that title.

The amendment is this:

That Bill S-5, in clause 68, be amended by adding after line 24 on page 41 the following:

**(3) Schedule 1 to the Act is amended by adding the following after item 1.1:**

Column 1

**La sénatrice Seidman :** Oui, c'est exactement ce que vous avez entendu. J'approuve l'amendement favorable.

**Le président :** Tous les membres du comité comprennent-il que la sénatrice Seidman a accepté un amendement favorable à son amendement? L'amendement dont nous sommes saisis se lit comme suit :

**60.1(1)** Trois ans après l'entrée en vigueur du présent article, et tous les deux ans par la suite, le ministre procède à l'examen des dispositions et de l'application de la présente loi.

**(2)** Il fait déposer un rapport sur la question devant les deux chambres du Parlement dans l'année qui suit le début de l'examen.

Est-ce que tous les membres comprennent l'amendement?

**Des voix :** Oui.

**Le président :** Êtes-vous prêts pour la mise aux voix de l'amendement?

**Des voix :** Oui.

**Le président :** Tous ceux qui sont en faveur?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** Tous ceux qui sont contre? Je déclare l'amendement adopté.

Le nouvel article 67.1 est-il adopté?

**Des voix :** Adopté.

**Le président :** Passons maintenant à l'article 68. Je crois que nous avons un amendement sur cet article, sénateur Dean.

**Le sénateur Dean :** C'est exact, monsieur le président.

**Le président :** C'est l'amendement TD-3 dans votre document, n'est-ce pas?

**Le sénateur Dean :** C'est le mien, oui.

**Le président :** Je demanderais à tous les membres du comité de se référer à l'amendement TD-3 dans leur document. Sénateur Dean, la parole est à vous.

**Le sénateur Dean :** C'est un amendement qui propose d'interdire le menthol et les clous de girofle dans tous les produits du tabac. Lorsque je vais parcourir l'amendement, je vais me référer à trois colonnes.

Pour ceux qui n'ont pas l'amendement sous les yeux, lorsque je nommerai le titre d'une colonne, les mots que je citerai par la suite font partie de cette colonne.

L'amendement se lit comme suit :

Que l'article 68 du projet de loi S-5 soit modifié par adjonction, après la ligne 24, page 41, de ce qui suit :

**(3) L'annexe 1 de la même loi est modifiée par adjonction, après l'article 1.1, du texte suivant :**

Colonne 1

1.2

Column 2

-menthol (CAS 89-78-1)

-1-menthol (CAS 2216-51-5)

-1-menthone (CAS 14073-97-3)

-menthol

-cloves

Column 3

Tobacco products

**(4) Subsection (3) comes into force on January 1, 2018.**

**The Chair:** It is moved by the Honourable Senator Dean that Bill S-5 be amended, in clause 68, after line 24, on page 41. Shall I dispense?

**Hon. Senators:** Dispense.

**The Chair:** On debate, Senator Dean.

**Senator Dean:** This is an amendment that would ban menthol and cloves in all tobacco products, thus extending the current federal provision that bans menthol in cigarettes, most cigars and blunt wraps, but not yet other tobacco products. This amendment would close an existing gap.

For example, menthol pipe tobacco has been introduced in Alberta and Ontario in a way that skirts the ban on menthol cigarettes, as was described to the committee. In some provinces menthol is still allowed in roll-your-own tobacco and cigarette papers, among other tobacco products. Several provinces have already banned menthol and clove flavours for all tobacco products.

Menthol and cloves can be considered a local anaesthetic, something I experienced at age 16 when offered a first menthol cigarette. These flavours can make it easier for young people to experiment and become addicted to tobacco products. Cloves have been found in clove cigarettes, which are tobacco cigarettes with clove flavouring that are also known as kreteks. Products can be found for sale in Canada. Kreteks so far have not been covered by federal restrictions on flavoured tobacco. The amendment would come into force on January 1, 2018, to provide for a transition period.

**The Chair:** On debate, Senator Eggleton.

**Senator Eggleton:** Can I ask the officials about this and about the date of January 1, 2018, and whether that poses any challenge?

**Ms. McDonald:** As many of you know, Health Canada is committed to protecting the health of Canadians. The minister has recently moved to ban menthol in other products including

1.2

Colonne 2

-menthol (CAS 89-78-1)

-1-menthol (CAS 2216-51-5)

-1-menthone (CAS 14073-97-3)

-menthol

-clous de girofle

Colonne 3

Produits du tabac

**(4) paragraphe (3) entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018.**

**Le président :** Il est proposé par l'honorable sénateur Dean que le projet de loi S-5 soit modifié, à l'article 68, après la ligne 24, page 41. Puis-je me dispenser de la lire?

**Des voix :** Oui.

**Le président :** Le sénateur Dean a la parole.

**Le sénateur Dean :** C'est un amendement qui interdirait le menthol et les clous de girofle dans tous les produits du tabac, élargissant ainsi la disposition fédérale actuelle qui interdit le menthol dans les cigarettes, la majorité des cigares et les feuilles d'enveloppe, mais pas encore dans les autres produits du tabac. Cet amendement comblerait une lacune existante.

Par exemple, le tabac à pipe au menthol a été introduit en Alberta et en Ontario de manière à contourner l'interdiction des cigarettes mentholées, comme on l'a expliqué au comité. Dans certaines provinces, le menthol est encore permis pour le tabac à rouler et les papiers à cigarettes, parmi d'autres produits du tabac. Plusieurs provinces ont déjà interdit les additifs aromatisés au menthol et au clou de girofle pour tous les produits du tabac.

Le menthol et les clous de girofle peuvent être considérés comme étant un anesthésique local, ce que j'ai vécu à l'âge de 16 ans lorsqu'on m'a offert ma première cigarette mentholée. Ces arômes peuvent rendre plus facilement les jeunes dépendants aux produits du tabac. On retrouve des clous de girofle dans les cigarettes, qui sont des cigarettes de tabac aromatisées aux clous de girofle également connues sous le nom de kreteks. Ces produits sont en vente au Canada. Les kreteks ne sont pas encore visés par les restrictions fédérales sur le tabac aromatisé. L'amendement entrerait en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour prévoir une période de transition.

**Le président :** Le sénateur Eggleton a la parole.

**Le sénateur Eggleton :** Puis-je interroger les fonctionnaires à ce sujet et sur la date du 1<sup>er</sup> janvier 2018, et leur demander si cela pose problème?

**Mme McDonald :** Comme bon nombre d'entre vous le savent, Santé Canada s'engage à protéger la santé des Canadiens. La ministre a récemment interdit le menthol dans les autres produits

cigarettes, little cigars and blunt wraps. This would extend that overall prohibition, and I don't see any issue with that.

Particularly with regard to your question about January 1, 2018, that's a little more difficult for us in that generally for international trade agreements, as I've already explained, we need a 180-day transition period. We have no control over how quickly this bill will make it through all of the steps it needs to make it through.

We would require 180 days between Royal Assent of this bill and when it would come into force in order to meet our international trade obligation requirements. I can't predict that January 1, 2018, is a perfect date. It might need to be amended, should this bill take longer to make its way through.

**Senator Eggleton:** Could I suggest a friendly amendment, then? You're suggesting that instead of a hard date the language could be 180 days after.

**Ms. McDonald:** After Royal Assent.

**Senator Eggleton:** Would Senator Dean accept that?

**Senator Dean:** I would be happy to accept that fine suggestion from my colleagues.

**The Chair:** Colleagues, we have a friendly amendment accepted by the mover of the amendment. I want you to draw your eyes back to the amendment to be sure of the new subsection (4):

Subsection (3) comes into force 180 days following Royal Assent.

Ms. McDonald, is that the appropriate language?

**Ms. McDonald:** It is. Thank you.

**The Chair:** Does every member of the committee understand that?

**Hon. Senators:** Yes.

**The Chair:** Are you ready for the question on the new amendment before you?

**Hon. Senators:** Question.

**The Chair:** All those in favour?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Contrary?

I declare that the amendment has carried, with the effect that it is 180 days following Royal Assent. Shall clause 68, as amended, carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** I declare that clause 68, as amended, has carried. Shall clause 69 carry?

du tabac, y compris les cigarettes, les petits cigares et les feuilles d'enveloppe. Cela élargirait cette interdiction globale, et je n'y vois aucun inconvénient.

Pour répondre plus particulièrement à votre question au sujet de la date du 1<sup>er</sup> janvier 2018, c'est un peu plus difficile pour nous dans le cadre des accords commerciaux internationaux, comme je l'ai déjà expliqué, car nous avons besoin d'une période de transition de 180 jours. Nous n'avons aucun contrôle sur le temps qu'il faudra pour que ce projet de loi franchisse toutes les étapes du processus et soit adopté.

Nous aurions besoin d'un délai de 180 jours entre la sanction royale et l'entrée en vigueur du projet de loi pour satisfaire à nos obligations commerciales internationales. Je ne peux pas prédire que le 1<sup>er</sup> janvier 2018 sera la date parfaite. Cette date peut être modifiée, si le projet de loi tarde à être adopté.

**Le sénateur Eggleton :** Puis-je suggérer un amendement favorable? Vous suggérez que plutôt que de fixer une date précise, on devrait indiquer que le délai soit de 180 jours.

**Mme McDonald :** Après la sanction royale.

**Le sénateur Eggleton :** Le sénateur Dean accepterait-il cet amendement?

**Le sénateur Dean :** Je serais ravi d'accepter cette excellente suggestion de mes collègues.

**Le président :** Chers collègues, nous sommes saisis d'un amendement favorable qui a été accepté par l'auteur de l'amendement. Je veux que vous lisiez l'amendement pour nous assurer que le nouveau paragraphe (4) se lit comme suit :

paragraphe (3) entre en vigueur 180 jours après la sanction royale.

Madame McDonald, le libellé est-il correct?

**Mme McDonald :** Oui. Merci.

**Le président :** Tous les membres du comité comprennent-ils l'amendement?

**Des voix :** Oui.

**Le président :** Êtes-vous prêts pour la mise aux voix du nouvel amendement dont nous sommes saisis?

**Des voix :** Oui.

**Le président :** Tous ceux qui sont en faveur?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** Tous ceux qui sont contre?

Je déclare que l'amendement est adopté, pour que le libellé précise un délai de 180 jours après la sanction royale. L'article 68 modifié est-il adopté?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** Je déclare que l'article 68 modifié est adopté.

L'article 69 est-il adopté?



**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Clause 69 is carried.

Shall clause 70 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Clause 70 is carried.

Shall clauses 71 to 80 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Clauses 71 to 80 have carried.

Shall clauses 81 to 85 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Clauses 81 to 85 have carried.

Shall the schedules carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** The schedules are carried.

Shall the title carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** The title has carried.

Shall the bill, as amended, carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** I declare that the bill, as amended, has carried.

Does the committee wish to consider appending observations to the report?

**Hon. Senators:** Yes.

**The Chair:** Do you wish to discuss observations in public or in camera?

**Senator Eggleton:** I suggest we discuss them in public.

**The Chair:** Before proceeding, I need to make sure that all members of the committee have copies of three observations.

We will take a minute or two to make sure that everyone has the observations before them.

I'm going to call them in the following order: Senator Seidman, Senator Eggleton, and Senator Petitclerc. Are we all ready to proceed?

I will invite Senator Seidman to present her observation.

**Senator Seidman:** I think you all have it in hand. I would first like to make a correction to one word which is not correct. The third line should read: "nicotine is a highly addictive substance." We might think it is a drug but it's not; it's a substance.

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** L'article 69 est adopté.

L'article 70 est-il adopté?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** L'article 70 est adopté.

Les articles 71 et 80 sont-ils adoptés?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** Les articles 71 et 80 sont adoptés.

Les articles 81 à 85 sont-ils adoptés?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** Les articles 81 à 85 sont adoptés.

Les annexes sont-elles adoptées?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** Les annexes sont adoptées.

Le titre est-il adopté?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** Le titre est adopté.

Le projet de loi modifié est-il adopté?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** Je déclare que le projet de loi modifié soit adopté.

Le comité envisage-t-il de joindre des observations au rapport?

**Des voix :** Oui.

**Le président :** Souhaitez-vous discuter des observations en séance publique ou à huis clos?

**Le sénateur Eggleton :** Je suggère que nous en discutons en séance publique.

**Le président :** Avant de poursuivre, je dois m'assurer que tous les membres du comité ont des copies des trois observations.

Nous allons prendre quelques instants pour nous assurer que tout le monde a les observations.

Je vais suivre l'ordre suivant : sénatrice Seidman, sénateur Eggleton et sénatrice Petitclerc. Sommes-nous tous prêts à examiner ces observations?

J'invite la sénatrice Seidman à présenter son observation.

**La sénatrice Seidman :** Je pense que vous en avez tous une copie. J'aimerais tout d'abord corriger un mot dans la version anglaise. À la troisième ligne, on devrait lire ceci : « nicotine is a highly addictive substance ». Nous pouvons penser que c'est une drogue, mais c'est une substance.

We've heard this is going to be in the regulations, the clear requirements or clear standards which relate to the e-liquid itself and the nicotine levels in the e-liquid.

As an observation, we heard from many witnesses about the highly addictive nature of nicotine. It would be important to ensure the quality of the ingredients used and that there are some standards around the concentration levels of the nicotine.

We heard specific numbers tossed out to us. I believe it was 24. That's the actual titration of this. We heard particular numbers. I didn't want to include particular numbers here. I wanted to leave that to the experts, so I made it fairly general as far as the concentration level standard is concerned. I didn't specify a number. I leave that to those who understand that more readily.

I do make reference here to the labelling. We heard testimony that there should be labelling on the packages so that it's clear what's contained in the e-liquid, all the ingredients and not only the nicotine, because there are a lot of other substances in the ingredients. Just like the food we consume, people are consuming the liquid and they should know what they're consuming. It's a question of giving information to people so they know what it is they're taking into their systems.

I tried to leave the oversight a little more general because I didn't feel we should be prescribing to the authorities who would be writing the regulations. We heard things like the type of e-liquid container should be childproof, for example. There were other aspects to ensure as much safety as possible around the e-liquid, both the liquid itself and the container in which it's placed.

In addition, we heard aspects around the vaping devices and their component parts, the batteries that tend to explode, and the coils that tend to have build-up and issues around them.

This observation is in a sense, a warning to those people writing the regulations that we heard a lot about this in testimony. They should pay attention to that when they're writing the regulations.

**The Chair:** Remember, this is an observation to the government. It does not carry force with it.

All those in favour of appending the observation?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Contrary? Thank you. The observation will be appended.

I will require a further motion in a bit, with the change. I'll come to the issue of language at the end as well.

Nous avons entendu dire que ce sera prévu dans la réglementation, à savoir les exigences et les normes claires qui ont trait aux liquides à vapoter et aux niveaux de concentration de nicotine.

Je tiens à signaler que de nombreux témoins nous ont parlé de la nature hautement toxicomanogène de la nicotine. Il serait important de veiller à ce que les ingrédients utilisés soient de qualité et qu'il y ait des normes sur les niveaux de concentration de nicotine.

On nous a présenté des chiffres précis. Je crois que c'était 24. C'est le titrage. On nous a donné des chiffres précis. Je ne voulais pas inclure de chiffres précis dans ce document. Je voulais laisser le soin aux experts de vous fournir ces données, alors je parle de façon générale de la norme relative au niveau de concentration. Je vais laisser le soin à ceux qui comprennent mieux le dossier que moi de vous fournir ces données.

Je fais référence ici à l'étiquetage. On nous a signalé qu'il devrait y avoir des étiquettes sur les emballages qui indiquent clairement ce que le liquide à vapoter contient et qui énumèrent tous les ingrédients qu'il renferme et non pas seulement la nicotine, car il y a de nombreuses autres substances. Tout comme les aliments que nous consommons, les gens consomment le liquide et devraient savoir ce qu'ils consomment. Il faut fournir l'information aux gens pour qu'ils sachent ce qu'ils ingèrent.

J'ai essayé de veiller à ce que la surveillance soit un peu plus générale, car, à mon avis, nous devrions nous en remettre aux autorités qui rédigeront les règlements. On dit par exemple que le contenant qui renferme le liquide à vapoter devrait être à l'épreuve des enfants. Il y a d'autres aspects pour veiller à ce que le liquide à vapoter et le contenant soient le plus sécuritaires possible.

De plus, on a entendu des observations sur les dispositifs de vapotage et leurs composantes, les piles qui ont tendance à exploser et le réservoir qui se remplit et qui pose problème.

Cette observation est dans une certaine mesure une mise en garde pour les rédacteurs des règlements dont on nous a fait part à maintes reprises dans les témoignages. Ils devraient porter attention à cette mise en garde lorsqu'ils rédigent les règlements.

**Le président :** N'oubliez pas que c'est une observation faite au gouvernement. Elle n'a pas force de loi.

Tous ceux qui sont en faveur de joindre l'observation en annexe?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** Tous ceux qui sont contre? Merci. L'observation sera jointe en annexe.

Quelqu'un devra proposer une autre motion sous peu, avec le changement. Je vais revenir à la question du libellé à la fin également.

**Senator Eggleton:** I'll read my observation. We may all have it on the table, but for other people in the room and those watching on television I'll read it. It's fairly straightforward.

During the committee's proceedings members heard testimony that the contraband tobacco trade continues apace in Canada. While the weight of the evidence heard suggests that the adoption of plain packaging would not have a profound effect on the incidence of contraband tobacco in Canada, it was made clear that more needs to be done to combat this illicit trade. Therefore, the committee urges the government to consider measures to curtail the production of contraband tobacco, including regulations that would restrict the import of substances used primarily in the manufacture of significance — such as acetate tow — to licensed manufacturers.

I also asked this of the minister who indicated she was quite favourable to further looking at what could be done in terms of contraband tobacco and to include the substances used in the manufacture of it such as acetate tow, which is quite a dangerous kind of substance. It's one as it gets into the hands of people in the illicit trade that helps them in terms of the marketing of their product.

That's my observation.

**The Chair:** Discussion?

**Senator Neufeld:** I don't disagree with what Senator Eggleton is saying here, but when I did ask the minister where the tobacco products were coming from she said that it was not her ministry's responsibility but it was that of CBSA or some other department of government.

Whether this means anything to the ministry that's responsible for this I don't know. I don't have any problem with what it says, Senator Eggleton. I'm just saying she was clear in saying, "That's not my bailiwick. It's someone else's."

**Senator Eggleton:** This is directed to the government as a whole, not to a specific ministry.

**The Chair:** I was going to make that point. Very clearly, Senator Neufeld, you asked the appropriate question and got the answer. It is an issue, and this bill is the one we have as a vehicle to carry the observation forward. I think it's entirely appropriate in that context.

Any further discussion? Are you ready for the question? All those in favour of appending this observation, please signify.

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Any contrary? Carried.

Senator Petitclerc.

**Le sénateur Eggleton :** Je vais lire mon observation. Nous l'avons peut-être tous sous les yeux, mais pour les autres personnes dans la salle et nos auditeurs qui suivent la séance à la télévision, je vais la lire. Elle est assez simple.

Durant les délibérations du comité, les membres ont appris que le commerce du tabac de contrebande se poursuit au Canada. Selon la majorité des témoignages entendus, l'adoption d'un emballage neutre n'aura pas une grande incidence sur le tabac de contrebande au Canada, mais il est clairement ressorti des témoignages qu'il faut en faire plus pour combattre ce commerce illicite. Par conséquent, le comité exhorte le gouvernement à envisager des mesures pour réduire la production de tabac de contrebande, y compris l'adoption de règlements qui restreindraient l'importation de substances utilisées principalement dans la fabrication des cigarettes — comme le boudin de filasse — aux fabricants titulaires d'une licence.

J'ai également fait cette demande à la ministre, qui a fait savoir qu'elle appuie vivement l'idée d'examiner ce qui pourrait être fait concernant le tabac de contrebande et pour inclure les substances utilisées dans la fabrication du produit telles que la filasse en acétate, qui est une substance très dangereuse. C'est une substance qui, lorsqu'elle est entre les mains d'individus qui se livrent au commerce illicite, les aide à commercialiser leur produit.

C'est mon observation.

**Le président :** Des remarques?

**Le sénateur Neufeld :** Je ne m'oppose pas à ce que le sénateur Eggleton dit, mais lorsque j'ai demandé à la ministre d'où proviennent les produits du tabac, elle a répondu que cette question ne relevait pas de son ministère et que c'était la responsabilité de l'ASFC ou d'un autre ministère du gouvernement.

J'ignore si cela signifie quelque chose pour le ministère responsable. Je n'ai aucun problème avec le libellé, sénateur Eggleton. Je dis simplement que la ministre a clairement dit que cela ne relève pas d'elle, mais bien d'un autre ministère.

**Le sénateur Eggleton :** C'est du ressort du gouvernement dans son ensemble, et non pas d'un ministère précis.

**Le président :** C'est ce que j'allais dire. Sénateur Neufeld, vous avez très clairement posé la bonne question et avez obtenu une réponse. C'est un problème, et ce projet de loi est l'instrument dont nous disposons pour aller de l'avant avec cette observation. Je pense que c'est tout à fait approprié dans ce contexte.

Quelqu'un d'autre veut intervenir? Êtes-vous prêts pour la mise aux voix? Tous ceux qui sont en faveur de joindre cette observation en annexe?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** Tous ceux qui sont contre? La motion est adoptée.

Sénatrice Petitclerc.

**Senator Petitclerc:** I too will read my observation. It's pretty much self-explanatory.

The committee heard from the vaping industry that their products were primarily intended to help smokers quit using tobacco.

When the sale of vaping products with or without nicotine will be legal, the probability is very high that people, certainly well-intentioned but without medical training, will be tempted to provide clinical advice for smoking cessation.

The Committee requests the government to consider the existence of this risk in the development of regulations following the adoption of Bill S-5, in particular by emphasizing existing provisions that do not authorize non-professionals to give medical advice.

I think there is a "to" that is to be taken off of there.

This is a big concern of mine. With everything that will need to be done, we forget to make sure that we don't end up with individuals with no medical training providing health or cessation advice.

**The Chair:** Further discussion? Are you ready for the question?

**Hon Senators:** Question.

**The Chair:** All those in favour please signify.

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Contrary? I declare the observation approved.

I now have a motion as a result of what we've done today that I must put to you in the following order.

I would like it moved by Senator Eggleton that the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to approve the final version of the observations being appended to the report, taking into consideration today's discussion and with any necessary editorial, grammatical and translation changes as required.

Senator Eggleton so moved.

**Senator Eggleton:** It's standard wording.

**The Chair:** That's approved? Thank you very much. That motion is approved.

I need to perhaps have Senator Eggleton move that any necessary consequential changes be made to the numbering of provisions and cross-references as the result of the amendments to this bill.

**La sénatrice Petitclerc :** Je vais moi aussi lire mon observation. Elle est assez explicite.

Le comité a entendu de l'industrie du vapotage que ses produits étaient principalement destinés à aider les fumeurs à cesser d'utiliser le tabac.

Quand la vente des produits de vapotage avec ou sans nicotine sera légale, la probabilité est très grande que des personnes, certainement bien intentionnées, mais sans formation médicale, soient tentées de prodiguer des conseils cliniques d'abandon du tabagisme.

Le comité demande au gouvernement de considérer l'existence de ce risque lors de l'élaboration des réglementations à la suite de l'adoption du projet de loi S-5, notamment en mettant l'accent sur les dispositions existantes qui n'autorisent pas un non-professionnel de donner des conseils à caractère médical.

Je pense qu'il faut retirer le mot « to » dans la version anglaise.

C'est une de mes grandes préoccupations. Avec tout le travail qui doit être fait, nous oublions de nous assurer de ne pas nous retrouver avec des personnes sans aucune formation médicale qui donnent des conseils sur la santé et le renoncement au tabac.

**Le président :** Y a-t-il d'autres observations? Êtes-vous prêts pour la mise aux voix de la question?

**Des voix :** Oui.

**Le président :** Tous ceux qui sont pour, veuillez vous manifester.

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** Ceux qui sont contre? Je déclare l'observation adoptée.

J'ai maintenant une motion que je dois vous présenter à la suite de ce que nous avons fait aujourd'hui.

Il est proposé par le sénateur Eggleton que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à approuver la version finale des observations qui seront annexées au rapport en tenant compte de la discussion d'aujourd'hui et en apportant tout changement nécessaire lié à la forme, à la grammaire ou à la traduction.

Le sénateur Eggleton en fait la proposition.

**Le sénateur Eggleton :** C'est un libellé standard.

**Le président :** C'est approuvé? Merci beaucoup. La motion est approuvée.

Je demanderais peut-être au sénateur Eggleton de proposer que toute modification corrélative nécessaire soit apportée au nombre de dispositions et de renvois à la suite des amendements à ce projet de loi.

In other words, we have a numbering change. There may be technicalities. We don't expect any but that's the nature of that. Is it understood?

Are you ready for the question? All in favour?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Contrary? That's approved.

Finally, is it agreed that this bill be reported, as amended, and with observations, to the Senate?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** I take that as unanimous. It's unanimously agreed that the bill, as amended, and with the observations approved, be reported to the Senate.

With that, I want to thank this committee for a remarkable process. This was a bill with an enormous public and industrial interest. You were all besieged with observations of fairly forceful kinds.

I want to commend the committee in the balance of the witnesses that we had. I believe we had a very good discussion of all key issues, with solid arguments on all sides of them. I want to thank the officials for being available to us and answering questions yesterday the way they did. Senator McPhedran?

**Senator McPhedran:** I would just like to add to the record our commendation to our colleague Senator Petitclerc for her first sponsorship of a bill.

**The Chair:** I think we can take that as unanimous in our agreement. I think we ought to also acknowledge Senator Seidman as critic for the bill in the constructive way in which she approached a very serious piece of legislation and the contributions that you both made in leading to the successful conclusion of this bill.

Is there anything further before I declare the meeting adjourned? If not, I declare the meeting adjourned.

(The committee adjourned.)

Autrement dit, nous devons changer la numérotation. Il peut y avoir des détails techniques. Nous ne nous attendons pas à ce qu'il y en ait, mais c'est la nature du processus. Comprenez-vous ce que je dis?

Êtes-vous prêts pour la mise aux voix? Tous ceux qui sont en faveur?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** Tous ceux qui sont contre? C'est approuvé.

Enfin, est-il convenu que je fasse rapport au Sénat du projet de loi modifié en y joignant les observations?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** Je considère que nous avons le consentement unanime. Il est convenu à l'unanimité que je fasse rapport au Sénat du projet de loi modifié en y joignant les observations.

Sur ce, je veux remercier le comité du processus remarquable qu'il a adopté. C'est un projet de loi qui suscite grandement l'intérêt du public et de l'industrie. Vous avez tous été assaillis par des observations assez catégoriques.

Je tiens à féliciter le comité de la liste des témoins que nous avons reçus. Je crois que nous avons eu d'excellentes discussions sur toutes les questions clés et avons entendu de solides arguments des deux camps. Je veux remercier les fonctionnaires de s'être libérés pour témoigner devant nous et répondre à nos questions hier. Sénatrice McPhedran?

**La sénatrice McPhedran :** J'aimerais simplement ajouter aux fins du compte rendu que nous félicitons notre collègue, la sénatrice Petitclerc, du premier projet de loi qu'elle parraine.

**Le président :** Je pense que nous pouvons tous en convenir. Je pense que nous devons également reconnaître la contribution de la sénatrice Seidman, qui a critiqué de façon constructive le projet de loi, qu'elle a abordé en tant que mesure législative très sérieuse. Nous vous remercions toutes les deux de vos contributions dans le cadre de l'étude de ce projet de loi.

Y a-t-il d'autres observations avant de clore la séance? S'il n'y en a pas, je déclare la séance levée.

(La séance est levée.)

APPEARING

**Wednesday, April 12, 2017**

The Honourable Jane Philpott, P.C., M.P., Minister of Health.

WITNESSES

**Monday, April 10, 2017**

*As individuals:*

John Britton, Director, UK Centre for Tobacco and Alcohol Studies (by video conference);

David Hammond, Associate Professor, University of Waterloo.

*Centre for Addiction and Mental Health:*

Dr. Peter Selby, Clinician Scientist, Addictions Division (by video conference).

*Physicians for a Smoke-Free Canada:*

Neil Collishaw, Research Director.

*Canadian Cancer Society:*

Rob Cunningham, Senior Policy Analyst.

*Canadian Lung Association:*

Amy Henderson, Manager, Public Policy.

**Wednesday, April 12, 2017**

*Health Canada:*

Hilary Geller, Assistant Deputy Minister, Healthy Environments and Consumer Safety Branch;

Suzy McDonald, Director General, Tobacco Products Directorate;

Anne-Marie LeBel, Counsel, Health Canada Legal Services;

Denis Choinière, Director, Tobacco Products Regulatory Office, Tobacco Control Directorate;

Adam Doane, Senior Science Advisor, Tobacco Control Directorate.

**Thursday, April 13, 2017**

*Health Canada:*

Denis Choinière, Director, Tobacco Products Regulatory Office, Tobacco Control Directorate;

Anne-Marie LeBel, Counsel, Health Canada Legal Services;

Suzy McDonald, Director General, Tobacco Products Directorate.

COMPARAÎT

**Le mercredi 12 avril 2017**

L'honorable Jane Philpott, C.P., députée, ministre de la santé.

TÉMOINS

**Le lundi 10 avril 2017**

*À titre personnel :*

John Britton, directeur, Centre d'études sur le tabac et l'alcool du Royaume-Uni (par vidéoconférence);

David Hammond, professeur agrégé, Université de Waterloo.

*Centre de toxicomanie et de santé mentale :*

Dr Peter Selby, clinicien-chercheur, Division des toxicomanies (par vidéoconférence).

*Physicians for a Smoke-Free Canada :*

Neil Collishaw, directeur de recherche.

*Société canadienne du cancer :*

Rob Cunningham, analyste principal des politiques.

*Association pulmonaire du Canada :*

Amy Henderson, gestionnaire, Politiques publiques.

**Le mercredi 12 avril 2017**

*Santé Canada :*

Hilary Geller, sous-ministre adjointe, Direction générale de la santé environnementale et de la sécurité des consommateurs;

Suzy McDonald, directrice générale, Direction de la lutte au tabagisme;

Anne-Marie LeBel, avocate, Services juridiques de Santé Canada;

Denis Choinière, directeur, Bureau de la réglementation des produits du tabac, Direction de la lutte au tabagisme;

Adam Doane, conseiller scientifique principal, Direction de la lutte au tabagisme.

**Le jeudi 13 avril 2017**

*Santé Canada :*

Denis Choinière, directeur, Bureau de la réglementation des produits du tabac, Direction de la lutte au tabagisme;

Anne-Marie LeBel, avocate, Services juridiques de Santé Canada;

Suzy McDonald, directrice générale, Direction de la lutte au tabagisme.